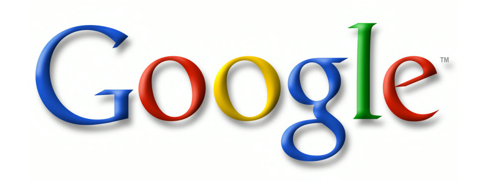
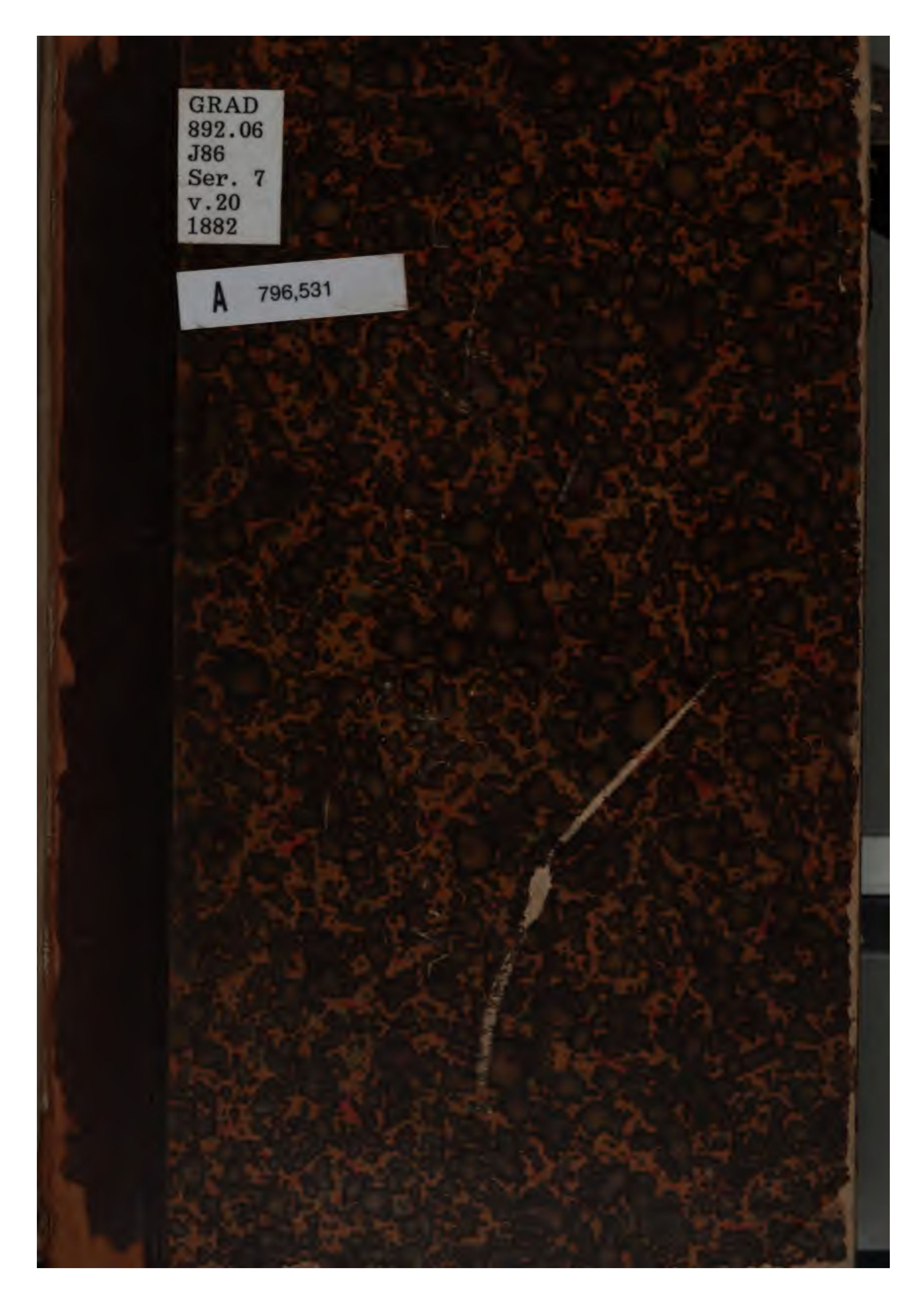
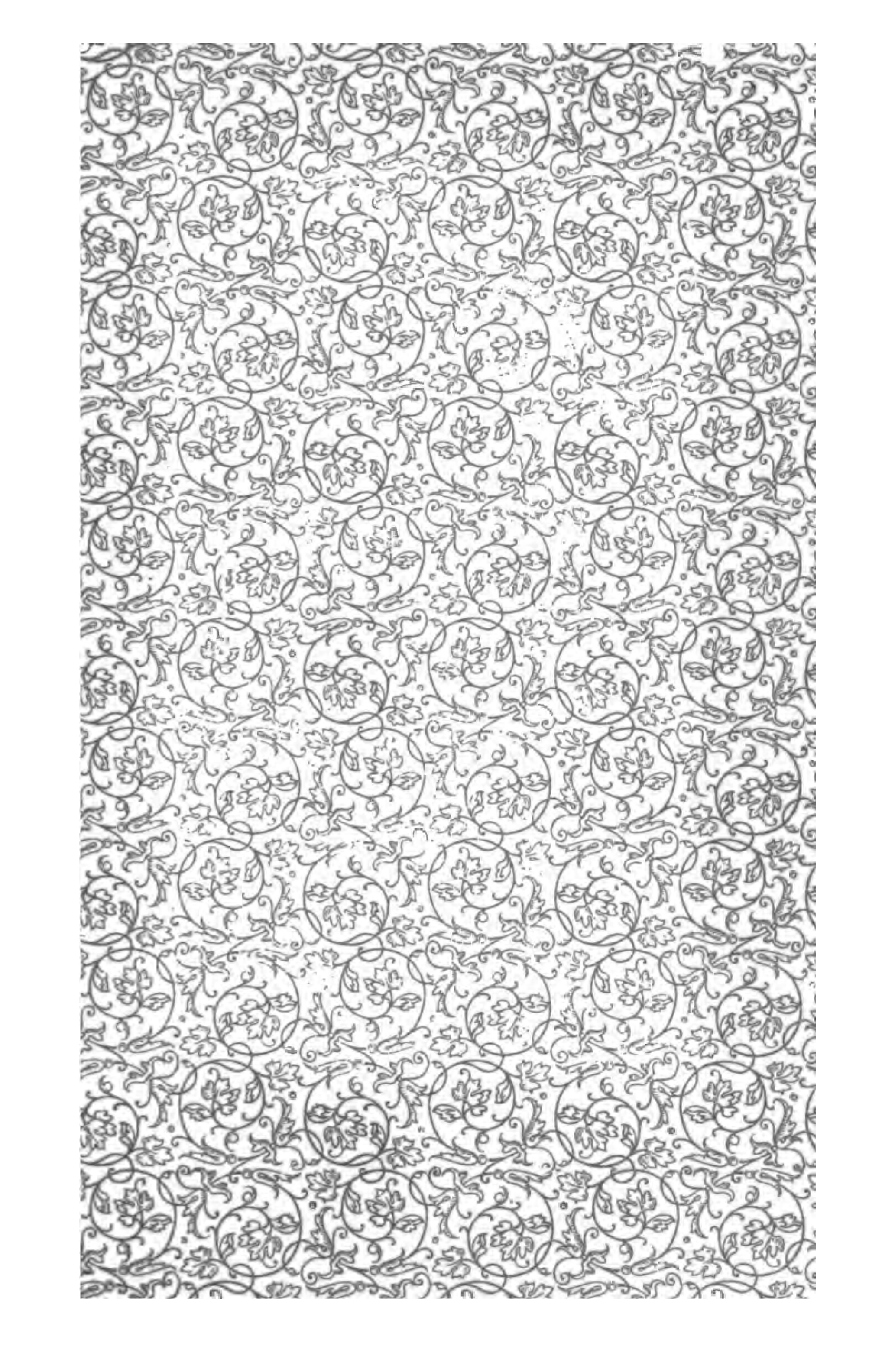
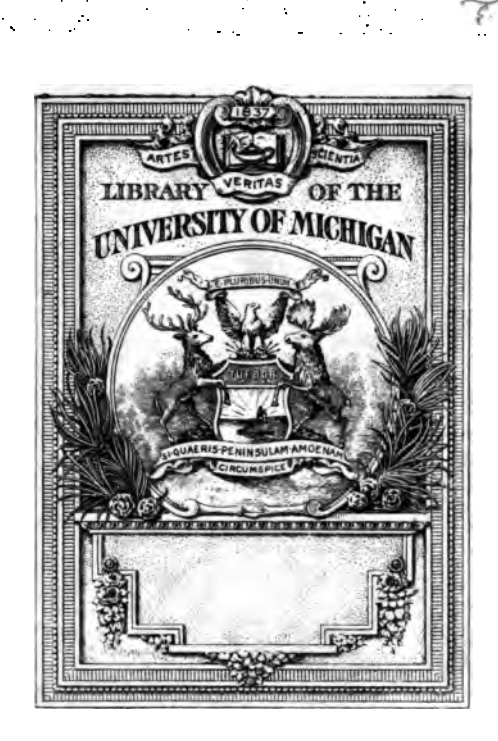
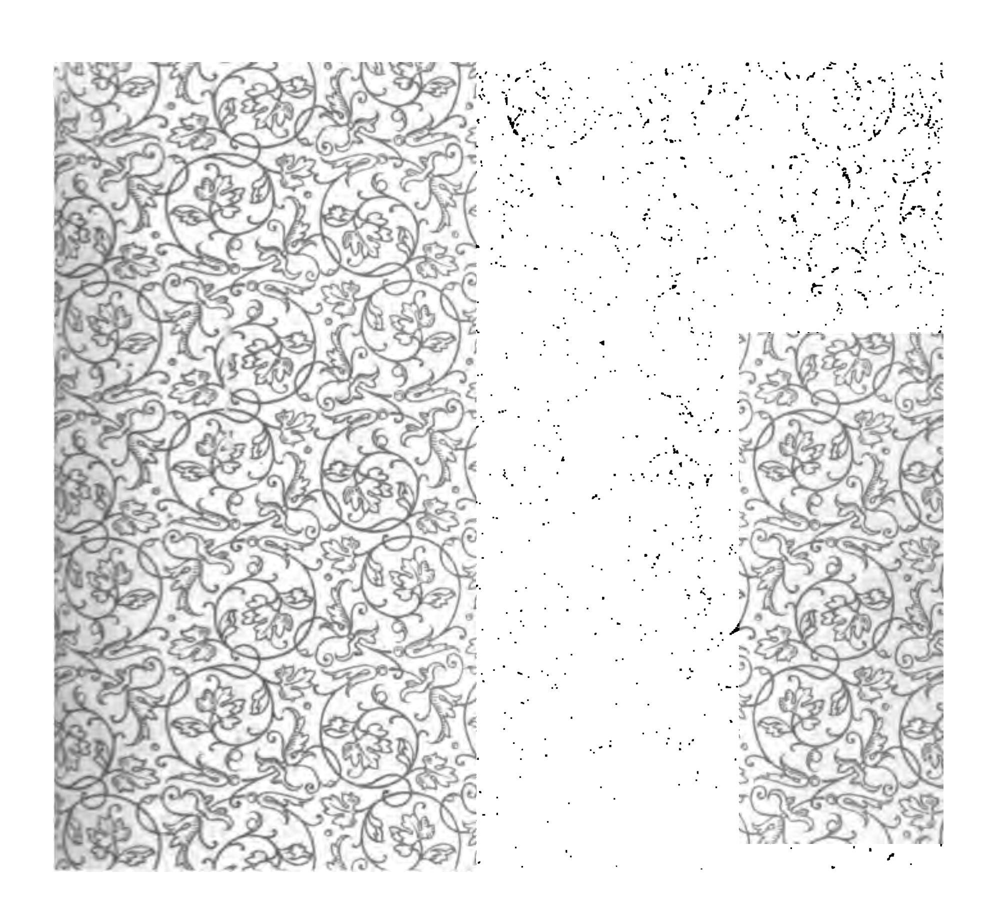



GRAD
892.06
J86
Ser. 7
v.20
1882
A 796,531




1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE

SEPTIÈME SÉRIE

TOME XX

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1882.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1882.

La séance est ouverte à une heure par M. Adolphe Regnier, président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont reçus membres de la Société :

MM. Houdas, professeur d'arabe à l'École supérieure des lettres d'Alger, présenté par MM. Barbier de Meynard et Schefer.

E. De Berny, à Versailles, présenté par MM. Schefer et Pavet de Courteille.

E. Porter Smith, à Shepton Mallet (Angleterre), présenté par MM. Guyard et Barbier de Meynard.

E. Rolland, à Aulnay (Eure-et-Loir), présenté par MM. Guyard et Cl. Huart.

Le Ministère de l'Instruction publique transmet à la Société une demande de l'Institut Smithsonien, tendant à obtenir un échange entre les publications de cet établissement scientifique et le *Journal asiatique*. Les travaux de l'Institut Smithsonien étant ex-

clusivement relatifs aux sciences naturelles, le Conseil n'est pas d'avis qu'il soit donné suite à cette proposition.

M. Pavet de Courteille donne lecture du rapport des Censeurs sur les comptes de l'exercice 1881. Le rapport est adopté, et des remerciements sont votés à la Commission des fonds.

M. Ernest Renan lit son Rapport annuel sur les études orientales en France pendant l'année qui vient de s'écouler.

La parole est donnée à M. Senart pour une communication sur les origines du théâtre indien.

Il est procédé au dépouillement du scrutin, dont les résultats sont consignés dans le tableau annexé au procès-verbal.

La séance est levée à trois heures.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société. *Verhandlingen van het Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen*, deel XLI, Derde afl. Batavia; 'sHage, 1881. In-4° obl.

— *Tabel van oud- en nieuw-indische alphabeten.* Bijdrage tot de Pæalographie van Neder landsch-Indië door K. F. Holle. Batavia, 'sHage, 1882. In-4° obl. (publié par la Société de Batavia).

— *Tijdschrift voor Indische taal-, land-, en volkenkunde*, deel XXVII, afl. 4. Batavia; 'sHage 1881. In-8°.

— *Notulen* van de algemeene en bestuurs-vergaderingen van het Bataviaasch Genootschap, deel XIX, n°s 3 et 4. Batavia, 1881-1882. In-8°.

— *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* Extra

number to part I for 1880; vol. XLI, part I, n° 1. Calcutta, 1880-1882. In-8°.

Par la Société. *Proceedings* of the same, n°s 1 et 3 pour 1882. Calcutta. In-8°.

— *Report of the Council of the North-China branch of the Royal Asiatic Society for the year 1881.* Shanghaï, 1882. In-8°.

Par l'éditeur. *The Indian Antiquary,* d. by J. Burgess. Part CXXXII (vol. XI), may 1882. Bombay. In-4°.

Par le fondateur. *Annales du musée Guimet,* tome quatrième: Rev. Dr J. Edkins, *La religion en Chine,* traduit de l'anglais par L. de Milloué, directeur du musée Guimet. Paris, 1882. In-4°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie,* novembre et décembre 1881. Compte rendu des séances, n°s 8 à 12, 1882, Paris. In-8°.

— *Le Globe,* organe de la Société de géographie de Genève. Bulletin n° 2, février 1882. In-8°.

Par le directeur. *Revue de l'histoire des religions,* publiée sous la direction de M. M. Vernes, 3° année, t. V, n° 2, mars-avril 1882, Paris. In-8°.

Par les rédacteurs. *Revue africaine,* n° 151, janvier-février 1882, Alger. In-8°.

— *Polybiblion.* Revue bibliographique universelle. *Partie littéraire.* Sixième livraison, juin 1882, Paris. In-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société académique hispano-portugaise de Toulouse,* t. II, n°s 3 et 4, plus un fascicule intitulé : *Fêtes du centenaire de Calderon.* Toulouse, 1881. In-8°.

Par M. Ernest Leroux. *Bibliothèque orientale elzévirienne*, t. I à XI, XIII à XVIII, XX à XXV et XXVIII à XXXI. Paris, Leroux. In-18. — Gasselin, *Dictionnaire français-arabe*, fasc. III à XV. Paris, Leroux. In-4°.

— *Œuvres choisies de A.-J. Letronne*, membre de l'Institut, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index par E. Fagnan. Première série, Égypte ancienne, t. I et II. Paris, E. Leroux, 1881. In-8°.

Par la famille de l'auteur. *Mémoires sur la chronologie et l'iconographie des rois parthes arsacides*, par Adrien de Longpérier. Paris, E. Leroux, 1853-1882. In-4°, 18 planches.

Par S. A. Ahmed Véfîk Pacha. Traduction en turc des comédies de Molière.

Par l'auteur. *A new English-Hindustani Dictionary*, by S. W. Fallon. Part VII and part VIII. London, Trübner, 1882. In-8°.

— *Les pluriels brisés en arabe*, par L. Marcel Devic. Paris, Maisonneuve, 1882. In-8°.

— *Les villes de la France méridionale au moyen âge d'après les géographes arabes*, par M. Marcel Devic (Extrait du Bulletin de la Société languedocienne de géographie, mars 1882).

— *Carmina Veteris Testamenti metrice*. Notas criticas et dissertationem de re metrica Hebræorum adjecit Dr Gustavus Bickell. Oeniponte, 1882. In-8°.

— *Recherches sur les dialectes tasmaniens*, par H. de Charencey (actes de la Société philologique, t. XI, 1er fasc. 1880).

Par l'auteur. *Notes sur les mœurs et les superstitions populaires des Annamites*, par M. Landes, Saïgon, 1880. In-8°.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1882.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Barthélemy-Saint Hilaire.

PRÉSIDENT.

M. Ad. Regnier.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Defrémery.
Barbier de Meynard.

SECRÉTAIRE.

M. Ernest Renan.

SECRÉTAIRE ADJOINT ET BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Stanislas Guyard.

TRÉSORIER.

M. Melchior de Vogüé.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garrez.
Specht.
Fagnan.

CENSEURS.

MM. Pavet de Courteille.
Zotenberg.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. J. Halévy.
Michel Bréal.
J. Derenbourg.
d'Hervey de Saint-Denys.
Clermont-Ganneau.
Dr Leclerc.
Marcel Devic.
A. Barth.
Bergaigne.
Hauvette-Besnault.
James Darmesteter.
F. Lenormant.
Rodet.
Zotenberg.
l'abbé Bargès.
Foucaux.
Sanguinetti.
Charles Schefer.
Feer.
Lancereau.
Pavet de Courteille.
Oppert.
E. Senart.
Cherbonneau.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1881-1882,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 30 JUIN 1882,

PAR M. ERNEST RENAN.

Messieurs,

Voici la soixantième fois que votre société se trouve réunie pour procéder, selon le règlement, au renouvellement du bureau, et pour entendre le résumé des progrès accomplis dans l'ordre de ses travaux. À chaque rapport, le gain annuel a pu paraître faible; et pourtant, au bout de soixante ans, l'acquit est immense. Par l'entassement de petites pierres sans nombre, un édifice s'est élevé, solide et plein d'unité en ses proportions. Loin de moi la pensée d'accaparer pour nous seuls une gloire qui est celle de la science européenne tout entière. Nous ne réclamons que l'honneur de l'initiative, le mérite d'avoir, grâce à l'autorité de nos fondateurs, donné le modèle que d'autres sociétés ont ensuite fructueusement imité.

Quand on compare l'état actuel des lettres orien-

tales à ce qu'il était quand Silvestre de Sacy, Abel Rémusat, Saint-Martin et quelques autres, établirent les bases de notre société, on est frappé du déplacement des problèmes, signe certain des progrès accomplis. Sans avoir rien perdu de leur intérêt, les études qui constituaient autrefois le domaine de ce qu'on appelait l'orientaliste ont vu s'accumuler de telles masses de travaux, que les grandes découvertes y sont devenues rares. L'horizon, du moins, en est circonscrit; des espérances fondées sur les surprises que peut réserver l'inconnu sont ici à peu près interdites. Des études, au contraire, dont le plan et l'économie générale ne pouvaient réellement être entrevus en 1822, sont arrivées de nos jours à une pleine maturité. Le champ un peu étroit des littératures iraniennes est cerné, défini, sinon défriché dans toutes ses parties. L'étendue de la littérature sanscrite est aperçue; beaucoup des illusions qu'on s'était faites d'abord sont détruites; en revanche, la véritable région aurifère du continent découvert par les William Jones et les Schlegel, je veux dire la littérature des Védas, a été déterminée avec une rare sagacité. Le bouddhisme, qui n'était qu'un brouillard avant Burnouf, est, à l'heure qu'il est, une terre exactement mesurée. Si la Chine n'a pas été encore étudiée avec toute la critique que le sujet exigerait, du moins n'est-ce pas, comme du temps d'Abel Rémusat, faute de documents ou d'instruments de travail. L'égyptologie, dont Silvestre de Sacy patronait les débuts, est devenue une vaste science. Si nous voyons

qu'il y reste immensément à faire, c'est justement parce que nous mesurons ce qui, en un demi-siècle, a été fait. La critique des anciennes littératures sémitiques, surtout de la littérature hébraïque, qui passait il y a un demi-siècle pour une paradoxale nouveauté, est devenue de droit commun. Le plus résistant des problèmes que présentait cette branche d'études, l'analyse critique du Pentateuque, est, à l'heure qu'il est, entre les mains de trois ou quatre travailleurs, posé sur table d'une façon qui ne lui permettra pas d'échapper longtemps aux solutions approximatives dont ces sortes de questions sont susceptibles. L'épigraphie sémitique, qui, vers 1820, en était aux rêveries de Hamaker et aux premières erreurs (plus tard si bien réparées) de Gesenius, est arrivée à des méthodes certaines et a fourni à la science des antiquités sémitiques des données positives qu'on n'eût point autrefois osé espérer. Une science, enfin, qui se bornait, il y a soixante ans, à quelques indices fugitifs, est sortie de terre tout armée; on remplirait aujourd'hui plus de vingt volumes in-folio des textes cunéiformes dont on ne possédait, avant 1840, que des lambeaux dans Niebuhr et Ker Porter. La difficulté des problèmes soulevés par l'assyriologie est justement ce qui en fait l'intérêt. Il est possible que la littérature assyrienne soit un jour l'une des plus vastes et des mieux connues de l'Orient. Des pages sur briques sont autrement résistantes que des pages sur feuilles légères que la sécheresse exceptionnelle de l'Égypte a seule pu conserver. Mais des

générations de savants s'useront sans doute sur ces textes énigmatiques, qui, par leur isolement, se présentent à la science comme une île escarpée et du plus difficile abord. Que dire de ces étranges hiéroglyphes du genre dit hamathien, qui semblent des épaves conservées par miracle d'un monde perdu corps et biens?

Quand je considère ce vaste ensemble de résultats acquis en un peu plus d'un demi-siècle, je me figure, Messieurs, que l'avenir, à qui, sur plus d'un point, nous aurons coupé l'herbe assez rase, envisagera notre temps comme l'âge des plus grandes découvertes qui aient renouvelé les sciences historiques. Certes les archéologues et les épigraphistes de l'avenir trouveront que nos collections furent singulièrement pauvres; ils souriront même de la consciencieuse attention que nous donnions faute de mieux à d'insignifiants débris. Verra-t-on cependant encore des mondes entièrement nouveaux se révéler? L'histoire s'enrichira-t-elle de découvertes comme fut la découverte de la Chine par les jésuites, celle de la littérature sanscrite par les Anglais au XVIII[e] siècle, celle de la littérature iranienne par Anquetil-Duperron, celle de l'Égypte par notre expédition française de 1798, celle de l'Assyrie par Botta? Cela n'est point probable. L'Asie ne saurait plus contenir aucune littérature importante dont quelque spécimen ne nous soit connu. Les données que fourniront un jour Suse, la basse Chaldée, les couches profondes de Jérusalem, les tells au delà du Jourdain, rentre-

ront sans effort dans l'une des catégories déjà délimitées. Tout est ébauché, mais tout reste à parfaire. De même que la géographie ne se croit pas épuisée, parce qu'elle n'a plus l'espérance de trouver des continents inconnus, de même nos études sont susceptibles de développements indéfinis, bien qu'il ne soit plus permis d'espérer désormais des découvertes de mondes tout à fait nouveaux. Vers 1500, les limites des littératures classiques étaient entrevues des vrais connaisseurs; Raphaël, dans son école d'Athènes, traçait une histoire de la philosophie qui n'a besoin d'être rectifiée que sur des points de détails. Est-ce à dire que la connaissance des littératures classiques n'ait pas fait depuis 1500 d'immenses progrès?

Grand encouragement pour cette jeunesse, pleine du feu sacré, que nous voyons avec tant de bonheur venir à ces études difficiles et extérieurement si peu récompensées! Que de choses saura cette nouvelle génération que nous autres nous ne saurons pas! Que de textes nouveaux elle connaîtra! Le papier, le parchemin, le papyrus, sont loin d'avoir dit leur dernier mot. La pierre et la brique, surtout, réservent à la fin de notre siècle et aux siècles à venir d'étonnantes révélations. Si nous avions une baguette divinatoire pour faire sortir du sol de notre planète les trésors qu'il détient encore, nous serions probablement éblouis, et nous verrions que, sur une foule de points, notre science présente en est au balbutiement.

Pas une des branches variées de savoir auxquelles s'appliquent vos efforts qui, cette année, n'ait reçu de vous de notables accroissements. Malheureusement, des vides difficiles à remplir se sont produits dans vos rangs. M. de Longpérier était un des hommes dont nous pouvions le plus légitimement nous faire honneur. L'universalité de son esprit embrassait toutes les branches du savoir historique et philologique; l'archéologue cependant dominait chez lui. M. de Longpérier était né antiquaire. Dès son enfance, il recherchait les objets anciens; il prit dans ce maniement assidu l'expérience de la main, la sûreté du coup d'œil. C'est là une condition fondamentale pour l'antiquaire. L'archéologie ne saurait être une science uniquement de livres et de cabinet; l'archéologue ne peut se former que près des grandes collections et dans les contrées où affluent les objets de curiosité. Les livres n'y suffisent pas; la plus grande bévue archéologique de notre temps a été commise par un philologue très érudit, mais qui n'avait pas vu beaucoup de monuments. Voilà pourquoi les petits centres d'études comme les universités allemandes, si excellents pour la philologie, forment peu d'archéologues vraiment exercés. M. de Longpérier s'était trouvé, sous ce rapport, à la meilleure des écoles; le nombre d'objets antiques qui lui avaient passé entre les mains était incalculable. Sa pratique était servie par une immense érudition. Les textes, en effet, lui étaient aussi familiers que les monuments figurés. Une mémoire extraordinaire lui fournissait

toujours à point les citations faites pour éclairer un monument obscur.

L'autorité de M. de Longpérier était de premier ordre; son jugement était accepté par l'Europe savante comme un arrêt. En numismatique, il était sans égal, et plusieurs séries monétaires lui doivent leur constitution définitive. Le goût de la recherche était chez lui le fruit d'une curiosité tout à fait désintéressée. Rien ne le prouve mieux que la publication posthume que sa famille vient de faire de ses *Mémoires sur la chronologie et l'iconographie des rois parthes arsacides* [1]. L'impression en était terminée depuis 1853. Des scrupules dont nous ignorons la cause les lui firent retenir trente ans, et il a fallu sa mort pour que le public savant pût profiter de ce précieux écrit. Son ardeur pour le travail ne s'est jamais ralentie. Durant la longue maladie qui l'a emporté, il ne cessa point un instant de s'occuper de ses études chéries; presque le jour de sa mort, il dictait, pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une communication sur les découvertes de M. de Sarzec [2].

Dans les études orientales, M. de Longpérier laissera une trace durable. Les numismatiques arsacide et sassanide datent presque de lui; il a rendu des services à l'épigraphie sémitique; le premier, il vit se dessiner nettement cet art phénicien, ou, si l'on veut, oriental, souvent difficile à discerner de

[1] Leroux, in-4°, 160 pages, 18 planches.
[2] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1881, p. 281-286.

l'art grec primitif et qui en fut peut-être le point de départ. M. de Longpérier a été le vrai créateur de ce qu'on peut appeler l'archéologie orientale. Les vues qu'il exprimait sur ce sujet dans votre Journal, dès 1855, sont restées acquises à la science et n'ont reçu depuis que des confirmations. Enfin, au début des études relatives aux inscriptions cunéiformes, il eut quelques intuitions lumineuses qui ne sauraient être oubliées [1]. Il préférait les communications éparses sur toutes sortes de sujets à la rédaction de grands ouvrages [2]. Il hésitait à finir, à donner l'irrévocable bon à tirer, après lequel les retouches sont impossibles. Mais ses conseils étaient toujours au service de ceux qui le consultaient; nul mieux que lui ne comprenait nos études, n'en voyait les liens cachés et l'importance pour l'ensemble de l'histoire générale. Soustrait aux préjugés des spécialités, il les comprenait toutes; doué, en outre, d'une grande aménité de caractère, il apportait dans les controverses scientifiques une appréciation toujours bienveillante, juste et sûre. Que nous aurons de peine, Messieurs, à le remplacer! Pour former des philologues, il suffit souvent d'une administration intelligente; pour

[1] C'est lui et non pas M. de Saulcy, ainsi qu'on le dit d'ordinaire et que je l'ai moi-même répété (*Journ. asiat.*, rapport de 1881, p. 13), qui lut le premier le nom de *Sargon*.

[2] Nous sommes heureux d'apprendre que les œuvres diverses de M. de Longpérier paraîtront bientôt en cinq volumes in-8°, sous la direction de M. Schlumberger, à la librairie Leroux. Le premier volume renfermera les mémoires d'archéologie et de numismatique orientales.

former un archéologue, il faut en quelque sorte un décret spécial de la création.

M. Dulaurier embrassa dans le cadre de sa vie laborieuse les branches les plus diverses des études orientales. Très jeune, il comprit la richesse des documents que contiennent pour l'histoire des premiers siècles du christianisme les diverses littératures chrétiennes de l'Orient. Certes le grec reste la langue capitale des origines chrétiennes. Beaucoup de documents, cependant, se sont perdus en grec et se sont conservés dans des traductions orientales. L'Église grecque orthodoxe exerça sur les écrits judéo-chrétiens, gnostiques, manichéens, une censure qui en a fait disparaître la plus grande partie. Grâce aux traductions syriaques, coptes, éthiopiennes, arméniennes, on en a pu reconstituer plusieurs. M. Dulaurier mit à ces curieuses recherches tout ce qu'il avait d'ardeur pour le travail. Les actes gnostiques de saint Barthélemi, la *Fidèle Sagesse* ont d'abord été connus par lui. Puis l'arménien l'attira d'une manière souveraine. Placés au centre des grands événements du moyen âge, à l'état de spectateurs le plus souvent passifs, les Arméniens sont des témoins essentiels à entendre quand on veut écrire l'histoire de ce temps. M. Dulaurier tira de ce vaste ensemble de documents de véritables lumières. La grande collection des historiens orientaux des croisades, publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lui est redevable d'un précieux volume, que d'autres eussent suivi, si la mort ne fût venue interrompre

cette féconde activité. Les études malaises et javanaises occupèrent également dans les recherches de notre confrère une part considérable. Il en fut, à proprement parler, le fondateur parmi nous. L'idée lui en vint en Angleterre, près des trésors que possède la Compagnie des Indes. Une chaire de malais et de javanais fut créée pour lui en 1841. A la Bibliothèque nationale, la collection malaise et javanaise fut en grande partie son œuvre; ses nombreuses publications en cet ordre ont le caractère de la plus grande nouveauté. C'est par lui que l'histoire de Java et de Sumatra a cessé d'être pour nous un mystère. Parmi les orientalistes contemporains, il en est peu dont la vie ait été mieux remplie.

La mort de M. Chabas est pour les études égyptologiques un deuil bien sensible. C'était un travailleur infatigable, qui donna de notre temps un exemple excellent. Sans quitter sa province, et d'abord sans abandonner sa maison de commerce à Chalon-sur-Saône, M. Chabas consacra tous les loisirs que lui laissait sa profession à la lecture des anciens textes hiéroglyphiques. Quand il aborda ces études, il y avait du mérite à s'y livrer. Les instruments de travail n'existaient pas encore; les travailleurs se comptaient par quatre ou cinq. M. Chabas porta dans ces études une rare sagacité de lecture. Ce qu'il fut avant tout, ce fut traducteur, traducteur infatigable, représentant à lui seul toute une école. Il comptera comme un des chefs le plus méritants dans cette armée active qui a conquis de nos jours

à la science d'inappréciables renseignements sur la page la plus intéressante peut-être de la haute antiquité.

Tant de recrues nouvelles sont venues réparer dans vos rangs les ravages causés par la mort que ces pertes, toutes cruelles qu'elles sont, n'ont en rien ralenti vos travaux. Sur l'Inde, en particulier, je trouve là devant moi une série d'études qui ne le cède nullement aux apports antérieurs des années les plus fructueuses. M. Barth a continué de grouper, avec le savoir et la critique qui lui appartiennent, tout ce qui se rapporte aux religions et à l'histoire de l'Inde[1]. Son excellente histoire de la religion hindoue a paru en anglais, avec des additions et des notes, qui en font un ouvrage tout à fait complet[2]. Les *Annales du musée Guimet*[3], dont la publication fait tant d'honneur à l'intelligent et libéral fondateur, deviennent de plus en plus un précieux répertoire pour l'histoire du bouddhisme et des religions de l'Asie orientale. Des traductions, quand il s'agit d'ouvrages devenus rares, comme ceux de Csoma de Cörös[4], ou d'écrits accessibles à un petit nombre,

[1] Dans la *Revue de l'histoire des religions*, 10 février 1882. Voir aussi *Revue critique*, 4, 11, 25 juillet 1881.

[2] *The religions of India*, Londres, Trübner, XXIV-309 pages, petit in-8°.

[3] T. II (577 pages), III (XXXVIII-292 pages), IV (315 pages), grand in-4°. Paris, Leroux. — *Catalogue des objets exposés*, 112 pages. Lyon, Pitrat.

[4] *Annales du musée Guimet*, t. II, traduction de M. Feer.

comme certains ouvrages de Schlagintweit[1], de Max Müller[2], constituent de vrais services, et doivent être accueillis par les savants avec reconnaissance.

C'est le bouddhisme qui, en ce moment, est le principal objectif de l'indianisme européen, et, dans cette lutte de noble émulation, la part que nous apportons n'est en rien inférieure à celle que fournissent l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. M. Senart a donné une nouvelle édition, revue et augmentée, de ces essais sur la légende de Bouddha[3], qui ont fait, il y a quelques années, tant d'honneur à votre Journal[4]. M. Senart ne modifie aucune de ses idées; il les explique et les développe. Récemment M. Kern a réduit tout ce qu'on raconte de la vie du Bouddha Çakya-Mouni à un mythe solaire[5]. Notre savant confrère, moins absolu, reconnaît que toute secte a un fondateur, le bouddhisme comme les autres. Il ne prétend pas que Çakya-Mouni n'a jamais existé. Il pense seulement que l'on a prêté jusqu'ici à ce personnage trop de consistance historique, que l'on a complaisamment, par des coupures arbitraires, transformé en une façon d'histoire plus ou moins vraisemblable un tissu de fables conçues *a priori*. « La distinction, dit M. Senart, est à coup sûr dif-

[1] *Annales du musée Guimet*, t. III, traduction de M. de Milloué.

[2] *Ibid.*, t. II.

[3] *Essai sur la légende du Bouddha*, xxxv-496 pages. Paris, Leroux, in-8°.

[4] D'août-sept. 1873 à août-sept. 1875.

[5] *Revue de l'histoire des religions*, sept.-oct. 1881; janv.-févr., mars-avril 1882. Voir même *Revue*, 1882, p. 123 et suiv.

ficile..... Tout ce qui est suspect ne doit pas nécessairement être éliminé; il s'en faut que tout ce qui est, à la rigueur, admissible, doive être retenu. Il n'est point de dieu avéré, ni Vishnou, ni Krichna, ni Héraclès, auquel on ne pût constituer une biographie suffisamment raisonnable en procédant, comme on a fait jusqu'ici, à l'égard de la légende du Bouddha. » En définitive, M. Senart croit que le cycle qui constitue la légende du Bouddha est une construction mythologique, et, par ses origines, naturaliste; il pense que la propriété n'en appartient pas au bouddhisme, que c'est une accommodation, une version nouvelle de traditions longtemps populaires et unifiées antérieurement dans le cycle religieux de Vishnou. Transportée à un personnage qui a pu avoir, à une époque plus ou moins définie, en un lieu plus ou moins certain, une réalité historique, cette légende paraît avoir absorbé un petit nombre de souvenirs fondés en fait. De là ces bouddhas multiples, dont la légende est calquée tout entière, sauf les noms propres, sur celle de Çakya-Mouni. Un maître humain se substitua au maître divin du vishnouïsme. « Le docteur humain Çakya-Mouni, ou quel qu'ait été son vrai nom, hérita du manteau légendaire qui tombait des épaules du dieu dépossédé. L'inquiétude et le découragement, naturels aux Indous, ressaisirent en monnaie humaine la consolation et les espérances des visites divines. Tout ce que put faire l'école pour maintenir l'intégrité de la théorie, ce fut de supprimer la perpé-

tuité divine, de masquer les origines célestes, d'humaniser, par des procédés évhéméristes sans doute inconscients, la théorie et le mythe tout entiers. »

Dans l'excellent résumé des travaux sur les religions de l'Inde que je citais tout à l'heure, M. Barth me paraît, en somme, s'éloigner peu des vues de M. Senart. Il admet[1] que la biographie du Bouddha est si pénétrée de mythes solaires, qu'il faut se résigner à n'en pas savoir grand'chose de positif. Le noyau historique qu'il retient est pourtant plus considérable, et il admet, pour servir de support aux mythes, une personnalité vraiment attachante aux yeux du peuple. C'étaient les idées que je me permettais d'exprimer il y a six et sept ans devant vous[2]. Je persiste à trouver une différence entre la légende de Krichna, par exemple, et celle de Çakya-Mouni. Dans l'une on sent un dieu sans réalité terrestre, dans l'autre un homme transformé par la légende. « La vie de Krichna serait dépouillée de la moitié de ses merveilles, et celle de Bouddha serait plus chargée encore de surnaturel, dit très bien M. Barth, qu'elles seraient toujours, celle-ci la vie d'un dieu, celle-là la vie d'un homme. » Il est vrai, cependant, qu'entre la vie d'un dieu humanisé et la vie d'un homme divinisé, la distinction peut être souvent difficile à tracer.

A la critique la plus élevée et la plus sagace, M. Senart joint le travail minutieux des textes. Votre

[1] Opusc. cité, p. 23 et suiv. du tirage à part.
[2] Rapport de 1875, p. 18-19; de 1876, p. 32.

Journal a publié la suite de ce travail sur les inscriptions de Piyadasi[1], chef-d'œuvre de discussion critique et de philologie. M. Senart a voulu également se livrer au travail des manuscrits, travail aride et souvent peu récompensé, quand il s'agit de littérature bouddhique. Le *Mahâvastu* était, de tous les textes bouddhiques népalais inédits, le plus important à connaître[2]. Burnouf l'avait plusieurs fois signalé et certainement s'y serait attaché, si une mort prématurée ne l'en eût empêché. C'est le manuel principal de la vie de Bouddha, l'analogue en un mot du *Lalila Vistara*, pour une des sectes ou école qui se partagent le bouddhisme; c'est le seul spécimen que nous possédions de la section *Vinaya;* au point de vue de la langue, enfin, c'est un traité du plus haut intérêt. La langue du *Mahâvastu* est le dialecte des gathas, qu'on n'avait rencontré jusqu'ici que dans des textes métriques. Ici, au contraire, ce dialecte est employé dans la prose aussi bien que dans les vers. Ce sont toutes ces raisons qui vous ont décidés, il y a quelques années, à donner place au *Mahâvastu* dans votre *Collection d'ouvrages orientaux.* Une dérogation aux principes que vous aviez posés était pour cela nécessaire. Une traduction intégrale d'un texte aussi fastidieusement prolixe eût été une sorte d'impossibilité. Au contraire, un commentaire

[1] *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1882. Voir *ibid.*, p. 509.

[2] *Le Mahâvastu*, texte sanscrit publié pour la première fois et accompagné d'une introduction et d'un commentaire, tome I, LXII-635 pages, grand in-8°. Imprimerie nationale (Leroux).

philologique était nécessaire. Vous avez donc créé dans votre Collection une nouvelle série, différente par le format de la première, et où les règles établies avec une réflexion si mûrie par notre regretté confrère, M. Mohl, pourront être modifiées. Le texte est publié par M. Senart avec le plus grand soin et avec l'indication de toutes les variantes. L'introduction contient une analyse étendue, qui tient presque lieu d'une traduction. Un vaste commentaire, enfin, rend compte de toutes les difficultés grammaticales. C'est ici que l'on voit quel habile grammairien est M. Senart. Placé devant un texte où se mêlent deux idiomes, ou plutôt deux âges d'un même idiome, il montre avec une rare sagacité le passage de la langue savante à la langue populaire, et aussi le retour de la langue populaire à la langue savante, par suite du pédantisme des scribes. L'ouvrage de M. Senart aura trois volumes, quand il sera complet. Rien ne fait plus d'honneur à notre siècle que cette minutieuse attention donnée à des textes fastidieux en eux-mêmes, mais importants pour l'histoire de l'humanité. Il n'y a pas de détail inutile en philologie. Un texte médiocre apprend souvent autant qu'un chef-d'œuvre. Telle particularité insignifiante peut devenir un jour un élément fondamental dans la solution de problèmes plus importants. Pour l'histoire des langues de l'Inde, en particulier, l'étude des textes bouddhiques, comparée à celle des inscriptions du règne de Kanishka, fournit à M. Senart des inductions de la plus grande soli-

dité sur l'âge relatif des diverses déformations du sanscrit classique connues sous le nom de prâcrit[1].

On ne sait jamais, dans la recherche philologique, d'où viendra la lumière. Voilà la péninsule indochinoise qui vient agrandir le trésor épigraphique trop réduit de la grande péninsule hindoue, et nous fournir des originaux d'écriture sanscrite des IXe, Xe, XIe siècles de notre ère. Un excellent travail de M. Bergaigne, publié dans votre Journal[2], a réparé le retard de quelques années où s'étaient mis nos indianistes relativement à ces textes intéressants. Grâce à M. Aymonier[3], un beau chapitre de philologie sanscrite va être ouvert, et Dieu sait quels trésors il nous réserve.

Le sanscrit entre donc à son tour dans la voie de l'épigraphie, après le grec et le latin, après les anciens idiomes sémitiques. Quand la philologie a tiré des manuscrits (et pour l'Inde on sait combien les manuscrits remontent peu haut) l'intelligence de la langue et des principaux textes, elle éprouve un besoin invincible de voir face à face la vieille écriture, de toucher les autographes mêmes du passé, si l'on peut s'exprimer ainsi. La philologie est presque toujours renouvelée à ce contact fécond, et la critique y gagne une certitude que l'intermédiaire des copistes affaiblit toujours, la certitude d'un texte

[1] *Journ. asiat.*, févr.-mars 1882, p. 238 et suiv. Cf. avril-mai-juin 1881, p. 555-556, 562-564.

[2] Févr.-mars 1882.

[3] Voir ci-après, p. 68. Cf. *Journ. asiat.*, avr.-mai-juin 1882, p. 511.

étant d'ordinaire en raison inverse du nombre des copistes qui nous séparent des originaux.

A ce fait d'anciennes inscriptions sanscrites venant du Cambodge, on peut comparer cet autre fait d'anciens manuscrits sanscrits, les plus anciens que l'on connaisse, trouvés au Japon[1]. M. Max Müller nous a fait, à cet égard, les plus intéressantes communications, que je trouve dans les *Annales du musée Guimet*, accompagnées de très curieux rapprochements[2].

M. Feer continue à vous communiquer ses consciencieuses études sur l'obtention des degrés de perfection bouddhique, d'après les Avadanas[3]. M. Paul Regnaud a terminé son travail sur le *Traité de métrique sanscrite* contenu dans deux chapitres du *Bhâratîya-Nâtya-Çâstra*[4]. C'est un travail difficile dont je crois que les indianistes lui sauront gré. Des leçons de M. Regnaud sur les fables indiennes[5] et sur les devoirs de la royauté[6] sont d'utiles travaux de vulgarisation. Enfin, dans un travail sur le *y* initial sanscrit et ses correspondances en grec[7], M. Regnaud nous

[1] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1881, p. 194 et suiv.; *Annales du musée Guimet*, t. II, p. 1 et suiv.

[2] *Annales du musée Guimet*, t. II, p. 39 et suiv. *O-mi-tong-king*, ou Soukhavati-Vyouha-Soutra, d'après la version chinoise de Koumarajiva, traduit du chinois par MM. Ymaizoumi et Yamata.

[3] *Journal asiatique*, avril-mai-juin, oct.-nov.-déc. 1881; avril-mai-juin 1882.

[4] *Annales du musée Guimet*, t. II, p. 65-130.

[5] *Ibid.*, t. IV, p. 45-60.

[6] *Mém. de l'Acad. de Lyon*, lettres, t. XX, 11 pages.

[7] *Le y initial sanscrit est-il primitif et correspond-il directement,*

a donné un essai dans le goût des *Etymologische Forschungen* de M. Curtius, qui paraît n'être dans sa pensée qu'un spécimen de recherches plus étendues « impliquant une liberté de mouvements dans l'évolution simultanée des sens et des sons verbaux plus grande que celle qui a été généralement admise jusqu'à présent par les linguistes. » J'avoue que j'aurais besoin d'explications pour n'être pas surpris de quelques-uns de ces résultats. Les théorèmes de la philologie comparée perdent en certitude à mesure qu'on s'éloigne des thèses matériellement démontrées. C'est un édifice à plusieurs étages, dont le rez-de-chaussée se compose d'arceaux inébranlables, tandis que les constructions supérieures deviennent fragiles à mesure que l'on s'élève. Je ne crois pas le langage matière assez solide pour prêter, comme les éléments chimiques, aux analyses à outrance. L'atome est inflexible, incorruptible, impassible; il n'est point attaquable; il n'est jamais malade. Les racines primitives sont loin d'avoir ce caractère de permanence; en tout cas, la bouche humaine leur a fait subir d'étranges modifications.

M. James Darmesteter consacre toujours une partie de son immense activité littéraire aux textes iraniens[1]. Il me semble parfois que cette intéressante

comme on l'a cru jusqu'ici, au ζ ou à l'esprit rude du grec? Extrait des *Annales du musée Guimet*, t. B. Lyon, Pitrat, 1882, grand in-8°, 21 pages.

[1] *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1881; *Revue critique*, 25 janvier,

philologie est dans un état assez analogue à celle de l'exégèse biblique devant les passages difficiles de la littérature hébraïque, c'est-à-dire qu'on s'y trouve fréquemment en présence de mots ou de passages pour lesquels tous les moyens herméneutiques sont à peu près épuisés, et sur lesquels, par conséquent, on peut discuter indéfiniment sans arriver à s'entendre. La controverse, inévitable au début des études, devient peu utile quand ces mêmes études sont arrivées à leur état de maturité. Même quand elles seront parvenues au dernier degré de l'achèvement, certaines branches de la philologie laisseront place encore à beaucoup de doutes; peut-être vaut-il mieux alors laisser les hypothèses diverses en présence avec leur coefficient de probabilité que de les présenter comme des certitudes. D'un autre côté, la paresse d'esprit trouverait trop facilement son compte à cette méthode, si des esprits actifs ne se chargeaient, comme des avocats rivaux, de donner aux thèses opposées toute la probabilité dont elles sont susceptibles. Votre Journal a publié plusieurs notes de M. de Harlez[1], à qui son vaste savoir donne toujours le droit d'être entendu dans une question relative à l'Iran.

6 mars, 3 avril 1882. Notice sur la littérature juive en persan dans la *Revue critique*, 5 juin 1882, p. 450 et suiv. Voir aussi *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1882, p. 512.

[1] *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1881, p. 558-560; oct.-nov.-déc. 1881, p. 517-524; janv. 1882, p. 92-95; *Bulletin de l'Athénée oriental*, 1881, n° 2; *Un fragment...*, etc., Louvain, Peeters, 1881.

Les belles découvertes de M. de Sarzec à Tello, dans la région du bas Euphrate[1], ouvrent une phase nouvelle aux études assyriologiques. Il est impossible que ces inscriptions, tracées avec un soin si merveilleux, par des graveurs qui semblent craindre toujours de n'être pas assez clairs, ne livrent pas un jour leur secret. Pour moi, quand je me trouve devant ces caractères d'une netteté absolue, placés en quelque sorte, dans l'histoire de l'écriture, au pôle opposé à l'écriture arabe, ou, si l'on veut, à notre mauvaise cursive, où nous laissons les trois quarts à deviner, j'ai la ferme assurance que le problème sera résolu; car, si, dans ces vieux textes, le système d'écriture est imparfait, l'exécution est parfaite, tandis que, chez nous, le système alphabétique est admirable et l'exécution graphique (je parle de ceux qui écrivent mal) souvent hideuse. La situation de la science devant ces textes ressemble à celle où l'on se trouve devant l'inscription étrusque de Pérouse. Pas une lettre douteuse, et interprétation presque impossible. J'incline à croire que, dans les deux cas, la cause perturbante est la même, qu'elle réside tout entière dans l'ignorance où nous sommes de l'idiome qui est caché derrière ces caractères si nets. Dans le problème assyrien, l'écart des hypothèses est bien plus fort encore que dans l'étrusque, puisque, pour une inscription du genre dit accadien ou sumérien, il ne s'agit pas seulement de savoir à quelle langue

[1] *Revue archéol.*, juillet et décembre 1881.

on a affaire, mais de savoir si l'on a affaire à une langue *sui generis*.

On se rappelle que ce fut M. Joseph Halévy qui porta la question sur ce terrain, il y a sept ou huit ans, en se demandant si la première colonne des inscriptions bilingues représente une langue, ou si ce n'est pas simplement une manière cryptographique d'écrire l'assyrien sémitique. M. Halévy se prononçait nettement pour la seconde hypothèse. Jusqu'à ces derniers temps, son opinion était restée isolée. M. Stanislas Guyard, qui est entré si fructueusement dans le champ des études assyriennes[1], vient d'apporter à cette opinion un suffrage dont tout le monde reconnaîtra le prix[2], puisque tout le monde admet la haute valeur scientifique de notre confrère si dévoué. M. Oppert, avec l'autorité supérieure qu'il a en cette matière, persiste à croire que M. Guyard n'explique pas la divergence des sons syllabiques et des prononciations des mêmes signes comme idéogrammes, en assyrien; par exemple, pourquoi l'hiéroglyphe d'oreille se dit *pi* syllabiquement et *uznu* idéographiquement. Il reproche à M. Guyard de citer quatre ou cinq mots dérivés du sumérien et d'en négliger, dit-il, quatre ou cinq mille qui parlent contre lui, — de citer une ligne d'une hymne et d'en laisser dans l'ombre six cents, — de prendre une glose expliquant un nom étranger,

[1] *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1882, p. 514-515.

[2] *Revue de l'hist. des relig.*, mars-avril 1882. Tirage à part, Leroux, 56 pages in-8°.

Hammurabi = « famille prospère » = *kimtu rapastu* pour la prononciation de ce nom, tandis que le roi lui-même n'emploie jamais cette prononciation quand il épelle son nom dans les colonnes assyriennes, où se trouve la prononciation sémitique; erreur que M. Oppert compare à celle que nous commettrions en appelant Louis-Philippe « glorieux ami des chevaux. »

M. Guyard répond à tout cela par des raisonnements sur les valeurs des diverses colonnes des syllabaires qui ont bien aussi leur force. « Si la première colonne des syllabaires indiquait réellement la prononciation d'une langue, cette prononciation devrait toujours et dans tous les cas se vérifier à l'aide des compléments phonétiques des textes dits sumériens ou accadiens. » Or il paraît que cela n'est pas. Peut-être est-il bon de suspendre son jugement. Ces vieilles écritures étaient, à ce qu'il semble, pleines d'inconséquences; on s'y heurte à d'étranges déconvenues. J'incline à croire qu'il manque encore à ces études quelque principe fondamental dont l'application rétablira l'ordre et l'harmonie où maintenant il n'y a que confusion et chaos.

Une objection que je me fais quelquefois contre le système de M. Halévy, c'est qu'un tel *digraphisme* serait, dans des écritures monumentales, à peu près sans exemple, au moins comme système général. Les inscriptions égyptiennes, telles que celles de Canope, où le texte démotique figure à côté de l'hiéroglyphique, ne me semblent pas un fait du même ordre, ces deux textes représentant deux âges différents de la

langue. En Chypre, il y a deux systèmes d'écriture différents, mais ayant la même application phonétique; les deux systèmes ont des lettres de forme diverse, mais d'une prononciation identique. Hâtons-nous de dire qu'en pareille matière les considérations *a priori* ont peu de prix.

Une conséquence, au contraire, du système de MM. Halévy et Guyard qui trouvera faveur, ce me semble, auprès de beaucoup d'esprits, c'est l'expulsion du touranien du champ des interprétations assyriennes. Sur ce point, de nombreuses protestations se sont toujours élevées. Mais, de ce que la langue dite sumérienne ou accadienne n'est point touranienne, il ne s'ensuit pas que ce ne soit pas une langue. Peut-être un jour quelque idiome couschite ou chamitique se présentera-t-il pour résoudre la question. Car il faut avouer que les anciens raisonnements de M. Oppert sur l'origine non sémitique d'une telle écriture gardent toute leur force. Le désaccord entre le phonétisme et l'idéographisme reste, dans cet ordre d'idées, un argument décisif. Il faut savoir n'être pas trop pressé. J'avais toujours espéré que je ne finirais pas mes fonctions de rapporteur sans avoir eu le plaisir de vous exposer le résultat de tant de luttes ardentes. Eh bien, il faut que je renonce à cet espoir. Je crains même d'attendre longtemps encore et d'emporter dans l'autre monde ce *desideratum* avec beaucoup d'autres.

Les travaux assyriologiques en France[1], depuis

[1] Je dois les notes qui suivent à l'obligeance de M. Oppert.

le mois de juin 1881, ne sont pas très nombreux; l'Angleterre, par quelques trouvailles heureuses, l'Allemagne, par quelques travaux en partie empruntés à nos études, nous ont momentanément dépassés; nous avons, du moins, à notre compte les premiers travaux sur les belles fouilles de Tello [1], l'essai de M. Ménant sur l'art assyrien [2], et les premières traductions des textes de Goudéa par M. Oppert, dans les travaux du congrès des Orientalistes de Berlin (1881), ainsi que dans le *Journal asiatique* et dans des comptes rendus de l'Académie des inscriptions [3]. Les travaux de M. Oppert sur les inscriptions juridiques, où se trouvent des calculs d'arpentage, ont été exposés à la Société philologique, et interprétés par M. Léon Rodet avec une remarquable clarté. M. Rodet a joint à l'exposition des résultats de M. Oppert quelques observations utiles [4]. Dans le même ordre d'idées, les étalons de l'empan des statues de Goudéa, signalés en premier lieu par M. Berthelot, ont donné lieu à une discussion entre MM. Aurès et Oppert dans la *Revue égyptologique* [5].

Le savant livre de M. Lenormant sur les origines de l'histoire [6] contient, en différents endroits, des tra-

[1] *Journ. asiat.*, 1882, p. 79-80, 233; *Comptes rendus*, 1882, p. 28-40.

[2] Voir *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 254.

[3] Voir ci-dessus, note 1.

[4] *Bulletin des séances de la Société philologique*, rédigé par les secrétaires. Paris, 1882 (au siège de la Société).

[5] Deuxième année, p. 184 et suiv.

[6] Voyez ci-après, p. 47.

ductions d'hymnes bilingues et des remarques judicieuses sur les croyances primitives des Assyriens. M. Oppert a également donné la traduction de quelques fragments mythologiques, tant sumériens qu'assyriens; dans le second volume de l'*Histoire d'Israël* de M. Ledrain[1], et a tenté d'expliquer le sens de quelques proverbes très laconiques et par conséquent très obscurs.

M. Babelon a combattu les idées de M. Halévy sur l'origine susienne de Cyrus, et a restitué à la conquête dite perse son caractère arien. M. Babelon se prononce contre la non-identité de la ville d'Arsan, en Perse, avec une contrée d'Argan, citée comme province de Susiane; il croit que l'autorité des textes de Cyrus et du document de Bisoutoun ne peut être ébranlée par la présomption gratuite d'un mensonge de Darius, que rien ne pourrait justifier. Dans une critique d'un livre de M. Floigl[2], M. Oppert a défendu également le caractère essentiellement arien des Perses[3].

Quant à la linguistique assyrienne, M. Arthur Amiaud a donné dans le *Journal asiatique*[4] d'excellentes remarques sur quelques points lexicographiques obscurs, en particulier sur le pronom de la première personne du pluriel, qui était jusqu'ici inconnu (le seul passage où il se trouvait, à Bisou-

[1] Voyez ci-après, p. 48.
[2] *Cyrus et Hérodote*, dans les *Gött. gel. Anz.*, 5 oct. 1881.
[3] Voir aussi de Harlez, *Muséon*, t. I, n° 2, p. 280 et suiv.
[4] Août-sept. 1881, p. 233 et suiv.

toun, traduisant le perse *vayam*, étant mutilé) : M. Amiaud l'a reconnu dans les mots *anini* et *nini* de quelques dépêches adressées au roi. — A cet ordre de travaux appartient aussi une critique de M. Oppert[1] sur une édition nouvelle de la grande inscription du cylindre de Teglathphalassar Ier, faite par M. Lotz. C'est le texte même qui, en 1857, fut soumis à quatre savants, MM. Hincks, Rawlinson, Fox Talbot et Oppert, par la Société asiatique de Londres. M. Oppert montre que le progrès effectué par le nouveau traducteur est excessivement faible. Le répertoire de mots sumériens dressé par M. de Chossat sera, en toute hypothèse, un instrument commode pour tous ceux qui travaillent sur ces difficiles sujets[2].

Les années précédentes, M. Maspero eut la bonté de me donner le compte rendu des travaux exécutés dans le champ des études égyptologiques. Cette année, notre confrère, retenu par son dévouement à la science à un poste plein de dangers, n'a pu me fournir la contribution qu'il m'apportait d'ordinaire. Je ne puis mieux réparer cette lacune qu'en renvoyant au bulletin que M. Maspero lui-même a publié dans la *Revue de l'histoire des religions*[3] sur les travaux relatifs à la religion égyptienne. Les fouilles de notre

[1] Dans les *Gött. gel. Anz.*, 5 juillet 1881.

[2] *Répertoire sumérien (accadien)*, par Éd. de Chossat. Lyon, Perrin, 217 pages in-8°.

[3] Janvier-février 1882.

confrère, continuées aussi longtemps qu'il a été possible au milieu des circonstances les plus difficiles, ont, du reste, été très fructueuses[1]; enfin, les préoccupations les plus graves n'ont pas arrêté une activité littéraire qui s'exerce sur toutes les parties de l'égyptologie avec une égale sûreté.

Dans un intéressant volume qui fait partie d'une collection de *Littératures populaires*, publiée par Maisonneuve[2], M. Maspero a donné la traduction de sept contes populaires égyptiens et des fragments de six autres. La préface de ce petit volume est un modèle du genre de critique qu'il convient d'appliquer à la littérature des contes et récits traditionnels. Le deuxième fascicule du tome I[er] des *Études égyptiennes*[3] contient des recherches de M. Maspero sur des peintures et des textes relatifs aux funérailles, sur le conte d'Apôpi et de Soknouri, sur ces contes historiques, enfin, limitrophes entre la fable et la vérité, qui expliquent si bien certains passages d'Hérodote. Diverses études archéologiques[4] complètent cette vaste enquête, que le digne continuateur de M. Mariette ne cesse de poursuivre, au travers des menaces d'une barbarie dont la principale haine est dirigée contre la science, et d'un fanatisme qui, depuis longtemps,

[1] *Acad. des inscr.*, 22 juillet 1881; *Revue archéol.*, mai 1882 (lettre de M. Piot).

[2] *Les contes populaires de l'Égypte ancienne*. Paris, Maisonneuve, in-12, LXXX-223 pages.

[3] Paris, Vieweg.

[4] Dans les *Monuments de l'art antique*, publiés par M. Rayet, Paris, 1882, in-fol., 3[e] livraison.

signale le musée de Boulaq comme un temple d'idoles, destiné à servir un jour à la restauration des anciens dieux du pays.

La série des publications posthumes de M. Mariette continuera longtemps d'occuper l'attention du public savant. Sous le nom de *mastaba* M. Mariette avait l'habitude de désigner les tombeaux de l'ancien empire. On sait quel tableau frappant de la vie égyptienne se déroule dans ces palais mortuaires, qui, selon la judicieuse remarque de Diodore de Sicile, étaient la vraie demeure permanente, «la maison éternelle,» de l'Égyptien. La première livraison, qui vient de paraître [1], est ce qu'on a écrit de plus complet sur le caractère des nécropoles égyptiennes en général et sur les idées que l'ancien peuple égyptien avait de la sépulture. La seconde livraison contient la description des tombeaux les plus anciens de la nécropole de Saqqarah; elle s'arrête à la 4ᵉ dynastie. La vingt-sixième livraison des *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie* [2] a également paru cette année.

Les publications de M. Pierret[3], de M. Lefébure[4],

[1] *Les Mastabas de l'ancien empire,* fragment du dernier ouvrage de A. Mariette publié d'après le manuscrit de l'auteur par M. Maspero. 1ʳᵉ et 2ᵉ livraisons, Paris, Vieweg, 1882.

[2] *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie* par Auguste Mariette. 26ᵉ livraison, pl. CIII-CVI, Paris, Vieweg, in-fol.

[3] *Le décret trilingue de Canope,* in-4°, 16 pages imprimées, 44 lithographiées, Leroux.

[4] *Le puits de Deïr el-Bahari,* dans les *Annales du musée Guimet,* t. IV.

de M. Chabas[1], de M. Bouriant[2] se recommandent si bien par le nom de leurs auteurs, que je m'abstiens d'y joindre une appréciation qui, de ma part, aurait peu de prix. La grande ardeur scientifique de M. Revillout se déploie dans la *Revue égyptologique*, dont j'ai là sous les yeux deux cent vingt-quatre pages[3], remplies des travaux les plus variés, portant principalement sur le démotique, le copte, les âges relativement modernes de la littérature égyptienne. Signalons, en particulier, des notes ou des mémoires pleins d'intérêt sur les monnaies égyptiennes, sur la métrologie, la valeur des objets, le prix des terrains, les contrats de mariage, le serment, les procès, l'authenticité des actes, les notaires, l'enregistrement, l'intérêt, les pensions alimentaires, la tenue des livres, les billets à ordre, les rapports de police; des renseignements précis sur l'Asclépiéion, les reclus du Sérapéum, la topographie de Thèbes; des fragments de littérature historique, de théurgie, de philosophie syncrétique appartenant aux premiers siècles de notre ère, des données importantes enfin sur la littérature apocryphe chrétienne et sur la littérature copte ecclésiastique. MM. François Lenormant, Pierret, Ledrain, Aurès, Oppert, ont leur part en ces curieux travaux. Dans une publication à part,

[1] *Notice sur une table à libations de la collection de M. Guimet,* dans les *Annales du musée Guimet,* t. IV.

[2] *Le tombeau de Ramsès à Cheickh-Abd-el-Qournah* dans la *Revue archéol.*, mai 1882.

[3] Paris, in-4°, Vieweg, 2e année, nos 2 et 3, XLIX-272 pages.

M. Revillout a publié les actes démotiques de ce célèbre procès d'Hermias [1], devenu pour nous la source de précieux renseignements sur l'organisation civile de la société égyptienne. Je ne sais si aucune civilisation antique nous est connue dans des détails aussi minutieux.

L'archéologie et l'épigraphie sémitiques continuent d'être cultivées dans votre sein avec plus de suite et de précision qu'elles ne l'avaient été jusqu'ici dans aucune école. La publication du *Corpus inscriptionum semiticarum* par l'Académie des inscriptions et belles-lettres a paru être, en général, approuvée [2]. La seconde livraison, comprenant les inscriptions phéniciennes trouvées en Égypte, en Grèce, à Malte, à Cossure, en Sicile, en Sardaigne, est sous presse en ce moment. La première livraison de la partie araméenne paraîtra également bientôt. M. Joseph Derenbourg, chargé de la partie himyarite, se trouvant en présence de textes inédits difficiles, a eu l'idée très juste de les mettre à la disposition du public savant, pour provoquer les observations des hommes compétents, avant qu'elles soient admises dans le *Corpus*. De là un savant travail, fait avec la collaboration de M. Hartwig Derenbourg, qui a paru tout récem-

[1] *Le procès d'Hermias, d'après les documents démotiques et grecs*, 1er fasc. Paris, IV-136 pages in-4°, autographié, Leroux.

[2] *Revue critique*, 14 nov. 1882, art. de M. Halévy; *Journal des Débats*, 16 sept. 1881, article de M. Berger; *Revue des études juives*, n° 7, p. 310-319, article de M. Hartwig Derenbourg; *Bulletin critique d'hist., de litt. et de théol.*, 1er juillet 1882, art. de M. Fr. Lenormant.

ment[1]. Beaucoup d'autres essais ont eu le même recueil pour origine ou pour occasion. M. Philippe Berger, qui en est l'excellent auxiliaire, a fait justice d'un scandale scientifique, et montré qu'il n'est pas facile de faire illusion à une science qui a su organiser ses moyens de contrôle[2]. M. Joseph Halévy[3], M. Bruston[4], ont proposé de nouvelles conjectures sur divers monuments.

M. Ledrain s'applique avec un soin tout particulier à l'épigraphie araméenne et aux pierres gravées[5]. M. Halévy a terminé, dans votre Journal[6], son beau travail sur les inscriptions du Safa, qui sont comme l'avant-garde de toute une vaste épigraphie qu'on peut appeler arabe ancienne du Nord. Les textes recueillis par M. Huber[7], dans son récent voyage en Arabie, enrichiront considérablement ce chapitre futur de l'épigraphie sémitique. Tout le monde ghassanide, à l'orient de la Syrie actuelle, prendra une vie et une forme arrêtées. Votre Journal[8] a reproduit un ancien travail, à peu près inédit, sur

[1] *Journal asiatique*, avril-mai-juin 1882.

[2] *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1881, p. 248 et suiv., 278 et suiv.; *Revue archéol.*, oct. 1881.

[3] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 190 et suiv.; *Revue des études juives*, oct.-déc. 1881.

[4] *Revue archéol.*, sept. et oct. 1881.

[5] *Gazette archéol.*, 7e année, p. 68-71; *Revue positive*, mars-avril 1882; *Revue égyptologique*, 2e année, p. 173-176; *Revue archéol.*, mai 1882.

[6] Avril-mai-juin 1881; avril-mai-juin 1882.

[7] Communication du Ministère de l'instruction publique.

[8] *Journ. asiat.*, janvier 1882.

l'onomastique qui résulte de l'épigraphie de cette contrée.

Un grand résultat sort de ces patientes études et constitue, ce me semble, un notable progrès. On peut être un grand philologue sans être un bon épigraphiste, et, réciproquement, on peut avoir l'esprit épigraphique sans posséder une philologie très étendue. L'esprit épigraphique consiste surtout dans le jugement. Il ne faut pas chercher trop loin, il faut un peu savoir d'avance ce qu'on peut trouver, ou du moins ce qu'on ne trouvera pas. Entre dix hypothèses qui se présentent, il faut savoir discerner celle qui a pour elle la vraisemblance. Il faut surtout repousser sans pitié ces belles combinaisons qui font trouver sur la pierre des choses surprenantes, sublimes, touchantes, des morceaux de littérature. Cette curieuse inscription d'Éryx, où l'on vit d'abord une élégie sur la mort d'une jeune fille, et qui fut qualifiée de « remarquable spécimen de la littérature phénicienne, » n'est plus aujourd'hui qu'une dédicace à la *Rabbath Astoret* d'Éryx, dans les formes prosaïques usitées en pareil cas par les Phéniciens. Je dirai presque que l'œuvre de l'épigraphiste, au moins dans l'ordre des études sémitiques, est principalement négative. Elle consiste à écarter les décevantes combinaisons auxquelles prête une écriture incomplète, à ne faire que très rarement appel aux exceptions, aux singularités, à calculer toujours le degré de plausibilité d'une explication d'après la statistique établie par l'état de la science. Sans doute

le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable; mais ce principe ne doit être invoqué en épigraphie qu'avec une extrême réserve. L'épigraphie n'est qu'une application du calcul des probabilités. Le cas qui n'est que simplement possible doit être relégué hors des cadres de la discussion. Il y a plus d'inconvénient que d'avantage à le faire entrer en ligne de compte; c'est comme une observation astronomique de mauvais aloi qui augmente les chances d'erreur et trouble le calcul des moyennes.

Les études de mythologie comparée sont toujours difficiles; la mythologie sémitique est particulièrement obscure. Les conjectures, en cet ordre de recherches, ont rarement beaucoup de chance de toucher la vérité; mais la science avance souvent par des tâtonnements et des approximations. Signalons dans cet ordre d'études le nouveau fascicule d'*Ægypto-semitica* que nous a donné M. Ledrain [1], et l'étude de M. Lenormant sur le culte d'Élagabal [2]. Diverses questions relatives à la haute antiquité sémitique ont été touchées par M. Halévy [3] et par M. Berger [4].

L'interprétation de l'inscription de Siloé est ar-

[1] *Gazette archéol.*, 6e année, p. 197 et suiv.; *Revue positive*, l. c.

[2] *Revue de l'hist. des relig.*, mai-juin 1881.

[3] *Revue critique*, 14 nov., 12 et 19 déc. 1881; 27 févr. 1882; *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 100-105; *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1881, p. 553, 555.

[4] Art. *Phénicie*, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de M. Lichtenberger. Citons aussi le *Mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique* de M. Schœbel, avec les observations de M. Rodet.

rivée, dans l'année qui vient de s'écouler, à une sorte de maturité. Grâce aux travaux de MM. Joseph Derenbourg [1], Neubauer [2], Halévy [3], et de quelques autres savants [4] (sans parler des travaux faits à l'étranger), les difficultés sont cernées, réduites à peu de chose, et la solution de ces difficultés ne dépend plus de telle ou telle conjecture plus ou moins heureuse; elle dépend des découvertes ultérieures qui seront faites. Un immense avenir s'ouvre de ce côté. Tardivement fondées, l'archéologie et l'épigraphie hébraïques répareront bien vite leur arriéré, et seront, dans une ou deux générations, la branche de philologie la plus ardemment cultivée. M. Clermont-Ganneau, dans son dernier séjour en Syrie, a continué la veine de ses intéressantes recherches [5]. M. Halévy a émis les vues les plus ingénieuses sur le Tyropéon [6]. Un joli monument de la vallée de Hinnom a été publié d'après les papiers de M. de Saulcy [7]. M. Schefer nous a donné la traduction d'un intéressant pas-

[1] Joseph Derenbourg, *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 97 et suiv., 199 et suiv.; *Revue des études juives*, juill.-sept., p. 147-148, oct.-déc. 1881, p. 161 et suiv.

[2] Neubauer, *Revue des études juives*, avril-mai-juin 1881, p. 333-335.

[3] Joseph Halévy, *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1881, p. 552.

[4] Cours du Collège de France, voir *Journal des Débats*, 16 avril 1882.

[5] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 186 et suiv.

[6] *Journ. asiat.*, août-sept. 1881, p. 249 et suiv.

[7] *Gazette archéol.*, 6e année, p. 189-190, pl. XXXI. Pour divers travaux de M. Guérin, voir *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 188 et suiv., 193 et suiv.

sage d'Abou'l-Hassân Aly el-Héréwy sur les lieux de pèlerinage de la Galilée et de la Palestine[1]. M. Revillout a éclairci le problème des anciennes monnaies juives et toutes les questions relatives aux poids sémitico-égyptiens, par des rapprochements avec l'Égypte qui paraissent fort solides[2].

Le problème de l'ancienne métrique hébraïque ressemble un peu à celui de la quadrature du cercle. On peut douter qu'il soit jamais résolu, peut-être parce que l'objet qu'on s'y propose est sans réalité. Il est bon néanmoins qu'on s'y applique avec suite, et c'est ce que fait M. Günzbourg. Le problème, beaucoup plus accessible, de l'accentuation a également été touché par M. Günzbourg[3]. Une question de grammaire hébraïque a été traitée dans le *Journal des Savants*[4]. Comment se fait-il que le kal n'ait pas de passif, comme piel, hiphil, hithpaël, hithpoël? L'auteur de cet article croit que c'est par un faux parti pris des massorètes que beaucoup de passifs de kal, constituant une forme *kutal*, ont été dissimulés. Il voit des passifs de cette sorte dans les pual, comme *luqqah* (pour *luqah*), qui n'ont pas de piel correspondant.

[1] Extrait des *Archives de l'Orient latin*, t. I, 1881, p. 587-609. On peut citer encore V. Guérin, *La Terre sainte*, grand in-4°, Paris, Plon; de Bertou, *La topographie de Tyr*, extrait des *Mém. des sav. étr. de l'Acad. des inscr.*, 1re série, t. IX, 2e partie.

[2] *Revue égyptologique*, 2e année, p. 234 et suiv.

[3] *M. Bickell et la métrique hébraïque*. Maisonneuve, 23 pages, in-8°. (Voir le rapport de l'an dernier, p. 49.) *Revue critique*, 24 mai 1880. Cf. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 421-422 (art. de M. Joseph Derenbourg).

[4] *Journal des Savants*, février 1882.

M. François Lenormant nous a donné la suite de son beau travail sur la comparaison des traditions bibliques avec celles de l'Orient [1]. Les discussions relatives à l'Ararat et à Éden, à Noé, père de la nouvelle humanité, à la primitive culture de la vigne, au tableau ethnographique de la Genèse, à Gog et Magog [2], sont pleines de science et de lumière. On n'avait jamais mieux groupé tous les éléments de ce curieux problème, et, si beaucoup de parties de la grande thèse de M. Lenormant restent douteuses, c'est que l'essence de pareilles recherches est non pas d'arriver à la certitude sur tous les points de détail, mais de montrer, d'une manière générale, les procédés d'après lesquels a procédé la tradition. On ne peut assez désirer que M. Lenormant nous donne le plus tôt possible la suite de ce beau travail.

Dans le champ des études bibliques, je note plusieurs bonnes études de M. Vernes [3]. M. Derenbourg a proposé au texte des Psaumes, souvent si défec-

[1] *Les origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*, t. II, 2e partie : *L'humanité nouvelle et la dispersion des peuples*, Paris, 561 pages, in-8°, Maisonneuve.

[2] Voir *Muséon*, t. I, n° 1, Louvain, 1882.

[3] *Revue critique*, 26 déc. 1881; *Revue de l'hist. des relig.*, nov.-déc. 1881, janv.-févr. 1882; *Nouvelle revue*, 15 juin 1882, sans parler des nombreux et souvent très bons articles de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de M. Lichtenberger. Je saisis cette occasion pour annoncer l'achèvement de cette grande publication, qui renferme le résumé de la plupart des résultats de la critique allemande sur l'exégèse biblique. Il ne reste plus à publier que quelques index. En tout douze volumes, 1877-1882, grand in-8°, Sandoz et Fischbacher.

tueux, d'ingénieuses corrections[1]. M. Joseph Halévy a étudié et réduit à ses justes proportions le rôle d'Esdras, que l'on a si fort exagéré[2]. Votre secrétaire a essayé de faire comprendre le caractère d'un des livres les plus curieux du canon biblique, le Cohélet[3]. M. Ledrain a donné le second volume de son histoire du peuple d'Israël[4]. L'auteur pousse le récit des faits jusqu'à la révolte de Bar-Coziba. Un appendice, dû à M. Oppert, contient les fragments mythologiques assyriens qui ont trait aux rites, aux mystères, aux usages superstitieux que la loi des juifs repoussait. Il y a là sur la magie assyrienne, en particulier, de très curieux renseignements[5].

M. Schwab poursuit courageusement son entreprise de la traduction du Talmud de Jérusalem[6]. Le cinquième volume, paru cette année, contient les traités *Pesahim*, *Yoma* et *Scheqalim*. Chaque

[1] Dans la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* de Giessen, 1re année (1881), 2e fasc.

[2] *Revue de l'hist. des relig.*, t. III, n° 4 (juillet-août 1881). Cf. *Revue des études juives*, n° 6, oct.-déc. 1881, p. 307. L'opinion qu'Esdras a été le restaurateur de la vieille littérature hébraïque vient de l'Apocalypse d'Esdras, dite 4e livre d'Esdras, chap. XIV, 42 et suiv.

[3] *L'Ecclésiaste*, traduit de l'hébreu, avec une étude sur l'âge et le caractère du livre. Paris, Calmann Lévy, 153 pages, in-8°.

[4] *Histoire d'Israël*, 2e part. Paris, Lemerre, IV-560 p. petit in-18.

[5] Le premier volume d'une traduction de l'ouvrage de M. Grætz, *Gesch. der Juden*, par M. Wogue, a paru chez l'éditeur A. Lévy (297 pages, in-8°). Les notes sont retranchées; certains passages ont été abrégés ou modifiés, d'accord, je crois, avec M. Grætz.

[6] *Le Talmud de Jérusalem*, t. V, 332 pages, grand in-8°, Maisonneuve.

volume est en progrès sur le précédent; l'appareil scientifique s'améliore, les index et les notes prennent de plus en plus d'étendue. Quand l'œuvre sera achevée, elle pourra compter entre les plus méritoires. Nous tenons d'autant plus à remercier M. Schwab de sa persévérance qu'au début de son entreprise nous eûmes des doutes exagérés sur le succès.

La littérature talmudique a fourni l'occasion d'études intéressantes à MM. Joseph Perles[1], Isidore Weil[2], Israël Lévi[3], James Darmesteter[4]. La littérature rabbinique s'est enrichie cette année d'une très importante publication, due à M. Joseph Derenbourg. On sait l'intérêt qui s'attache au problème des pérégrinations vers l'Occident des fables hindoues. Un des anneaux de la chaîne, ce sont les textes hébreux. La traduction hébraïque de *Kalila et Dimna*, attribuée à Rabbi Joël, contenue dans un manuscrit incomplet de Paris, et qui a servi de base à la traduction latine de Jean de Capoue, est connue par les extraits qu'en ont donnés M. de Sacy et M. Neubauer. Une autre traduction est contenue dans un manuscrit d'Oxford. M. Derenbourg a publié ces deux textes et traduit intégralement le premier[5]. Dans un autre fascicule, M. Derenbourg donnera la partie latine

[1] *Revue des études juives*, n° 5, p. 109 et suiv.

[2] *Ibid.*, n° 6, p. 276 et suiv.

[3] *Ibid.*, n°s 4 et 6.

[4] *Ibid.*, n° 4, p. 300-302. Voir le Bulletin critique du judaïsme postbiblique par M. Oort, dans la *Revue de l'hist. des relig.*, sept.-oct. 1881, p. 166 et suiv.

[5] *Biblioth. de l'École des hautes études*, 49e fasc., x-395 pages.

de Jean de Capoue qui n'a pas de partie correspondante dans le manuscrit de Paris, avec les corrections que l'hébraïsant peut y faire, et il traitera de l'influence que la version dite de R. Joël a exercée sur la rédaction des fables dans les idiomes européens.

Toute cette littérature juive du moyen âge, longtemps négligée par les israélites français, devient chez nous l'objet des travaux les plus suivis. La *Revue des études juives*[1] est le dépôt où ces recherches viennent se concentrer, et beaucoup d'israélites étrangers y joignent leur collaboration. Des travaux signés Joseph Derenbourg[2], Neubauer[3], Steinschneider[4], se recommandent d'eux-mêmes. Signalons en particulier l'article de M. Lœb[5] sur la controverse du Talmud en 1240, le catalogue des manuscrits hébreux de Nîmes par M. Joseph Simon[6], les articles de M. Zadoc Kahn sur le livre de Joseph le Zélateur, recueil de controverses religieuses du moyen âge[7]. M. Arsène Darmesteter a repris l'émouvant épisode de l'autodafé de Troyes (24 avril

grand in-8°, Vieweg. Savant article de M. Rubens Duval, dans le *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1882, p. 547-554.

[1] Paris, Durlacher, in-8°, trimestriel; *Annuaire de la Soc. des études juives*, même librairie, in-18, 283 pages.

[2] *Revue des études juives*, n° 4, p. 290 et suiv., 334 et suiv.; n° 5, p. 121 et suiv., 149-153; n° 6, p. 205 et suiv., 284-285.

[3] *Ibid.*, n° 4, p. 338-340; n° 5, p. 153-156.

[4] *Ibid.*, n° 7, art. sur Paul de Bonnefoy.

[5] *Ibid.*, n°s 4 et 5.

[6] *Ibid.*, n° 6.

[7] T. I, p. 222 et suiv.; t. III, p. 1 et suiv.; t. IV, p. 146-148.

1288)[1]. M. Schwab s'adonne avec persévérance aux travaux d'ancienne bibliographie hébraïque[2]; M. Julien See, par sa traduction française de l'*Émeq habbaka*[3], a rendu facile à un plus grand nombre de lecteurs la lecture d'un texte curieux, vrai martyrologe des juifs du moyen âge. L'auteur, Joseph Ha-Cohen, médecin à Avignon, né vers 1500, n'a de valeur comme témoin que pour le XVI[e] siècle; pour les temps antérieurs, son autorité est fort inégale. Mais le tableau qu'il trace est frappant. La publication de M. See, quoique n'ayant point de prétention scientifique, est faite avec beaucoup de soin et avec un luxe typographique de bon goût.

La grammaire syriaque de M. Rubens Duval[4] est un précieux répertoire de faits grammaticaux, dressé avec la diligence la plus louable. Certaines parties, notamment celles qui concernent les points-voyelles, les accents, et, en général, toute l'histoire extérieure du système orthographique, sont exposées d'une manière neuve. La phonétique est également traitée de la manière la plus consciencieuse. M. Hartwig Derenbourg a consacré à cet excellent ouvrage une recension qui a le prix d'un travail original[5].

[1] *Revue des études juives*, n° 4, p. 199-248.

[2] *Revue des études juives*, n° 5, p. 75 et suiv.; *Athénée oriental*, n° 3, p. 199 et suiv.

[3] *Emek habakha*, ou la Vallée des pleurs, chronique des souffrances d'Israël. Paris, LXXII-262 pages, in-8°, chez le traducteur.

[4] *Traité de grammaire syriaque*, XL-447 pages, grand in-8°, Vieweg. Du même auteur, étude sur le dialecte de Tour-Abdin (*Revue critique*, 15 août 1881).

[5] *Revue critique*, 9 déc. 1881.

Les littératures chrétiennes de l'Orient, sauf les cas où elles nous ont conservé des textes perdus en grec [1], n'offriront jamais qu'un intérêt de second ordre. Quelle médiocrité, en particulier, plane sur l'Abyssinie chrétienne et sur tout ce qu'elle a produit! Mais, pour l'esprit scientifique, l'aridité d'un champ n'est pas une raison pour n'y pas faire des fouilles. Il faut donc remercier M. Basset d'avoir appliqué son excellente critique à l'histoire d'Éthiopie [2]. La Chronique qu'il a publiée, malgré sa sécheresse et son peu de valeur intrinsèque, malgré l'époque moderne de sa dernière rédaction (elle n'a pas plus de 150 ans) montre bien les procédés de l'historiographie orientale, ces habitudes de plagiat qui font qu'une rédaction souvent récente conserve mot pour mot dans son sein des parties d'annales plus anciennes. M. Basset a porté principalement son attention sur l'histoire littéraire. Je trouve, à cet égard, dans ses savants essais, beaucoup de données intéressantes [3].

M. d'Abbadie a publié son Dictionnaire de la langue amharique, qui sera sûrement un document important dans l'enquête linguistique qui se pour-

[1] Mentionnons l'essai de M. Selikowitch sur le *Testament d'Adam*, dans l'*Athénée oriental*, n° 3, 1881, p. 188 et suiv., et la fin des articles de M. de Saulcy sur les Soubbas (*Journal des Savants*, juillet 1881).

[2] *Journ. asiat.*, avril-mai-juin, août-sept., oct.-nov.-déc. 1881.

[3] *Journ. asiat.*, août-sept. 1881, p. 114-116, 158-159. La forme *Joasaf* dans le titre du roman de *Barlaam et Josapbat* vient sûrement de بوداسف, *Boudasf* (Bodhisattva), par confusion des points diacritiques.

suit de nos jours [1]. M. Joseph Derenbourg, en présentant ce livre à l'Académie des inscriptions [2], a fait des réserves sur la méthode de philologie comparée adoptée par l'auteur, et montré comment cette méthode ne pouvait le mener à des résultats certains. On est surpris, en effet, que M. d'Abbadie hésite sur la question de savoir si l'amharique est ou non une langue sémitique, les langues sémitiques étant en général assez reconnaissables.

Depuis plusieurs années, M. Hartwig Derenbourg a consacré ses efforts laborieux à une édition définitive du *Livre de Sîbawaihi* [3]. Il est surprenant qu'il ait fallu attendre si longtemps pour avoir un texte critique de l'œuvre du fondateur de la grammaire arabe. Il arrive si souvent que les livres créateurs sont mis dans l'ombre par les livres plus médiocres, où leur doctrine est absorbée! M. Hartwig Derenbourg a mis un soin extrême à collationner les meilleurs manuscrits; il paraît avoir été dirigé dans ce travail par les vues les plus justes. Voilà donc un véritable monument, digne en tout de ces deux grands maîtres, Silvestre de Sacy et Fleischer, dont se réclame M. Hartwig Derenbourg, et qui ont donné à ces études des modèles de précision. Le

[1] *Dictionnaire de la langue amariñña*, XLVII pages, 1336 colonnes, in-8°. Voir aussi *Journ. asiat.*, févr.-mars 1882, p. 248-252.

[2] Séance du 16 juin 1882.

[3] *Le livre de Sîbawaihi*, t. I, XLIV-460 pages, grand in-8°. Impr. nat., maison Baer.

second volume comprendra la fin du texte, une étude biographique sur Sîbawaihi et un essai critique sur le rang qu'il occupe dans la grammaire arabe. J'attends la lecture de cette étude, dont la solidité nous est d'avance garantie, pour me former une idée des curieux problèmes qui se rattachent aux origines de la grammaire arabe. D'où viennent les catégories adoptées par ces grammairiens, presque tous étrangers à l'Arabie, et le plus souvent persans d'origine? L'Inde a-t-elle ici fourni quelque chose? J'incline plutôt à croire que les Syriens, héritiers eux-mêmes d'une vieille grammaire sémitique, dont les termes techniques araméens se retrouvent dans la plus ancienne grammaire hébraïque, ont été, sur ce point comme sur tant d'autres, les précurseurs et les maîtres des Arabes. La belle publication de M. Hartwig Derenbourg fournira des éléments pour la solution de ces problèmes. Peu de livres nous font plus d'honneur que ce beau volume, où un labeur immense est consacré à un texte destiné, par son genre d'intérêt, à un petit nombre de savants spéciaux. La conscience est dans nos études la qualité maîtresse. Soigner autant la page qui ne sera point lue que celle qui est destinée à la publicité, deviendra bientôt une qualité si rare qu'on finira par l'envisager comme la plus précieuse des qualités.

M. Stanislas Guyard a, cette année, achevé une tâche non moins honorable, je veux dire sa part de collaboration à cette vaste entreprise, l'une des plus belles de notre temps, la publication intégrale des

Annales de Tabari[1]. En historiographie arabe, il est arrivé le fait même que nous signalions tout à l'heure pour la grammaire. Les remanieurs de seconde main ont été étudiés et publiés avant les auteurs originaux. La partie des Annales de Tabari qui a paru cette année comprend la fin du règne de Mamoun et le règne de Motasem. Grâce à M. Guyard, nous aurons eu notre part dans cette belle édition, où, pour la première fois, les meilleurs arabisants de l'Europe auront combiné leurs efforts en vue d'un but commun.

Quoique l'histoire latine des croisades ne rentre pas dans notre domaine, comment ne pas signaler aux orientalistes les trésors qu'ils trouveront réunis dans le tome Ier des *Archives de l'Orient latin*[2]? Les habitudes d'érudition précise de M. Riant se déploient dans cette belle publication d'une manière tout à fait magistrale. Rappelons aussi les savantes études numismatiques de M. Schlumberger, qu'il vient de compléter par un supplément et un index alphabétique, faits avec le plus grand soin[3].

M. Sauvaire travaille avec la plus louable activité

[1] «*Annales* auctore Abu-Djafar Mohammed Ibn-Djarir at-Tabari Sectionis tertiæ pars quarta, quam ediderunt S. Guyard (p. 961-1163) et M. J. de Goeje (p. 1164-1280). Lugduni Batavorum, E. J. Brill, in-8°, 1881.»

[2] *Archives de l'Orient latin*, publiées sous le patronage de la Société de l'Orient latin. Paris, Leroux, 1881, XVI-767-75 pages, grand in-8°.

[3] *Numismatique de l'Orient latin*, supplément et index alphabétique. Paris, Leroux, 23-36 pages in-4°, planches et carte.

ce champ de la numismatique[1] et de la métrologie arabe[2] qu'il a choisi pour son domaine. M. Rodet continue ses consciencieuses recherches sur l'histoire des origines des sciences mathématiques dans le monde oriental[3]. M. Barbier de Meynard a lu devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres des considérations pleines de justesse sur les origines de la société musulmane[4]. M. Hartwig Derenbourg a donné des articles critiques importants[5]. M. Siouffi nous a envoyé le catalogue des publications arabes de l'imprimerie dominicaine de Mossoul[6]. M. Marcel Devic a puisé avec goût dans les sources arabes les données qu'il a cru les plus propres à intéresser les

[1] Lettre à M. Stanley Lane Poole sur quelques monnaies orientales rares ou inédites (extrait du *Journal de la Société asiatique de Grande-Bretagne et d'Irlande*, juillet 1881). — Lettre au même sur un fels saffaride inédit (extrait du *Numismatic Chronicle*, vol. I, 3e série, p. 129-157, Londres, 1881). Voir *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 411; 1882, p. 50.

[2] *Journ. asiat.*, oct.-nov.-déc. 1881, janvier 1882, févr.-mars 1882, avril-mai-juin 1882. M. Sauvaire nous a aussi donné la traduction du récit curieux d'une ambassade marocaine en Espagne vers 1690. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Marseille*, 12 pages, in-8°.

[3] *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1881, p. 551, 554, août-sept. et oct.-nov.-déc. 1881. — *Sur les notations numériques et algébriques antérieurement au XVIe siècle.* Paris, Leroux, in-8°, 80 pages. — *Le Souan-Pan des Chinois et la banque des argentiers* (extrait du *Bulletin de la Soc. mathém. de France*, t. VIII, 1880). Cf. *Revue des études juives*, n° 4, p. 314; n° 6, p. 304-305. Voir la lettre de M. Eisenlohr, dans le *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1882, p. 515-518.

[4] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 241-244.

[5] *Revue critique*, 20 févr., 13 et 20 mai 1882.

[6] Mossoul, 1881, in-18, 64 pages. C'est le catalogue de 1878 avec des additions. Nous y remarquons une *Grammaire de la langue araméenne*, par David, archevêque de Damas.

romanistes et les personnes qui étudient l'histoire du midi [1].

Les publications de l'École des langues orientales vivantes, autrefois isolées, sont devenues, grâce surtout à l'initiative de notre savant confrère M. Schefer, un précieux ensemble de travaux, publiés dans le même format et jetant de vives lumières sur les points les moins connus de l'histoire et de la géographie de l'Asie centrale. J'ai lu peu de livres avec autant d'intérêt que la traduction du *Sefer-nameh* de Nassiri Khosrau, donnée par M. Charles Schefer [2]. L'auteur est un des personnages les plus originaux du XIe siècle de notre ère, et les éléments que M. Schefer a recueillis pour sa biographie ne sont pas la partie la moins importante de ce beau volume. On ne vit jamais contraste plus bizarre; tantôt musulman pieux, tantôt pessimiste à la façon de Khayyâm, touchant même à la philosophie déjà créée par Alfarabi et Avicenne, tantôt sunnite loyal, tantôt dissimulant mal ses tendances hérétiques, Nassiri Khosrau est le type le plus parfait de ce que produisit d'étrange et d'incohérent le réveil persan sous forme musulmane qui se produisit au

[1] *Les villes de la France méridionale au moyen âge d'après les géographes arabes*, extrait du *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, Montpellier, mars 1882, 11 pages. — *Les pluriels brisés en arabe*, extrait de la *Revue des langues romanes*, Montpellier. Paris, Maisonneuve, 24 pages. — *Quelques mots français d'origine orientale*, dans les *Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, t. V, p. 37-42.

[2] *Sefer-nameh*, relation du voyage de Nassiri Khosrau en Syrie, en Palestine, en Égypte, en Arabie et en Perse, pendant les années de l'hégire 437-444 (1035-1042). Leroux, LVII-348-97 pages, grand in-8°.

x[e] et au xi[e] siècle. Derrière ses tirades les plus pieuses, le fatalisme astrologique et la plus morne impiété ont peine à se dissimuler. M. Schefer lui décerne un brevet d'orthodoxie; pour moi, je le crois plus sincère quand il fait des vers très peu différents pour le sentiment des Quatrains de Khayyâm et des parties les moins orthodoxes du *Schah-nameh*. Ce qui paraît vrai, c'est qu'il varia beaucoup et que les jugements contradictoires que portent sur lui les écrivains orientaux ont été fondés aux diverses époques de sa vie. C'est comme poète nihiliste qu'il est vraiment supérieur; comme voyageur, il n'est guère plus exact que la plupart de ses confrères musulmans. La logique manque certes autant qu'il est possible à ce contemporain d'Avicenne; mais la fantaisie ne l'abandonne pas un seul instant. Cent ans après Masoudi, il offre le même genre d'intérêt que le grand anecdotier de Bagdad. On le lit comme un conte arabe. On a par lui la vision du monde musulman à la veille des croisades; presque toujours matériellement faux, il est toujours vrai et parlant pour l'imagination. J'essayerai, dans un article du *Journal des Savants*, de rendre le genre d'intérêt que présente selon moi ce livre singulier.

Le *Miradj-nameh*, dont M. Pavet de Courteille vient d'achever la publication [1], présente par quelques côtés un intérêt du même genre. On sait

[1] *Miradj-nameh*, publié pour la première fois d'après le manuscrit ouïgour de la Bibliothèque nationale, xxxi pages, 95 pages de texte, 72 pages de traduction. Paris, Leroux, grand in-8°.

l'histoire des erreurs singulières de nos devanciers depuis Galland [1] sur le beau manuscrit oïgour de la Bibliothèque nationale. L'excellent volume de M. Pavet de Courteille répare toutes les fautes antérieures et apporte un document capital à l'étude de cette littérature turque orientale qui fleurit au XVe siècle à la cour des princes timourides. La mythologie de l'islam s'y éclairera d'un jour nouveau. Le *Miradj-nameh* est le dernier échelon de cette littérature d'*Analepses* ou d'*Anabatiques* qui date de la naissance du genre apocalyptique chez les juifs, et dont l'Assomption de Moïse, l'Ascension d'Isaïe, l'*Ardaï Viraf-nameh* des Parsis sont les monuments les plus connus. Ces visites aux cieux superposés, accompagnées de l'intuition des mystères divins, étaient chez les juifs la récompense des martyrs, et la cabale elle-même fut rattachée à une origine du même ordre. Il était naturel que le prophète musulman fût décoré de la même prérogative. Cette mythologie de l'islam, fille de l'*agada* juive, en a la sécheresse et le tour étroit; mais l'imagination persane y infuse parfois une sorte de mysticité pleine de charmes. Les contes sur le *boraq*, très bien recueillis par M. Pavet de Courteille, ont un vif intérêt. On y voit très bien comment le *barqa* juif, cheval du Messie [2], primitivement l'éclair (ברק), s'est décoré

[1] Dans la fable sur Bardesane, p. VI (cf. *Marc-Aurèle*, p. 446, note 2), je pense que ادلموس est Ælius, c'est-à-dire Adrien. Qu'est-ce que le roi chrétien دعسرام?

[2] Buxtorf, *Lex. talm.*, col. 364.

successivement d'attributs mythiques. D'heureuses fortunes ont mis M. Pavet de Courteille en possession des textes oïgours les plus importants. Sa préface m'a paru un modèle du genre de critique qu'il faut porter dans l'histoire littéraire de l'Orient. Il joint à une philologie de la plus minutieuse rigueur l'attention scrupuleuse à ne pas affirmer au delà de ce qu'il voit; il sait se corriger à mesure qu'il obtient de nouveaux renseignements ou de nouveaux instruments de travail[1].

Les savantes recherches de M. Barbier de Meynard sur la lexicographie turque ne sont pas un moindre service rendu aux lettres orientales. Les deux premières livraisons de son *Supplément aux dictionnaires turcs-français publiés jusqu'à ce jour* donnent la plus haute idée de ce que sera l'œuvre entière[2]. Le Dictionnaire de Meninski a servi de base depuis deux siècles à tous les travaux lexicographiques sur la langue turque. C'est un monument admirable pour l'époque où il a été fait. Bianchi a obtenu un succès de popularité en se contentant de le traduire et d'y ajouter un certain nombre de termes officiels amenés par les réformes de Sultan Mahmoud. Handjèri, Redhouse, d'autres encore ont suivi à peu près la même voie. Ils se sont surtout préoccupés de la langue

[1] Voir, dans le *Journ. asiat.*, février-mars 1882, p. 270 et suiv., l'article de M. Pavet de Courteille sur l'édition du *Codex Cumanicus* de Saint-Marc.

[2] *Dictionnaire turc-français.* Supplément aux dictionnaires publiés jusqu'à ce jour. Vol. Ier, 1re livraison. Paris, Leroux, 192 pages grand in-8°.

littéraire, langue artificielle comme l'ourdou, mais plus difficile que l'ourdou par l'ampleur de sa syntaxe et les enchevêtrements de sa construction. On sait quelle place les mots et les formes tirés de l'arabe et du persan y ont usurpée au détriment de la vieille langue turque. Un laborieux Levantin, Mallouf, a essayé, il est vrai, de donner à celle-ci une plus large part dans son dictionnaire; mais sa tentative est encore timide, incomplète, et ne tient pas assez de compte de la révolution qui s'est opérée depuis un demi-siècle dans le style aussi bien que dans l'administration et les mœurs. C'est une véritable révolution, en effet, que des écrivains distingués tels que Réchid Pacha, Chinasi, Riza Pacha, Kémal Bey ont suscitée contre les vieilles formes littéraires de la Porte. Ils ont banni même de la rédaction officielle tout ce cortège de termes rares, pompeux, inintelligibles, empruntés à la langue savante des Arabes et des Persans, et il les ont remplacés par des mots de provenance vraiment indigène, tartare. Le turc osmanli est bien plus riche qu'on ne le croit, surtout par ses verbes. Ils peuvent exprimer une foule de sens et de nuances de sens qu'on était habitué à rendre par des synonymes persans ou arabes. Il y a plus. Les emprunts qu'on ne cesse de faire en Turquie à la législation et au système administratif et financier des États européens obligent les écrivains contemporains à puiser dans l'immense répertoire arabe un nombre considérable de mots qu'ils adaptent tant bien que mal aux idées et aux institutions nouvelles.. De là

une langue profondément remaniée, et qui exige un dictionnaire nouveau. Notre savant confrère a essayé de faire ce dictionnaire. Le lexique (*lehdjé*) de Vefyk Pacha lui a été pour cela d'un grand secours: il l'a suivi fidèlement, en y ajoutant des exemples pris sur le vif, des proverbes et des locutions imagées tirés des entrailles de la langue vivante. Quant aux mots arabes et persans, il ne les admet que s'ils appartiennent à la technologie du droit ou de la bureaucratie, ou bien si l'usage populaire en a altéré le sens et la prononciation.

Tel est le plan de cet ouvrage qui rendra à l'étude du turc les mêmes services que le Supplément de Dozy à l'étude de l'arabe. Le règlement de l'École spéciale des langues orientales vivantes exige à bon droit de chacun des professeurs qu'il fournisse une contribution didactique ou littéraire à l'enseignement dont il est chargé. C'est pour payer sa dette envers cette école, où il professe depuis bientôt vingt ans, que M. Barbier de Meynard a entrepris cette tâche longue, minutieuse, ingrate même; car trop souvent on reproche plus sévèrement au lexicographe ce qu'il oublie qu'on ne lui sait gré de ce qu'il donne. Le sentiment du devoir accompli soutiendra notre savant confrère dans cette œuvre de patience et de dévouement.

M. Huart nous tient au courant du mouvement de la littérature ottomane et des publications qui se font à Constantinople[1], avec un soin qui nous rend

[1] *Journ. asiat.*, août-sept. 1881, p. 267-279; févr.-mars 1882, p. 164 et suiv.

la perte de M. Belin moins sensible. Ce pauvre Orient moderne, comme il est mesquin, subtil, décrépit, quand on le compare à l'Orient antique. Il n'est encore jeune que quand il est barbare. A ce titre, on peut signaler aux curieux de poésie populaire un travail de M. Auguste Jaba sur les chansons kurdes de Ghevri[1]. Vraie ou supposée, cette pauvre fille Yezidi, amoureuse d'un prince, a quelque chose de romantique et d'original, qui tranche sur le fond insignifiant des littératures artificielles et affadies de la Perse et de la Turquie.

Le livre intitulé *Kitabi Kulsum Naneh*, traduit et annoté par J. Thonnelier[2], manque certes d'esprit au plus haut degré et donne une pauvre idée des mœurs féminines de l'Orient. Il paraît cependant qu'il est fort lu des femmes en Perse, et, à ce titre, il offre un véritable intérêt de curiosité. La première édition de la traduction de M. Thonnelier était devenue si rare qu'on ne peut que féliciter M. Leroux de l'avoir réimprimée dans sa Bibliothèque elzévirienne. Le triste tableau de l'ignorance, de la superstition, de l'immoralité des femmes d'Orient, n'a nulle part été présenté en traits aussi impudemment naïfs.

L'exploration scientifique de l'Algérie se continue

[1] *Bulletin de l'Athénée oriental*, 1881, n° 3. Même recueil, intéressante note de M. Chodzko, 1881, n° 3, p. 184-187.

[2] *Kitabi Kulsum Naneh*, ou le livre des dames de la Perse, contenant les règles de leurs mœurs, usages et superstitions d'intérieur. Nouvelle édition, Leroux, 150 pages, in-18.

avec une grande activité. Elle s'élargit, puisque la Tunisie est déjà comprise dans le cercle de ces précieuses recherches. Le volume de tables que vient de publier la Société archéologique de Constantine[1] sera infiniment utile. La *Revue africaine*[2] contient de nombreux travaux, faits d'après les sources, sur l'histoire de l'Algérie musulmane, entre lesquels on distingue ceux de M. Feraud, de M. Arnaud. L'intéressant écrit de M. Trumelet sur les saints musulmans fournit de curieux détails sur les héros de l'islam en Algérie. Ce sont des saints d'assez fraîche date; ils ne remontent guère au delà du XVe et du XVIe siècle; mais, par là même, ils nous offrent un tableau intéressant de la vitalité de la religion musulmane parmi les Arabes et parmi les tribus kabyles du nord de l'Afrique[3].

A peine ouverte à la France, la Tunisie donne déjà les plus riches résultats. Si la grande mosquée de Kairouan n'a pas montré à MM. Basset et Houdas les livres qu'on était en droit d'espérer y trouver[4], plusieurs découvertes ont néanmoins été faites. Cette belle mosquée, qui n'est pas celle d'Okba, mais qui remonte bien authentiquement à la première moi-

[1] Onzième volume de la 2e série; vingt et unième de la collection. Constantine, Arnolet, 285 pages.

[2] Alger, Jourdan.

[3] *Les saints de l'islam, légendes hagiographiques et croyances algériennes. — Les saints du Tell,* par le colonel C. Trumelet. Paris, Didier, 1881, LXIII et 442 pages.

[4] Voir *Journ. asiat.*, févr.-mars 1882, p. 279-280; *Comptes rendus de l'Acad.*, 1882, p. 25-28 (Barbier de Meynard).

tié du IX[e] siècle, sera bientôt connue dans tous ses détails. M. Gasselin a relevé d'intéressantes inscriptions arabes[1]. M. Cagnat a enrichi de plusieurs textes nouveaux l'épigraphie néo-punique.

Les études berbères nous semblent particulièrement dévolues à la vaillante colonie scientifique que nous avons de l'autre côté de la Méditerranée. Une famille de langues de la plus frappante unité, et qui, n'ayant pas comme l'arabe procédé par conquête, répond bien, ce semble, à une famille de l'espèce humaine, est là tout à notre portée, appelant l'étude, promettant les plus intéressants résultats. Décrire et classer tous les dialectes berbers, y appliquer ces excellentes méthodes comparatives dont les langues indo-européennes et les langues sémitiques ont été l'objet, nous donner en un mot un bon dictionnaire comparatif, fait selon les lois d'une rigoureuse phonétique, et une bonne grammaire comparée, à la façon de Bopp, de tous les dialectes kabyles et touaregs, telle devrait être l'œuvre de ces jeunes travailleurs dont l'École supérieure des lettres d'Alger sera, on doit l'espérer, le centre et le lien. L'œuvre a été bien entamée par MM. Brosselard[2], Hanoteau, Reboud, Faidherbe. Nous savons que M. Basset applique à ce curieux problème sa forte éducation philologique et son solide jugement.

M. Reboud continue l'œuvre si méritoire de rele-

[1] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 85 et suiv.

[2] Lettre instructive de M. Brosselard, *Journ. asiat.*, avril-mai-juin 1882, p. 518-521.

ver les inscriptions berbères de la province de Constantine. M. Cherbonneau y a collaboré par la publication d'une stèle intéressante[1]. M. Masqueray a fait connaître un intéressant monument sculpté trouvé dans le village de Souama, et qui offre beaucoup d'analogie avec la stèle dite d'Abizar[2].

La publication de la traduction de Ma-touan-lin par M. le marquis d'Hervey de Saint-Denys[3] se continue sans interruption. Une nouvelle livraison, parue cette année, nous assure que cette grande entreprise ne tardera point à être achevée. M. Imbault-Huart a extrait des documents chinois et nous a donné de précieux documents sur le *Si yu*, c'est-à-dire à peu près sur ce que nous appelons Asie centrale[4]. Ces documents sont extraits en grande partie du *Si yu tou tché*, livre très rare, que M. Stanislas Julien essaya vainement de se procurer. Ils ont moins de sécheresse que n'en ont d'ordinaire ces relations faites par les Chinois sur des peuples étrangers à leurs idées

[1] *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 95-97.

[2] *Bulletin de correspondance africaine*, fasc. I, janv.-févr. 1882.

[3] *Ethnographie des peuples étrangers*, tome II, Genève, Georg, p. 409-591.

[4] *Recueil de documents sur l'Asie centrale*, XI-225 pages grand in-4°, Leroux. (Publication des langues orientales vivantes.) Voir aussi *La religion en Chine*, exposé des trois religions des Chinois, suivi d'observations sur l'état actuel et l'avenir de la propagande chrétienne chez ce peuple, par le Rev. Edkins, traduit de l'anglais par M. de Milloué, dans le *Musée Guimet*, t. IV, et *La religion de l'ancien empire chinois*, par M. Julius Happel, dans la *Revue de l'hist. des relig.*, nov.-déc. 1881.

et à leurs mœurs. M. Imbault-Huart a donné, en outre, dans votre Journal une sorte de correspondance chinoise[1], pleine d'observations et de vues originales.

Il a paru plusieurs ouvrages élémentaires destinés à initier les commençants à la connaissance de la langue chinoise[2]. M. Abel Des Michels a repris l'étude du Livre des phrases de trois caractères[3]. Au point de vue scientifique, la traduction de M. Stanislas Julien est excellente; mais le livre en question est un livre de pédagogie de la plus haute importance, surtout en Cochinchine, et c'est à ce point de vue que la publication de M. Des Michels pourra être utile. La connaissance de la langue dite mandarine annamite (chinois de style écrit prononcé d'une manière spéciale à la Cochinchine) est, en effet, indispensable dans l'Annam. La publication de M. Des Michels nous paraît disposée d'une manière commode. Le livre, d'ailleurs, comme expression des principes de la pédagogie chinoise, m'a toujours paru d'une lecture fort attachante.

Les *Annales de l'extrême Orient*[4] et la *Revue de l'ex-*

[1] Voir les observations de M. Feer, *Journ. asiat.*, janvier 1882.

[2] *Journ. asiat.*, août-sept. 1881, p. 255 et suiv.; oct.-nov.-déc. 1881, p. 534 et suiv.; févr.-mars 1882, p. 252 et suiv.; avril-mai-juin 1882, p. 522-546.

[3] *Tam Tu Kinh*, ou le *Livre des phrases de trois caractères*, avec le grand commentaire de Vuong tan thang; texte, transcription annamite et chinoise, explication littérale et traduction complètes, XI-271-181 pages grand in-8°, Leroux (publications de l'École des langues orientales vivantes).

[4] Challamel, 1 vol. par an, in-8°.

trême Orient[1] dirigée par M. Henri Cordier, contiennent d'importantes communications. M. de Rosny s'est occupé de l'ancienne écriture et des sources de l'histoire primitive du Japon[2]. Les *Suphasit* siamois, traduits par M. Lorgeou[3] font bien pénétrer dans les sociétés bouddhiques de l'Indo-Chine et dans les idées morales dont on y vit. Enfin, comme je l'ai dit[4], l'histoire de l'art khmer est sortie de l'obscurité dont elle était entourée, grâce aux recherches épigraphiques de M. Aymonier[5]. Avant de rapporter ces curieux temples civaïtes du IXe siècle de notre ère à des âges fabuleux, n'eût-il pas été raisonnable de copier ces inscriptions, dont plusieurs sont en sanscrit, et qui donnent d'une manière précise la date des monuments? On se fût évité par là bien des exagérations, bien des erreurs.

Voilà quinze ans, Messieurs, que je remplis le devoir, si honorable et intellectuellement si fructueux pour moi, de faire le compte rendu annuel de vos travaux. J'estime que c'est assez et qu'une fonction si importante ne doit pas être trop longtemps retenue par un seul. On s'habitue à certaines manières de

[1] Leroux, t. I, n° 1, janv.-févr.-mars 1882, in-8°.
[2] *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1881, p. 105-116, 170 et suiv.
[3] *Bulletin de l'Athénée oriental*, nos 1, 2, 4 (année 1881).
[4] Voir ci-dessus, p. 27.
[5] Mission de M. Aymonier, voir *Comptes rendus de l'Acad.*, 1881, p. 235-237. Voir l'article de M. Bergaigne, *Journ. asiat.*, févr.-mars 1882.

juger; en un pareil travail, les chances d'erreurs s'accumulent, les défauts s'ajoutent, vont s'exagérant. Bien que l'on fasse tout son possible pour éviter les partis pris, est-on jamais sûr de ne pas voir sa bonne volonté surprise par certains tours d'esprit dont on ne se défie pas assez, et qui, en s'invétérant, peuvent amener de graves erreurs? A mesure qu'on avance en âge, d'ailleurs, les devoirs se multiplient; on veut finir ce qu'on a commencé; on éprouve le besoin de laisser à de plus jeunes la continuation des tâches souvent trop nombreuses qu'on avait embrassées.

Je dois vous remercier vivement, Messieurs, de la bienveillance que vous m'avez accordée et qui a rendu ma charge facile. Un rapport comme celui qui est devenu d'usage dans votre société doit avoir pour caractère l'impersonnalité des jugements; mais, même en supposant que le rapporteur observe strictement cette condition, il faut qu'il trouve de votre part beaucoup de bon vouloir. La critique la plus modérée ou même simplement la sobriété des éloges paraissent souvent injustice ou malveillance à celui envers qui on s'efforce le plus d'être juste. Vous avez été indulgents pour tant de jugements provisoires, souvent fautifs, parce qu'ils ont dû être rapides et qu'ils portaient sur des branches d'études fort diverses, où le même homme ne saurait être également compétent. Vous avez bien voulu, d'ailleurs, suppléer à mon insuffisance, en me remettant, pour diverses branches d'études, des notes précieuses qui m'ont

permis, dans une foule de cas, d'énoncer des jugements avec une assurance que je n'aurais point osé me permettre sans cela.

Le jeune et vaillant esprit à qui vous me permettez de déléguer la continuation de cette œuvre, vous ouvrira des horizons nouveaux et changera des procédés d'exposition que chaque année j'ai craint de voir dégénérer en monotones redites. S'il veut bien l'agréer, je me permettrai d'indiquer ici quelques-unes des règles que j'ai suivies et que je regarde comme bonnes à conserver.

En succédant à M. Mohl, je me suis résigné, bien à regret, à resserrer beaucoup le champ qu'il s'était tracé. M. Mohl embrassait les travaux orientaux du monde entier. Il faisait face à cette énorme tâche en ne rendant guère compte que des livres. Les articles, les discussions, les découvertes de détail, où gît souvent le plus grand intérêt de la science, il n'en parlait d'ordinaire qu'incidemment. Il faut avouer d'ailleurs que la masse du travail scientifique, il y a vingt ou vingt-cinq ans, était infiniment moindre qu'aujourd'hui. Plusieurs branches d'études, aujourd'hui très productives, n'existaient pas; le nombre des travailleurs n'était pas, à beaucoup près, aussi considérable. A moins de se borner à une énumération bibliographique tout à fait sèche, un rapport s'appliquant aux études orientales dans tous les pays aurait des proportions très considérables. Le calcul est facile. On peut estimer le travail d'études orientales qui se fait en France comme représentant la

cinquième ou sixième partie du travail analogue qui se fait dans le monde entier. Le rapport dans les proportions restreintes, tel que j'ai eu coutume de vous le faire, répond à un cinquième ou à un sixième d'un des volumes de votre Journal. Pour être complet, sans être trop aride, il faudrait donc que le travail de votre rapporteur remplît un volume entier, c'est-à-dire la moitié de votre publication annuelle. Outre que ce serait là un travail énorme pour la personne qui en serait chargée, je doute qu'il fût opportun de consacrer à un simple compte rendu une partie si considérable d'un recueil fondé avant tout pour contenir des travaux originaux. Les Sociétés Asiatiques étrangères n'ont maintenu l'universalité du rapport qu'en le partageant entre plusieurs personnes, en en faisant une sorte d'annexe du journal, et en publiant toutes ces portions de rapport séparément, quelquefois même avec de grands retards. De la sorte le but n'est pas atteint. Un rapport doit être rédigé par une seule personne, à une date donnée, et sur un terrain déterminé. Il doit avoir son unité, sa vie propre, même quand l'auteur se renseigne, comme il doit le faire, auprès de ses confrères pour les parties où il ne se trouve pas suffisamment éclairé.

Voilà les réflexions que fera peut-être bien de ne pas négliger le nouveau rapporteur avant de rétablir un usage qui avait certainement ses avantages, mais auquel il me semble difficile de revenir dans l'état actuel de la science. Le propre de la bibliographie, c'est d'être complète, c'est de tout placer sur

le même rang, au risque de rompre ainsi la série logique des idées et de mettre très peu en saillie la marche de la science. Un rapport, au contraire, doit se proposer de montrer ce qui, dans l'année, a été gagné d'une manière plus ou moins définitive. L'ouvrage tout à fait mauvais, dont on peut dire qu'il eût mieux valu qu'il n'existât pas, le rapport n'en parle pas; la bibliographie ne peut l'omettre. Une des qualités d'un rapport, si j'ose le dire, c'est de ne pas être trop complet. Quoi de plus complet que ces comptes rendus si consciencieux que publie la Société Orientale allemande, par exemple! Et pourtant quoi de plus susceptible d'induire en erreur! Faits bien souvent sur le dépouillement de journaux de critique et de renseignements de libraires, ces rapports présenteraient, si on les prenait pour des tableaux véritables, le spectacle le plus navrant : l'absurde y déborde; les publications les plus niaises, dont nous ignorons heureusement l'existence, s'y trouvent sur le même rang que les travaux les plus honorables. En ce qui concerne la France, en particulier, on dirait, en lisant de tels rapports, que le travail scientifique y est dans l'état le plus triste. Rien n'est omis; le bien est noyé sous l'inepte. C'est la conséquence inévitable d'un travail fait d'après le Journal de la librairie, c'est-à-dire d'après le document humain le plus attristant. Nulle part mieux que dans ce catalogue inexorable ne se voit la faiblesse d'esprit de notre pauvre espèce. La presse souffre tout, et dans ce qui s'imprime, la part de

l'absurde l'emporte de beaucoup sur celle de la raison.

Le devoir de la critique est de faire des distinctions là où le Journal de la librairie n'en fait pas. Le devoir de votre rapporteur, en particulier, est, selon moi, d'omettre ce qui est mauvais. Il peut être bon qu'il y ait des critiques plus sévères, une gendarmerie scientifique, si j'ose parler ainsi, qui avertisse le public, surtout le public étranger, des publications sans valeur ou tout à fait mauvaises. Mais telle n'est pas la situation de votre rapporteur. Il vous rend compte de vos travaux, c'est-à-dire de travaux sérieux. On se met au ban de votre société par l'absurdité et le charlatanisme. Votre rapporteur, chargé de montrer le progrès de la science, ne doit à ce qui contrarie ce progrès que le silence. C'est ce qui lui permet d'être en général bienveillant et courtois. Tout homme qui travaille de bonne foi doit être accueilli avec faveur, quelles soient d'ailleurs ses faiblesses, ses erreurs même. Ce n'est pas à nous à exécuter les malfaiteurs littéraires, ni à tenir le registre d'écrou d'un Charenton scientifique. Jusqu'à ce que le bon sens public s'en charge et que l'autorité scientifique soit réellement fondée aux yeux des hommes éclairés, rien n'empêchera l'absurde de s'épanouir avec les mêmes droits que la vérité. Mais l'absurde ne fonde pas. Il lui est souvent donné d'obtenir, aux yeux des incompétents, des succès passagers; il est vite éliminé; il ne reste rien de lui.

Cette autorité, vous l'avez, Messieurs, dans l'ordre

de vos études. Vous la conserverez en persévérant dans vos habitudes de sérieux et de réserve. Toujours prêts à l'examen, n'encouragez pas l'esprit de contradiction qui s'attache tour à tour aux thèses opposées, pourvu qu'il y trouve matière à dispute. Exigez, comme condition fondamentale de tout travail, la philologie rigoureuse et l'esprit critique, tel que le génie européen l'a créé depuis la Renaissance et tel que l'état actuel de nos études le permet. A l'origine d'une science, tout paraît possible, et de fait on n'a presque pas le droit d'élever contre telle ou telle opinion une objection *a priori*. Au point où nous en sommes, le cercle du possible est limité; il faut qu'une opinion soit plausible pour être prise en considération. Voilà le progrès accompli en soixante ans, Messieurs. Pas un seul des fondateurs de notre Société n'existe parmi nous, tous ont disparu depuis des années; mais leur esprit subsiste, et cet esprit n'était autre chose que l'amour même de la vérité, quelle qu'elle pût être. Si ces grands maîtres pouvaient voir les résultats obtenus et le progrès de l'institution qu'ils ont fondée, — quoique, sur bien des points peut-être, leurs idées fussent troublées, froissées même, — certes ils seraient satisfaits et diraient, en voyant vos belles publications et l'esprit qui vous anime : « C'est bien là en effet l'œuvre que nous avions voulue; tel est le but que nous nous étions proposé. »

RAPPORT DE M. GARREZ,

AU NOM DE LA COMMISSION DES FONDS,

ET COMPTES DE L'ANNÉE 1881.

Cette année, nos dépenses ont augmenté de 3,600 francs et nos recettes de 2,270 francs, sur les chiffres correspondants de l'année dernière.

L'augmentation des dépenses était prévue, d'abord parce que nous avions à solder le premier mémoire de l'Imprimerie nationale pour l'impression d'un nouveau volume de la *Collection d'ouvrages orientaux*, mémoire s'élevant à 2,356 francs. Si l'on ajoute à cette somme 700 francs en plus pour l'impression du *Journal asiatique* en 1880, et un certain nombre de menues dépenses, qui, ainsi que nous l'avons expliqué, n'avaient pu figurer sur le dernier budget, on obtient comme résultat le chiffre de 3,600 francs, signalé plus haut.

L'augmentation de nos recettes provient, non pas de l'accroissement des membres de la Société, mais du succès des efforts de notre agent pour faire rentrer plus régulièrement les cotisations. Le chiffre des cotisations courantes dépasse de 450 francs celui des cotisations arriérées, de 1,500 francs les chiffres correspondants du dernier exercice. La petite diminution sur les abonnements n'est qu'apparente, et se change en une légère augmentation, si l'on se reporte aux comptes de 1880, où figuraient huit abonnements payés d'avance pour 1881.

En somme, notre situation financière est satisfaisante, et nous n'avons qu'à faire des vœux pour qu'elle persiste, grâce au zèle de notre agent.

COMPTES I

DÉPENSES.

Honoraires du libraire pour le recouvrement des cotisations.	669f 00c	
Frais d'envoi du *Journal asiatique*	295 75	
Ports de lettres et de paquets reçus.	64 70	1,248f 95c
Frais de bureau du libraire....	83 30	
Dépenses diverses soldées par le libraire..................	136 20	
Honoraires du sous-bibliothécaire.	650 00	
Service, étrennes.............	296 55	
Chauffage, éclairage, blanchissage, etc................	37 15	2,143 40
Reliure et frais de bureau.....	61 75	
Loyer et contributions........	1,097 95	
Frais d'impression du *Journal asiatique* en 1880..........	8,758 90	
Frais d'impression du *Mahâvastu* (premier mémoire)........	2,356 05	
Mémoire supplémentaire......	4 35	11,919 30
Indemnité au rédacteur.......	600 00	
Allocation à l'ancien compositeur.	200 00	
Société générale. Droits de garde, timbres, etc.		34 75
Total des dépenses de 1881.........		15,346 40
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 31 décembre 1881................		19,037 34
Ensemble..................		34,383f 74c

'ANNÉE 1881.

RECETTES.

126 cotisations de 1881	3,780f 00c	
77 cotisations arriérées	2,310 00	
2 cotisations à vie	600 00	
97 abonnements au *Journal asiatique* de 1881	1,940 00	9,474f 50c
Vente des publications de la Société	844 50	
Intérêts des fonds placés :		
1° Rente sur l'État 3 p. o/o	1,800 00	
——— 5 p. o/o	500 00	
2° 69 obligations de l'Est	1,589 20	
3° 20 obligations d'Orléans	275 60	5,134 25
4° 60 obligations Lyon-fusion	826 60	
Intérêts des fonds disponibles déposés à la *Société générale*	142 85	
Souscription du Ministère de l'instruction publique	2,000 00	5,000 00
Crédit alloué par l'Imprimerie nationale, en dégrèvement des frais d'impression du *Journal*	3,000 00	
TOTAL des recettes de 1881		19,608 75
Espèces en compte courant à la *Société générale* au 1er janvier 1881		14,774 99
TOTAL égal aux dépenses et à l'encaisse au 31 décembre 1880		34,383f 74c

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1881, LU DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 1882.

Messieurs,

Nous avons vérifié le tableau des comptes de la Société asiatique de l'exercice 1881, qui nous a été présenté par la Commission des fonds, et nous en avons constaté la parfaite régularité. Ces comptes se résument dans un ensemble de recettes de 19,608 fr. 75 cent., et un ensemble de dépenses de 15,346 fr. 40 cent. Vous en trouverez le détail dans le rapport de la Commission des fonds qui sera imprimé dans le compte rendu de la séance générale. Ce rapport ne nous a paru donner lieu à aucune observation, et nous vous proposons de l'adopter, non sans vous avoir fait remarquer que, grâce aux efforts de notre agent, la rentrée des cotisations est beaucoup moins en souffrance que par le passé.

A. Pavet de Courteille, H. Zotenberg.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Nota. Les noms marqués d'un * sont ceux des Membres à vie.

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MM. *ABBADIE (Antoine D'), membre de l'Institut, rue du Bac, 120, à Paris.

ADAM (Lucien), conseiller à la Cour d'appel, membre de l'Académie Stanislas, à Nancy.

AMARI (Michel), sénateur, professeur d'arabe, piazza Esquilino, 5, à Rome.

AMIAUD, maître de conférences à l'École des hautes études, rue du Bac, 79, à Paris.

*AYMONIER, capitaine d'infanterie de marine, représentant du Protectorat français au Cambodge.

BIBLIOTHÈQUE AMBROSIENNE, à Milan.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Erlangen.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, à Utrecht.

MM. Badings (L.), capitaine d'infanterie, à Harderwijk (Hollande).

Barbier de Meynard, membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des langues orientales vivantes, boulevard de Magenta, 18, à Paris.

Bargès (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris, rue Malebranche, 11, à Paris.

Barré de Lancy, premier secrétaire-interprète pour les langues orientales, rue Caumartin, 32, à Paris.

Barth (Auguste), rue du Vieux-Colombier, 6, à Paris.

Barthélemy-Saint Hilaire, ancien Ministre des Affaires étrangères, membre de l'Institut, rue Dufresnoy, 3, à Paris.

Basset (René), professeur d'arabe à l'École supérieure des lettres, rue Randon, 11, à Alger.

Bazangeon (Louis), conseiller-auditeur à la Cour de Saïgon (Cochinchine).

Beauregard (Ollivier), rue des Saints-Pères, 55, à Paris.

Beck (l'abbé Franz Seignac), curé de Rions, (Gironde).

Bellin (Gaspard), magistrat, rue des Marronniers, 4, à Lyon.

MM. Bergaigne (Abel), maître de conférences à la Faculté des lettres, rue d'Erlanger, 12, à Paris-Auteuil.

Berger (Philippe), sous-bibliothécaire de l'Institut, au palais de l'Institut, rue de Seine, 1, à Paris.

Berny (E. de), rue de Maurepas, 17, à Versailles.

Besthorn (G.), Guldbergsgade, 9, 3, à Copenhague.

Boncompagni (le prince Balthasar), à Rome.

* Boucher (Richard), rue Dufresnoy, 5, à Passy-Paris.

Bouillet (l'abbé Paul), ancien missionnaire en Birmanie, avenue de Villars, 16, à Paris.

* Bourquin (le Rév. A.), à Bombay.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 63, à Paris.

Briau (René), docteur en médecine, rue Joubert, 37, à Paris.

Brosselard (Charles), préfet honoraire, rue Claude Bernard, 82, à Paris.

Bühler (George), professeur à l'Université de Vienne.

Bullad, interprète militaire en retraite, à Amboise.

* Bureau (Léon), rue Gresset, 15, à Nantes.

Burgess (James), à Bombay.

MM. * Burnell (A. C.) Ph. D., C. I. E., etc., late of the Madras civil service, villa Adelina, à San Remo, à Londres.

* Burt (Major Th. Seymour), F. R. S. Pippbrook House, Dorking, Surrey (Angleterre).

Caix de Saint-Aymour (le vicomte A. de), au château d'Ognon (Oise).

Carletti (P. V.), professeur d'arabe à l'Université de Bruxelles, rue de Keyenveld, 109, à Ixelles (Belgique).

Cernuschi (Henri), avenue Velasquez, 7, parc Monceaux, à Paris.

Challamel (Pierre), rue des Boulangers-Saint-Victor, 30, à Paris.

Charencey (le comte de), rue Saint-Dominique, 3, à Paris.

Chenery (le professeur Thomas), Norfolk Square, 3, à Londres.

Cherbonneau, correspondant de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Claude Bernard, 80, à Paris.

Chilton (Edwin B.), à New-York.

Chodzko (Alexandre), chargé du cours de littérature slave au Collège de France, rue Notre-Dame-des-Champs, 77, à Paris.

Clerc (Alfred), interprète principal de la division d'Alger, rue Rovigo, 103, à Alger.

MM. Clermont-Ganneau, secrétaire interprète du gouvernement, correspondant de l'Institut, avenue Marceau, 44, à Paris.

Cohen (David A.), secrétaire général de la compagnie du Zambèze, rue Du Sommerard, 15, à Paris.

Cordier (Henri), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, rue de Rivoli, 190, à Paris.

* Croizier (le marquis de), boulevard de la Saussaye, 10, à Neuilly.

Cusa (le commandeur), professeur d'arabe à l'Université de Palerme.

Cust (Robert), Saint-Georges Square, 64, à Londres.

Dabry de Thiersant, consul de France au Guatémala.

* Danon (Abraham), à Andrinople.

* Darmesteter (James), place de Vaugirard, 7, à Paris-Vaugirard.

Debat (Léon), boulevard de Magenta, 145, à Paris.

Decourdemanche (Jean-Adolphe), rue Laugier, 92 *bis*, à Paris.

Defrémery (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Bac, 42, à Paris.

* Delamarre (Th.), rue du Colysée, 37, à Paris.

MM. Deloncle (François), rue de Naples, 29, à Paris.

Delondre, rue Mouton-Duvernet, 16, à Paris.

* Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École des langues orientales vivantes, boulevard Saint-Michel, 39, à Paris.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, rue de Dunkerque, 27, à Paris.

Devéria (Gabriel), secrétaire d'ambassade, interprète du gouvernement, boulevard Péreire, 15, à Paris.

Devic (Marcel), professeur d'arabe à la Faculté des lettres de Montpellier.

Dillmann, professeur à l'Université de Berlin, Grossbeeren Strasse, 68, à Berlin.

Dillon (Em.), magistrant à l'Université, rue Large, 22, à Saint-Pétersbourg.

Dobranich (Baldmar F.), rue du Bac, 92, à Paris.

Donner, professeur de sanscrit et de philologie comparée, à l'Université de Helsingfors.

Drouin, avocat, rue Moncey, 15 *bis,* à Paris.

Dukas (Jules), rue Coquillière, 10, à Paris.

Dumast (le baron P. G. de), correspondant de l'Institut, président d'honneur de l'Académie Stanislas, à Nancy.

Duval (Rubens), boulevard de Magenta, 18, à Paris.

MM. *Eastwick (Edward), Hogarth Road, 54, Cromwell Road, à Londres.

Eichthal (Gustave d'), rue Neuve-des-Mathurins, 44, à Paris.

Fagnan, attaché au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, rue de Lille, 25, à Paris.

Favre (l'abbé), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, avenue de Wagram, 50, à Paris.

* Favre (Léopold), rue des Granges, 6, à Genève.

Feer (Léon), attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Saint-Michel, 145, à Paris.

Fell (Winand), professeur d'études religieuses au Marzellen Gymnasium, à Cologne.

Ferté (Henri), à l'ambassade de France, à Constantinople.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Foucaux (Édouard), professeur au Collège de France, rue de Sèvres, 23, à Paris.

* Fryer (Major George), Madras Staff Corps, Deputy Commissioner, British Burmah.

Garrez (Gustave), rue Jacob, 52, à Paris.

Gasselin (Ed.), consul de France à Routschouk.

* Gautier (Lucien), professeur d'hébreu à la Faculté libre de théologie, à Lausanne.

MM. Gildemeister, professeur à l'Université de Bonn.

Girard de Rialle, sous-directeur au Ministère des affaires étrangères, à Paris.

Goldschmidt (Siegfried), professeur à l'Université de Strasbourg.

Gorresio (Gaspard), secrétaire perpétuel de l'Académie de Turin.

*Guieysse (Paul), ingénieur hydrographe de la marine, rue des Écoles, 42, à Paris.

* Guimet (Émile), au musée Guimet, boulevard du Nord, à Lyon.

Guyard (Stanislas), maître de conférences à l'École pratique des hautes études, rue Saint-Placide, 45, à Paris.

Halévy (J.), rue Aumaire, 26, à Paris.

Halil Ganem, 26, rue Bonaparte, à Paris.

*Harkavy (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque publique impériale, à Saint-Pétersbourg.

Harlez (C. de), professeur à l'Université, à Louvain.

Hauvette-Besnault, bibliothécaire à la Sorbonne, rue Monsieur-le-Prince, 51, à Paris.

Hecquard (Charles), premier drogman du consulat de France à Tripoli de Barbarie.

*Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue Bosquet, 9, à Paris.

MM. Hodji (Jean), secrétaire à l'ambassade de Turquie, rue Laffitte, 17, à Paris.

Horst (L.), rue des Juifs, 13, à Colmar.

Houdas, professeur d'arabe à l'École supérieure des lettres d'Alger.

Hû (Delaunay), à Pont-Levoy, près Blois.

Huart (Clément), drogman de l'ambassade de France, à Constantinople.

Imbault-Huart (Camille), interprète adjoint de la Légation de France, à Péking.

Jauffret (E. M.), rue d'Enghien, 44, à Paris.

Jensen (N.), orientaliste, Brolaeggerstraede, 2, à Copenhague.

*Jong (de), professeur de langues orientales à l'Université d'Utrecht.

* Kerr (Mme Alexandre), à Londres.

Kremer (de), ministre du commerce, membre de l'Académie des sciences, à Vienne (Autriche).

Lambert (L.), ancien interprète militaire à Bône (Algérie).

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres, rue de Poitou, 3, à Paris.

Landes (A.), administrateur des affaires indigènes, à Travinh (Cochinchine).

MM. Laudy, ancien élève de l'École pratique des hautes études, rue Bonaparte, 13, à Paris.

Leclerc (Charles), quai Voltaire, 25, à Paris.

Leclerc (le Dr), médecin-major de 1re classe, à Ville-sur-Illon.

Lee (Lionel F.), du Civil Service, à Ceylan.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, rue Hautefeuille, 21, à Paris.

Lenormant (François), membre de l'Institut, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, rue de Sèvres, 4, à Paris.

* Lestrange (Guy), 46, Charles Street, Berkeley Square, à Londres.

Letourneux, magistrat, rue de l'École, à Saint-Eugène (près Alger).

Levé (Ferdinand), rue du Cherche-Midi, 21, à Paris.

Liétard (le Dr), maire de Plombières.

Loewe (le Dr Louis), M. R. A. S., examinateur pour les langues orientales au Collège royal des précepteurs, Oscar Villas, 1 et 2, Broadstairs (Kent).

Lorgeou (Édouard), interprète du consulat de France, à Bangkok.

Mac-Douall, professeur, Queen's College, à Belfast.

Madden (J. P. A.), agrégé de l'Université, rue Saint-Louis, 6, à Versailles.

MM. MARRASH, à Manchester.

MARRE DE MARIN (Aristide), professeur de langues orientales, rue Brey, 11, à Paris.

* MASPERO, professeur au Collège de France, directeur général des Musées d'Égypte, boulevard Saint-Germain, 45, à Paris (ou à Boulaq).

MASQUERAY (Émile), directeur de l'École supérieure des lettres, rue Joinville, 13, à Alger.

MASSIEU DE CLERVAL (Henri), boulevard de la Reine, 113, à Versailles.

MATHEWS (Henry-John), 2, Goldsmid Road, à Brighton.

MEHREN (le D^r^), professeur de langues orientales, à Copenhague.

MERCIER (E.), interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'École supérieure des lettres d'Alger (section orientale), rue Desmoyen, 19, à Constantine (Algérie).

MERX (A.), professeur de langues orientales, à Tübingen.

MICHEL (Charles), chargé de cours à l'Université, rue de la Paix, 38, à Liège.

MOHN (Christian), vico Nettuno, 28, Chiaja, à Naples.

MONIER WILLIAMS (le D^r^), professeur à l'Université d'Oxford.

MOTY, capitaine d'infanterie de marine, administrateur des affaires indigènes, à Saïgon.

MM. Muir (Sir William), membre du Conseil de l'Inde, India Office, à Londres.

* Müller (Max), professeur à Oxford.

Neubauer (Adolphe), à la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford.

Nève (Félix), professeur à l'Université catholique, rue des Orphelins, 40, à Louvain.

Nouet (l'abbé René), curé à Roëzé, par la Suze (Sarthe).

Oppert (Jules), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, avenue d'Eylau, 40, à Paris.

Palmer (Edward H.), professeur de persan, Saint-John's College, à Cambridge.

* Parrot-Laboissière (Ed. F. R.), à Cérilly (Allier).

* Patkanoff (Kerope), professeur de langue arménienne à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Pavet de Courteille (Abel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de l'Université, 25, à Paris.

Pérétié, chancelier du consulat général de France, à Beyrout.

Pertsch (W.), bibliothécaire, à Gotha.

Petit (l'abbé), curé du Hamel, canton de Granvilliers (Oise).

MM. * Philastre (P.), lieutenant de vaisseau, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, au Buyat (Beaujeu), Rhône.

Piehl (le Dr Karl), docent d'égyptologie à l'Université, à Upsal.

Pijnappel, docteur et professeur de langues orientales, à Leyde.

* Pinart (Alphonse), à San-Francisco.

* Platt (William), Callis Court, Saint-Peters, île de Thanet (Kent).

Pognon, consul suppléant de France, à Beyrouth.

Popelin (Claudius), rue de Téhéran, 5, à Paris.

Porter Smith (E.), chirurgien, à Shepton Mallet (Angleterre).

Prætorius (Franz), Augusta Platz, 5, à Breslau.

Priaulx (O. de Beauvoir), Cavendish Square, 8, à Londres.

Prym (le Professeur E.), à Bonn.

Querry (Amédée), consul de France à Trébizonde (Turquie).

Rat, capitaine au long cours, rue Glacière, 2, à Toulon.

Regnaud (Paul), maître de conférences, pour le sanscrit, à la Faculté des lettres, à Lyon.

Regnier (Adolphe), membre de l'Institut, rue de Vaugirard, 22, à Paris.

MM. * Rehatsek (Edward), M. C. E., à Bombay.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue de Tournon, 4, à Paris.

* Revillout (E.), conservateur adjoint au Musée égyptien du Louvre, à Paris.

* Reynoso (Alvaro), docteur de la Faculté des sciences de Paris, rue Mosnier, 12, à Paris.

* Rimbaud, rue Satory, 10, à Versailles.

Rivié (l'abbé), vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Réaumur, 53, à Paris.

Robinson (John R.), à Dewsbury (Angleterre).

Rockhill (W. Woodville), à Montreux (Suisse).

Rodet (Léon), ingénieur des tabacs, rue de la Collégiale, 1, à Paris.

* Rolland (E.), à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir).

Rondot (Natalis), ex-délégué du commerce en Chine, au château de Chamblon, près Yverdon (Suisse).

Ronel (le commandant), rue Amélie, 3, à Paris.

Rost (Reinhold), bibliothécaire à l'India Office, à Londres.

Roth (le Professeur), bibliothécaire en chef de l'Université, à Tübingue.

Rudy, professeur, rue Royale, 7, à Paris.

* Rütten (Albert), avocat, rue de Spa, 4, à Bruxelles.

MM. Rylands (W. F. S. A.), secrétaire de la Société d'archéologie biblique, 11, Hart-Street, Bloomsbury, à Londres.

Sanguinetti (le docteur B. R.), via Urbana, 1, à Bologne.

Satow (E. M.), secrétaire, pour le japonais, de la légation anglaise, à Yédo (Japon).

Schack (le baron Adolphe de), à Munich.

Schefer (Charles), membre de l'Institut, professeur de persan et administrateur de l'École des langues orientales vivantes, rue de Lille, 2, à Paris.

Schmidt (Valdemar), professeur, à Copenhague.

Schuyler (Eugène), consul des États-Unis.

Seidel (le capitaine J. de), à Brünn (Moravie).

Seignette, consul de France à Sfax (Tunisie).

Sélim Géohamy, à Smyrne.

Senart (Émile), membre de l'Institut, rue Bayard, 16, à Paris.

Si el-Hachemi ben Lounis, membre du Conseil général, chargé du cours de berbère, à Alger.

Siouffi, vice-consul de France, à Mossoul.

Specht (Édouard), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 195, à Paris.

Spooner (Andrew), rue Appert, 8, à Paris.

Steinnordh (J. H. W.), docteur en théologie et en philosophie, à Linköping (Suède).

MM. Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales, boulevard Saint-Michel, 81, à Paris.

Tardieu (Félix), attaché à la Préfecture, à Constantine (Algérie).

Tardif, chef aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, 60, à Paris.

Terrien de Lacouperie, professeur de chinois, 326, Kennington Road, à Londres.

Textor de Ravisi (le baron), rue d'Annonay, 7, à Saint-Étienne.

Thessalus-Boittier (Félix), avenue de la République, 20, à Paris.

Thomas (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes, Victoria Road, 47, Kensington, à Londres.

Trübner (Nicolas), éditeur, Ludgate Hill, 57 et 59, à Londres.

Truong-Vinh-Ki, professeur au Collège des stagiaires, à Saïgon.

* Turrettini (François), rue de l'Hôtel-de-Ville, 8, à Genève.

Turrini (Giuseppe), professeur de sanscrit à l'Université de Bologne.

Vasconcellos-Abreu (de), professeur de langues et de littératures orientales, rue Neuve-San-Francisco-de-Paula, 23, à Lisbonne.

Veth (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Leyde.

MM. Vinson (Julien), chargé de cours à l'École des langues orientales vivantes, à Paris.

Vissière (Arnold), interprète-chancelier de la légation de France, à Péking.

Vogüé (le comte Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur de France à Vienne, rue Fabert, 2, à Paris.

Vollon (Léonce), président de chambre honoraire à la Cour d'appel, à Alger.

Waddington (W. V.), membre de l'Institut, ancien ministre des affaires étrangères, rue Dumont-d'Urville, 11, à Paris.

* Wade (Thomas), ministre d'Angleterre, à Pékin.

Weil, grand rabbin, à Tlemcen.

Wilhelm (Eug.), professeur, à Iéna.

Willems (Pierre), professeur de l'Université, place Saint-Jacques, à Louvain.

Wright (le Dr W.), professeur d'arabe à l'Université de Cambridge, Saint-Andrew's station Road, Cambridge.

Wylie (A.), 18, Christchurch Road, Hampstead, à Londres.

* Wyse (L. N. B.), lieutenant de vaisseau, boulevard Malesherbes, 117, à Paris.

* Zographos (S. Exc. Christaki Effendi), banquier, à Constantinople.

Zotenberg (H. Th.), bibliothécaire au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, avenue des Ternes, 96, à Paris.

II

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. HODGSON (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

MANAKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

RAWLINSON (Sir H. C.), à Londres.

KOWALEWSKI (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Varsovie.

DOZY (Reinhart), professeur, à Leyde.

FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipzig.

WEBER (le Dr Albrecht), à Berlin.

SALISBURY (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston (États-Unis).

WEIL (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

JOURNAL ASIATIQUE, publié depuis 1822. Collection complète.................................. 1000 fr.

Chaque année........................ 25 fr.

CHOIX DE FABLES ARMÉNIENNES du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825, in-8°.................................... 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse, etc. *Paris*, 1825, in-8°. — Supplément à la grammaire japonaise, etc. *Paris*, 1826, in-8°..................... 7 fr. 50 c.

ESSAI SUR LE PÂLI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris*, 1826, In-8°. (Épuisé.)........................... 15 fr.

MENG-TSEU VEL MENCIUM, latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum*, 1824, 1 vol. in-8°.. 9 fr.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poème épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale, par J. L. Burnouf. *Paris*, 1826. In-4°, avec quinze planches......... 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth. *Paris*, 1827. In-8°...................... 7 fr. 50 c.

Élégie sur la Prise d'Édesse par les Musulmans, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8° . . . . 4 fr. 50 c.

La Reconnaissance de Sacountalâ, drame sanscrit et prâcrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice, par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche. . . . . 24 fr.

Chronique géorgienne, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8° . . . . 9 fr.

Chrestomathie chinoise (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8° . . . . 9 fr.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8° . . . . 9 fr.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, publié par Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imp. royale, 1840. In-4° . . 24 fr.

Râdjataranginî, ou Histoire des rois du Kachmîr, publié en sanscrit et traduit en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8° . . . . . . 20 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre, quatrième tirage. *Paris*, Imp. nat. 1877. In-8°. 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Les Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction par MM. C. Defrémery et Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale; 4 vol. in-8°. Chaque volume. . . . . 7 fr. 50 c.

Table alphabétique des Voyages d'Ibn Batoutah. *Paris*, 1859, in-8° . . . . 2 fr.

Les Prairies d'or de Maçoudi, texte arabe et traduction par M. Barbier de Meynard (les trois premiers volumes en collaboration avec M. Pavet de Courteille). 9 vol. in-8°. (Le tome IX comprenant l'Index.) Chaque vol. 7 f. 50 c.

Le Mahâvastu, texte sanscrit, publié pour la première fois, avec des Introductions et un Commentaire, par M. Ém. Senart. Volume I. 1 fort vol. in-8°. . . . . 25 fr.

Le volume II est sous presse.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront *directement* au libraire de la Société, M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, 28, à Paris, auront droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix de tous les ouvrages ci-dessus.

LISTE DES OUVRAGES DE LA SOCIÉTÉ DE CALCUTTA.

En vente chez Ernest Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28, à Paris.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Les années complètes, de 1837 à 1881, l'année. . . . . 40 fr.
Le numéro. . . . . 5 fr.

Mahábhárata, an epic poem, by Veda Vyása Rishi. Calcutta, 1837-1839, 4 vol. in-4°, avec Index. . . . . 180 fr.

Rája Tarangini, a History of Cashmir. Calcutta, 1835, in-4°. . . . . 30 fr.

Inayah. A commentary on the Idayah, a work on Muhamedan law, edited by Moonshee Ramdhun Sen. Calcutta, 1831. Tomes III et IV. . . . . 75 fr.

The Moojiz ool Kanoon, a medical work, by Alee Bin Abee el-Huzm. Calcutta, 1828, in-4°, cart. . . . . 15 fr.

The Lilávatí, a treatise on arithmetic, translated into Persian, from the Sanscrit work of Bháscara Ácharya, by Feizi. Calcutta, 1827, in-8°, cart. . . . . 6 fr. 50 c.

Selections descriptive, scientific and historical translated from English and Bengalee into Persian. Calcutta, 1827, in-8°, cart. . . . . 8 fr. 50 c.

Tytler. A short anatomical description of the heart, translated into Arabic. Calcutta, 1828, in-8°, cart. 2 fr. 50 c.

The Raghu Vansa, or Race of Raghu, a historical poem, by Kalidasa. Calcutta, 1832, in-8°........... 17 fr. 50 c.

The Susruta. Calcutta, 1835, 2 vol. in-8° br.. 11 fr. 50 c.

The Naishada Charita, or Adventures of Nala, raja of Naishada, a Sanscrit poem, by Sri Harsha of Cashmir. Calcutta, 1836, in-8°........................ 25 fr.

(Le tome Ier, le seul publié.)

Asiatic Researches, or Transactions of the Society instituted in Bengal, for inquiring into the history, the antiquities, the arts, sciences and literature of Asia. Calcutta, 1832 et années suivantes.

Vol. XVI, XVII, XVIII, le vol.............. 22 fr.

Vol. XIX, part I; vol. XX, parts I, II. Chaque partie .... 12 fr.

Le Gérant :

Barbier de Meynard.



JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1882.

ÉTUDE

SUR

LES INSCRIPTIONS DE PIYADASI,

PAR M. SENART.

(SUITE.)

SIXIÈME ÉDIT.

Prinsep, p. 596 et suiv.; Kern, p. 92 et suiv.

(1) [illegible] (2) [illegible] (3) [illegible] (4) [illegible] (5) [illegible] (6) [illegible] (7) [illegible] (8) [illegible] (9) [illegible]

[illegible] (10) [illegible]

[illegible]

(1) Devânampiye [1] piyadasi lâja [2] hevam ahâ [3] [.] duvâḍasa (2) vasaabhisitena [4] me dhammalipi [a] likhâpitâ lokasâ [5] (3) hitasukhâye [.] se tam [b] apahâṭâ [6] tamtam dhammavaḍhi pâpovâ [7] (4) hevam lokasâ [8] hitasukheti paṭivekhâmi atha [9] iyam (5) nâtisu hevam patiyâsamnesu [10] hevam apakaṭhesu [11] (6) kimam [12] kâni [c] sukham [13] avahâmiti [14] tatha [15] ca vidahâmi [16] [.] hemevâ [17] (7) savanikâyesu [18] [d] paṭivekhâmi [.] savapâsamḍâ [19] pi me pûjitâ [20] (8) vividhâya pûjâyâ [21] [.] e cu iyam atanâ [22] [e]

[1] M °napi°.
[2] R °lâjâ°.
[3] A °ahâ (*lacune jusqu'à* [va]dhi pâpova), R °âhâ°, M °âha°.
[4] RM °vasâbhi°.
[5] RM °pita lokasa°.
[6] RM °haṭa°.
[7] ARM °pâpova°.
[8] RM °lokasa°.
[9] RM °athâ°.
[10] A °atha ...yâpâ.. patiyâ°, RM °patyâ°.
[11] A °kaṭhasa°, M °kathesu°.
[12] RM °kimmam°, A °kima°.
[13] A °sakham°.
[14] RM °âvahâ°, A °hâmiti°.
[15] RM °tathâ°, A °hâmiti°.
[16] A °vidapomi°.
[17] A °hevammeva°, RM °meva°.
[18] A °sani.. koyesu°.
[19] A °saḍâ°.
[20] RM °jita°.
[21] A °dhâya sakâcâ e°, RM °jâya°.
[22] RM °tana°.

pacûpagamane [1] (9) se me moṁkhyamate [2] [.] saḍvisativa-saabhisitena [3] me (10) iyaṁ [4] dhaṁmalipi [5] likhâpitâ [6] [.]

a. Egaré par la phrase suivante, dont il méconnaissait complètement le sens, Prinsep interprétait l'absence du pronom *iyaṁ*, à côté de *dhaṁmadipi*, comme impliquant que cet édit de la XIII[e] année aurait été conçu dans des termes opposés au nôtre et inspiré par des doctrines que le roi renierait maintenant. Lassen (II[2], 276 n. 2) s'est rallié avec quelque réserve à cette étrange idée. Le texte n'autorise en aucune façon une interprétation de ce genre. Traduite littéralement, la phrase donne purement et simplement ce sens : « C'est dans la treizième année après mon sacre que j'ai fait graver un édit pour le bien et le bonheur du peuple, » c'est-à-dire, bien évidemment : « que j'ai fait graver *pour la première fois* ». Cette idée impliquée dans la phrase peut seule expliquer pourquoi le roi introduit ici cette mention. On va voir que cette observation si simple emporte une conclusion fort inattendue et très importante. On se souvient que les derniers mots du XIII[e] édit sont immédiatement suivis, à Khâlsi, de caractères que j'ai pu corriger avec certitude en *aṭhavâsâbhisitasa* et dont l'équivalent certain, bien que très

[1] A °pâcupa°.
[2] A °makhyamute°, R °mukhyamute°, M °mokhyamute°.
[3] A °dvasati°, RM °vasàbhi°.
[4] A °iya°.
[5] A °dhama°.
[6] RM °pita°, A °pitâ ti°.

altéré, se démêle encore à Kapur di Giri (I, 253). J'avais rattaché ces mots au XIIe édit, trompé par les divisions introduites dans les reproductions du *Corpus*, que je croyais reposer sur des traces positives conservées par la pierre elle-même. Une obligeante communication de M. Kern me permet d'apporter à ce passage une rectification certaine : il faut, suivant son ingénieuse conjecture, distraire du XIIe édit les mots en question; ils forment, au contraire, le début du XIIIe, et le génitif *°abhisitasa* est en accord avec *Piyadasisa*. On effacera donc, à la fin de ma traduction du XIIe édit, les mots qui sont enfermés entre crochets, et l'on modifiera le début du XIIIe de la façon suivante : « Dans la neuvième année de son sacre, le roi Piyadasi cher aux Devas a fait la conquête du territoire immense du Kaliṅga. » Or, c'est, on l'a vu par ma traduction, à cette conquête, aux horreurs dont elle a été l'occasion, que le roi rattache sa conversion religieuse. Nous tenons donc ces deux faits : d'abord que la conversion du roi date de la *neuvième* année de son sacre, et en second lieu qu'il n'a commencé à faire graver des édits inspirés par ses nouveaux sentiments religieux que dans la *treizième* année. Ce qui, pour le dire en passant, concorde fort bien avec cette indication du Ve édit de Girnar d'après laquelle la création des *Dharmamahâmâtras* date de sa *quatorzième* année. De ces deux faits rapprochons le début des édits de Sahasarâm et de Rûpnâth. D'après la version de ce passage rectifiée très justement par M. Oldenberg (*Mahâvagga*,

I, p. xxxviii, note, *Zeitschr. der Deutsch. Morg. Ges.*, XXXV, 473), le roi qui parle déclare qu'il a passé « plus de deux ans et demi après sa conversion sans témoigner un zèle actif, mais que, au moment où il parle, il y a un an qu'il manifeste un pareil zèle ». Si nous additionnons les chiffres, nous trouvons, d'une part, que Piyadasi a été après son sacre huit ans et une fraction, soit huit ans et demi, avant de se convertir; puis qu'il a été plus de deux ans et demi, soit deux ans et trois quarts, avant de donner des preuves effectives de son zèle religieux; cela fait un total approximatif de onze années, plus une fraction, de froideur religieuse. C'est seulement alors, c'est-à-dire, en effet, dans la douzième ou treizième année de son sacre que son zèle se marque au dehors. C'est précisément à cette date que son témoignage dans le présent passage place ses premiers édits religieux. Il y a là une coïncidence que personne ne voudra considérer comme accidentelle; il en résulte cette conclusion importante que, contrairement aux doutes émis de plusieurs côtés et à la thèse habilement soutenue par M. Oldenberg (*Zeitschr. der Deutsch. Morg. Ges.*, loc. laud.), l'auteur des inscriptions de Sahasarâm et de Rûpnâth est indiscutablement le même Piyadasi de qui émanent les tablettes de Girnar et les édits de nos colonnes, et que nous sommes certainement avec ces inscriptions sur le terrain buddhique. Il s'ensuit, en outre, que les édits de Sahasarâm et de Rûpnâth, étant de la treizième année de son sacre, sont certainement des premiers qu'il ait fait graver,

probablement ceux-là mêmes auxquels il fait allusion dans le passage qui nous occupe. — *b*. Ce membre de phrase renferme deux mots difficiles : l'un *pâpova* a été définitivement expliqué par M. Kern comme = *prâpnuyât;* je crois que le savant professeur de Leyde a été moins heureux pour le premier, *apahâṭâ* ou *apahaṭa*. Il le prend comme = *a-prahartâ*, du nom verbal *prahartar*, avec *taṁ* pour régime direct; mais, outre qu'une pareille construction, partout assez pénible, répugne aux habitudes de style de nos monuments, elle ne donne pas un sens bien satisfaisant : c'est trop peu de ne pas mutiler ces édits pour acquérir, comme le dit la suite, des vertus diverses. Tout d'abord, je crois que le membre de phrase va jusqu'à *°sukheti;* le *ca* qui, à la ligne 6, suit *tatha*, prouve que la phrase entière se divise en deux moitiés parallèles, la première partie de chacune d'elles étant formée par la pensée du roi, que marque et encadre un *iti*, la fin par les deux verbes *paṭivekhâmi* et *tathâ vidahâmi*. Cette construction rend plus aisée l'explication du *se* initial : il se rapporte nécessairement à *loke* impliqué dans le *lokasa* qui précède. Ceci posé, le sens général que l'on attend pour la proposition tout entière est quelque chose comme : en s'instruisant par ces édits, les hommes pratiqueront certaines vertus et ils en seront plus heureux et meilleurs. Il me semble qu'on arrive aisément à cette traduction en prenant *apahâṭa* comme un absolutif, pour *apahṛitya* ou même *apahṛitvâ* (on pourrait songer à corriger *apahâṭi*, cf. ci-dessus I, 53.

ou même *apakaṭu*). Le sens d'« enlever pour s'approprier » qu'exprime exactement *apa-har* pourrait, il me semble, s'appliquer sans trop de hardiesse dans l'esprit du roi au fait des gens qui, au passage, emporteront dans leur souvenir quelques lambeaux de ses exhortations, et, sous cette inspiration, s'amélioreront en telle ou telle manière. (On remarquera la locution distributive *taṁ-taṁ*.) Le sens me paraît de la sorte beaucoup mieux lié. — *c.* A *atha iyaṁ* correspond exactement la locution pâlie *yathayidaṁ*, connue aussi du sanscrit buddhique. Pour les caractères *kimaṁkâni*, nous n'avons pas besoin de recourir à la correction vraiment désespérée *kâmakâli*. La conjonction *kâni* nous est maintenant familière, et l'édit suivant (l. 18) va la ramener, associée au pronom interrogatif. Reste *kimaṁ*. D'après des observations antérieures (I, 18-19), nous sommes autorisés à entendre *kim u*, une formule interrogative fort ordinaire. En dehors de cette lecture, je ne verrais qu'un autre expédient, ce serait d'admettre que *kiṁ*, tombé dans le sentiment de la langue au rôle de simple particule, aurait en quelque sorte doublé sa désinence par l'adjonction de la désinence neutre et adverbiale; nous aurions ici *kimaṁ* comme le pâli a *sudaṁ* pour *svidaṁ*, c'est-à-dire *svid*. Je dois avouer que mes préférences sont pour la première solution. — *d.* La comparaison du XIIe édit me paraît fixer le sens de *nikâya* pour le présent passage, où il est, comme dans l'autre, étroitement rapproché de *pâsaṁḍa* : ce sont les corps de fonctionnaires, d'offi-

ciers royaux, sur lesquels Piyadasi exerce une surveillance dont le IV[e] édit de Delhi soulignait tout à l'heure le caractère personnel. — *e.* Le XII[e] édit nous permet encore d'entrer dans le sens exact de cette dernière phrase. L'obscurité réside dans les mots *atanâ pacupagamane*, non que le substantif *pacupagamana* prête beaucoup à l'équivoque; il ne peut guère désigner que l'action de se rapprocher avec respect, et, en admettant que *prati* ajoute une nuance distributive ou individuelle, on le traduira aisément par « accession, adhésion personnelle ». Mais quelle est la relation entre les deux mots? M. Kern transcrit *atana* et y voit un génitif. Dans ce cas, c'est *atane* qu'on attendrait; abstraction faite de cette difficulté, dont, après tout, il faut tenir compte, la traduction qu'il propose : « ma propre croyance (*mijne eigene belijdenis*) » suppose pour *pacupagamana* une application bien particulière, une déviation du sens étymologique bien hardie dans un mot dont rien ne nous garantit l'emploi technique. Dans le XII[e] édit, nous avons une pensée tout à fait analogue à la précédente : « Piyadasi... honore toutes les sectes... par des honneurs de divers genres ». Suit une phrase que la particule *tu* place à première vue dans une certaine antithèse à l'égard de la précédente : « Mais il y attache moins d'importance qu'au vœu de voir régner leur essence », les vertus qui constituent leur partie essentielle. Or ici aussi la particule *cu* annonce dans le second membre de phrase une nuance antithétique. Si nous traduisons littéralement en pre-

nant la forme *atanâ* comme exacte, nous arrivons à ce sens : « mais c'est l'adhésion personnelle [aux sectes] que je considère comme l'essentiel ». L'adhésion personnelle et réfléchie aux doctrines des diverses religions, c'est évidemment la condition nécessaire de leur *sâravaḍhi*, comme s'exprime l'édit douzième. Cette interprétation, sans toucher au texte transmis, nous conduit donc directement et sans violence à une pensée qui fait pendant à l'idée du XIIe édit. C'est là une considération qui me paraît de nature à la recommander puissamment, surtout dans un texte qui, comme le nôtre, est loin de fuir les répétitions, ainsi qu'on en jugera mieux encore par le VIIIe édit.

« Voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. Dans la treizième année de mon sacre, j'ai [pour la première fois] fait graver des édits pour le bien et le bonheur du peuple. Je me flatte qu'il en emportera quelque chose et que par là, à tel ou tel égard, il fera des progrès dans la religion, qu'ainsi cela profitera au bien et au bonheur du peuple, et je prends les dispositions que je crois de nature à procurer le bonheur aussi bien de mes sujets éloignés que de ceux qui sont près de moi et de mes propres parents. C'est ainsi que je surveille tous les corps de fonctionnaires. Toutes les sectes reçoivent de moi des honneurs de divers genres. Mais c'est l'adhésion personnelle [à leurs doctrines et à leurs pratiques] que je considère comme le point capital. J'ai fait gra-

ver cet édit dans la vingt-septième année de mon sacre. »

SEPTIÈME ÉDIT.

Prinsep, p. 597 et suiv.

(11) [illegible]

(12) [illegible] (13) [illegible]

(14) [illegible]

(15) [illegible]

(16) [illegible]

(17) [illegible]

(18) [illegible]

(19) [illegible]

(20) [illegible]

(21) [illegible]

(11) Devânaṁpiye piyadasi lâjâ hevaṁ âhâ [.] ye atikaṁtaṁ (12) aṁtalaṁ lâjâne husu[a] hevaṁ ichhisu kathaṁ jane

(13) dhaṁmavaḍhiyâ vaḍheyâ no cu jane anulupâyâ dhaṁmavaḍhiyâ (14) vaḍhithâ [.] etaṁ [b] devânaṁpiye piyadasi lâjâ hevaṁ âhâ [.] esa me (15) huthâ atâkaṁtaṁ ca [c] aṁtalaṁ hevaṁ ichisu lâjâne katha jane (16) anulupâyâ dhaṁmavaḍhiyâ vaḍheyâti no ca jane anulupâyâ (17) dhaṁmavaḍhiyâ vaḍhithâ [.] se kina su [d] jane anupaṭipajeyâ (18) kina su jane anulupâyâ dhaṁmavaḍhiyâ vaḍheyâti kina sû kâni (19) abhyuṁnâmayehaṁ [e] dhaṁmavaḍhiyâti [.] etaṁ devânaṁpiye piyadasi lâjâ hevaṁ (20) âhâ [.] esa me huthâ dhaṁmasâvanâni [f] sâvâpâyâmi dhaṁmânusathini (21) anusisâmi etaṁ jane sutu anupaṭipajîsati abhyuṁnamisati [.]

a. La vraie forme serait *huṁsaṁ* pour *huṁsu;* nous avons déjà rencontré les deux orthographes *huṁsaṁ*, Kh. VIII, l. 22, et *ahuṁsu*, G. VIII, l. 2; nous relèverons plus loin *husaṁ*, S. l. 2, et *husu*, R. l. 2; c'est la forme à laquelle correspond *abhûṁsu* ou *abhuṁsu* du sanscrit buddhique. Pour les troisièmes personnes en *thâ*, comme *vaḍhithâ*, et à la phrase suivante, *huthâ*, cf. *Mahâvastu*, I, p. 378. Il est clair qu'il faut suppléer, après *vaḍheyâ*, *iti* qui paraît en effet dans la répétition : le membre de phrase exprime les intentions de ces anciens rois. *Anulûpa* « conforme », paraît porter sur les vœux, les désirs des rois. — *b.* Je doute fort que *etaṁ* doive être pris comme pronom, ici ni dans la répétition de la ligne 19. On ne modifie guère une formule stéréotypée comme celle en présence de laquelle nous nous trouvons ici, surtout pour une addition qui serait si peu significative. J'ai relevé précédemment à Girnar (VIII, l. 3) et à Khâlsi (VIII, l. 23) des exemples de *eta* représentant *atra* (pâli *ettha*); je crois que nous avons ici un cas nou-

veau du même emploi (*etaṁ*, comme à Kh. nous avons *etâ*, comme nous avons eu *savataṁ*, etc.), et que, dans les deux phrases, le mot serait représenté assez exactement par notre « alors ». — *c.* Il y a ici une répétition qui donne à toute la pensée une allure singulièrement embarrassée et lourde. Pour lui rendre au moins un développement régulier et possible, il ne faut pas mettre tout à fait sur le même plan les deux formules *devânampiye*. . .*âha*. La première introduit simplement l'observation qu'a faite le roi; la seconde annonce les solutions pratiques, les décisions qu'il y rattache; car telle est l'intention de *esa me huthâ* « j'ai pris cette résolution », comme le montre la répétition de cette formule, à la ligne 26. Le *ca* qui paraît ici fait pendant à celui qui vient après dans *no ca jane*, etc. — *d.* C'est *kinassu* qu'il faut entendre; car la forme exacte de cet instrumental est *kinâ* comme on peut voir par *Hemacandra*, III, 69. C'est le pâli *kenassu*, en sanscrit *kenasvid;* tout à l'heure la locution va être complétée par l'adjonction de *kâni*; je me suis expliqué plus haut sur cette particule. — *e.* L'actif *abhyunnamati*, comme on le voit par la dernière ligne, est ici employé dans le même sens de « se relever » qui est acquis en pâli pour *unnamati* (*Lotus*, p. 456) et qu'on n'attendrait qu'au passif. *Abhyunnâmayati* signifie donc « faire progresser ». Il a été question plus d'une fois du potentiel en *ehaṁ*, pour *eyaṁ*. — *f.* Pour *sâvana*, cf. l'édit suivant, l. 1; nous le retrouverons à Rûpnâth (l. 5) et à Sahasarâm où il est, par erreur, écrit *savane*. Il

faut l'*â* long; c'est l'action de faire entendre, la promulgation, la prédication de la religion. Il va sans dire que *anusisâmi* est une mauvaise lecture pour *anusâsâmi*.

La traduction de cet édit est, de toutes peut-être, celle qui laisse le moins de place à l'incertitude :

« Voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. Les rois qui ont gouverné dans le passé ont [bien] formé ce vœu : comment arriver à ce que les hommes fassent des progrès dans la religion? Mais les hommes n'ont pas fait dans la religion des progrès conformes [à leur désir]. Alors voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. J'ai fait cette réflexion : puisque les rois qui ont gouverné dans le passé ont formé ce vœu : comment arriver à ce que les hommes fassent dans la religion des progrès conformes [à leur désir]? et que les hommes n'ont pas fait dans la religion des progrès conformes [à leur désir], par quel moyen amener les hommes à suivre la bonne voie? Par quel moyen arriver à ce que les hommes fassent dans la religion des progrès conformes [à mon désir]? Par quel moyen pourrais-je bien les faire avancer dans la religion? Alors voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. J'ai pris la résolution de répandre des exhortations religieuses, de promulguer des instructions religieuses; les hommes, entendant cette [parole], entreront dans la bonne voie, ils avanceront [dans le bien]. »

HUITIÈME ÉDIT.

(ÉDIT CIRCULAIRE.)

Prinsep, p. 602 et suiv. — Lassen (p. 270, n. 1; p. 275, n. 3) et Burnouf (p. 749 et suiv.) n'en ont commenté ou traduit à nouveau que de courts fragments.

(1) [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (2) [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (3) [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (8) [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (9) [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (10) [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

(1) Dhaṁmavaḍhiyâ ca[a] bâḍhaṁ vaḍhisatâ etâye me aṭhâye dhaṁmasâvanâni sâvâpitâni dhaṁmanusathini vividhâni ânâpitâni [.] yathatiyipâ[b] pi bahune janapiṁ âyatâ ete palâyovadisaṁti pi pavithalisaṁti pi [.] lajûkâ pi bahukesu pânasatasahasesu âyatâ te pi me ânapitâ hevaṁ ca hevaṁ ca paliyovadâtha (2) janaṁ dhaṁmayutaṁ[c] [.] devânaṁpiye piyadasi hevaṁ âhâ [.] etameva me anuvekhamâne[d] dhaṁmathaṁbhâni kaṭâni dhaṁmamahâmâtâ kaṭâ dhaṁma... kaṭe [.] devânaṁpiye piyadasi lâjâ hevaṁ âhâ [.] magesa pi me nigohâni lopâpitâni châyopagâni[e] hosaṁti pasumunisânaṁ aṁbâvaḍikâ lopâpitâ aḍhakosikâni pi me udapânâni (3) khanâpâpitâni niṁsi — ḍhayâ[f] ca kâlâpitâ âpânâni me bahukâni tata tata kâlâpitâni paṭibhogâye pâsumunisânaṁ [.] sa — esa paṭibhoge nâma[g] [.] vividhâyâ hâ sukhâyanâyâ pulimehi pi lâjîhi mamayâ ca sukhayite loke imaṁ cu dhaṁmânupaṭîpatî anupaṭipajaṁtu tâ etadathâ me (4) esa kaṭe [.] devânaṁpiye piyadasi hevaṁ âhâ [.] dhaṁmamahâmâtâ pi me ta[h] bahuvidhesu aṭhesu ânugahikesu viyâpaṭâ se pavajîtânaṁ ceva gihithânaṁ ca sava...ḍesu pi ca viyâpaṭâ se[i] [.] saṁghaṭhasi pi me[1] kaṭe[j] ime viyâpaṭâ hohaṁti ti [.] hemeva bâbhanesu âjîvikesu pi me kaṭe (5) ime viyâpaṭâ hohaṁti [.] nighaṁṭhesu pi me kaṭe ime viyâpaṭâ hohaṁti [.] nânâpâsaṁḍesu pi me kaṭe ime viyâpaṭâ hohaṁti ti [.] paṭivisiṭhaṁ paṭîvisiṭhaṁ tesu tesu te . mahâmâtâ[k] dhaṁmamahâmâtâ ca me etesu ceva viyâpaṭâ savesu ca aṁnesu pâsaṁḍesu [.] devânaṁpiye piyadasi lâjâ hevaṁ âhâ [.] (6) ete ca aṁne ca

[1] L'*m* porte ici à la fois le signe de la voyelle *e* et de la voyelle *u*.

bahukâ mukhâ [l] dânavâsagasi viyâpaṭâ se mama ceva devinaṁ ca [.] savasi ca me olodhanasi te bahuvidhena â.lena [m] tâni tâni tuṭhâyatanâni patî... [.] hida ceva disâsu ca dâlakânaṁ [n] pi ca me kaṭe aṁnânaṁ ca devikumâlânaṁ ime dânavisagesa viyâpaṭâ hohaṁti ti (7) dhaṁmâpadânaṭhâye dhaṁmânupaṭipatiye [.] esa hi dhaṁmâpadâne dhaṁmapaṭipati ca yâ iyaṁ [o] dayâ dâne sace socave madave sâdhama ca lokasa evaṁ vaḍhisati ti [.] devânaṁpiye.... lâjâ hevaṁ âhâ [.] yâni hi kâni ci mamiyâ sâdhavâni kaṭâni taṁ loke anûpaṭipaṁne taṁ ca anuvidhiyaṁti tena vaḍhitâ ca (8) vaḍhisaṁti ca mâtâpitisu sususâyâ gulusu sususâyâ vayomahalakânaṁ anupaṭîpatiyâ bâbhanasamanesu kapanavalâkesu âvadâsabhaṭakesu saṁpaṭîpatiyâ [p] [.] devânaṁpiy...dasi lâjâ hevaṁ âhâ [.] munisânaṁ cu [q] yâ iyaṁ dhaṁmavaḍhi vaḍhitâ duvehi yeva âkâlehi dhaṁmaniyamena ca nijhatiyâ ca [.] (9) tata cu lahu sadhaṁmaniyame nijhatiyâ va bhuye [.] dhaṁmaniyame cu kho esa ye me iyaṁ kaṭe imâni ca imâni jâtâni avadhiyâni aṁnâni pi cu bahu.. dhaṁmaniyamâni [r] yâni me kaṭâni [.] nijhatiyâ va cu bhuye munisânaṁ dhaṁmavaḍhi vaḍhitâ avihiṁsâye bhutânaṁ (10) anâlaṁbhâye pânânaṁ [.] se etâye athâye iyaṁ kaṭe putâpapotike caṁdamasuliyike hotu ti tathâ cu anupaṭîpajaṁtu ti [.] hevaṁ hi anupaṭîpajaṁtaṁ hidatapalate âladha [s] hoti [.] satavisativasâbhipâtena [t] me iyaṁ dhaṁmalibi likhapâpitâ ti [.] etaṁ devânaṁpiye âhâ [.] iyaṁ (11) dhaṁmalibi ata [u] athi silâthaṁbhâni vâ silâphalakâni vâ tata kaṭaviyâ ena esa cilaṭhîtike siyâ [.]

a. L'inscription ne peut commencer par un *ca* qui n'a pas de corrélatif dans la suite. Je n'hésite pas à admettre qu'il faut lire [Brahmi] pour [Brahmi], ce qui constitue à peine une correction. *Yâva* devra se prendre ici comme il est quelquefois usité en pâli (conf. l'exemple du *Dhammap.*, p. 118, l. 1, cité par Childers) dans le sens de *yena*, « afin que ». Cet emploi a

de l'analogie avec celui que j'ai relevé dans un passage du *Mahâvastu* (I, 131, 3) ou *yâvaṁ* ne peut se traduire que « car, parce que ». Le corrélatif est ici *etâye aṭhâye.* — *b.* Ce mot n'est évidemment plus très net sur la pierre. Le premier fac-similé lisait [illegible], en pointant simplement les trois premières lettres, pour bien marquer qu'elles ne sont pas clairement apparentes. M. Cunningham donne [illegible]; mais dans sa transcription, il enferme entre crochets les quatre premiers caractères; c'est évidemment qu'il ne les démêle pas avec une certitude entière. Aussi bien, la divergence entre les deux lectures d'une part et, de l'autre, le fait que ni l'une ni l'autre ne se prêtent à une transcription satisfaisante, prouvent que le texte est ici fort douteux. Force nous est d'avoir recours à une conjecture. Par les édits détachés de Dhauli et de Jaugada nous voyons, ce qui est d'ailleurs impliqué par la nature même des choses, que le roi avait, pour la surveillance morale et religieuse qui le préoccupe tant, distribué à poste fixe ses divers ordres de fonctionnaires par villes ou par provinces. Je proposerais donc volontiers de lire ici [illegible] « beaucoup [d'officiers] ont été commissionnés, *chacun dans un district* ». Cette restitution paraît *a priori* très peu violente. Il est clair qu'une revision attentive de la pierre pourra seule faire juger le degré de probabilité qu'elle a pour elle. La correction de *janapiṁ* en *janasi* ne peut, elle, faire doute. Relativement à *âyatâ*, cf. ci-dessus, éd. IV, n. *a*. *Parithalati* indique que les fonc-

tionnaires devront oralement « développer » les conseils que le roi ne peut, dans ses inscriptions, donner qu'en raccourci. — *c*. Sur ce membre de phrase, voyez des observations antérieures, éd. IV, n. *d*. Quant à la forme de l'impératif en *âtha*, elle est connue par le pâli; on peut comparer aussi *Mahâvastu*, I, 499. — *d*. Sur l'orthographe *anuvekhamâna*, cf. ci-dessus, IIIe édit, n. *c*. Entre *dhaṁma* et *kaṭe* la lacune paraît être d'environ trois caractères. Heureusement elle est sans grande portée pour le sens général. On pourrait penser que, dans son intégrité, la pierre portait *dhaṁmasâvane kaṭe*. Je dois dire pourtant que, dans sa transcription, le général Cunningham fait suivre *dhaṁma* de *kha* qu'il enferme entre parenthèses; j'en conclus que cette lettre n'est rien moins que distincte. Si elle l'est en effet, j'avoue qu'il ne me vient en esprit aucun expédient pour achever le mot. — *e*. Pour le commencement de phrase, comp. G. II, l. 5 et suiv. J'ai dit, dès le début de cette étude, pourquoi je considère le signe ⸸ dans les mots *aṁbâvaḍikâ* et *aḍhakosikâni* comme une simple variante dans la forme du +. Effectivement nous retrouverons le premier dans l'édit de la reine, sous sa forme habituelle, *aṁbâvaḍikâ*. Le mot m'embarrasse davantage dans sa partie radicale, au moins en ce qui touche le second terme. Le premier, *amba* = *âmra*, ne laisse prise à aucune incertitude. Burnouf traduit l'ensemble, à l'exemple de Prinsep, par « plantations de manguiers », sans d'ailleurs s'arrêter à l'explication du détail; c'est, je suppose, par une

simple inadvertance qu'il y rattache l'épithète *aḍhakosikâni.* Les pandits de Prinsep traduisent « mango-trees », transcrivant une fois *âmravṛikshâḥ*, ce qui est inadmissible, et une fois *âmravalikâḥ* d'où je ne sais comment tirer ce sens. Une analyse *âmra* + *âvali* qui donnerait « des lignes, des rangées de manguiers », paraît exclue par l'orthographe *vaḍikâ*, constante dans les deux passages. On pourrait prendre le mot comme une orthographe populaire pour *vaṭikâ*, *vaṭî* (comme nous aurons *libi* = *lipi*), équivalent à *vaṭa*, d'où ce sens « des manguiers et des figuiers ». Mais nous tombons alors dans une difficulté nouvelle : dans l'édit de la reine cette traduction se fond malaisément dans l'ensemble de la phrase; le mot étant coordonné avec *âlâme*, *ârâmaḥ*, ne peut guère être qu'un singulier de signification collective. D'autre part, une inscription de Junnar (Burgess et Indraji, *Cave-temple Inscriptions*, p. 47, n° 15) porte *âbikâbhati*, dont il faut rapprocher, dans des inscriptions voisines, *jâbubhati* (p. 46, n° 14) et *karajabhati* (p. 48, n° 17); les dernières expressions sont rendues par MM. Burgess-Bühler « plantation de jambus », « plantation de karaṁjas », *Archæological Survey West. Ind.*, IV, p. 97; pour la première MM. Burgess-Indraji proposent « champ de manguiers ». Je suppose que, dans l'un ou l'autre cas, c'est à la transcription *bhṛiti* que l'on songe. Encore qu'un pareil sens ne soit pas, au moins à ma connaissance, consacré pour ce mot, il se dérive sans trop d'effort de sa valeur étymologique. Mais, si tentant que soit le rapprochement

des deux termes *âbikâbhati* et *ambâvaḍikâ*, il me semble bien difficile d'établir entre eux une complète équivalence; une orthographe *vaḍi* pour *bhṛiti* est difficilement admissible dans nos monuments, à côté de la forme courante qui serait *bhati;* et cette analogie, si elle m'a paru assez curieuse pour mériter d'être rappelée, ne coupe point court à nos incertitudes. Ce qui me paraît en somme à peu près sûr, c'est qu'il faut expliquer *aṁbâvaḍikâ* comme un substantif féminin signifiant quelque chose comme « plantation, parc de manguiers »; le plus probable est à mon avis de chercher dans *vaḍikâ* pour *vâḍikâ* une orthographe populaire de *vâṭâ, vâṭî* dans le sens de « enclos », par conséquent « parc » ou « jardin ». — *f.* Bien que, dans sa transcription, le général Cunningham ne marque pas de lacune entre les caractères *si* et *ḍha* et que la ligne supérieure témoigne qu'il y a ici dans la pierre un défaut antérieur à la gravure, il me semble indubitable qu'il est tombé ici un ou plusieurs caractères. La lecture qui nous est fournie, *niṁsiḍhayâ,* ne s'explique pas; il est d'autant plus malaisé de la compléter avec vraisemblance que nous ne pouvons calculer, à cause de la détérioration de la pierre, le nombre exact des lettres manquantes. Un seul point me paraît extrêmement probable, c'est que les caractères *ḍhayâ* doivent être lus *ḍhaye* ou *ḍhiye* et sont la fin du mot [*po*]*ḍhiye* ou *poḍhaye*. Cette forme *poḍhi* = scrt. *prahi* revient sans cesse dans les inscriptions des grottes; il suffit de renvoyer d'une façon générale aux recueils cités dans la note précédente. Ces

« fontaines » sont précisément ce qu'on pourrait *a priori* attendre ici. Quant à la première partie du mot, je n'ai rien de convaincant à proposer. Il faudrait, avant de s'avancer, connaître avec plus de précision l'état exact du monument. J'ignore si les caractères lus *nimsi* sont ou non sujets à quelque doute. Dans le premier cas, et s'il était permis d'y toucher, on pourrait songer à l'expression *sinânapodhi* = *snânaprahi* que paraît employer une inscription (*Cave-temple Inscriptions*, p. 16, n° 21); on restituerait et on compléterait ici *nahâ*[*napo*]*dhiye*; il serait donc question de piscines. Une future revision du monument provisoire décidera du sort que mérite cette hypothèse. — *g*. Jusqu'à *pasumunisânam* la phrase se développe avec une entière clarté. A cet endroit, la lacune qui suit *sa* jette malheureusement de l'incertitude. Un point est hors de doute, c'est qu'on a jusqu'ici mal coupé la suite. Après Prinsep et Lassen, Burnouf englobe les mots *esa paṭibhoge nâma* dans la proposition suivante. Mais le *hi* qui accompagne *vividhâyâ* prouve à n'en pas douter que, avec ce mot, commence une phrase nouvelle; elle se construit en effet d'elle-même, les particules *pi* et *ca* étant corrélatives : « en effet, tant les rois antérieurs que moi-même nous avons favorisé le bonheur du peuple par différents progrès ». La suite, *imam cu*, etc. est, par la particule *cu*, marquée comme faisant à ce premier membre de phrase une manière d'antithèse, ce qui ressort bien de cette traduction : « Mais la grande préoccupation qui m'a inspiré, moi, c'est

le désir de développer la pratique de la religion. » Il s'ensuit, d'une part, qu'une phrase est complète avec *pasumunisânam̃*, et en second lieu qu'une autre phrase également complète commence à *vividhâyâ*. Les mots *sa. . .esa paṭibhoge nâma* doivent donc de leur côté former une proposition complète. Un des procédés de style les plus familiers au roi consiste, on l'a vu par bien des exemples, à reprendre un terme qui vient d'être employé dans un sens ordinaire et familier pour le transporter par quelque addition ou allusion dans le domaine moral et religieux : « Les pratiques traditionnelles sont une fort bonne chose, mais la grande affaire, c'est la pratique de la religion » (G. IX); « l'aumône est fort louable, mais la vraie aumône, c'est l'aumône des exhortations religieuses (*ibid.*); » « il n'y a qu'une conquête qui mérite ce nom, c'est la conquête des esprits à la religion, qu'un plaisir solide, le plaisir qu'on trouve à pratiquer et à favoriser la religion » (XIIIe édit), etc. Nous sommes ici en présence d'une figure analogue. Le roi vient de parler de « jouissance » (*paṭibhoga*) au sens matériel et physique, comme au IIe édit; aussitôt il reprend : « Mais voici la vraie jouissance » (*paṭibhoge nâma*), c'est de faire ce que je fais, en vue de la religion et de ses progrès dans le peuple. Cependant, comme cette jouissance n'est pas le fait de tout le monde, je suppose que c'est en même temps *sa* jouissance à lui que le roi opposait ici à la jouissance vulgaire des êtres en général (*pamusunisânam̃*); et j'admettrais volontiers que la lacune doit être comblée par *sa* [*ta mama*] *esa*. . . ou quel-

que chose d'approchant. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, la manière de couper la phrase et le sens de l'ensemble me paraissent assurés. C'est, naturellement, *sukhîyanâya* qu'il faut lire. J'ai relevé déjà précédemment (I, 135, 136) l'instrumental *mamayâ*, écrit tout à l'heure *mamiyâ*. Il faut sans doute prendre *etadathâ* pour = *etadathaṁ*, comme *anupaṭipaṭî* = °*anupaṭipaṭiṁ*. Si la lecture des deux fac-similés était moins nette, on paraît porté à rentrer dans l'analogie de la plupart des passages où figure ici cette locution, et à lire *etadathâye esa*°. Je ne crois pas le changement indispensable. — *h*. Tel que le texte nous est ici livré, nous ne pouvons que considérer les mots *dhaṁmamahâmâtâ pi me* comme formant une phrase entière, et corriger le *ta* suivant en *te*. Mais il est surprenant que le roi ne reprenne pas ici sa façon de parler habituelle qui serait °*me kaṭâ*, d'autant plus que le pronom *te* fait double emploi avec son équivalent *se* qui suit *vyâpaṭâ*. Nous avons rencontré déjà cette locution *vyâpaṭâ se*, et j'ai dit les motifs (I, 131) qui ne permettent guère de prendre *se* pour autre chose qu'une forme parallèle de *te*. Ils se fortifient d'un fait que nous pouvons remarquer ici même, où nous voyons les expressions *ime viyâpaṭâ* et *viyâpaṭâ se* s'échanger et se suppléer l'une l'autre. S'il en est ainsi, le rapprochement de *te* et *se* dans la même proposition devient assez improbable. — *i*. Pour ce second membre de phrase, comp. G. v, l. 4, qui permet de compléter avec certitude *sava[pâsaṁ]ḍesu*. — *j*. On pourrait aisément construire

le locatif *saṁghaṭhasi* avec *kaṭa* dans ce sens : « touchant, en vue de, l'intérêt du *saṁgha* ». Cette construction est déjà moins probable, dans le membre de phrase qui suit, pour *nigaṁṭhesu*, etc. Elle est tout à fait inadmissible, à la ligne 6, pour *dâlakânaṁ*. Et en effet, partout ici, *viyâpaṭa* réclame nécessairement un régime. J'en conclus que, dans cette série de propositions, les mots *me kaṭe* représentant une sorte de parenthèse, *kṛita* y est pris par conséquent, comme nous avons vu *kicca* à Girnar (IX, 9), dans le sens de « penser, souhaiter » : « ils s'occuperont, telle est ma pensée, tel est mon but, des intérêts du *saṁgha*, » etc. Pour cette surveillance attribuée aux officiers du roi sur le clergé, on peut se référer au VI[e] édit de Girnar, l. 7-8. — *k*. La lettre qui suit *te* paraît avoir été encore lisible au temps où fut relevé le premier fac-similé. En tout cas, nous ne pouvons hésiter à lire, comme lui, *te te*, la répétition distributive qui fait pendant à *tesu tesu*, chaque *mahâmâtra* se trouvant ainsi chargé d'une secte en particulier (*paṭivisiṭhaṁ*). Une distinction est marquée d'ailleurs entre les mahâmâtras chargés chacun en particulier d'une des sectes qui viennent d'être indiquées et les dhaṁmamahâmâtras à qui est confiée une surveillance générale tant sur ces corporations que sur toutes les autres. — *l*. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de doute sur la division des mots *bahukâ mukhâ*. Le sens figuré de *mukha*, pour dire « moyen », semble suffisant pour garantir la seule interprétation qui soit ici possible, celle de « débouché, intermédiaire ». On peut

en quelque mesure comparer l'emploi de *dvâra* (*duvâla*) dans les édits détachés de Ḍhauli, I, 3; II, 2. « Tels sont, avec beaucoup d'autres encore, mes intermédiaires; ils s'occupent de distribuer les aumônes qui viennent tant de moi que des reines. » Pour ce qui est de ces dernières, nous aurons une allusion expresse à leur intervention dans le fragment d'édit d'Allahabad. — *m.* Il est certain qu'il faut compléter *â*[*kâ*]*lena*. *Tuṭhâyatanâni* ne donne pas de sens admissible; le mot est certainement incorrect; je crois que le remède est facile à indiquer, et qu'il suffit de lire *yathâyatanâni;* 𑀬 pour 𑀢𑀼 est une correction bien facile. Le verbe est malheureusement mutilé; mais quel qu'il ait été dans son intégrité, *pativekhaṁti* ou *paṭijaggaṁti* ou quelque autre, le sens général n'en est pas douteux. Les officiers préposés par le roi à l'intérieur de son palais (cf. le v[e] des quatorze édits) « surveillent chacun les appartements qui lui sont attribués ». *Âyatana* désigne une partie de l'*orodhana*, de l'ensemble des appartements intérieurs. — *n.* J'avoue que je suis assez embarrassé pour marquer la nuance exacte qui sépare *dâlaka* de *devikumâra*. Le premier désigne d'une façon générale des « enfants » du roi. Quant à *devikumârâ*, comme il vient d'être question des aumônes des reines (*devînaṁ ca*), il est extrêmement probable qu'il faut prendre le composé non comme *dvandva* mais comme *tatpurusha*. D'autre part, si nous traduisons littéralement « nos enfants et les autres princes, fils des reines », il faudra admettre que les *dârakas* forment une catégorie spé-

ciale parmi les *devikumâras;* mais c'est bien plutôt l'inverse que l'on attend : les fils des reines reconnues doivent former une classe particulière et privilégiée parmi la descendance du roi. Je ne vois qu'une ressource, c'est d'admettre ici pour *anya* le même emploi appositionnel que l'on connaît en grec (*οἱ ἄλλοι ξύμμαχοι*, les autres, à savoir les alliés); *dâlaka* désignerait spécialement les fils du roi auxquels le rang de leur mère n'assure pas un titre officiel, tandis que les *devikumâras* seraient ceux qui ont rang de princes. J'ai remarqué plus haut que le génitif *dâlakânaṁ* substitué ici au locatif que portaient les premières phrases ne peut se construire qu'avec *dânavisagesu.* Dans *dhaṁmâpadâna*, je prends *apadâna*, à l'exemple de ce qui arrive en pâli, comme équivalent du sanscrit *avadâna*, au sens d'« action, action d'éclat »; même en sanscrit l'orthographe *apadâna* se rencontre à l'état sporadique (cf. *Dict. de S*[t]*-Pétersb.*, s. v.); le sens sera donc : « dans l'intérêt de la pratique de la religion. » — *o.* Pour *yâ iyaṁ* = *yadidaṁ*, cf. un peu plus haut, éd. I, n. *f.* Quant à l'énumération suivante, elle rappelle de très près celle du IIe édit, l. 12. C'est *soceve* qu'il faut lire, pour *soceye.* Nous avons déjà (Kh. XIII, 2) rencontré *mâdava* c'est-à-dire *mârdavaṁ* dans un emploi analogue. C'est, naturellement, *sâdhave* qu'il faut lire et non *sâdhamme;* aussi bien le premier fac-similé marquait seulement par des points la lettre lue 𑀫, indiquant ainsi que dès lors la lecture en était indistincte et hypothétique. — *p.* Toute cette phrase a été parfaitement expliquée

par Burnouf; il ne s'est trompé que sur un mot. Il traduit *kapanavalâkesu* « les pauvres et les enfants », comme s'il y avait *°bâlakesu;* cette transcription n'est point admissible, il y faut substituer en sanscrit « *kṛipaṇavarâkeshu,* exactement la forme que suppose notre texte, c'est-à-dire « les pauvres et les misérables ». — *q*. La particule *cu* peut bien commencer la phrase; nous avons vu qu'elle implique une nuance adversative « mais, or », qui va se vérifier une fois de plus dans la phrase qui suit immédiatement. La seule difficulté est dans les termes *dhaṁmaniyama* et *nijhati.* Le premier est assez nettement expliqué par la suite; il désigne les « règles, les prohibitions inspirées par la religion », comme est la défense précise de livrer à la mort telle et telle espèce d'animaux. *Nijhati* est moins clair. Cependant, après ce qui a été dit plus haut du verbe *nijhapayati* (éd. IV, n. *j*), je crois qu'on ne peut hésiter à en dériver le substantif *nijhaṭti,* comme *vijñapti* de *vijñâpayati.* Le sens sera donc « l'action d'appeler l'attention, la réflexion ». S'il en est ainsi, les deux conditions de progrès que distingue le roi seraient, d'une part, les prohibitions positives, dûment énumérées, et, d'autre part, les sentiments personnels éveillés par les prohibitions et, en général, par l'enseignement religieux. Il me semble que la suite confirme cette interprétation. Par deux fois Piyadasi nous avertit que c'est la *nijhati* qui seule donne toute son importance, tout son développement au *niyama,* lequel par lui-même est peu de chose. Sur cette acception de *lahu, laghu,*

on peut comparer non seulement *lahukâ*, dans le sens de «mépris», au XII[e] édit de Girnar, mais surtout l'adjectif *lahukâ* dans le XIII[e] édit de Khâlsi, l. 12, n. *w*. Le sens me paraît de la sorte fort bien lié; il est naturel que le roi attache moins d'importance à l'observation matérielle de quelques règles forcément limitées qu'à l'esprit qu'il propagera dans son peuple et qui lui inspirera spontanément par exemple un respect encore plus étendu et plus absolu de la vie (*avihiṁsâye bhûtânaṁ anâlaṁbhâye pânânaṁ*). — *r*. On peut hésiter sur le nombre des caractères qui manquent. La première pensée serait de lire *bahu[vidhâni]*; mais il semble que le fac-similé du *Corpus* porte des traces d'un trait transversal qui ne peut guère avoir appartenu qu'à un +, en sorte que la restitution à peu près certaine serait *bahu-[kâni]*, qui du reste revient au même pour le sens. — *s*. La construction est ici fort embarrassée; c'est exactement le pendant d'une difficulté qui a été agitée précédemment, à propos du XI[e] édit; je renvoie à ce que j'ai dit alors (I, 245-7). N'était ce précédent on pourrait être tenté de prendre l'accusatif *paṭipajantaṁ* comme régi par l'idée verbale contenue dans le substantif *âladha*. Dans l'autre passage en question, ni la forme *karu* à G., ni le pronom *so* à Kh. et à K. ne nous laissent cette ressource. Il nous faut donc ici ou admettre un accusatif absolu (cf. Trenckner, *Pâli Miscellany*, I, 67, note) équivalant au nominatif absolu auquel j'ai conclu plus haut, ou prendre l'orthographe °*patipajaṁtaṁ* pour °*patipajaṁte* (conf.

IV[e] édit, l. 13 : *saṁtaṁ* = *saṁte, santaḥ*) comme représentant conséquemment un nominatif. J'incline plutôt vers la seconde solution. — *t.* Au temps du premier fac-similé la lecture correcte *°vasâbhisitena* était encore distincte. — *u.* Je n'ai pas besoin de faire remarquer que *ata* représente *yatra* et non *atra*, et qu'il a son corrélatif dans le *tata* suivant. *Silâthaṁbhâni vâ silâphalakâni vâ* est une apposition interprétative de *dhaṁmalibi*, et revient à : « ces édits, qu'ils soient gravés sur des colonnes ou inscrits sur le roc. » *Kataviyâ* est pour le neutre *kartavyaṁ*. On voit du reste ici dans *iyaṁ dhaṁmalibi, esa cilathitike*, quelle confusion règne dans l'emploi et l'application des genres.

« Pour que la religion fasse des progrès rapides, c'est pour cette raison que j'ai promulgué des exhortations religieuses, que j'ai donné sur la religion des instructions diverses. J'ai institué sur le peuple de nombreux [fonctionnaires], chacun ayant son rayon à lui, pour qu'ils répandent l'enseignement, qu'ils développent [mes pensées]. J'ai aussi institué des râjukas sur beaucoup de milliers de créatures et ils ont reçu de moi l'ordre d'enseigner le peuple des fidèles. Voici ce que dit Piyadasi, cher aux Devas, C'est dans cette unique préoccupation que j'ai élevé des colonnes [revêtues d'inscriptions] religieuses, que j'ai créé des surveillants de la religion, que j'ai répandu des exhortations (?) religieuses. Voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. Sur les routes j'ai planté des nyagro-

dhas pour qu'ils donnent de l'ombre aux hommes et aux animaux, j'ai planté des jardins de manguiers; de demi-kroça en demi-kroça, j'ai fait creuser des puits, j'ai fait faire des piscines (?) et j'ai en une foule d'endroits fait élever des caravansérails pour la jouissance des hommes et des animaux. Mais, pour moi, la vraie jouissance, la voici. Les rois antérieurs ont et j'ai moi-même contribué au bonheur des hommes par des améliorations diverses; mais il s'agit de les faire entrer dans les voies de la religion; c'est dans ce but que je règle mes actions. Voici ce que dit Piyadasi, cher aux Devas. J'ai créé aussi des surveillants de la religion pour qu'ils s'occupent en tout genre des affaires de charité, qu'ils s'occupent aussi de toutes les sectes, sectes de moines ou de gens vivant dans le monde. J'ai eu aussi en vue l'intérêt du clergé, dont ces fonctionnaires s'occuperont, de même l'intérêt des brâhmanes, des religieux mendiants dont ils s'occuperont, des religieux nirgranthas dont ils s'occuperont, des sectes diverses dont ils s'occuperont également. Les mahâmâtras s'occuperont isolément des uns et des autres, chacun d'une corporation, et mes surveillants de la religion s'occuperont d'une façon générale tant de ces sectes que de toutes les autres. Voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. Ces fonctionnaires et d'autres encore sont mes intermédiaires; ce sont eux qui s'occupent de la distribution de mes aumônes et de celles des reines. Dans tout mon palais, ils [donnent leurs soins] en diverses ma-

nières, chacun aux appartements qui lui sont confiés. J'entends aussi que, soit ici soit dans les provinces, ils s'occupent de distribuer les aumônes de mes enfants, et en particulier des princes royaux, pour favoriser les actes de religion et la pratique de la religion. Par là, en effet, se développeront dans le monde les actes de religion, la pratique de la religion, c'est à savoir : la compassion, l'aumône, la véracité, la pureté de la vie, la douceur et la bonté. Voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. En effet, les actes de bonté de toute nature que j'accomplis, c'est sur eux qu'on se forme, on se règle sur mes exemples. C'est pour cela que les hommes ont grandi et grandiront en obéissance aux parents, aux maîtres, en condescendance pour les gens avancés en âge, en égards envers les brâhmanes, les çramaṇas, les pauvres, les misérables, jusqu'aux esclaves et aux serviteurs. Voici ce que dit le roi Piyadasi, cher aux Devas. Mais ce progrès de la religion parmi les hommes s'obtient de deux manières : par les règles positives et par les sentiments qu'on leur sait inspirer. Mais de cette double action, celle des règles positives n'a qu'une valeur médiocre; seule l'inspiration intérieure leur donne toute leur portée. Les règles positives consistent dans ce que j'édicte, quand, par exemple, j'interdis de tuer telles et telles espèces d'animaux, et dans les autres prescriptions religieuses que j'ai édictées en grand nombre. Mais c'est seulement par le changement des sentiments personnels que s'accentue le progrès de la religion, dans le respect [général] de la

vie, dans le soin de n'immoler aucun être. C'est dans cette vue que j'ai posé cette inscription, afin qu'elle dure pour mes fils et mes petits-fils, qu'elle dure autant que le soleil et la lune, afin qu'ils suivent mes enseignements; car, en suivant cette voie, on obtient le bonheur ici-bas et dans l'autre monde. J'ai fait graver cet édit dans la vingt-huitième année de mon sacre. Voici ce que dit le [roi] cher aux Devas : partout où existe cet édit, colonnes de pierre ou parois de rochers, il faut faire en sorte qu'il dure longtemps. »

ÉDIT DE LA REINE À ALLAHABAD.

Prinsep, p. 966 et suiv.

(1) 𑀤𑁂𑀯𑀸𑀦𑀁𑀧𑀺𑀬𑀲 𑀯𑀘𑀦𑁂𑀦𑀸 𑀲𑀯𑀢 𑀫𑀳𑀸𑀫𑀢𑀸 (2) 𑀯𑀢𑀯𑀺𑀬𑀸

𑀏𑀳𑁂𑀢 𑀤𑀼𑀢𑀻𑀬𑀸𑀬𑁂 𑀤𑁂𑀯𑀺𑀬𑁂 𑀤𑀸𑀦𑁂 (3) 𑀅𑀁𑀩𑀸𑀯𑀟𑀺𑀓𑀸 𑀯𑀸 𑀆𑀮

𑀫𑁂𑀯 𑀤𑀸𑀦𑀏𑀳𑁂𑀯𑀸 𑀏𑀢𑀲𑀺 𑀅𑀁𑀦𑁂 (4) 𑀓𑀺𑀙𑀺 𑀕𑀦𑀻𑀬𑀢𑀺 𑀢𑀸𑀬𑁂

𑀤𑁂𑀯𑀺𑀬𑁂 𑀲𑁂𑀦𑀸𑀦𑀺 𑀲𑀯 (5) 𑀤𑀼𑀢𑀻𑀬𑀸𑀬𑁂 𑀤𑁂𑀯𑀺𑀬𑁂𑀢𑀺 𑀢𑀻𑀯𑀮𑀫𑀸𑀢

𑀓𑀸𑀮𑀼𑀯𑀸𑀦𑀻𑀬𑁂

(1) Devânaṁpiyasa vacanenâ savata mahâmatâ (2) vataviyâ [.] eheta dutîyâye deviye dâ(?)ne (3) aṁbâvaḍikâ vâ âlame va dâna ehevâ etasi aṁne (4) kichi ganîyati tâye deviye se nâni sava (5) dutiyâye deviye ti tîvalamâta kâluvâniye.....

Bien que le général Cunningham ne s'explique pas sur ce point avec toute la précision désirable, il me paraît certain, comme l'admettait effectivement Prinsep, que ces cinq lignes nous conservent seulement le début d'une inscription que la détérioration de la pierre interrompt à la sixième ligne. Cette détérioration se fait-elle déjà sentir à la ligne 5? On verra du moins que, à mon avis, et autant qu'on peut juger d'un simple fragment de phrase, la lecture des derniers mots réclame beaucoup plus de corrections que le reste du morceau. Je ne vois d'ailleurs aucune nécessité d'admettre que les lignes qui nous sont transmises soient incomplètes, comme Prinsep le croyait de la quatrième. Quoi qu'il en soit, il ne saurait être question ici d'une traduction réellement certaine. Il est au moins plusieurs détails qui se laissent rectifier avec assurance, et la reine Kichiganî, par exemple, rentre dans le néant d'où elle n'aurait jamais dû sortir.

La première phrase est parfaitement simple; elle se compare exactement au début des édits détachés de Dhauli et de Jaugada. De la suivante, nous n'avons que le commencement. Le verbe manque, en sorte que nous ne pouvons construire. Cependant, jusqu'à *tîvalamâtu*, etc., la fonction des différents termes se démêle assez bien. Nous avons deux propositions relatives : *e heta*, etc., *e hevâ*, etc. Le *se* de *se nâni*, etc., en est-il l'antécédent, en sorte que le *iti* porterait sur toute cette première partie de la phrase? Je ne le crois pas; le sens ne paraît pas se

prêter à cette construction. Car alors la pensée attribuée à l'interlocuteur idéal que la mutilation de la phrase ne nous laisse pas le moyen de déterminer se résumerait à peu près ainsi : « Toutes les aumônes faites par la seconde reine appartiennent à la seconde reine » ou « viennent de la seconde reine », une observation dont il est malaisé de découvrir la portée. Je n'hésite donc pas à croire que les deux propositions relatives contiennent le sujet de la proposition principale dont le verbe est perdu, et que *iti* ne porte que sur la proposition *se nâni*, etc. Ceci posé, la division des mots ne semble pas présenter de difficultés exceptionnelles. *Heta* pour *ettha*, *atra*. Dans le dernier mot de la seconde ligne, lu *ḍâne* par Prinsep, le premier caractère manque singulièrement de netteté. Il semble pourtant se rapprocher de 𑀤𑀸, et la lecture *dâne* est convenable pour le sens. Il a été question tout à l'heure de *aṁbâvaḍikâ* (éd. VIII, l. 2); ce voisinage donne un point d'appui utile pour la correction de *âlame* en *âlâme* « jardin, promenade ». Il ne peut y avoir de doute sur les mots suivants : *e aṁne kichi* se transcrivent certainement *yadanyat kiñcit*, et *gaṇîyati* est le passif du verbe *gaṇayati*, pris au sens de *priser, estimer*. *Etasi* est le locatif pris sans doute adverbialement et donnant une signification équivalente à *etarahi* du pâli, *etarhi*, *etarahiṁ* du sanscrit buddhique. Au lieu de chercher dans *senâni* un général imaginaire, nous nous rappellerons que par deux fois nous avons dû corriger *nâni* en *kâni* pour restituer une particule toujours méconnue jusqu'ici, et nous

écrirons de même *se kâni*, c'est-à-dire, en sanscrit, *tat khalu*. Les derniers mots, ceux qui suivent *ti*, sont malheureusement obscurs. A coup sûr, l'essai d'interprétation de Prinsep n'a pas besoin d'une réfutation en forme. Il est plus malaisé d'y substituer rien de bien vraisemblable. Je ne puis qu'exposer une conjecture. Le premier mot paraît être *tîva;* nous l'avons déjà rencontré (G. XIII, 1; Kh. XIII, 35) marquant l'activité du zèle ou de la préoccupation religieuse; ce rapprochement me fait penser qu'il faut corriger *lamâ* en *dhamâ*, 𑀥 pour 𑀮. Dans la suite il y a une variante entre les deux fac-similés : celui de Prinsep porte nettement °*kiye*, au lieu de *niye* du *Corpus*. Il semble bien, en tout cas, que nous sommes en présence d'une désinence féminine, de quelque adjectif en accord, par exemple, avec *deviye;* je lis en conséquence *kâlunikâye*, de *kâruṇikâ*, « pleine de compassion » ; la correction de [illegible] en 𑀡𑀺 est assez facile. Cette division des mots une fois adoptée entraîne presque nécessairement la correction du caractère *ta;* le premier terme doit être, comme le second, une épithète de la reine, et je le complète en lisant °*dhamâya* ou plus exactement °*dhamâye*. Je ne saurais résumer ces observations dans une espèce de traduction sans suppléer par conjecture un verbe dont puisse dépendre *tâye deviye* — *kâlunikâye*. Il va sans dire que cette restitution est absolument hypothétique; ce n'est qu'un cadre pris au hasard pour rapprocher des fragments disjoints.

« Voici l'avertissement adressé au nom du [roi] cher aux Devas aux mahâmâtras de toutes les régions. Tout don fait par la seconde reine, don d'une plantation de manguiers ou d'un jardin, pareillement tout objet de valeur qui s'y trouve, [il doit en être fait honneur] à la reine, dont on reconnaîtra le zèle religieux et l'esprit charitable en se disant : tout cela vient de la seconde reine. . . . . »

ÉDIT DE KAUÇÂMBÎ.

Ce fragment est désigné de la sorte par le général Cunningham parce qu'il s'adresse aux mahâmâtras de Kauçâmbî. C'est aussi la seule donnée positive que je sois en état d'en tirer. Je ne puis rien faire du reste de la transcription, trop incomplète et trop imparfaite pour servir de base à des conjectures utiles. Je ne le reproduis ici, d'après le *Corpus*, que pour être complet.

(1) 𑀤𑁂𑀯𑀸𑀦𑀁𑀧𑀺𑀬𑁂 𑀆𑀦𑀧𑀬𑀢𑀺 𑀓𑁄𑀲𑀁𑀩𑀺𑀬 𑀫𑀳𑀸𑀫𑀢 (2) —

— 𑀭𑀫𑀭𑀺 (?) · · 𑀲𑀁𑀖𑀲𑀺 𑀦𑀺𑀮𑀳𑀺 (?) 𑀬𑁄 (3) 𑀇 . . . . . .

𑀣𑀢𑀺𑀪𑀺𑀢𑀺 · 𑀪𑀁𑀢𑀺𑀦𑀺𑀢 · · 𑀘𑀺 (4) 𑀩 . . . . 𑀧𑀺𑀦𑀁 𑀥𑀧𑀬𑀺𑀢

𑀅𑀢𑀲𑀣 (?) 𑀅𑀁𑀯𑀲𑀬𑀺

(1) Devânaṁpiye ânapayati kosaṁbiya mahâmata (2) — ramari (?) . . saṁghasi nilahiyo (3) i . . . . . . ṭhatibhiti . bhaṁti nita . . ci (4) ba . . . . pinaṁ dhapayita ata saṭha aṁvasayi.

LES INSCRIPTIONS SANSCRITES DU CAMBODGE.

EXAMEN SOMMAIRE D'UN ENVOI DE M. AYMONIER,

PAR MM. BARTH, BERGAIGNE ET SENART.

RAPPORT

À M. LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

PAR M. BERGAIGNE.

Monsieur le Président,

M. le capitaine Aymonier, avant d'être officiellement chargé de relever les inscriptions anciennes du Cambodge, en avait déjà recueilli un certain nombre pendant son séjour à Phnom Penh et dans une première exploration du Cambodge central[1]. Au moment de partir pour des explorations nouvelles, il a choisi dans sa collection les inscriptions sans-

[1] Voir dans le recueil publié à Saïgon, sous le titre *Cochinchine française, excursions et reconnaissances*, fasc. VIII, l'article de M. Aymonier, *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers.*

crites les plus importantes pour les offrir à la Société asiatique. La plupart de ces inscriptions nous sont communiquées seulement sous la forme de calques qui, bien que très soigneusement exécutés par des indigènes, ne peuvent tenir lieu des estampages que M. Aymonier doit d'ailleurs en prendre dans un avenir prochain. Il vous a cependant semblé utile de les soumettre à un examen sommaire qui permît d'en apprécier dès maintenant l'intérêt. Nous nous sommes partagé cette tâche, M. Barth, M. Senart et moi, et mes éminents collaborateurs ont voulu me laisser l'honneur de vous rendre compte de leur travail en même temps que du mien.

L'envoi de M. Aymonier comprend cinquante-quatre numéros[1], dont six seulement correspondent à autant d'inscriptions distinctes. Les quarante-huit autres sont groupés en treize séries, formées, soit des différentes faces d'une même stèle ou de deux stèles voisines, soit de fragments contigus sur les murs d'un même édifice. M. Aymonier complétera sur les lieux les indications provisoires qu'il nous donne sur la situation de ces pièces, et nous mettra ainsi en état d'en déterminer avec plus de sûreté le raccord. En attendant, il nous a paru difficile de dé-

[1] Le dernier numéro est 52 ; mais il y a deux *bis* (22 et 32). Il faut ajouter trois feuilles non numérotées, savoir : un estampage de l'inscription *cham* que M. Aymonier a récemment publiée dans les *Excursions et reconnaissances*, fasc. X, et un double estampage de l'inscription en vieux *khmer* de Bos Ra Non (voir *ibid.*, fasc. VIII, *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers*, p. 28-30 du tirage à part).

cider pour certaines séries si nous avions affaire à une seule ou à deux ou plusieurs inscriptions. Mais, en somme, ce sont plus de vingt monuments distincts qui ont été livrés à notre étude. Plusieurs sont très étendus, et les données de tout genre qu'ils renferment dépassent certainement en importance celles de tous les textes épigraphiques du Cambodge publiés jusqu'à ce jour.

Voici comment nous nous sommes distribué le travail, naturellement un peu au hasard. Les numéros 8, 18-19, 26-32 *bis* ont été étudiés par M. Barth. M. Senart s'est chargé des numéros 9-11, 12-15, 23-24, 42-43. J'ai examiné les autres. Le lot de M. Barth s'est trouvé comprendre, avec les inscriptions les plus anciennes, sinon les plus modernes de toutes, du moins les plus modernes de celles qui portent une date. Les premières sont séparées de celles qui les suivent immédiatement dans l'ordre chronologique par un intervalle de plus de deux siècles. Les dernières n'ont pas, au moins sous leur forme fragmentaire actuelle, de rapport étroit avec celles qui les précèdent, mais présentent un intérêt d'un autre ordre. Ces circonstances ont permis à M. Barth de résumer tout son travail dans des notes que j'insérerai en leur place. Au contraire, les renseignements à tirer de plusieurs des inscriptions étudiées par M. Senart demandaient à être précisés et complétés au moyen des inscriptions plus riches en dates que j'ai moi-même étudiées. Il a donc préféré me communiquer ses transcriptions mêmes.

Je dresserai d'abord un catalogue des nouvelles inscriptions. Pour éviter toute confusion, je leur laisserai les numéros sous lesquels elles nous ont été communiquées, et pour la commodité des renvois, je suivrai l'ordre de ces numéros. L'ordre chronologique sera réservé pour le résumé que je ferai ensuite de leurs principales données.

N[os] 1-7. Sept fragments trouvés à Prea Bat Chean Chum, province de Treang. Je suppose que la province de Treang ne diffère pas de la terre de Treang marquée sur les cartes au sud de Phnom Penh, entre la rive droite du Mékong et le golfe de Siam [1]. D'après M. Aymonier, ces fragments formeraient peut-être [2] les quatre faces d'une stèle et trois faces d'une autre (l'inscription de la quatrième manquant). Vérification faite, les numéros 1 et 2 représentent, en deux morceaux, un double du numéro 6. Il reste donc cinq fragments seulement, d'étendue très inégale, et qui *peuvent* faire partie d'une seule et même inscription. Je les range provisoirement dans l'ordre suivant.

N° 7. Commence par la seconde moitié, un peu mutilée, d'une stance. Les autres lignes complètes. 4 *upajāti* et demie et 4 çlokas *anushṭubh.*

[1] Je reproduis les indications géographiques de M. Aymonier, en les complétant, quand je le puis, à l'aide des cartes et autres documents qui sont à ma disposition.

[2] M. Aymonier annonçait d'ailleurs qu'il visiterait prochainement ce monument.

N° 6 (= 1-2). 12 çlokas dont les 10 premiers sont très mutilés.

N°s 3 et 4 (ou 4 et 3?). Dans l'un 6 lignes, dans l'autre 9 lignes, très mutilées. Le mètre paraît être encore le çloka *anushṭubh*.

N° 5. Commence par la seconde moitié d'une stance, comme le n° 7. 5 *upajāti* et demie et 1 *sragdharā*.

Les fragments, lus dans cet ordre, présentent d'abord la fin de l'éloge d'un roi (n° 7). Ensuite vient la fondation d'un hôpital pour les quatre castes (n° 6, cf. 7), l'indication du nombre des médecins, infirmiers, cuisiniers et serviteurs de tout genre (n° 6), peut-être celle de leurs salaires (n°s 3 et 4), enfin une adjuration aux souverains futurs du Cambodge, *kambujarāja*, de respecter l'œuvre de leur prédécesseur (n° 5). La date de la fondation est probablement au çloka 4 du n° 6, au commencement duquel on peut lire (*sa vyadhād idam ārogyaçālam*..., et dont le dernier pāda commence par ...*ehāshṭara*... (le reste en blanc). Quel que soit le premier mot, il ne semble pas qu'il puisse y en avoir plus d'un avant *ashṭa*, qui représenterait donc le chiffre des dizaines. Je ne vois guère que le mot *randhra* qui ait pu venir après. On pourrait peut-être lire *dā* au lieu de *hā* et restituer *vedāshṭarandhra*, 984. Mais il n'y a aucun moyen de vérifier cette conjecture, le nom du roi faisant défaut. Tout ce qu'il est permis de dire, c'est qu'elle ne paraît pas contredite par la forme des caractères. J'ajouterai seulement que si le nom de Vairocana,

dans la stance 5 du n° 6, et l'expression *rājavihāra*, à la seconde ligne du n° 4, suffisent pour faire attribuer à l'inscription un caractère bouddhique, on ne peut guère la faire remonter plus haut que le règne de Rājendravarman, le premier roi, à notre connaissance, qui ait favorisé le bouddhisme. Rājendravarman régnait dans la seconde moitié du IXᵉ siècle çaka (voir nᵒˢ 23-24 et 33-40).

N° 8. Inscription d'Ang Chumnik, district de Koh, province de Ba Phnom, la plus méridionale du Cambodge sur la rive gauche du Mékong.

M. Barth, qui l'a étudiée, fait remarquer que les caractères en sont semblables à ceux qu'on trouve dans les plus anciennes inscriptions *sur pierre* du Dékhan. Je transcris ici ses notes: « Le texte, gravé en beaux caractères, consiste en 25 çlokas *anushṭubh* suivis d'une strophe *çārdūlavikrīḍita*. Le sujet est l'érection, en l'an 589 (ère non spécifiée, mais très probablement çaka), d'un Çivaliṅga du nom de Vijayeçvara, par Siṁhadatta, gouverneur de la ville d'Āḍhyapura pour le roi Jayavarman, et dont les ancêtres, pendant trois générations, avaient été ministres des rois (dans l'ordre descendant) Rudravarman, Bhavavarman, Mahendravarman et Īçānavarman. L'inscription, dont le calque est accompagné d'un triple estampage, sera publiée prochainement dans le *Journal asiatique*. »

Nᵒˢ 9-11. Une stèle qui est actuellement en la

possession du second chef des bonzes à Phnom Penh. Elle proviendrait de Lovêk, au nord-ouest de Phnom Penh, sur le cours d'eau qui déverse dans le Mékong les eaux du grand lac. Deux faces en sanscrit (nos 9 et 10) et une troisième petite face en khmer (no 11), qui, d'après M. Aymonier, énumère les présents faits à des *kamrateṅ* ou divinités brahmaniques. Les creux de l'inscription sont, paraît-il, peu profonds, et pour la rendre plus lisible, son propriétaire l'a légèrement badigeonnée de chaux. Dans l'état actuel, il est difficile d'en prendre des estampages. M. Aymonier n'a réussi que pour une face sanscrite. Cet estampage accompagne les calques des trois faces, dont deux seulement rentrent dans notre compétence. M. Senart, qui a déchiffré celles-ci, m'en a remis une transcription. L'ordre réel des deux parties, tel qu'il l'a rétabli, est 10-9. Le texte comprend 59 stances, savoir : 12 çlokas, 1 *mālinī*, 22 autres çlokas, 1 autre *mālinī*, encore 21 çḷokas, 1 *vasantatilakā* et 1 *rathoddhatā*. Il renferme, après plusieurs invocations à des divinités brahmaniques, une généalogie de ministres apparentés à la famille royale. Le premier nom de cette généalogie est celui de Punnāgavarman, fils de Rudravarman et de Narendralakshmī, dont l'éloge renferme quelques données intéressantes : érection du liṅga de Çrībhadreçāsana et de statues de Vishṇu, de la « déesse » épouse de Çiva et de Çiva, auxquelles il a fait donner les traits de son père, de sa mère et de lui-même; mention d'un *saptadevakulagrāma* (cf. ci-dessous),

d'un autre *grāma* nommé Rudrālaya et d'une ville nommée Dviradapura. Ensuite vient un parent de Punnāgavarman dans la ligne maternelle, qui fut chef des porteurs de chasse-mouches du roi Jayavarman, quand celui-ci eut fixé sa résidence sur le mont Mahendra [1]. Le texte ne paraît pas donner son nom. Un de ses parents dans la ligne maternelle, nommé Vāsudeva, fut ministre d'Indravarman et de Yaçovarman. Trois parents de celui-ci, toujours dans la ligne maternelle, furent ministres de Harshavarman, d'Īçānavarman et de Jayavarman. L'un d'eux, dont le nom, probablement altéré sur le calque, se termine en *-çiva*, épousa Prāṇā, nièce de Rājendravarman. Ses deux neveux, et, à ce qu'il semble, d'autres parents dont le texte ne donne pas les noms, occupèrent diverses charges sous Rājendravarman, et, après la mort de ce prince, sous Jayavarman. Viennent ensuite cinq personnages, parents des précédents dans la ligne maternelle, et serviteurs de Jayavarman, dont un seul est nommé : c'est Kavīçvara, qui fut prêtre domestique de Jayavarman, devint prêtre d'un liṅga sous Sūryavarman, et épousa la nièce du ministre Çrīvāgīçvara. Son neveu, Çaṅkarapaṇḍita, *hotar* de Sūryavarman, fut prêtre d'un liṅga sous le règne d'un prince qui ne nous est connu que par cette seule inscription, Udayādityavarman. La parenté de ce roi avec Sūryavarman n'est pas indiquée :

[1] Voir plus bas, p. 181.

udayādityavarmmātha kshoṇīndraḥ kshaṇadākaraḥ
kīrttijyotsnābhir urvvīndravaṅçakshīrārṇave bhavat

Nous voyons seulement qu'il fut son successeur immédiat :

guṇaikarāçidhaureyaḥ svarggate sūryyavarmmaṇi
[ma]ntribhiç cakravarttitve yo bhishicyata sattarāḥ (*sic*)

Ensuite régna le frère cadet d'Udayādityavarman, Harshavarman, dont le nom n'a encore été relevé non plus sur aucune autre inscription. Ce fut Çaṅkarapaṇḍita qui le sacra :

tasmin rājye bhishektā yaṁ guruç çaṅkarapaṇḍitaḥ
mantribhis sthāpayām āsa vaçishṭho (*sic*) rāghavaṁ yathā

Dans l'état actuel du texte, il n'est pas très aisé de déterminer exactement l'objet de l'inscription. L'auteur en est un Çaṅkara, purohita de Harshavarman, qui n'est peut-être pas le même que Çaṅkarapaṇḍita. Il était *saptadevakulamātṛivaṅçaja* (? voir ci-dessus le *saptadevakulagrāma*), et paraît avoir fait une fondation quelconque dans le Dviradadeça. Le nom de la ville de Dviradapura a été déjà relevé plus haut. Il y aura lieu de voir si ce pays peut être identifié avec les environs de Lovêk, où l'on pense que la stèle a été trouvée.

N°s 12-15. Stèle de Srey Santhor. Cette inscription, qui a encore été transcrite par M. Senart, doit être lue dans l'ordre suivant : 13, 12, 15, 14. Elle comprend juste 100 stances, également réparties

entre les quatre faces, savoir : 98 çlokas suivis de 2 *upajāti*. M. Senart, qui compte en faire prochainement l'objet d'un mémoire spécial, m'en donne le résumé suivant : « Inscription bouddhique de Jayavarman. — Éloge de son ministre (*upāntacara*) Kīrtipaṇḍita et de ses efforts pour la restauration du bouddhisme. — Instructions et conseils du roi en faveur des pratiques bouddhiques. » On y trouve la date de l'avènement de Jayavarman, 890, *vyomadvārāṅgarājyabhāk*[1], et une autre date, 870, *navashaṅmaṅgale gate*, pour l'une des fondations de Kīrtipaṇḍita, qui avait donc exercé déjà une charge sous le règne précédent.

Nos 16-17. Stèle de Srey Krup Leak, province de Thbaung Khmum, sur la rive gauche du Mékong, au nord-est de la province de Ba Phnom. Voir ci-après, nos 47-48.

Nos 18-19. Inscription de Hanchey, près de Phnom Bachey, sur le Mékong, déchiffrée par M. Barth, dont je transcris les notes : « Mêmes caractères que ceux de l'inscription d'Ang Chumnik (no 8), mais moins élégants et surtout moins bien conservés. Le texte consiste en 47 çlokas *anushṭubh* formant 35 lignes, les 12 premières contenant 2 çlokas, et les 23 dernières, 1 çloka chacune. M. Kern a publié cette inscription dans les *Annales de l'ex-*

[1] Sur l'emploi du mot *aṅga* pour désigner le chiffre 8, voir plus bas, p. 153.

trême Orient, cahier de février 1882, et a essayé d'en restituer les 24 premières strophes d'après les estampages du docteur Harmand. Mais il lui a manqué les colonnes 3 et 4 du texte, c'est-à-dire 35 demi-çlokas pour toute l'inscription. De là, malgré la grande habileté de M. Kern, quelques fausses lectures et un plus grand nombre d'erreurs de traduction.

« Le sujet est l'éloge du roi Bhavavarman et l'érection, sons le règne de son fils, dont le nom n'est pas donné, d'un Çiva-liṅga invoqué sous le vocable de Bhadreçvara. L'inscription, qui n'est point datée, est donc antérieure de trois générations à l'inscription d'Ang Chumnik (n° 8).

« Les çlokas 30-38 ont trop souffert pour pouvoir être rétablis sans le secours d'un estampage. Le reste, c'est-à-dire les 29 premiers çlokas et les 9 derniers, sera publié avec le numéro 8 dans le *Journal asiatique*. »

J'ajouterai à ces notes la remarque suivante. La date de l'inscription d'Ang Chumnik (589), qui, je le pense avec M. Barth, ne peut être rapportée qu'à l'ère çaka, usitée dans les inscriptions postérieures, confirme merveilleusement une conjecture de M. Kern sur la date probable de l'inscription de Hanchey. Le savant professeur de Leyde avait, en effet, proposé pour cette dernière la date approximative de 600 après J.-C.[1]. Or, l'an 589 çaka corres-

[1] Dans l'article cité des *Annales de l'extrême Orient*, février 1882. Paris, Challamel.

pondant à 667 de notre ère, la différence des deux dates est bien, à quelques années près, la durée de trois générations qui, selon la remarque de M. Barth, sépare l'inscription de Hanchey de celle d'Ang Chumnik.

A propos de ces textes, les plus anciens qui nous soient encore venus du Cambodge, il ne sera pas inutile de rappeler qu'au nombre des fac-similés publiés par M. Harmand [1], figurent deux fragments (fig. 2 et 4) dont les caractères semblent trahir également une assez haute antiquité. Malheureusement, le premier de ces fragments ne comprend que quelques lettres, et, dans les quatre lignes du second, M. Kern, malgré sa grande expérience épigraphique, n'a pu déchiffrer qu'un petit nombre de mots [2].

N° 20. Inscription de Phnom Trāp, l'une des dernières montagnes de Pakri à l'est, appelée aussi Phnom Prahéar, Phnom Praset ou Baset, dans le Cambodge central [3]. Trois stances *vasantatilakā*. Le sujet est l'érection de deux statues, un Aja en 882 (*netrāshṭamūrtti*) et un Upendra en 884 (*vedāshṭamaṅgala*). Un nom propre, Bhaktivikrama, paraît être celui du lieu, du temple, je suppose. L'inscription contient encore une autre date, 875. C'est celle de l'avènement d'un Bhadrodayeçvara, *pīṭhe rthaçai-*

[1] *Annales de l'extrême Orient*, mai 1879.
[2] Voir *ibid.*, janvier 1880.
[3] Voir Aymonier, *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers*, p. 13 du tirage à part.

latanubhir[1] *vibhutāsthitaḥ*, selon mon interprétation, l'auteur de l'inscription, qui paraît être quelque seigneur[2] vassal des *adhirāja* du Cambodge.

N° 21-22 *bis*. Stèle de Chœung Prey, à quelques kilomètres au nord de Phnom Bathéai, dans le Cambodge central[3]. Voir ci-après, n°s 47-48.

N°s 23-24. Inscription de Baksey Chang Krang, transcrite par M. Senart. Elle comprend 48 stances, savoir : 21 *vasantatilakā*, 24 *upajāti*, 1 *çārdūlavikrīḍita*, 1 *svāgatā* et 1 *āryā*. Après des invocations adressées aux principales divinités brahmaniques, vient celle d'un Kambu Svāyambhuva, qui était évidemment considéré comme une sorte de Manu des *Kambuja*. La Perā (?) que Çiva lui a donnée pour épouse ne serait-elle pas l'Ilā de cet autre Manu?

Immédiatement après vient l'éloge des premiers rois qui aient «porté le fardeau de la terre de Kambu», *çrīkambubhūbharabhṛitaḥ*, et se soient rendus indépendants de tout tribut, *apāstabalibandhakṛitābhimānāḥ*[4]. Ils ne sont désignés, autant qu'un

[1] La même construction *absolue* de l'instrumental pluriel se retrouve souvent dans les dates de nos inscriptions. Il n'y a donc pas lieu de corriger, dans celle que j'ai récemment publiée (*Journal asiatique*, février-mars 1882, page 221, note 3), la leçon *shaḍnagarandhraçākaiḥ*.

[2] L'inscription lui donne le titre d'*ādideva*, mais, à ce qu'il semble, en jouant sur ce mot, qui peut signifier «le premier roi de sa dynastie».

[3] Voir Aymonier, *Recherches et mélanges*, etc., p. 10.

[4] Ils sont, pour cette raison, par un jeu de mots sur *bali*, comparés aux bras de Vishṇu.

texte difficile à établir (d'après le calque) permet actuellement d'en juger, que par le mot *çrutavarmmamūlāḥ*, dont il est prudent de différer la traduction[1]. Puis l'inscription mentionne une série de rois dont elle ne nomme que le premier, Rudravarman, *çrīrudravarmmanṛipatipramukhāḥ*, et qui semblent former une seconde dynastie, ou tout au moins une seconde branche[2]. Ils tirent leur origine de la fille de Kauṇḍinyasoma : *çrīkauṇḍinyasomaduhitṛprabhavāḥ*. Selon toute vraisemblance, c'est à cette branche qu'appartiennent les rois dont M. Barth a relevé les noms sur l'inscription d'Ang Chumnik, et dont le premier s'appelle aussi Rudravarman.

Le premier nom que nous rencontrions ensuite est celui d'un prince de la même race, *tatsantatāv ajani yaḥ*, Jayavarman, qui s'établit sur le mont Mahendra, et dont le fils régna également sous le nom de Jayavarman. Celui-ci eut pour successeur le fils de son oncle maternel, Indravarman, qui érigea un liṅga de Çiva nommé Indreçvara, et diverses statues brahmaniques. Son fils Yaçovarman creusa l'étang de Yaçodhara. Les limites de son empire sont indiquées dans un composé comprenant les noms de la Chine et du pays de Campā[3] : *āsūkshmakamrātapayodhicīnacampādideçād dharaṇer adhīçaḥ*.

[1] Descendants de Çrutavarman? Mais on attendrait le mot *çrī* devant le nom propre.

[2] L'expression *tataḥ. . .jātāḥ* doit probablement s'entendre en ce sens qu'ils étaient de la même race que leurs prédécesseurs, et non pas seulement « nés après eux ».

[3] Prononcez *tchampā*. C'est le pays des Chams ou Ciams.

Il eut pour successeurs, d'abord son fils aîné, Harshavarman, qui érigea des statues brahmaniques dans le lieu même de l'inscription et au pied de la montagne d'Indra, *indrādripāde*, puis son fils cadet Īçānavarman. Après celui-ci régna le « mari de la sœur de son père », Jayavarman, qui érigea un liṅga de Çiva et, à ce qu'il semble, différentes statues brahmaniques, à Liṅgapura. Les successeurs de Jayavarman furent, d'abord son fils *cadet* Harshavarman, puis son fils aîné Rājendravarman. Un exemple du même ordre de succession se rencontre dans l'inscription de Bassac[1], qui nous apprend qu'un autre Jayavarman eut pour successeur son frère aîné Dharaṇīndravarman.

Rājendravarman est l'auteur de celle-ci. Elle rappelle l'érection par ce roi d'un liṅga dans la ville de Çiva, *çaive pure*, d'un autre liṅga dans l'île de l'étang de Yaçodhara, et a elle-même pour objet l'érection d'une statue d'or de Çiva. La date est exprimée par la formule *navarasāṅgaiḥ krīḍamānaç cakaḥ*. Isolée, elle aurait été lue 669 çaka, le mot *aṅga*, dans son sens ordinaire de « membre », représentant le chiffre 6 par allusion aux six Vedāṅgas. Mais nous savons par d'autres inscriptions que Rājendravarman régnait dans la seconde moitié du IXe siècle çaka. Il faut donc la lire 869. Le mot *aṅga* représente ici le chiffre 8[2], probablement dans le

[1] *Annales de l'extrême Orient*, septembre 1880, p. 73.
[2] Cf. ci-dessus, p. 148, et note 1.

sens de « corps »[1], et comme synonyme du mot *tanu*, qui, ainsi que *mūrti*, est souvent employé dans nos inscriptions pour désigner le même chiffre par allusion aux 8 *mūrti* de Çiva.

N° 25. Inscription de Phimānakas, palais des rois, à Angkor-Thom. Assez dégradée. Comprend 11 çlokas et 1 *sragdharā*, plus une ligne et demie en langue vulgaire. Sujet : érection d'une statue de Vishṇu (*bhagavān mādhavaḥ*), sous le nom de Trailokyanātha, par Satyāçraya, ministre du *rājādhirāja* Yaçovarman « dont la gloire est encore aujourd'hui célébrée », c'est-à-dire qui n'est plus de ce monde. Date : 832 (*dvitryashṭābde*). Le nom de Satyāçraya se retrouve dans la conclusion en langue vulgaire.

N°s 26-32 *bis*, déchiffrés par M. Barth, dont je transcris ici les notes :

« Textes représentés chacun par deux calques, provenant de Préa Ngonk, près d'Angkor-Thom. Préa Ngonk est probablement le groupe de ruines marqué Préacon sur le plan de Garnier, à 10 kilomètres au S. E. d'Angkor-Thom et à 3 kilomètres à l'est de Léley. M. Aymonier pense, sans l'affirmer positivement, que ces textes appartiennent à deux stèles. Cela semble aussi résulter de leur contenu, qui se rapporte à des faits semblables et voisins, sinon aux

[1] M. Barth me fait remarquer que, même dans le sens de « membre », le mot *aṅga* a pu désigner le nombre huit. Cf. *ashṭāṅgapāta*.

mêmes faits en une double rédaction. Toutefois, dans l'état actuel de ces textes, et avant l'arrivée des estampages, il est prudent de ne pas être plus affirmatif que M. Aymonier, de ne pas exclure, par exemple, la possibilité qu'au lieu de deux stèles chacune inscrite sur les deux faces, il s'agisse d'un seul monument inscrit sur les quatre faces. Ces textes paraissent, en effet, avoir beaucoup souffert. Pour un seul, les calques sont sans lacunes manifestes, ce qui ne prouve pas encore qu'il soit complet. Des trois autres, deux sont gravement mutilés au commencement, et le troisième présente tant de lacunes d'un bout à l'autre que pas un çloka n'est resté entier. Pour le reste, pour ce qui a subsisté ou du moins pour ce que donnent les calques, ceux-ci, à première vue, paraissent assez nets. Mais ce n'est là qu'une illusion. Ces calques sont très bien faits; mais ils sont l'œuvre d'une personne familiarisée avec la figure des caractères sans connaître la langue et reproduisant dès lors avec netteté la forme du signe qu'elle a cru reconnaître [1]. On s'en aperçoit aisément à l'inspection de ces doubles calques, qui donnent presque toujours deux lectures également nettes et pourtant différentes, si bien que, dans une ligne, il n'y a parfois que trois ou quatre caractères sur lesquels les deux exemplaires soient d'accord [2].

[1] M. Senart et moi avons fait la même remarque sur les inscriptions que nous avons étudiées.

[2] Ceci ne s'applique plus qu'aux inscriptions très dégradées dont il s'agit. J'ai eu aussi à ma disposition des doubles calques pour l'une

Dans ces conditions, le fait d'avoir un double calque, précieux tant qu'on est guidé par le sens, devient de peu de secours dans les parties coupées par des lacunes ou dans celles où la rédaction prend de brusques détours.

« Ces réserves faites, les quatre inscriptions me paraissent pouvoir être provisoirement rangées dans l'ordre suivant :

« Premier texte, n[os] 29 et 30. 49 lignes dont les 20 premières sont mutilées. Elles comprennent vingt-quatre çlokas et demi *anushṭubh*, les pādas nettement séparés formant deux colonnes. Le nombre impair des lignes montre qu'avant la première, dont il n'est resté qu'une lettre, il y en avait une ou plusieurs autres. Sujet : un habile guerrier, appelé Saṅgrāma, est au service d'un roi dont le nom se termine en *-varman*[1]. Un autre chef, du nom d'Aravindahrada, probablement un *mahāsenāpati* du même prince, se rend formidable dans la contrée méridionale en 973 :

. . . . .d rāmādrirandhrair yyo dviḍindro durddamo mṛidhe
(aravi)ndahradābhikhyo dāruṇo dakshiṇāpathe

« Cette date, qui malheureusement tombe encore dans la partie mutilée du texte, est remarquable. Quand les Hindous rédigent une inscription en com-

des inscriptions de Prasat Bat Chum, et là les divergences étaient beaucoup moindres. Je serais même presque en état d'établir le texte d'un bout à l'autre par la comparaison des deux calques.

[1] On verra plus bas, p. 187, que ce roi doit être Sūryavarman.

mémoration d'un acte tel qu'une donation, une fondation ou autre, ils ont soin d'ordinaire de dater cet acte; mais indiquer, comme nous faisons, l'année dans laquelle s'est passé tel fait historique, n'entre guère dans leurs habitudes. Du moins, je ne me souviens pas d'un autre exemple dans toute leur épigraphie [1].

« Dans le conflit qui éclate, les officiers du roi (les noms sont cambodgiens) sont défaits. Saṅgrāma demande au roi et obtient de lui la permission de combattre l'ennemi. Après s'être défiés à la façon des héros du Mahābhārata ou de l'Iliade, les deux adversaires en viennent aux mains. Aravindahrada vaincu s'enfuit à Campāpura, et Saṅgrāma retourne auprès du roi. Le dernier çloka porterait à voir dans Aravindahrada un roi de Campā. Cependant, dans les strophes mutilées du commencement, il semble bien que ce soit à lui que se rapporte l'expression *mahāsenāpatīkṛitaḥ*. D'autres détails encore tendent à faire envisager toute cette affaire comme une rébellion plutôt que comme une guerre contre un voisin indépendant. Mais, dans l'état actuel du texte, il y aurait témérité à vouloir préciser davantage.

[1] Les exemples sont, au contraire, nombreux dans les inscriptions du Cambodge. On y trouve fréquemment la date de l'avènement des rois et celle de fondations antérieures à l'acte qui fait l'objet même de l'inscription. Nous relèverons même au n° 52 la date d'une fondation *postérieure*, l'inscription étant elle-même postérieure à l'acte qu'elle doit rappeler. Il est donc très possible, comme je l'ai supposé pour l'inscription de Phum Da (*Journal asiatique*, février-mars 1882, p. 226), que tel monument épigraphique soit postérieur même à la mort du fondateur.

« Deuxième texte, n°s 31 et 32 : 58 lignes comprenant 23 çlokas *anushṭubh*, suivis de 6 strophes *vasantatilakā*, les pādas séparés et formant deux colonnes. Quelques lacunes, surtout au milieu. Cette inscription forme évidemment le revers de la précédente, gravé sur la face opposée de la même pierre. Elle en est aussi, selon toute apparence, la continuation. En tout cas, elle forme une sorte de fin, comme le montrent les strophes *vasantatilakā* suivies des fleurons qui servent d'ordinaire de ponctuation finale.

« Sujet : le *senāpati* (probablement Saṅgrāma, le nom d'Aravindahrada ne reparaît plus) apprend l'approche d'une armée ennemie à la tête de laquelle on signale Slut, Siddhikāra, Saçāntibhuvana, Kaṃvau. Après les défis d'usage entre le *senāpati* et Slut, la bataille s'engage. Slut, après avoir accablé ses adversaires d'une grêle de flèches, est tué par Saṅgrāma ainsi que Siddhikāra et d'autres. Le *senāpati* poursuit les fuyards. Ce qui suit est beaucoup plus obscur. Le vainqueur s'établit à Praçāndhrairmyat (ou Praçāndhrairmyatpra) où une terre est acquise en 988 pour (ou de ?) deux hommes appelés Tintinimūla et Pushpamūla. C'est ainsi du moins que je crois comprendre le çloka :

ashṭāshṭanavabhir bhūmiḥ praçāndhrairmyatpradeçake
sādhitā tintini[1]mūlapashpa[2]mūlākhyadehinoḥ

[1] Tintiḍamūla ? (Note de M. Barth.)
[2] Lire *pushpamūla*. (*Idem.*)

« Il est question ensuite de la dotation de deux *āçramas* consacrés à Bhadreçvara et à Çambhu. Puis, après avoir achevé la soumission des ennemis et fait des donations à Çiva et à Vishṇu, le *senāpati* revient offrir au roi le butin. Celui-ci le comble d'éloges et lui abandonne ces richesses.

« Les mêmes faits paraissent avoir fourni le sujet des deux inscriptions qu'il nous reste à examiner. Celles-ci sont également deux pendants, gravés sur les deux faces opposées d'une même pierre.

« Troisième texte, n°s 27 et 32 *bis*. 49 lignes contenant 49 çlokas *anushṭubh*, les pādas séparés et formant quatre colonnes. Cette face est à peu près perdue, à en juger du moins d'après les calques. Les lacunes ont tout envahi : pas un çloka n'est resté entier; les demi-çlokas complets sont rares; la plupart du temps il ne reste que des pādas ou des fragments de pādas dépareillés. Plusieurs lignes ont entièrement disparu. L'écart entre les deux calques est parfois tel qu'on a de la peine à les croire pris sur la même pierre. Tout ce qu'on peut voir, c'est que cette face doit venir la première, puisqu'elle contenait évidemment un *vaṃça* royal. On y déchiffre, en effet, les noms de Pṛithivīnarendra, d'une princesse Ambujanetrā, de Raṇakesari (*çrīraṇakesari*) [1], Indra-

[1] Si Raṇakesari a régné, au moins s'il a régné comme roi suzerain du Cambodge, c'est sous un autre nom, nécessairement terminé en *-varman*. Celui-ci ne figure pas dans la généalogie, très complète pour cette période, des inscriptions de Yaçovarman (voir plus bas, n°s 47-48 et p. 179). On n'y trouve pas non plus, d'ailleurs, celui de Pṛithivīnarendra, mais bien celui de Pṛithivīndravarman. Les

varman, Yaçovarman, Jayavarman. Il y est question d'un *rājapurohita* et d'un autre brâhmane, ainsi que du mont (Mahe)ndragiri qui joue un rôle dans les inscriptions examinées par M. Bergaigne[1].

« Quatrième texte, n[os] 26 et 28. 56 lignes contenant 56 çlokas *anushṭubh*, les pādas séparés et formant quatre colonnes. Le commencement a subi des mutilations graves, qui s'étendent jusqu'au vingtième çloka. Quelques autres lacunes paraissent çà et là. Quand le texte commence à présenter une certaine suite, nous trouvons le roi convoquant ses capitaines (ici encore les noms sont cambodgiens, mais en partie différents de ceux de la précédente inscription) contre un chef ennemi qui les met en déroute. Saṅgrāma s'offre au roi pour le débarrasser de son adversaire. Il va d'abord implorer la victoire du Çiva qui se trouve sur le Pṛithuçaila, puis engage la bataille décisive. Celle-ci, qui est racontée dans le même style épique que dans les précédents

deux noms désignent-ils le même personnage? Je le croirais volontiers. Le premier est, dans le texte transcrit par M. Barth, deux fois rapproché du nom d'Ambujanetrā ou de l'épithète équivalente *ambujekshitā*. Or, l'épouse de Pṛithivīndravarman tient une place très importante dans la généalogie des inscriptions de Yaçovarman (et d'Indravarman), qui, du reste, ne donnent pas son nom. Ce nom pourrait bien être Ambujanetrā. Il est fâcheux que toute cette partie de l'inscription soit si altérée. Elle nous aurait peut-être fourni des éclaircissements sur quelques points encore douteux des généalogies de Yaçovarman et d'Indravarman.

[1] Il s'agit probablement (le texte laisse lire encore le mot *ārūḍha*) du transfert de la capitale sur le mont Mahendra par Jayavarman II (voir plus bas, p. 181).

numéros, se termine par la mort du chef ennemi. Après quoi, le *senāpati* retourne au Prithuçaila et y fait des donations à Çiva et à Vishṇu. Ici reparaît cette même date de 988, mais dans un çloka d'une corruption extrême. Au commencement, où il est question d'un lundi de la quinzaine claire de Çaitra, il y a peut-être une autre date qui, avec l'aide d'un estampage, pourra sans doute être dégagée d'un ensemble de signes quant à présent indéchiffrables. »

N°s 33-40. Provenance : Prasat Bat Chum à Angkor Thom. Les n°s 38 et 40 sont des doubles des n°s 37 et 39. Les n°s 39 et 40 portent l'indication supplémentaire « tour centrale », et le n° 33 l'indication « tour méridionale ». Les n°s 33, 36 et 37-38 sont des commencements, les n°s 34, 35 et 39-40 des fins d'inscriptions. En attendant que M. Aymonier ait complété sur les lieux des indications actuellement insuffisantes, je réunis provisoirement le n° 35 au n° 33, le n° 34 au n° 36, et les n°s 39-40 aux n°s 37-38. Les doutes ne viennent que de l'extrême facilité des raccords, tous les fragments ayant une étroite connexité. Cette circonstance ôte d'ailleurs toute importance à la question jusqu'au jour où l'on pourra songer à publier ces inscriptions.

Le n° 33 comprend 16 stances, savoir 14 stances *vasantatilakā* et 2 çlokas. La première seule présente des lacunes. Invocation à trois personnages bouddhiques, Jina, Lokeçvara et Vajrapāṇi. — Éloge du roi Rājendravarman, de la dynastie lunaire, *somān-*

vayaḥ, qui était monté sur le trône en 866, *arirasamaṅgalabhūdharaḥ*. Il avait restauré et embelli la ville de Yaçodharapurī qui était restée « longtemps vide », et érigé un liṅga et des statues brahmaniques sur un monticule au milieu de l'étang de Yaçodhara :

13. çrīmadyaçodharapurīñ cirakālaçūnyāṁ
bhāsvatsuvarnnagṛiharatnavimānaramyām
bhūyo dhikāṁ bhuvi mahendragṛihopamāṁ
yo yodhyām purīm iva çubhābhinavañ cakāra
14. çrīmadyaçodharataṭākapayodhimadhye
meros samānaçikhare svakṛite mahādrau
prāsādasaudhagṛiharatnacite viriñca-
devīçaçārṅgiçivaliṅgam atishṭhipad yaḥ

Après l'éloge du roi vient l'éloge de son ministre, Kavīndrārimathana.

Le n° 35 comprend 8 stances, dont 6 *vasantatilakā*, 1 *upajāti* et 1 *mālinī*, plus une annotation d'une ligne et une autre inscription de 11 lignes et demie en langue vulgaire (mêmes caractères que dans la partie sanscrite). Très peu de lacunes. Suite de l'éloge d'un ministre *bouddhiste*, *bauddha*, qui ne peut être que Kavīndrārimathana, nommé dans l'inscription khmer. Érection par ce ministre, dans le lieu même de l'inscription, d'un Jina, d'une *divyadevī* et d'un Vajrapāṇi en 875, *çaranagāshṭabhiḥ*. Il avait érigé précédemment d'autres statues bouddhiques, un Jina à Jayantadeça en 868 çaka, *mūrttirasāshṭaçāke*, un Lokanātha et deux *devī* à Kuṭīçvara en 872 çaka, *netranagāshṭaçāke*. Mention d'un étang alimenté par

les eaux du mont Mahendra, *çrīmanmahendragiri-mūrddhajatīrthajāta*, et voisin du lieu de l'inscription. Édit prescrivant le respect de ce lieu. La ligne en khmer qui suit a l'air d'être la signature du poète : *taduka çloka neḥ mratañ çrīndrapaṇḍita*. Dans l'inscription khmer, le nom de Kavīndrārimathana revient quatre fois. J'y trouve aussi le nom de lieu Kuṭīç-vara, et l'expression *saugatāçrama*. On ne peut guère douter qu'elle soit du même temps. Elle commence par trois chiffres suivis du mot *çaka* qui sont encore pour nous illisibles. Cependant les deux premiers chiffres, étant semblables, ne peuvent être que deux 8. La date est donc 880, plus un chiffre d'unités à déterminer.

N° 36. 15 stances, savoir : 2 *vasantatilakā*, 1 *çārdūlavikrīḍita* et 12 çlokas. Invocation de Buddha, de Vajrapāṇi et de Prajñāpāramitā. Éloge du roi Rājendravarman.

N° 34. 1 demi-çloka, 8 çlokas entiers, 1 *çārdūlavikrīḍita* et 1 dernier çloka, qui n'était probablement pas le dernier de l'inscription. Suite de l'éloge du roi. Éloge de son ministre Kavīndrārimathana, qui, « quoique bouddhiste, » avait le plus grand dévouement (la plus grande dévotion) pour le roi, bien qu'il fût un souverain seigneur (un Çiva). Le roi l'avait chargé (quoique bouddhiste) de l'« œuvre » des embellissements de Yaçodharapura. C'est dans les vers suivants qu'on trouve ces jeux de mots qui, par une heureuse exception, renferment quelques données intéressantes.

7. bauddhadharmmaikatāno yo bauddhānām agraṇīr api
tenāpi bhūpatau bhaktir nnaddhāsmin parameçvare
8. yaçodharapure ramyaṁ mandiravivadhapriyaḥ
çilpasiddhiç ca karmmeva yo nenendreṇa kāritaḥ

Le sujet paraît être l'érection par Kavīndrārimathana d'une statue de Prajñāpāramitā.

N°s 37-38. 18 çlokas. Invocation de Buddha, de Vajrapāṇi et de Prajñāpāramitā. Éloge du roi Rājendravarman, et date de son avènement, 866 :

āsīd rājendravarmmeti rājendrarajaniçvaraḥ
çrīmān rasarttuvasubhir bhūshitātmīyamaṇḍalaḥ

N°s 39-40. 21 çlokas et 1 *vaitālīya*. Suite de l'éloge du roi. Il avait érigé un liṅga et des statues de divinités brahmaniques au milieu de l'étang de Yaçodhara. Ce roi était « un feu qui brûlait les royaumes ennemis, particulièrement celui de Campā » :

campādipararāshṭrāṇān dagdhā kālānalākṛitiḥ
tejasāṃ visaro yasya jājvaliti kakummukhe

Il ne faudrait pas trop se hâter d'ailleurs de voir là une allusion à des succès réels remportés sur le roi de Campā. Ce pourrait être une formule consacrée et banale comme la plupart de celles qui remplissent les panégyriques de ce genre, pêle-mêle avec des calembours tels que les suivants :

sapratyayāḥ prakṛitayo yogyāḥ svārthaparārthayoḥ
prakāçane kṛitā yasya vacasā pāṇiner iva

En inspirant la confiance à ses sujets, le roi semblait suivre les préceptes du grammairien Pāṇini.

C'est que « inspirer la confiance à ses sujets » peut signifier aussi « joindre les suffixes aux racines ». Du même coup, le roi mettait ses sujets « à même de faire leurs affaires et celles du prochain », et les mots « en état d'exprimer un sens propre et un sens figuré ».

Ensuite vient l'éloge du ministre bouddhiste Kavīndrārimathana qui avait, comme nous le savions déjà, érigé un Jina à Jayantadeça, un Buddha et deux *devī* à Kuṭīçvara. Ces fondations sont rappelées ici. Le sujet de la nouvelle inscription est l'érection par le même ministre, dans le lieu même de l'inscription, d'une *devī*, d'un Buddha et d'un Vajrapāṇi. Suit un décret prescrivant le respect du lieu. A la fin est une ligne en khmer, peut-être la signature du poète : *tadaka çloka neḥ vāmarāmabhāgavata.*

N° 41. Prasat Pra Dak (Angkor). La fin de l'inscription manque, et le commencement présente bien des lacunes. 3 çlokas, 1 *vasantatilakā* et 13 autres çlokas. Invocation des trois *ratna* bouddhiques, *çrīghanaratna, dharmmaratna* et *saṅgharatna.* Généalogie commençant par le nom de Jayavarman. Ensuite viennent un second Jayavarman, fils du premier, puis Indravarman, fils de l'oncle maternel du précédent, Yaçovarman, fils d'Indravarman, et ses deux fils, l'aîné d'abord, nommé Harshavarman, ensuite Īçānavarman, le cadet. Du prince suivant, l'inscription dit seulement qu'il fut le successeur des deux frères,

yas tayor bhūbhṛitāṁ bharttror bhrātror āsīd anantaram

qu'il fut un ennemi redoutable pour les rois ennemis, tels que celui de Campā, et vainquit les souverains des quatre coins de l'horizon. Son nom était Jayavarman. Après lui régnèrent son fils cadet Harshavarman, et seulement ensuite son fils aîné Rājendravarman. Le dernier roi nommé est un Jayavarman dont une lacune de l'inscription ne me permet pas de voir la parenté avec Rājendravarman. Le çloka qui introduit le nom nouveau commence par le génitif *tasya* qui se rapporte à Rājendravarman, nommé précédemment, et la lacune est juste de deux syllabes. Le plus probable est que Jayavarman était fils, *putraḥ,* de Rājendravarman. Le fragment se termine trois çlokas plus loin au milieu de l'éloge du dernier Jayavarman qui est vraisemblablement l'auteur de l'inscription.

N°s 42-43. Provenance : Vat Thupestey (Angkor). M. Senart, qui a déchiffré ces deux numéros, m'en a remis les transcriptions. Je vais tâcher d'en extraire les principales données.

Tout d'abord les deux numéros comprenant, l'un (42) 22, l'autre (43) 19 çlokas, paraissent indépendants.

L'auteur du n° 43, autant qu'on en peut juger par un calque exécuté peut-être avec moins de soin ou de bonheur que la plupart des autres, est un Çikhāçiva, ministre du roi Īçānavarman, dont le frère aîné, Harshavarman, et le père, Yaçovarman, sont aussi nommés. L'inscription aurait pour objet l'érec-

tion de trois lingas dans le voisinage de l'étang de Yaçodhara. En tout cas le çloka 17 contient la date d'une fondation, peut-être antérieure, de Çikhâçiva, à savoir 832 çaka : *dvirāmāshṭaçake*. Le texte débute par des invocations aux trois dieux de la Trimūrti et à leurs déesses. En marge est une ligne verticale en langue vulgaire dont les caractères sont un peu penchés comme dans la partie khmer de l'inscription de Phum Da[1]. Elle commence par trois chiffres suivis du mot *çaka*, dont les deux premiers pourraient bien être un 8 et un 3. Mais je n'ose rien affirmer.

Le nom de Çikhāçiva se retrouve dans le n° 42, où il désigne deux personnages différents appartenant à une même famille de ministres. Le premier seul peut être identifié au Çikhāçiva du n° 43. Il avait été en effet le favori d'Indravarman et le *hotar* de Yaçovarman, et son grand-oncle, Praṇavātman, avait été le *hotar* de l'un des prédécesseurs de ce roi, Jayavarman. L'autre Çikhāçiva est très postérieur. Le petit-neveu du premier avait été *purohita* de Rājendravarman. Il s'appelait Çaṅkara. Le frère cadet de celui-ci, Nārāyaṇa, et Çivācārya, neveu de Nārāyaṇa, remplirent successivement les fonctions de *hotar* sous le règne de Jayavarman. Çivācārya était l'oncle du second Çikhāçiva, qui érigea un liṅga, et dont le frère, Kshitīndrapaṇḍita, paraît avoir été ministre de Sūryavarman. C'est par le nom de ce roi

[1] *Journal asiatique*, article cité, p. 219.

que commence le çloka très mutilé qui clôt l'inscription, ou plutôt sans doute le fragment d'inscription, et le monument date vraisemblablement de son règne. Au début est une invocation à la Trimūrti, suivie de l'éloge de Sūryavarman. Le çloka 2 contient la date de l'avènement de ce roi. J'y lis : *açvitrikhaçakai ramyarājyabhug bhavanarddhaye.* Dans le groupe *tri*, l'*i* seul est distinct sur le calque; *çakai* est aussi très mal venu. Si la restitution est exacte, la date est 932 [1].

N[os] 44-46. Trois fragments d'une seule et même inscription provenant de Ta Prohm (Angkor). Je suppose que ce sont trois faces d'une stèle dont la quatrième face nous manque. Le n° 44, terminé par 4 *vasantatilakā* et 1 *āryā*, contient la conclusion de l'inscription, et commence par 32 çlokas, renfermant la fin d'une liste qui remplit tout le n° 46 (36 çlokas) et les 35 çlokas du n° 45. Celui-ci commence par une *upajāti*. L'ordre des fragments est donc 45, 46, 44. C'est le début de l'inscription qui manque. Il se composait sans doute, comme la seconde et la troisième face, de 72 lignes [2], et renfermait l'invocation aux divinités, qui devaient être ici des personnages bouddhiques, suivie de l'éloge du roi. La stance *upajāti* par laquelle débute le n° 45 est celle où était indiqué l'objet même de l'inscription. Elle présente malheureusement des lacunes et des groupes

[1] Voir plus bas, p. 186.
[2] La dernière face seule a 74 lignes.

tout à fait illisibles sur le calque qui nous en a été communiqué. Je crois comprendre pourtant qu'il s'agit de l'érection d'une statue de Jayakīrtidevī en une certaine année de l'ère çaka : *so tishṭhipat... çrī-jayakīrttidevīm... çake.* Puis vient la liste dont j'ai parlé. Elle ne renferme que des noms sanscrits de mesure (au nominatif), avec des noms indigènes affublés de désinences sanscrites (de génitif). Est-ce un état des redevances payables par divers fermiers pour l'entretien du temple, ou des salaires en nature dus aux esclaves sacrés? C'est ce qu'il me semble difficile de décider dans l'état actuel du texte du premier çloka, le seul qui puisse fournir des renseignements à ce sujet. Quant à la divinité dont le culte est ainsi institué, je crois qu'elle n'est autre que la mère du roi, destinée, dans la pensée de celui-ci, à prendre la qualité de Jina (n° 44, stance 33, suivant immédiatement la liste en question) :

kurvann imānī sukṛitāny atimātramātṛi-
bhaktyā vyadhād praṇidhim evam asau kshitīndraḥ
ebhiç çubhair mama kṛitair bhavinām̃ bhavābdher
uttāraṇāya bhajatām̃ jananī jinatvam.

Cette interprétation semble confirmée encore par l'adjuration finale (stance 35) aux souverains futurs du Cambodge, *rakshishyatas sthitim anāgatakambujendrān :*

mātur niragham upakāram avekshya bhaktyā
dadyur nijāyur api mātṛikṛite kṛitajñāḥ

tad bhūdharā viditavān api matpratishṭhā-
rakshotsukān svayam atṛiptatayārthaye vaḥ

Dans la stance *āryā* par laquelle se termine l'inscription, le prince royal semble contresigner l'édit du roi. C'est là que nous apprenons, avec le nom de ce prince, Sūryakumāra, le nom de son père, c'est-à-dire vraisemblablement de l'auteur de l'inscription. Ce roi s'appelle Jayavarman.

çrīsūryyakumārākhyaç çrījayavarmmāvanībhujo jātaḥ
rājakumāro graṇyān devyām akarot praçastam idam.

Plusieurs Jayavarman ont régné au Cambodge. Celui-ci est vraisemblablement le même que l'auteur de l'inscription, également bouddhique, de Srey Santhor (nos 12-15), étudiée par M. Senart, celui que j'appellerai plus loin Jayavarman V.

Nos 47-48. Inscription de Léley, près d'Angkor-Vât. J'ai renvoyé ici l'examen des nos 16-17 et 21-22 *bis*. Il faut y joindre encore les nos 50-51. Le roi Yaçovarman, auteur de ces quatre inscriptions, nous était déjà connu par deux inscriptions de Léley, rédigées en langue vulgaire, mais commençant par une stance sanscrite *çārdūlavikrīḍita*, que j'ai précédemment déchiffrée et traduite [1]. On y lit la date de 815 çaka, exprimée par deux noms de nombre et un

[1] *Journal asiatique*, article cité, p. 215. J'avais omis d'indiquer la forme métrique du fragment. A ce propos, je ferai remarquer que toutes les inscriptions sanscrites du Cambodge que nous connaissons actuellement sont rédigées en vers.

terme figuré, *bāṇaikāshṭaçake*. Cette date est la première qui soit venue confirmer les lectures proposées par M. Aymonier des dates en chiffres contenues dans les inscriptions en langue vulgaire. En la relevant, j'ai cité l'ouvrage de Francis Garnier, où ont été publiés les fac-similés auxquels je l'empruntais, sans ajouter que les estampages reproduits dans ces fac-similés étaient dus au chef de la mission, Doudart de Lagrée. C'est que je faisais l'historique, non de la découverte, mais du déchiffrement des inscriptions du Cambodge. Un ami du commandant de Lagrée, M. le capitaine de vaisseau de Villemereuil, qui élève en ce moment un pieux monument à sa mémoire en publiant les notes de ses explorations [1], me fait prier, dans les termes les plus courtois, de réparer une omission qu'il veut bien lui-même trouver excusable. C'est de grand cœur que je rends cet hommage un peu tardif au courageux explorateur, mort victime de son dévouement à la science, à qui nous devons les premiers spécimens de la littérature épigraphique du Cambodge, la première révélation de son existence même.

Les fac-similés des inscriptions de Léley sont accompagnés, à la page 77 du *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, d'indications empruntées aux notes de Doudart de Lagrée. On y lit en particulier : « A l'entrée des escaliers est du plateau supérieur est une

[1] L'ouvrage, en cours d'impression, doit paraître chez l'éditeur Jules Tremblay, sous ce titre : *Explorations et missions de Doudart de Lagrée*.

énorme plaque de grès qui porte de chaque côté une inscription presque effacée. C'est la même inscription répétée en caractères différents. Les uns sont semblables à ceux que l'on trouve aux portes du monument» (dans les inscriptions dont les facsimilés sont donnés); «les autres, plus modernes, sont analogues à ceux de Phnom Bachey, dont il sera question plus loin.»

Cette indication me rend très perplexe. L'inscription de Phnom Bachey est un texte très moderne que, d'après la page 93, le chef des bonzes a pu non seulement lire, mais traduire. Or, il me semble très probable que l'«énorme plaque de grès» n'est autre que l'original du monument, également trouvé à Léley, dont M. Aymonier nous a envoyé les calques sous les nos 47-48. L'inscription est, en effet, d'une longueur démesurée. Les caractères, sans être effacés, sauf dans la première partie, ne sont pas très nets. Enfin la concordance la plus frappante avec les observations de Lagrée, c'est que les deux moitiés de l'inscription se composent du même texte en deux caractères différents, dont l'un est parfaitement semblable à celui des inscriptions des portes de l'édifice. Mais l'autre est un caractère qui n'a guère pu, ou je me trompe fort, être retrouvé sur une inscription du XVIe siècle[1], comme celle de

[1] La question de l'ère à laquelle doit être rapportée la date de 1488 (voir Garnier, p. 93, en note) me paraît maintenant tranchée par le fait qu'en l'année 945 de notre ère, qu'on obtiendrait en adoptant l'ère de Bouddha, l'ère usitée au Cambodge était, d'après nos inscriptions, l'ère çaka.

Phnom Bachey, et encore moins être déchiffré il y a quelques années par le chef des bonzes. M. Aymonier, qui a une grande expérience des alphabets cambodgiens de toutes les époques, voyait dans le déchiffrement de celui-ci le sujet d'une étude à laquelle il regrettait de n'avoir pas encore pu se livrer. Il ne sait s'il doit l'appeler *cham* ou *dalil*[1]. Je ne lui trouve, en tout cas, aucune ressemblance avec celui de l'inscription *cham* qu'il a récemment publiée[2]. Bref, je ne pense pas qu'il y ait lieu, quant à présent, de tenir compte de la ressemblance signalée par Lagrée entre l'une des faces de la stèle de Léley et l'inscription de Phnom Bachey. Rien n'est plus explicable qu'une erreur dans un rapprochement de ce genre, fait de mémoire dans une période antérieure au déchiffrement. D'ailleurs, le texte autographe de la note reproduite par Garnier, conservé avec les estampages de Lagrée dans une plaquette offerte par les frères de l'auteur à la Bibliothèque nationale[3], renferme une réserve qui semble auto-

[1] On donne le nom de Dalil à une forme ancienne et sacrée de la langue Cham.

[2] *Excursions et reconnaissances*, fasc. X.

[3] N° 3 du fonds cambodgien. Je dois l'indication de cette plaquette à M. de Villemereuil. Elle ne comprend, avec la stance sanscrite de Léley dont j'ai donné la traduction, que quelques fragments en vieux khmer. Les moulages dont M. de Villemereuil m'a aussi signalé l'existence à l'Exposition permanente des colonies ne comprennent que quelques lignes, également en langue vulgaire. Je saisis cette occasion d'indiquer qu'une vitrine voisine renferme les estampages des inscriptions recueillies par M. le Dr Harmand. Celles de ces inscriptions qui sont sanscrites ont été publiées par M. Kern. Sur l'inscription de Hanchey, voir plus haut, p. 148.

riser mes doutes : « Vers l'entrée est du plateau, une énorme plaque de grès est debout, portant de chaque côté une inscription à peu près effacée. *Si je me rappelle bien*, c'est la même inscription répétée en caractères différents, etc. . . . . , l'autre en caractères plus modernes, analogues à ceux de Phnom Bachey. »

Il reste dans la note une indication remarquable, et qui montre bien que l'explorateur était doublé d'un archéologue. Pour constater que l'inscription ne renfermait qu'un seul texte en caractères différents, Lagrée avait dû prendre la peine de constater la reproduction parallèle des mêmes séries de signes sur les deux faces.

Ce *digraphisme* est un fait des plus intéressants, d'autant plus que des deux caractères employés, l'un seulement, le caractère cambodgien ordinaire, est originaire de l'Inde du sud. L'autre paraît provenir de l'Inde du nord. Il y aura lieu de voir si l'emploi simultané de ces deux caractères ne trahit pas une double origine de la civilisation brahmanique du Cambodge.

Les inscriptions de Srey Krup Leak (n°s 16-17), de Chœung Prey (n°s 21-22 *bis*) et de Pra Kou (n°s 50-51) sont *digraphiques* comme la grande inscription de Léley. De plus, le double texte est le même dans chacune de ces trois inscriptions, à une demi-stance près. C'est donc, en somme, un texte sextuple, qui peut être établi d'après de simples calques aussi sûrement que d'après les meilleurs estampages. Je compte

en faire prochainement l'objet d'un mémoire accompagné de planches sur lesquelles je classerai les signes de chacun des deux alphabets. Celui des deux caractères qui est originaire de l'Inde du sud est, comme il est aisé de le constater par le fac-similé des inscriptions des portes de Léley dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, peu différent de celui des inscriptions de Pra Khan, de Bassac [1] et de Phum Da [2], qui peut être pris provisoirement pour type commun des inscriptions du xe siècle çaka. Il faut remarquer seulement qu'il est à la fois plus arrondi, plus ample et moins fleuri [3], qu'il distingue encore le *b* du *v*, tandis que plus tard ces deux lettres sont entièrement confondues, et présente régulièrement le *r* à deux branches, qui ensuite alterne avec le *r* à une seule branche, et paraît lui céder enfin définitivement la place. Il est sensiblement plus éloigné du caractère des inscriptions de Hanchey et d'Ang Chumnik, connu déjà par le fac-similé que M. Kern a donné de la première inscription, et qu'on pourra admirer sous sa plus belle forme dans le fac-similé que M. Barth va nous donner de la seconde.

Le texte commun des trois inscriptions nos 16-17,

[1] *Annales de l'extrême Orient*, mai et septembre 1880.

[2] *Journal asiatique*, février-mars 1882.

[3] Dans la seconde moitié du IXe siècle çaka, sous Rājendravarman, le caractère est déjà carré, mais il est en même temps très ample et assez simple. Sous Sūryavarman, il est à la fois plus fleuri et plus grêle. Il faut mettre à part le caractère cursif et légèrement penché dont le type est fourni par la partie khmer de l'inscription de Phum Da.

21-22 *bis*[1], 50-51, se compose de 49 stances, savoir : 1 çloka d'invocation aux trois divinités composant la triade indienne, une généalogie en 15 stances de mètres divers que j'étudierai plus loin, et 33 çlokas comprenant l'éloge de Yaçovarman et un édit de ce prince à l'occasion d'une fondation d'*āçrama* en 811, *indvekamūrttibhiḥ*. La seconde moitié de la stance 36 diffère seule dans les trois inscriptions. On y trouve la mention de la divinité particulière du lieu, *çrī-raudraparvateça*, c'est-à-dire le Çiva de Raudraparvata (la montagne de Rudra) dans l'une, *candanādriga-ṇeça*, le Gaṇeça de *candanādri* (la montagne du santal) dans l'autre, et enfin simplement *parameça*, Çiva, dans la troisième. Le texte en caractères cambodgiens ordinaires est suivi d'une ligne et demie en langue vulgaire. A l'autre est ajouté le çloka suivant en caractères cambodgiens ordinaires :

> ambujendrapratāpena kambujendreṇa nirmmitam
> ambujākshеṇa tenedaṅ kambujāksharaṁ ākhyayā

La même addition se rencontre à la fin du texte correspondant de l'inscription de Léley (n°s 47-48). Mais le texte en caractères cambodgiens n'y présente pas de conclusion en langue vulgaire. L'inscription, dont le début est en partie effacé, comprenait sous chacune de ses deux formes, après la formule *namaḥ çrīndravarmmeçvarāya* « Adoration à l'Īçvara (Çiva) d'Indravarman (père de Yaçovar-

[1] Nous avons un double calque de la face en caractères cambodgiens de cette inscription.

man) », 92 stances, savoir : une invocation à Çiva en 2 stances *vasantatilakā*, 15 stances reproduisant en termes identiques la généalogie des trois autres inscriptions, et 74 çlokas au milieu desquels se trouve intercalée 1 *vasantatilakā*. Cette dernière partie contient l'éloge de Yaçovarman et un édit de ce roi à propos de l'érection de quatre groupes de Çiva et de Çarvāṇī. On y trouve la date de son avènement, 811 (*candrenduvasubhūbhujā*), parfaitement conforme à celle que M. Aymonier avait indiquée d'après des inscriptions en langue vulgaire [1]. J'en extrairai toutes les données intéressantes dans le même article où je compte publier le texte des trois autres inscriptions de Yaçovarman. Qu'il me suffise pour aujourd'hui d'y relever le nom de l'étang de Yaçodhara dont il est plusieurs fois question dans nos textes. C'est Yaçovarman qui l'a creusé. Son père, Indravarman, avait creusé l'étang d'Indra et érigé un liṅga nommé Indreçvara.

N° 49. Inscription de Pra Kou. Comprend, en dix stances de mètres divers, une invocation à Çiva, l'éloge du roi Indravarman, précédé d'un fragment de généalogie conforme à la généalogie plus complète des inscriptions de Yaçovarman, la date de l'avènement, 799 (*navarandhrādrirājyasthaḥ*), et l'indication de l'acte qui fait l'objet même de l'inscription, à savoir l'érection de trois groupes de Çiva et de Gaurī, désignés par les noms d'*īça* et de *devī*,

[1] *Excursions et reconnaissances*, fasc. VIII, p. 31 du tirage à part.

en l'an 801. Pour cette seconde date, l'ère çaka est expressément indiquée : *candravyomavasūpalakshita-çake.*

Nos 50-51. Autre inscription de Pra Kou. Probablement une stèle à deux faces. Voir nos 47-48.

N° 52. Inscription de Phum Banteai Neang (Battambang). Battambang est au sud-ouest d'Angkor. La partie supérieure de l'inscription entoure un bas-relief. 7 çlokas et demi. Invocation à des personnages bouddhiques, entre autres à Prajñāpāramitā. Le sujet est l'érection en 907 (*agaviyadvilaiḥ*) d'une statue de la mère de Buddha (*munīndrajananī*) par Tribhuvanavajra, dont le grand-père maternel, serviteur d'Indravarman, du nom de Çrī (? *çrīnāmā*), avait donné une esclave (sacrée) nommée Tīrtha (*tīrthanāmnī*) à Jagadīçvara (dans le temple de ce nom). L'inscription mentionne en outre l'érection antérieure d'un Jagadīçvara par le même personnage, et celle d'un Lokeçvara par son beau-frère Somavajra en 908[1] (*ahivyomanavāṅkite*). A la fin, une ligne en langue vulgaire, commençant par trois chiffres suivis d'une lacune qui peut tenir la place du mot *çaka*. Le dernier de ces chiffres paraît être en effet un 7. Les deux autres doivent être un 9 et un 0; mais il eût été bien difficile de les reconnaître sans l'aide de la date en toutes lettres.

L'ensemble des inscriptions dont je viens de

[1] Voir plus haut, p. 157, note 1.

donner le catalogue nous fournit une assez longue liste de souverains du Cambodge.

Les plus anciens rois dont nous connaissions les noms sont ceux que mentionne l'inscription d'Ang Chumnik (n° 8), savoir :

Rudravarman I.
Bhavavarman.
Mahendravarman.
Īçānavarman I.
Jayavarman I.

On se rappelle que la généalogie qui nous révèle leur existence est une généalogie, non de rois, mais de ministres. Il n'est donc pas certain que chacun d'eux ait eu pour successeur immédiat celui qui le suit dans notre liste. Le dernier nom est celui d'un prince qui régnait en 589 çaka, c'est-à-dire en 667 de notre ère.

Nous ignorons jusqu'à présent les noms de ses successeurs pendant plus d'un siècle.

Le premier nom qui figure dans l'inscription de Baksey Chang Krang (nos 23-24) après la branche dont le chef est Rudravarman, est celui d'un autre Jayavarman que nous appellerons provisoirement Jayavarman II. Il est le chef d'une branche nouvelle de la dynastie, et la généalogie des inscriptions digraphiques de son petit-fils Yaçovarman (nos 47-48, etc.) nous fait connaître son origine.

Yaçovarman commence l'énumération de ses ancêtres par le nom de Pushkarāksha. Ce prince, issu de la race des *īçvara* ou seigneurs d'Aninditapura,

et roi de Çambhupura, ne figure pas dans la généalogie à titre de roi suzerain du Cambodge, mais en qualité « d'oncle maternel de l'oncle maternel de la mère » de Jayavarman II, chef de la branche nouvelle. Le roi de Çambhupura était sans doute un roi vassal. C'est dans la même ville que régna le père de Jayavarman II. Mais celui-ci était déjà un Varman. Il s'appelait Rājendravarman[1]. Le texte ajoute qu'il était de la même famille que Pushkarāksha, mais qu'il descendait par sa mère des *adhirāja* de Vyādhapura. Or, d'après l'inscription de Baksey Chang Krang, Jayavarman II appartenait à la famille de ses prédécesseurs. Il est donc probable que les *adhirāja* de Vyādhapura sont les rois suzerains du Cambodge; que c'est par le mariage d'une princesse de cette dynastie avec le père de Rājendravarman que le nom de Varman a été introduit dans la famille de Pushkarāksha, et qu'enfin c'est de cette même princesse que Jayavarman tenait ses droits les plus anciens à l'héritage de l'antique Rudravarman.

Il en acquit d'autres par son mariage avec la princesse Rājendradevī, si, comme il est vraisemblable, celle-ci appartenait à la dynastie suzeraine. Les inscriptions de Yaçovarman nous donnent sa généalogie remontant à trois générations. De l'union d'un brâhmane nommé Agastya, et, le détail est intéressant à noter, originaire de l'*āryadeça*, c'est-à-

[1] Le nom de la mère de Jayavarman était Nṛipatīndradevī.

dire sans doute de l'Inde propre, avec une princesse nommée Yaçomatī, était né le roi Narendravarman. L'épithète *narendravaryya* qui accompagne le nom de ce prince est peut-être équivalente à la qualification de roi suzerain. A défaut même d'autre argument, l'absence de toute désignation, opposée au titre de rois de Çambhupura donné aux ancêtres de Jayavarman, serait peut-être une raison de croire que Narendravarman était un *adhirāja* de Vyādhapura. Il eut une fille nommée Narendralakshmī qui fut l'épouse du roi Rājapativarman et la mère de Rājendradevī.

Jayavarman II eut d'abord, de son mariage avec la princesse Rājendradevī, une fille nommée Indradevī, que nous retrouverons plus tard. En ce temps-là, il ne s'appelait pas encore Jayavarman. Il ne prit ce nom, et n'abandonna celui de Mahīpativarman, qu'il avait porté jusqu'alors, qu'après avoir transféré sa résidence sur le mont Mahendra. Ce dernier événement semble marquer une époque importante de l'histoire du Cambodge. On a vu déjà que la capitale ancienne paraissait être Vyādhapura. D'autre part, un des textes de Prasat Bat Chum (n° 35) nous a appris que les eaux du mont Mahendra alimentaient un étang voisin du lieu de l'inscription, c'est-à-dire d'Angkor Thom. Le choix d'une capitale située sur le mont Mahendra nous fournit donc peut-être la date approximative où ont pu être commencées les constructions dont les ruines forment ce qu'on appelle aujourd'hui le groupe d'Angkor. En tout cas,

il coïncidé avec l'avènement d'une branche nouvelle de la dynastie. Le nom de Jayavarman que s'attribue le chef de cette branche suggère l'idée que les droits qu'il tenait de sa grand'mère et de sa femme n'auraient pas suffi pour lui assurer le trône du Cambodge s'il ne les avait soutenus par une victoire, qui pourrait bien être une usurpation.

Jayavarman II eut pour successeur son fils Jayavarman III, dont le règne dut être très court. L'inscription de Baksey Chang Krang ne parle de lui que comme d'un jeune homme. Son successeur Rudravarman, que nous appellerons Rudravarman II, était « le frère dernier-né de la mère de sa mère ». La mère de Jayavarman III était-elle cette princesse Rājendradevī dont Jayavarman II avait eu une fille nommée Indradevī? Rudravarman II aurait été alors le frère de Narendralakshmī et le fils de Narendravarman. Mais ceci me semble peu probable. Le gendre et successeur de Rudravarman, Pṛithivīndravarman, était en même temps son neveu, le « fils de sa sœur », d'après les inscriptions de Yaçovarman, dont les données sont confirmées par celles de Baksey Chang Krang et de Prasat Pra Dak (n° 41). Il aurait donc été le petit-fils du roi Narendravarman. Or, dans l'inscription de Pra Kou (n° 49), son fils Indravarman dit seulement de lui qu'il était issu d'une famille de Kshatriyas (*kshatrānvayāptodgati*).

Indravarman, qui succéda à son père Pṛithivīndravarman, était petit-fils de Rudravarman par sa mère. Il paraît se réclamer surtout des droits de

cette mère, qu'il ne nomme pas [1], mais qu'il appelle « la reine [2] », et qu'il dit issue d'une « longue suite de rois » (*rājaparamparā*). L'antique noblesse de cette princesse lui venait apparemment de sa propre mère, qui était fille du roi Nṛipatīndravarman. Nous savons par l'inscription de Lovêk (nos 9-11) que l'épouse de Rudravarman se nommait Narendralakshmī, et qu'il eut d'elle un fils, nommé Punnāgavarman, qui ne paraît pas avoir régné. Quant à Nṛipatīndravarman, c'était sans doute l'un des prédécesseurs de Jayavarman, un roi de la branche précédente.

Le successeur d'Indravarman fut son fils Yaçovarman. Indravarman avait épousé Indradevī, la fille de Jayavarman II et de Rājendradevī. C'est par cette union, si mes conjectures sont justes, que se serait opérée définitivement la fusion de la branche ancienne et de la branche nouvelle. Yaçovarman d'ailleurs n'était pas moins fier du sang des anciens vassaux que de celui de leurs suzerains, puisque le premier nom qu'il place en tête de sa généalogie est celui de Pushkarāksha.

Je résume ce qui précède en dressant la double liste des rois, suzerains et vassaux, que Yaçovarman nomme comme ses ancêtres. On se rappellera que la place assignée à Narendravarman, à Rājapativarman et à Nṛipatīndravarman est conjecturale [3].

[1] Voir plus haut, p. 159, note 1.

[2] Elle est désignée de même dans les inscriptions de Yaçovarman.

[3] C'est pour ne pas donner trop vite à des conjectures la consécration extérieure d'un arbre généalogique en bonne et due forme

Rois vassaux de Çambhupura :

Pushkarāksha.
Rājendravarman.
Mahīpativarman.

C'est ce dernier qui devient roi suzerain sous le nom de Jayavarman, et fait choix d'une capitale sur le mont Mahendra.

Rois suzerains. — A Vyādhapura :

Narendravarman.
Rājapativarman.
Nṛipatīndravarman.

Sur le mont Mahendra :

Jayavarman II (Mahīpativarman).
Jayavarman III.
Rudravarman II.
Pṛithivīndravarman.
Indravarman.
Yaçovarman.

Indravarman était monté sur le trône en 799 çaka. Yaçovarman lui succéda en 811.

La succession des rois suivants nous est parfaitement connue par les inscriptions de Baksey Chang Krang et de Prasat Pra Dak. Il suffit de renvoyer le lecteur au catalogue (n[os] 23-24 et 41), et de dresser ici la liste que nous fournissent ces deux inscriptions :

Harshavarman I.

que j'ai renoncé, non sans regret, à ce moyen de simplifier une exposition nécessairement un peu compliquée.

Īçānavarman II.
Jayavarman IV.
Harshavarman II.
Rājendravarman.
Jayavarman V.

Īçānavarman régnait en 832 d'après l'inscription n° 43 de Vat Thupestey. Rājendravarman monta sur le trône en 866 (inscriptions de Prasat Bat Chum, n°s 33-40). L'inscription de Phnom Trâp (n° 20) nous donne le nom d'un seigneur, Bhadrodayeçvara, qui paraît avoir fondé sous son règne, en 875, une dynastie vassale. La date de l'avènement de son successeur Jayavarman V, 890, se trouve dans l'inscription de Srey Santhor (n°s 12-15). Ce dernier prince est vraisemblablement celui dont M. Aymonier connaît une inscription en langue vulgaire datée de 893 [1]. C'est aussi, selon toute probabilité, celui qui, d'après l'inscription de Bassac, publiée par M. Kern, eut pour second successeur Sūryavarman, son petit-neveu [2]. Le premier avait été Dharaṇīndravarman, son frère aîné. En tout cas, il est désormais certain que Sūryavarman n'a pu régner que dans le xe siècle çaka [3]. Il est le seul prince de ce nom que mentionnent nos inscriptions, et celle de Lovêk (n°s 9-11), qui nous donne une généalogie de ministres avec les noms des rois qu'ils ont servis, nomme Sūryavarman

[1] *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers*, p. 31 du tirage à part.

[2] Voir *Journal asiatique*, article cité, p. 212, note 4.

[3] *Ibid.*, p. 213, note 2.

après la série des successeurs de Yaçovarman, comprenant Rājendravarman et Jayavarman V.

D'après M. Aymonier, Sūryavarman serait devenu roi en 934. L'inscription en langue vulgaire d'où il a tiré cette date est celle de Bos Ra Non[1], dont il a joint deux estampages à son envoi d'inscriptions sanscrites. J'ai ces estampages sous les yeux, et j'y vois en tête, suivis du mot *çaka*, trois chiffres dont je ne puis personnellement rien dire, si ce n'est que le premier et le troisième sont parfaitement semblables à ceux que M. Aymonier lit de même 9 et 4 sur le fac-similé de l'inscription de Lophabury, publié par M. Lorgeau[2]. Toutes celles de ses lectures qu'il nous a été donné jusqu'à présent de contrôler par les dates en toutes lettres des textes sanscrits s'étant trouvées confirmées, nous n'avons aucune raison de révoquer celle-ci en doute. Mais alors la date de Bos Ra Non ne sera plus celle de l'avènement même de Sūryavarman qui, dans l'inscription de Vat Thupestey (nº 42), peut être lue 932, et se termine en tout cas par un 2.

M. Aymonier ajoute que le règne de Sūryavarman fut extrêmement long. Il croit, sans cependant oser l'affirmer[3], que ce prince, qui, selon lui, fut le plus grand roi du Cambodge, et peut-être le constructeur d'Angkor-Vât, régnait encore au commencement

[1] Voir *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers*, p. 28-30 du tirage à part. Ci-dessus, p. 140, note 1.

[2] *Ibid.*, p. 33. Cf. *Journal asiatique*, article cité, p. 213, note 2.

[3] *Recherches et mélanges sur les Chams et les Khmers*, p. 31.

du XIe siècle çaka. La chose ne serait pas impossible, car l'inscription de Bassac nous apprend qu'il était très jeune lorsqu'il monta sur le trône. Je ne sais si les termes de cette inscription[1] nous obligent à croire qu'il remporta dès sa jeunesse la grande victoire qui le délivra d'un redoutable rival[2]. Dans le cas contraire, il se pourrait bien que la lutte qu'il eut à soutenir contre ce rival fût celle qui fait le sujet des curieuses inscriptions de Préa Ngonk, étudiées par M. Barth, où se lisent les dates de 973 et de 988. Du moins le roi régnant, dont le nom est illisible sur ces inscriptions, ne peut-il, si nous acceptons les indications de M. Aymonier sur la longue durée du règne de Sūryavarman, être autre que ce prince.

La généalogie de ministres de l'inscription de Lovêk nomme encore deux rois après Sūryavarman, savoir : Udayādityavarman, et le frère cadet de celui-ci, Harshavarman, que nous appellerons Harshavarman III. Nous ne savons pas si ces princes étaient les fils de Sūryavarman.

Voici donc la liste des rois du Cambodge qui ont succédé à un Jayavarman identique, selon toute vraisemblance, au successeur de Rājendravarman que nous appelons Jayavarman V :

Dharaṇīndravarman.
Sūryavarman.
Udayādityavarman.
Harshavarman III.

[1] Stances 32, 33.
[2] Je crois avoir démontré, en tout cas, qu'il n'y a nulle raison de

On voit que, sauf une lacune correspondant à peu près à la durée du VIIe siècle çaka, les noms des souverains du Cambodge nous sont désormais connus environ depuis la fin du Ve siècle, date vraisemblable de l'avènement de Rudravarman Ier, jusqu'au premier quart du XIe siècle de cette même ère, soit depuis le dernier quart du VIe jusqu'au commencement du XIIe de la nôtre. C'est déjà quelque chose. Mais il est clair que les noms des Jayavarman, des Yaçovarman, des Sūryavarman, et de tous les Varman connus ou à connaître, ne sauraient, à eux seuls, exciter un bien vif intérêt. Les listes qui viennent d'être dressées n'ont quant à présent d'autre utilité que de nous fournir le cadre d'études ultérieures.

De quoi pourrons-nous remplir ce cadre? Nous avons déjà les données chronologiques dont la combinaison avec des données géographiques telles que la situation du mont Mahendra, par exemple, nous permet peut-être, comme je l'ai dit, de fixer au milieu du VIIIe siècle çaka, c'est-à-dire vers l'an 825 de notre ère, la date la plus ancienne à laquelle puissent remonter les premiers grands édifices du groupe d'Angkor. Ce serait un résultat déjà plus digne d'être pris en considération. Citons encore, dans le même ordre d'idées, l'inscription de Prasat Bat Chum, à Angkor-Thom, n° 33, attribuant à Rājendravarman, dans le troisième quart du IXe siècle çaka,

croire que ce rival fût son prédécesseur, Dharaṇīndravarman. (*Journal asiatique*, article cité, p. 212, note 4.)

c'est-à-dire vers le milieu du xe siècle de notre ère, l'embellissement d'une ville du nom de Yaçodharapurī qui pourrait bien n'être autre qu'Angkor-Thom elle-même. Plus généralement, toutes les inscriptions murales datées nous fourniront au moins un minimum pour l'âge des monuments où elles ont été gravées.

Ce n'est pas seulement l'histoire de l'art que l'épigraphie du Cambodge va enrichir d'un chapitre nouveau. Il est vrai que sur l'histoire politique, les inscriptions déjà connues nous apprennent peu de chose, et il ne faut pas espérer que celles que nous attendons encore soient à cet égard beaucoup plus instructives. Les inscriptions digraphiques de Yaçovarman posent un problème intéressant, relatif aux origines mêmes de la civilisation indienne au Cambodge. Sera-t-il jamais résolu autrement que par des conjectures? Les relations du vieil empire khmer avec les empires voisins ne seront guère moins difficiles à préciser. J'ai déjà dit qu'il n'y a pas grand' chose à faire des textes semblables à celui qui appelle Rājendravarman « un feu qui brûlait le royaume de Campā ». Les inscriptions de Préa Ngonk, étudiées par M. Barth, qui renferment des données moins vagues et plus intéressantes, quoique bien fragmentaires, sont une exception qui ne se reproduira peut-être pas. Dans la littérature épigraphique, équivalente à plus de quinze cents hexamètres, dont nous venons d'essayer un premier déchiffrement, les seules parties qui ne soient pas données à une rhétorique

fatigante et vide n'ont guère trait qu'à des œuvres de piété ou de charité, érection de statues dans les temples, fondation d'hospices, etc. Nos textes sont presque exclusivement des monuments religieux.

Mais c'est là précisément qu'est leur grand intérêt. L'Inde est toujours l'Inde, au delà du Gange comme en deçà. Son histoire, ou du moins ce que nous en pouvons connaître, est surtout une histoire religieuse. Mais l'histoire religieuse de l'Inde est une partie importante de l'histoire religieuse de l'humanité. Il n'est pas inutile d'apprendre ce que ses différents cultes sont devenus ou sont restés en dehors de la contrée où ils étaient nés. L'étude des formes très concrètes du çivaïsme cambodgien ne sera pas sans intérêt, et M. Senart nous promet déjà un mémoire sur la longue inscription bouddhiste de Jayavarman V. Un fait important surtout, s'il se confirme définitivement, ce sera l'antériorité des cultes brahmaniques dans la péninsule indo-chinoise. Jusqu'à présent, en effet, nous n'avons pas rencontré de traces certaines du bouddhisme avant le troisième quart du IXe siècle çaka[1], et Rudravarman I est antérieur à cette époque de trois siècles et demi.

[1] C'est l'époque du roi Rājendravarman. Il faut remarquer pourtant que l'inscription de Srey Santhor (nos 12-15) attribue à Kīrtipaṇḍita, ministre de son successeur Jayavarman, le mérite d'avoir rétabli d'anciennes statues bouddhiques brisées, entre autres des *lokeça* qui avaient été érigés par un certain Satyavarman. Nous ignorons la date de ce Satyavarman, qui ne figure même pas dans les généalogies royales connues jusqu'ici. S'il a été roi suzerain du Cambodge, ce ne peut être qu'avant Jayavarman II. Mais il est permis

M. Barth avait déjà, après M. Kern, attiré l'attention sur ce point[1]. « Dès maintenant, dit-il, il y a là un ensemble de faits appuyés, non sur de vagues traditions, mais sur des documents précis, irrécusables, qui infirme singulièrement l'opinion accréditée que l'Inde ne s'est répandue au dehors que par le bouddhisme. L'existence de ces colonies lointaines par delà « l'eau noire » témoigne chez les brâhmanes d'un esprit d'entreprise et d'aventure dont on ne les soupçonnait pas capables, et nous porte à croire que, s'ils ont laissé peu de traces de leur action dans l'Asie antérieure, la cause doit en être cherchée moins dans leurs habitudes de réclusion et leur faible tendance au prosélytisme que dans les barrières infranchissables que leur opposaient de ce côté des circonstances historiques toutes différentes, des religions plus compactes, des organismes politiques d'une grande solidité et une culture nationale à bien des égards supérieure à la leur. »

Je n'ai qu'un mot à ajouter à ces remarques si justes. Le brahmanisme a eu sans doute une force d'expansion qu'on a trop négligée en l'opposant au bouddhisme comme une religion qui aurait ignoré le prosélytisme. Nous venons de voir que le bouddhisme paraît être entré au Cambodge par une voie que le brahmanisme lui aurait frayée. Mais n'est-ce

de supposer, jusqu'à preuve du contraire, qu'il n'était que prince du sang comme le Punnāgavarman des n° 9-11, et alors rien ne nous oblige plus à le faire remonter si haut.

[1] *Revue de l'histoire des religions*, 1882, p. 43 du tirage à part.

pas par une conquête militaire que celui-ci s'y était implanté? Les missions du brahmanisme m'ont tout l'air d'avoir été, sinon bottées, au moins armées de pied en cap. Cela fera toujours quelque différence entre elles et les expéditions pacifiques du bouddhisme.

Il est un autre missionnaire qu'il ne faut pas oublier dans l'histoire de cette conquête, pacifique ou belliqueuse, du Cambodge par l'Inde bouddhiste ou brahmaniste : c'est l'organe commun du brahmanisme et du bouddhisme[1], et aussi de la science et de la civilisation, l'idiome qui a porté sur les bords du Mékong, avec les subtilités du génie hindou et sa sagesse, assurément trop vantée autrefois, mais peut-être aussi trop méprisée aujourd'hui, plus d'une découverte de l'Occident, à commencer par les connaissances astronomiques qui s'étalent volontiers dans les dates de nos inscriptions. N'est-ce pas un fait intéressant en soi qu'une migration nouvelle de cette langue morte, ou du moins exclusivement savante, sorte de latin de l'extrême Orient, qui était destinée à durer si longtemps après avoir été désapprise par les peuples qui l'avaient parlée, et à vivre d'une vie nouvelle dans un domaine démesurément agrandi? Témoin toujours intelligible (quand la pierre qui porte son témoignage n'est pas trop dégradée) des grandeurs du vieil empire khmer, elle

[1] Lors de la première introduction du bouddhisme au Cambodge. La langue sacrée des bouddhistes cambodgiens est aujourd'hui le pâli.

semble encore appelée à devenir, au moins en quelque mesure, l'interprète de cet autre témoin, la langue cambodgienne ancienne, que sa fille, paraît-il, a aujourd'hui quelque peine à reconnaître. Car les inscriptions en deux langues qui nous arrivent du Cambodge, si elles ne sont pas bilingues dans le sens ordinaire du mot, paraissent du moins avoir un seul et même objet, et de plus, les mots sanscrits que nous y trouvons en grand nombre, mêlés aux mots de la langue vulgaire, sont comme autant de jalons qu'il faudra suivre pour défricher une terre encore à peu près vierge.

J'ai déjà dit ailleurs[1] ce que M. Aymonier compte faire pour se préparer à cette tâche. S'il la mène à bonne fin, il aura résolu un des problèmes les plus intéressants qui aient été posés aux orientalistes dans ces dernières années. Ces broussailles, ces jungles linguistiques pourraient d'ailleurs nous réserver plus d'une surprise. L'histoire proprement dite trouvera peut-être son compte dans cette prose aujourd'hui fermée mieux que dans la poésie aisément accessible, mais un peu creuse, des longues stances *sragdharā* ou *çārdūlavikrīḍita*. En attendant, M. Aymonier s'est acquis par son premier envoi les titres les plus solides à la reconnaissance des indianistes et de tous les amis de la science, avant même de partir pour commencer des explorations qui nous promettent encore d'autres richesses. Pour conclure ce rapport, je vous

[1] *Journal asiatique*, article cité, p. 232.

prie, M. le Président, au nom de mes collaborateurs et au mien propre, de vouloir bien lui adresser nos plus vifs remerciements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Abel BERGAIGNE.

Paris, 12 juillet 1882.

INSCRIPTIONS SANSCRITES DU CAMBODGE,

PAR M. AUGUSTE BARTH.

Les inscriptions qui suivent sont un premier spécimen des documents récemment envoyés du Cambodge par M. Aymonier. Sur la provenance de la première, je n'ai pas d'autres informations que la note de M. Aymonier : « Ang Chumnik, district de Koh, province de Ba Phnom. » Ni Ang Chumnik, ni le district de Koh ne sont marqués sur la carte la plus récente (1881) de l'Indo-Chine, publiée par le Ministère de la marine. Mais la province de Ba Phnom est la première qu'on rencontre en entrant dans le Cambodge par la rive gauche du Mekhong.

L'inscription qui, à en juger par l'estampage, a été gravée sur une pierre parfaitement préparée, mesure 1^{m},10 de haut sur 57 centimètres de large. Elle contient vingt-sept lignes de texte, soit vingt-cinq çlokas anushṭubh écrits sur une seule ligne chacun, les pādas nettement séparés formant quatre colonnes verticales, plus, à la fin, une strophe çārdūlavikrīḍita écrite sur deux lignes et divisée de même en ses pādas. Les caractères sont ceux des plus anciennes inscriptions *sur pierre* du Dékhan mé-

ridional. Ils correspondent essentiellement à ceux que les premiers Calukyas, du VI[e] au VIII[e] siècle, ont fait graver sur les murs des temples de Bādāmi, d'Aihole, de Paṭṭadakal. Les seules différences un peu notables concernent le *t* dont la boucle de gauche est plus développée, l'*n* moins fourchue à la base et présentant à peu près la forme d'une équerre s'ouvrant à droite, l'*r* simple, qui ne dépasse pas le bas de la ligne, et le *k* qui, dans la plupart des cas, a conservé une forme plus carrée, sans prolongement inférieur de la ligne médiane et avec deux boucles symétriques fortement accusées, celle de gauche plus arrondie, celle de droite plus verticale. Comme aspect général et, si je puis m'exprimer ainsi, comme style, ils rappellent surtout l'inscription de Mangalīça à Bādāmi (578 A. D. *Ind. Antiq.* III, 305) et celles de Vikramāditya II à Paṭṭadakal (milieu du VIII[e] siècle; *Ind. Antiq.* X, 164). Mais, par la beauté du type, par la régularité et la parfaite élégance des proportions, notre inscription est supérieure non seulement à ces dernières, mais, en général, à tous les documents de quelque étendue et de même famille jusqu'ici publiés. Le travail du lapicide est soigné sous tous les rapports. L'orthographe est conséquente et correcte. Les consonnes cérébrales (un seul cas excepté, strophe 6), la distinction de *i* et *ī*, *u* et *ū* (excepté dans le cas de *rū*, qui paraît rentrer dans une habitude générale [1]), le

[1] D'autres habitudes de ce genre sont la non-distinction dans la plupart des cas de *b* et de *v*, l'usage étendu de la nasale gutturale à

redoublement de la consonne précédée de *r*, le sandhi différent à la césure et à l'hémistiche, sont soigneusement observés. La langue elle-même est d'une correction rare, sans mélange de phébus. Toutes ces circonstances réunies, auxquelles il faut joindre la belle conservation du document (en un seul endroit, strophe 15, le texte a souffert, mais peut être rétabli avec certitude), et l'intérêt historique qu'il présente en font un des plus beaux spécimens de l'épigraphie hindoue.

L'inscription, qui relate l'érection d'un linga et la fondation ou du moins la dotation d'un sanctuaire consacré à Çiva Vijayeçvara, nous donne une série de cinq rois,

Rudravarman,
Bhavavarman,
Mahendravarman,
Içānavarman,
Jayavarman,

la plus ancienne connue jusqu'ici. Elle n'indique pas les relations de ces princes entre eux : elle laisse seulement soupçonner que le second arriva au trône d'une façon irrégulière. Mais la généalogie, absente par rapport aux rois, est donnée pour leurs ministres, à savoir :

Deux frères, Brahmadatta et Brahmasiṃha, médecins au service du roi Rudravarman;

Leurs neveux (fils de sœur), Dharmadeva et Siṃ-

pour marquer l'anusvāra, l'assimilation des sifflantes remplaçant le visarga.

hadeva, ministres de Bhavavarman et de Mahendravarman;

Siṃhavīra, fils de Dharmadeva, ministre de Içānavarman;

Siṃhadatta, fils de Siṃhavīra, médecin de Jayavarman et gouverneur d'Ādhyapura, ville qui doit avoir occupé l'emplacement actuel d'Ang Chumnik.

C'est ce dernier qui consacra le linga en l'an 589 d'une ère non spécifiée, mais qui, selon toute vraisemblance, est l'ère çaka, ce qui donne 667 A. D. Cette date, présentée avec un luxe d'indications astrologiques assez rare dans les inscriptions de l'Inde propre, mais qui paraît être un des traits caractéristiques des documents de ce pays, confirme ainsi directement la supposition de M. Kern, qui avait indiqué l'an 600 comme l'époque approximative du roi Bhavavarman. Elle est jusqu'ici la plus ancienne dans l'histoire du Cambodge dont nous ayons la connaissance authentique. Elle est intéressante encore sous un autre rapport. Elle est exprimée en mots symboliques et fournit un des premiers, sinon le premier exemple de l'emploi *épigraphique* de ce système de notation qui suppose l'usage courant de chiffres avec valeur de position.

L'inscription nous présente donc un témoignage direct de cette ancienne civilisation hindoue du Cambodge, civilisation alors même déjà vieille, puisque les quelques noms que Ptolémée connaît sur cette côte sont d'origine sanscrite, et qui, hier encore, ne nous était connue que par ses étonnantes

ruines, des traditions légendaires et quelques rapports chinois. C'est probablement un des rois de notre série qui envoya à l'empereur de la Chine cette ambassade de 617 dont Abel Rémusat a retrouvé le souvenir[1]. A cette époque, les rois du Cambodge avaient étendu leur domination sur une grande partie de Siam, tandis que Campā, comme dans notre inscription et jusqu'à nos jours, formait un État indépendant. Cette civilisation, et c'est là un point capital que ces textes seuls ont révélé, était entièrement brâhmanique, et le bouddhisme, auquel on en a attribué parfois tout l'honneur, ne semble avoir pénétré ou avoir acquis de l'influence dans ces régions qu'assez tard.

Suivent la transcription[2] et la traduction.

1. jayaty ananyasāmānya-
mahimā parameçvaraḥ
brahmopendrāñjalinyāsa-
dviguṇāṅghriyugāmvujaḥ.
2. rājā çrīrudravarmmāsi-
t trivikramaparākramaḥ
yasya saurājyam adyāpi
dilīpasyeva viçrutam.
3. tasyābhūtāṃ bhishaṅmukhyau
bhrātarāv açvināv iva
brahmadattas sa yo jyeshtḥo
brahmasiṅhas sa yonujaḥ.
4. tayor api mahābhāgyau
bhāgineyau vabhūvatuḥ

[1] *Nouveaux mélanges asiatiques*, I, 77.
[2] Le fac-similé est fait d'après l'estampage de M. Aymonier.

dharmmadevaḥ prathamajaḥ
siṅhadevas tv anantaraḥ.

5. svaçaktyākrāntarājyasya
rājñaç çrībhavavarmmaṇaḥ
çrīgambhīreçvaro yasya
rājyakalpataroḥ phalaṃ,

6. tasya tau mantrināv āstāṃ
sanmatau kṛtavedinau
dharmmaçāstrārthaçāstrajñau
dharmmārthāv iva rupinau[1].

7. mahendravarmmaṇo bhūya-
ç çrīmataḥ pṛthivīpateḥ
tau cāpy amātyatāṃ prāptau
pratyayau kṛtyavastushu.

8. siṅhadevonujo rājñā
dūtatve ṣatkṛtaḥ kṛtī
prītaye preshitaḥ premnā
campādhipanarādhipam.

9. dharmmadevasya tu punaḥ[2]
tanayobhūd analpadhīḥ
kulakānanasiṅho ya-
s siṅhavīra itīritaḥ.

10. vidvān yodyāpi vidvadbhi-
r āpītakavitārasaḥ
çrīçānavarmmanṛpate-
r abhuvan mantrisattamaḥ.

11. nikāmavaradan devaṃ
çrīnikāmeçvaraṃ haraṃ
hariñ ca siddhisaṅkalpa-
svāminaṃ siddhidāyinam,

12. yotishṭhipad imau devau
çraddhayā bhūridakshiṇau

[1] Lire *rūpiṇau*. Ces inscriptions ne distinguent pas entre *ru* et *rū*.

[2] On s'attendrait à *puna-s tana°*, ces inscriptions observant le sandhi à la césure.

kīrttistambhāv ivodagrau
yau sthitāv ā bhuva sthiteḥ.

13. tasya sūnur asūyādi-
doshair asprshṭamānasaḥ
yobhavad bhavasan[1]yasta-
cittavṛttir udāradhīḥ.

14. vālyepi vinayopeto
yauvanepi jitendriyaḥ
trivarggārambhakālepi
dharmme yas tv adhikādaraḥ.

15. yasminn aidaṅyuginepi
sadā[2]cārāvalaṃvini
kalipracālito dharmmo
na skhalaty ekapād api.

16. çrīmato rājasiṅhasya
jayino jayavarmmaṇaḥ
yo vaidyo veditavyānāṃ
vettāpi nirahaṅkṛtiḥ.

17. punas satkṛtya yaṃ rājā
prādāt sve rājamātule
alapd[3]harājaçap[3]depi
lap[3]dharājārhasampadi.

18. paçcād ādḥyapurasyāsya
yodd[4]hyakshatve kulakramāt
yogyoyam iti satkṛtya
svayaṃ rājñā niyojitaḥ.

19. yasminn avati dharmmeṇa
parābhyudayakāriṇi
anvarthasaṃjñāṃ samprāpta-

[1] Lire °*saṃnyasta-;* l'anusvâra peut avoir existé sur la pierre, mais l'estampage n'en offre aucune trace.

[2] *Sadā*°, à peine lisible.

[3] Lire *alabdha*°, °*çabde*°, *labdha*°; bien que le *b*, surtout en composition, ne diffère pas beaucoup du *p*, il ne saurait y avoir de doute quant à la triple méprise du lapicide.

[4] Lire *yodhyakshatve;* cf. str. 23.

m idam ādhyapuraṃ puraṃ.
20. ucitaṃ yaḥ karādāna-
m ārāmebhyaḥ kuṭumvinām
anādadat prabhur api
pūrṇṇāṃ vṛttim adād itaḥ.
21. roginām arthinām vāpi
visr[1]ambhād rushitaṃ vacaḥ
çṛṇvato yasya karuṇā
dviguṇā samajāyata.
22. yan madīyaṃ çubhan nāma
janmaprabhṛti saṃbhṛtaṃ
tad astu pitur eveti
saṅkalpo yasya kīrttitaḥ.
23. çivayajñena yo devā-
n munīn addh[2]yayanena ca
pitṝṃç cātarppayat toyai-
s satputrakaranissṛtaiḥ.
24. teneha siṅhadattena
dattadātavyavastunā
sthāpito vijayasyāyaṃ
dātā çrīvijayeçvaraḥ.
25. asmin[3] tena ca yad dattaṃ
dāsārāmādi kiñcana
tad eva devasvam iti
na haren nāpi nāçayet.
26. vaiçākhaprathamadvipañcakadine dvārāshṭavāṇair yyute
jīvaç cāpayuto vṛshe kavisutas siṅhārddhagaç candramāḥ
kaulīre vaṇijo ghaṭė ravisutaç çeshās tu meshasthitā-
s soyaṃ çrīvijayeçvaro vijayate yaḥ kīṭalagne sthitaḥ.

1. Victorieux est Parameçvara[4], qui n'a point d'égal en

[1] Lire *viçrambhād;* mais l'orthographe avec *s* dentale est fréquente.

[2] Lire *adhyayanena;* cf. str. 18.

[3] Le sandhi régulier serait *asmiṃs tena;* cf. *pitṝṃç cā°,* str. 23.

[4] «Le suprême seigneur,» Çiva.

majesté, dont les pieds, (toujours) honorés par l'apposition des mains jointes de Brahmā et d'Upendra [1], présentent (ainsi) la double image d'un lotus.

2. Invincible comme Trivikrama [2] fut le roi çrī [3]-Rudravarman, dont l'heureux règne est encore aujourd'hui célèbre comme celui de Dilīpa [4].

3. A son service, comme premiers médecins, furent deux frères, semblables aux Açvins [5], Brahmadatta qui était l'aîné, et Brahmasiṃha qui était le cadet.

4. Ces deux, à leur tour, eurent deux neveux illustres, Dharmadeva, le premier-né, et, immédiatement après lui, Siṃhadeva.

5. Le roi çrī-Bhavavarman ayant pris le pouvoir avec énergie [6], lui pour qui çrī-Gambhīreçvara [7] fut le fruit de cet arbre des désirs qui est la royauté,

[1] «Le suivant d'Indra», Vishṇu.

[2] «Le dieu aux trois enjambées», Vishṇu.

[3] *Çrī*, composé avec les noms royaux et divins, y ajoute les idées de gloire, de majesté. En tête des noms de rois, il sert à distinguer le nom proprement dit des *birudas* ou surnoms. Avec les noms divins, il désigne d'ordinaire le nom spécial, local, sous lequel un dieu est invoqué.

[4] Ancien roi de la légende épique.

[5] Les deux *Açvins* sont les médecins des dieux.

[6] Peut aussi se traduire «qui s'empara du trône par son énergie». Dans ce cas, Bhavavarman aurait été un usurpateur, ce qui s'accorderait fort bien avec l'inscription de Han Chey, où il n'est fait aucune mention de ses prédécesseurs (voir plus loin, p. 211), et la phrase, ambiguë à dessein, serait un de ces euphémismes dont le style officiel se sert d'ordinaire pour parler d'événements de cette sorte.

[7] «Le Seigneur insondable», nom local de Çiva. Je prends *yasya* comme dépendant de *rājyakalpataroḥ*. On pourrait tout aussi bien le construire en apposition et traduire : «Ce vrai kalpataru de la royauté, dont çrī-Gambhīreçvara fut le fruit.» Le sens, au fond, reste le même. Dans l'un et dans l'autre cas, Bhavavarman est représenté comme ayant eu une dévotion particulière pour un Çiva-linga, invoqué sous le nom de Gambhīreçvara, et auquel il avait consacré un sanctuaire.

6. Ces deux furent ses ministres, tous deux de bon conseil, expérimentés, versés dans la science du juste et dans la science de l'utile, le juste et l'utile pour ainsi dire personnifiés.

7. De Mahendravarman ensuite, le glorieux [1] maître de la terre, ces deux furent également ministres, instruments de (succès) en toutes les affaires.

8. Le cadet, Siṃhadeva, honoré à sa pleine satisfaction par le roi des fonctions d'ambassadeur [2], fut, par bienveillance et pour (assurer) l'amitié (entre les deux princes), envoyé auprès du roi souverain de Campā [3].

9. Quant à Dharmadeva, il eut un fils aux grandes pensées, un lion dans la forêt de sa race, et appelé (pour cela) Siṃhavīra [4].

10. Savant, chez qui les savants vont aujourd'hui encore s'abreuver du suc de l'art poétique, il fut le ministre excellent du roi çrī-Içānavarman.

11. Le dieu qui donne l'accomplissement de tous les désirs, Hara çrī-Nikāmeçvara [5], et Hari [6], le maître des pieuses résolutions, qui donne le succès [7],

[1] L'adjectif *çrīmant* est ici, comme plus bas, strophe 16, l'équivalent du composant *çrī.*

[2] Le *dūta*, proprement « messager, envoyé », est à la fois ambassadeur et ministre des affairss étrangères. Il remplit souvent aussi la charge de chef de la chancellerie. Avec le ministre de la paix et de la guerre, il est le dignitaire temporel le plus en vue dans les inscriptions du haut moyen âge hindou.

[3] La partie méridionale de la côte annamite. Pour Campā, voir le *Marco Polo* du colonel H. Yule, t. II, p. 212, édit. de 1871. Dans une autre de ces inscriptions (voir plus haut, p. 157), il est fait allusion à la situation méridionale de la capitale, *Campāpura.* On sait que le nom qui, en sanscrit, désigne un arbuste et une fleur, revient fréquemment dans la géographie de l'Inde antérieure.

[4] « Héros semblable à un lion ».

[5] *Hara*, nom général, *crī-Nikāmeçvara* « le seigneur des désirs », nom spécial, local de Çiva.

[6] Vishṇu.

[7] Jeu de mots sur *siddhi*, pris, la première fois, dans le sens de

12. Ces deux dieux furent par lui érigés avec foi, non sans de nombreuses libéralités (envers les prêtres), haut dressés comme deux piliers de (sa) gloire [1], destinés à rester debout tant que la terre sera debout [2].

13. Celui-ci eut un fils dont le cœur demeura inaccessible à la colère et aux autres défauts, qui, n'ayant que de hautes visées, maintint sans cesse sa pensée fixée sur Bhava [3].

14. Dans l'enfance même, il montra de la retenue; dans la jeunesse même, il sut dompter ses sens; au temps même de la poursuite des trois biens [4], il donna toujours la préférence au devoir.

15. Bien que vivant en ce (misérable) yuga, il reste ferme dans la bonne coutume, de sorte que Dharma, quoique harassé par Kali, ne bronche pas, bien qu'il n'ait plus qu'un pied [5].

«perfection absolue, sainteté», et la seconde fois dans l'acception commune de «succès».

[1] Un grand nombre de ces piliers (*jayastambha* «colonne de victoire», *kīrtistambha* «colonne de gloire», parfois aussi *dharmastambha* «colonne de piété» et *siṃhastambha* «colonne au lion», de l'image qui en occupait d'ordinaire le faîte) se voient encore, renversés ou debout, dans diverses localités de l'Inde. Les célèbres colonnes d'Açoka sont, à leur façon, des *kīrtistambhas*.

[2] Allusion à la formule si fréquente dans les inscriptions, que l'acte qu'elles relatent «devra durer tant que la terre, le soleil et la lune subsisteront».

[3] Çiva. A la rigueur, on pourrait aussi couper *yo bhavadbhavasaṃnyasta°*, ce qui donnerait : «maintint sans cesse sa pensée fixée sur le (seul) être existant (réellement)».

[4] C'est-à-dire le plaisir, l'intérêt et le devoir, les trois objets de l'âge mûr.

[5] *Dharma*, la loi religieuse et civile, est représenté sous la figure d'un taureau qui, dans l'âge d'or, se tenait sur quatre pieds, mais qui en ayant perdu un dans chacun des trois âges suivants, n'en a plus qu'un seul dans l'âge actuel, le Kaliyuga. Je conserve ici le présent exprimé dans le texte, parce qu'il y a peut-être là un indice de plus que l'inscription est contemporaine.

16. Médecin[1] du glorieux lion des rois, du victorieux Jayavarman[2], il fut sans orgueil, bien qu'il sût tout ce qu'il est possible de savoir.

17. Ensuite le roi, avec des marques d'honneur, le céda au royal frère de sa mère, lequel, sans avoir le titre de roi, jouissait d'une fortune digne d'un roi.

18. Puis, selon l'ordre de succession dans la famille, le roi ayant reconnu qu'il était l'homme convenable, l'établit avec honneur dans le gouvernement de cette (ville) d'Āḍhyapura.

19. Alors seulement qu'il la protégea avec justice, procurant sans cesse la prospérité d'autrui, cette ville d'Āḍhyapura justifia vraiment son nom[3].

20. Renonçant à prendre des chefs de maison la redevance équitable de leurs vergers, bien qu'il en fût le maître, il leur donna par là la pleine aisance.

21. Quand, de la part des malades ou des indigents, par suite même de leur confiance (en lui), il entendait une parole impatiente, sa pitié en était doublée.

22. « Que ce que j'ai amassé de mérite depuis ma naissance soit à mon père[4] », telle est la résolution qu'on célèbre de lui.

23. Avec l'offrande à Çiva, il rassasia les dieux; par l'étude (du Véda), les munis[5]; ses ancêtres, avec l'eau versée pieusement de ses mains filiales.

[1] *Vaidya*, outre le sens de médecin, a la signification plus générale de savant, de lettré, et devint même le titre officiel des poètes de cour. Mais, d'après la strophe 3, il semble bien que la science médicale ait été le *çāstra* héréditaire de la famille.

[2] Comme tous ces noms de rois se terminent en *varman*, il est probable que *Jayavarman* est le nom, et *Rājasiṃha* un des *birudas* de ce prince.

[3] *Āḍhyapura* signifie « la ville riche ».

[4] Les œuvres pies, telles que donations et autres, sont ordinairement faites « pour l'accroissement du mérite des père et mère » du donateur.

[5] C'est-à-dire les *ṛshis*, les prophètes du Véda.

24. C'est par ce Siṃhadatta que fut érigé ici, avec toutes les donations appropriées, ce donneur de victoire, çrī-Vijayeçvara [1].

25. Et ce qu'il lui a donné en fait de serfs, de jardins et d'autres biens, que tout cela soit tenu pour la propriété du dieu, et que (nul) ne le ravisse ou ne le détruise.

26. Le jour de la première décade [2] (accomplie du mois) de Vaiçākha [3], dans (l'année) désignée par portes, huit et flèches [4]; Jīva [5] est logé dans le Sagittaire, le fils de Kāvi [6] est dans le Taureau, la lune est arrivée au milieu du Lion [7], Vaṇija [8]

[1] *Vijayeçvara*, nom local du Çiva-linga, signifie «le seigneur de la victoire».

[2] Proprement «le jour de la première double pentade», c'est-à-dire simplement le dixième jour du mois. Jamais les Hindous n'ont compté par décades.

[3] Le mois dans lequel la lune est pleine dans l'astérisme Viçākkā, correspondant à avril-mai.

[4] C'est-à-dire par un 9 (portes ou les neuf ouvertures du corps), par un 8 et par un 5 (flèches, les cinq flèches de l'amour), ou 589. La construction, comme dans la plupart de ces expressions de dates, est elliptique. Grammaticalement *yute* dépend de *dine*. En réalité, il se rapporte à *abde* ou tel autre nom sous-entendu de l'année.

[5] Jupiter.

[6] Vénus.

[7] Telle devait être, en effet, la position occupée par la lune le dixième jour, pour que cinq jours plus tard elle fût pleine dans Viçākkā, dans la Balance.

[8] *Vaṇija* «le marchand», ne peut désigner ici que le *karaṇa* ou demi-*tithi* de ce nom, bien que, même en admettant qu'il faille entendre le point d'origine de la division et que ce point se trouvait tout à l'extrémité du Cancer, la donnée ne paraisse pas bien s'accorder avec la position actuelle assignée à la lune au milieu du Lion. Quoi qu'il en soit, désigner le *karaṇa*, c'est désigner le *tithi*, le jour lunaire, ou plutôt l'âge de la lune. Le *tithi*, en effet, n'est point un jour, mais l'espace de temps que la lune met à parcourir un *nakshatra*. Il peut commencer et finir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, et comme la marche de la lune est de rapidité très variable, la durée du *tithi* est également variable. Il y a des *tithis* de

est dans le Cancer[1], le fils du Soleil[2] dans le Verseau, et les autres[3] se tiennent dans le Bélier; ainsi triomphe ce çrī-Vijayeçvara, érigé au moment où le Scorpion se trouvait à l'horizon[4].

Pour l'inscription de Han Chey qui va suivre, je n'ai eu d'abord à ma disposition qu'un calque envoyé par M. Aymonier. Ce calque habilement exécuté, du reste, au crayon bleu sur papier huilé, et qui donne tout ce qui reste de l'original, est tout à fait insuffisant pour le rétablissement intégral d'un texte aussi endommagé. Ce n'est qu'au dernier moment, quand mon travail était déjà livré à l'imprimerie, que j'ai eu connaissance d'un estampage provenant de M. Harmand et conservé à l'exposition permanente des colonies. Cet estampage, dont je dois la communication à l'obligeante courtoisie de M. de Nozeille, le conservateur de l'exposition, est le même, ou du moins l'exact doublet de celui qui a servi à

vingt-six heures, où, par conséquent, le soleil se lève ou se couche deux fois. Il en est aussi qui n'ont que vingt-trois heures. L'indication du jour solaire ne suffit donc pas pour donner immédiatement le *tithi*. Or, au point de vue religieux, il importe de le connaître, de savoir dans quel nakshatra se trouve la lune au moment où s'accomplit un acte rituel. Car, si l'astrologie hindoue, sous l'influence de celle des Grecs, est devenue planétaire et zodiacale, et si leur année, aussi haut qu'on remonte, est luni-solaire, leur mois religieux est resté strictement lunaire.

[1] Le dérivé *kaulīra*, pour désigner le signe du *kulīra* ou Cancer, manque dans le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg.

[2] Saturne.

[3] C'est-à-dire le Soleil, Mercure, Mars et l'un des Nœuds.

[4] Environ quatre heures de l'après-midi, s'il s'agit, comme cela est probable, de l'horizon oriental.

M. Kern[1]. Il m'a permis de contrôler plusieurs de mes conjectures et d'arriver sur certains points à des conclusions plus précises. Mais il est incomplet; de sorte que, même avec ce secours, une notable portion du texte reste plus ou moins en souffrance. Si, malgré cela, sans attendre l'estampage que M. Aymonier a promis d'envoyer et qui permettra peut-être d'obtenir un déchiffrement entier et certain, je me décide à publier l'inscription dès maintenant et dans un état fort imparfait, c'est que je me crois tenu de rectifier et de compléter sans retard et autant que je le puis faire avec ce que j'ai en main, la reproduction bien plus imparfaite encore (on verra tout à l'heure pourquoi) dont elle a été l'objet de la part de M. Kern.

L'inscription provient de Han Chey. On sait par M. Harmand[2] que Han Chey ou, comme il écrit, Han Khieï, est le nom donné par les indigènes[3] à une vieille tour en briques élevée sur une des collines qui dominent la rive droite du Mekhong, au-dessus du vaste groupe de pagodes et de ruines connu sous le nom de Pnom Bachey[4], et que l'in-

[1] L'estampage, en tout cas, a déjà servi à une tentative de déchiffrement, car il est repassé au crayon.

[2] *Notes de voyage en Indo-Chine*, dans les *Annales de l'extrême Orient*, mai 1879, page 330.

[3] D'après une note de M. Aymonier, la forme sanscrite serait Hanjaya. Le nom ancien était peut-être Ugrapura ou Agrapura. Voir plus bas, A 32.

[4] Pnom Bachey n'est pas marqué sur la carte du Dépôt de la marine, mais figure sur celle qui se trouve dans l'ouvrage de Garnier.

scription est gravée sur les deux chambranles de la porte d'entrée. Par des notes inscrites sur l'estampage, on apprend en outre qu'elle ne se trouve pas à l'extérieur, mais sur les parois internes de l'enfoncement ou du couloir formé par la porte. Elle se compose, en effet, de deux parties d'inégale longueur, que je désigne par les lettres A et B. La première, A, qui occupe le côté droit, mesure $1^{m},19$ de haut sur 85 centimètres de large et contient, en autant de lignes, trente-cinq çlokas anushṭubh, dont les pādas, nettement séparés, forment quatre colonnes verticales. La seconde, B, qui occupe la paroi de gauche, a la même largeur, mais seulement 50 centimètres de haut. Elle contient, en douze lignes, douze çlokas disposés de même, les pādas formant quatre colonnes.

Comme la précédente inscription, ces textes sont çivaïtes. Les douze lignes de B sont consacrées à l'éloge du roi Bhavavarman, que nous connaissons déjà par l'inscription d'Ang Chumnik. L'éloge du même prince remplit les seize premières lignes de A. Puis viennent l'éloge de son fils et successeur (17-21), celui d'un personnage qui fut au service du père et du fils (22-31), et enfin (32-35) l'érection par ce dignitaire, en une localité appelée Ugrapura ou Agrapura, et dont il était le seigneur, d'un Çivalinga invoqué sous le nom de Bhadreçvara. Ni le

Ces ruines sont situées sur la rive droite du grand fleuve, vers le milieu du coude qu'il fait vers l'est, au-dessus de Pnom Penh, environ par 12° N. et 103° E. de Paris.

nom du jeune prince[1], ni peut-être celui du fondateur du linga[2] ne sont donnés dans le texte. Le roi Bhavavarman lui-même est introduit sans la moindre allusion à aucun de ses prédécesseurs (tout ce qu'on apprend, c'est que, comme tant d'autres, il se prétendait issu du Somavaṃça), et, comme je l'ai déjà fait observer, l'absence de toute mention de ce genre dans un document aussi étendu vient à l'appui du soupçon suggéré par le texte d'Ang Chumnik, que ce prince fut un usurpateur. L'inscription n'est pas datée; mais il y a tout lieu de croire qu'elle est contemporaine des faits qu'elle relate, et ceux-ci sont antérieurs de deux générations au moins à ceux du texte d'Ang Chumnik. Elle est donc la plus ancienne qu'on connaisse jusqu'ici.

Les caractères paléographiques s'accordent avec cette attribution. L'alphabet est le même que celui de la précédente inscription; mais il paraît plus archaïque. Les lettres n'ont rien de la svelte élégance de celles d'Ang Chumnik. Elles sont épaisses et trapues et, comme l'a fait observer M. Kern, elles rappellent beaucoup celles des plus vieilles inscriptions du temple de Pāpanātha à Paṭṭadakal, que M. Fleet suppose être du VIe siècle (*Ind. antiq.*, X, 170). Elles sont surtout tracées d'une main moins habile et moins soigneuse. En quelques endroits, elles af-

[1] L'inscription d'Ang Chumnik place, après Bhavavarman, Mahendravarman.

[2] Je suis moins affirmatif quant à ce dernier nom, qui pourrait bien se trouver dans A 22.

fectent une forme cursive, légèrement penchée à droite, et confirment ainsi une observation déjà faite pour l'Inde propre par M. Fleet (*Ind. antiq.*, X, 163), qu'il ne faut se servir qu'avec prudence de ce caractère pour déterminer l'âge d'un document. Les habitudes orthographiques sont également les mêmes qu'à Ang Chumnik, tout en présentant, autant que la conservation médiocre de l'original permet d'en juger, moins de rigueur et peut-être de correction. En un point pourtant, elles renchérissent sur le premier document : la sifflante devant *k* et *p* n'est pas uniformément représentée par le visarga, mais, d'une façon presque constante, par le *jihvāmūlīya* et par l'*upadhmānīya*. A l'exemple de M. Kern, je rends ces signes, dans la transcription, le premier par +, le second par ×. Une particularité de l'inscription est l'emploi, à la fin des çlokas, parfois aussi à l'hémistiche et même à la césure, d'une sorte de volute ayant à peu près la forme d'un 8 devanāgarī ou d'un *t* majuscule gothique. Ce signe ne paraît pas avoir d'autre rôle que de remplir les lignes trop courtes; mais, sans le mètre qui avertit que le nombre des syllabes est complet, on y chercherait certainement un caractère.

Le document est-il complet? Pour décider cette question, il faut en examiner d'abord une autre : A et B sont-ils deux inscriptions indépendantes, ou ne forment-ils qu'un seul et même texte, qu'il faudrait lire alors, non en plaçant les deux parties l'une à la suite de l'autre, mais vers par vers, dans l'ordre sui-

vant : A 1, B 1, A 2, B 2, A 3, B 3, etc. Malgré la bizarrerie d'une disposition obligeant le lecteur à chercher alternativement aux deux côtés d'une porte des strophes consécutives qu'il eût été si facile d'écrire les unes sous les autres dans leur ordre naturel, j'avais, d'après le précédent de M. Kern, abordé l'inscription avec la pensée que cet arrangement si étrange était pourtant le vrai, et, au premier abord, le déchiffrement du calque semblait le confirmer. Les strophes se suivaient bien. On échappait ainsi à la disposition insolite de B pris isolément, où le nom du roi n'apparaît qu'à la fin de l'éloge, à la douzième ligne, et on obtenait une explication satisfaisante d'un autre fait bien plus étrange, l'absence des noms de son successeur et de l'érecteur du linga. En effet, si A est complet, puisqu'il débute par la nāndī et se termine par l'imprécation finale habituelle, rien ne prouve que B le soit et que cette partie de l'inscription n'ait pas été à l'origine aussi longue que l'autre. Dans les çlokas ainsi disparus auraient pu se trouver ces noms qu'on s'étonne de voir passés sous silence. Mais il suffit de repasser l'ensemble pour constater aussitôt que cet arrangement aboutit à des difficultés de rédaction tout à fait improbables. Si on incorpore, en effet, B dans A de manière à former une suite de quarante-sept strophes, on obtient une première série de phrases relatives se terminant à la vingt-quatrième strophe (B 12), puis une deuxième série finissant d'une façon toute semblable à la vingt-neuvième (A 17), et cela

sans sortir du même sujet, l'éloge du roi Bhavavarman. Un écrivain de la moindre expérience eût évité cette disposition. L'objection peut sembler faible; mais en voici une autre plus difficile à écarter : je veux parler du singulier parallélisme que présentent les deux parties de l'inscription, et qui n'est nullement amené par la suite naturelle du sens. Il y a là, si on réunit les deux textes, des répétitions qui blessent les exigences les plus élémentaires de la poétique hindoue. Comment admettre qu'un lettré, en somme, aussi habile que le rédacteur de notre inscription, qui savait fort bien que la *punarukti* est chose disgracieuse (cf. A 9), ait pu commettre dans le même morceau, à quelques lignes de distance, en parlant de la même personne, des strophes comme B 4 et A 6, B 6 et A 8, B 11 et A 16? Cette considération, qui était de force à contre-balancer toutes les raisons contraires, semblait décisive en faveur de la séparation des deux textes : il y avait pourtant à cela une dernière difficulté. A la fin de B 12, M. Kern avait lu *āsthitā* qui, se rapportant à *bhūmir* de A 12, établissait entre les deux strophes un lien nécessaire, en faisait ce qui, en langage technique, s'appelle un *yugalaka*. Son fac-similé démentait cette lecture, ainsi que mon calque, qui donnait *āsthitum*. Mais je savais d'expérience que je ne pouvais guère me fier à l'un ni à l'autre. Aussi, n'osant trancher la question, m'étais-je décidé à faire imprimer les deux textes non à la suite, mais en regard l'un de l'autre. Heureusement l'estampage est venu lever cette hési-

tation. Il porte *āsthitaḥ*, avec le visarga final faiblement marqué, mais pourtant reconnaissable. De plus, en favorisant à la même ligne la lecture *bhṛtyas* au lieu de *dhṛtyas*, il donne un sens très satisfaisant et montre que B introduit, à la douzième strophe, un personnage au service de Bhavavarman, le même, probablement, qui paraît dans A. La conclusion est donc que A et B sont deux inscriptions indépendantes. Comme B, en outre, passe immédiatement du roi à son serviteur sans mentionner d'abord son fils, on peut présumer qu'il ne parlait pas de ce fils et que l'inscription, antérieure à A, est du règne même de Bhavavarman. Enfin, une dernière conséquence, c'est que B est incomplet. Celle-ci est de rigueur : si elle devait ne pas se confirmer, si un examen ultérieur de la pierre devait prouver qu'il n'y a jamais eu de suite après B 12, il faudrait revenir à la première hypothèse et l'accepter avec tous ses embarras.

M. Kern a publié une partie de l'inscription d'après l'estampage du Dr Harmand[1]. Malheureusement, cet estampage, qui est en quatorze morceaux, lui est parvenu en grand désordre et, de plus, cruellement incomplet. Il y manque, en effet, les deux dernières colonnes de A, c'est-à-dire la deuxième moitié de chacun des trente-cinq çlokas de cette partie de l'inscription. Naturellement M. Kern dut essayer de joindre les demi-çlokas restants à ceux de

[1] Dans les *Annales de l'extrême Orient*, janvier 1882, p. 225, etc.

B; l'essai ayant réussi pour quelques-uns, il s'obstina et obtint finalement de cette manière un texte de douze çlokas à six pādas chacun, composés des premières moitiés de A 1-12 et de B 1-12. Du reste de A, qui ne pouvait plus être rattaché à rien, il n'y avait évidemment plus rien non plus à tirer, et M. Kern dut se contenter de déchiffrer quelques-uns de ces pādas dépareillés, qui appartiennent à la portion la moins lisible de l'inscription, et dont l'ordre de succession même ne lui était pas donné. Que l'habile et savant professeur de Leyde n'ait pas eu le sentiment net, convaincant (car pour des soupçons, il a dû en avoir) de l'énorme lacune que présentaient ses matériaux, ceux-là seuls pourront s'en étonner que l'inspection de son fac-similé n'a pas édifiés sur l'état de l'original et qui, d'autre part, ignorent tout ce qu'on est en droit de prêter en fait d'amphigouri à cette poésie lapidaire des Hindous. L'état de la pierre, en effet, paraît être tel que le meilleur estampage laissera un assez libre jeu à la conjecture, et celui qu'a eu M. Kern est médiocre. Ce dont il faut s'étonner dans ces conditions, c'est qu'il ait pu tirer un parti quelconque de ce qu'il avait en main; c'est que, une fois engagé dans cette voie, il n'ait pas été entraîné de méprise en méprise, et qu'il ait réussi à deviner juste dans un aussi grand nombre de cas en apparence désespérés. Son travail est un chef-d'œuvre de sagacité et, pour ma part, je ne doute pas que ce déchiffrement de l'inscription de Han Chey ne lui fasse autant d'honneur aux

yeux des juges compétents que n'importe quel autre de ses nombreux succès dans le domaine de l'épigraphie indienne. M. Kern, je le sais, n'a nul besoin de mon témoignage. Mais je le lui devais, après les observations forcément succinctes du rapport général, observations qui pourraient paraître désobligeantes si elles n'étaient pas expliquées, et c'est pour fournir cette explication aussi complète que possible que je donne à mon tour ce que j'ai sous la main, avec la pleine certitude de commettre ainsi plus d'une méprise que, demain peut-être, de nouveaux matériaux m'auraient permis d'éviter.

En effet si, grâce au calque de M. Aymonier qui reproduit l'original entier, j'ai pu pousser plus loin le déchiffrement, je ne suis point parvenu à le rendre définitif ni même complet. Je n'ose donner A 20 et 23, pour lesquels je ne pourrais fournir qu'un texte fragmentaire ou beaucoup trop conjectural. Je donne pourtant la partie certaine de 18 et de 22, à cause du jour que ces indications jettent sur la marche générale de l'inscription. Toute cette partie du milieu a beaucoup souffert; mais aussi pour le reste de A, il faut ne pas oublier que la moitié de chaque strophe n'est représentée que par un calque qui devrait être deviné autant que déchiffré, et que cette moitié est précisément la deuxième, celle qui contient d'ordinaire la clef du çloka.

La transcription qui suit reproduit le calque amendé à l'aide de l'estampage, les lettres et les signes tombés étant mis entre parenthèses. Les autres cor-

rections et les principales conjectures sont renvoyées en note : un K désigne celles qui appartiennent à M. Kern. Pour ne pas multiplier outre mesure ces notes, je n'ai pas cru devoir indiquer comme conjectures l'interprétation de beaucoup de lettres douteuses du calque, ni relever tous les endroits où mon texte s'éloigne de celui de M. Kern.

A

1. Jitam induvataṅsena
mūrddhnā gaṅgā(ṃ) babhāra yaḥ
umābhrūbhaṅ(ga)ajihmormmim
mālāmālum ivāmalām.
2. rājā çrībhavavarmmeti
patir āsīn mahībhṛtām
apradhṛshyamahāsatvā
tuṅge[1] merur ivāparaḥ.
3. somānvaye prasūtasya
somasyeva payonidhau
kenāpi yasya tejas tu
jājvalite sadāhave.
4. antassamutthā durgrāhyā
murtyabhāvād atīndriyāḥ
yadā shaḍ[2] arayo yena
jitā vāhyeshu kā kathā.
5. nityadānapayassikta-
karān eva mataṅgajāgān[3]
ātmānukārād iva ya(ḥ)
samarāya samagrahīt.
6. çaratkālābhiyātasya
parān āvṛtatejasaḥ

[1] Lire *tuṅgo*.
[2] °*Dā shaḍ a*°, à peine lisible.
[3] Lire *mataṅgajān*, K.

dvishām asahyo yasyaiva
pratāpo na raver api.

7. yasya sainyarajo dhūta-
m ujjhitālaṅkṛtishv api
ripustrīgaṇḍadeçeshu
cūrṇṇabhāvaṃ upāgataṃ.

8. ripor iva manaç çushka(ṃ)
nagarīparikhājalam
yasya yodhai(r).. āpīta-
m āsīd [1] rairatinā saha.

9. parītāyām api puri
jvalatā yasya tejasā
punarukta ivāropaḥ
prākāre jātavedasaḥ.

10. jitvā parvvatabhūpālān
tanoti sakulā bhuvaḥ
vandibhis saguṇāṇīçai-[2]
r yyaçobhir iva yo ḍiça(ḥ).

11. yeneya(d) vairav[3]aṅçyānā(ṃ)
maryyādālaṅghana(ṃ) kṛtam
yad eshām avadhir bhūme-
r atikrānta× parākramaiḥ.

12. çaktyāpi pūrvvaṃ vijitā
bhūmir amvudhimekhalā
prabhutve kshamayā ye(na)
saiva paççādaḥ[4]jīyata.

13. yasyākṛshṭā× prabhāvena
pare yudhy ajitā api

[1] Conjecture; je renonce à rétablir complètement ce passage, qui permet autant de conjectures qu'il contient de lettres, et dont voici le texte d'après le calque : *yodhaimarāpitamāsadrai°*.

[2] Incertain; entre bien des suppositions possibles, je m'arrête à *svaguṇa°* ou *suguṇa°* pour la traduction.

[3] Indistinct sur l'estampage et conjectural. M. Kern lit *°yad aila-vaṅçyānāṃ*.

[4] Lire *paççād ajīyata*.

rājaçriyam apādāya
namante caraṇāmvuje.

14. pareṇākrāntā pūrvveya-
m akhileti vicintayā
ajitvāmvodhiparyantā-
m avani(ṃ) yo na çāmyati.

15. avāpya shoḍaça kalā-
ç çaçāṅko yāti pūrṇṇatām
asa(ṃ)khyā api yo labdhvā
na paryyasta+[1] kadācana.

16. nāsti sarvvaguṇa+ kaçci-
d iti vākya(ṃ) mahādhiyām
yenāsid[2] vīkṛtam ida(ṃ)
svenāpi vacasā vinā.

17. tasya rājādhirājasya
navendur iva yas sutaḥ
bhāṇa[3]kāntyādibhir yyogā-
d unnetrayati ya× prajā(ḥ).

18. rāgan dadhati bhūpānā(ṃ)
. . . ārata marīcayaḥ
yasya. . . . .
. . . .

19. çaivapadaṅ gate rājñi
dṛshṭvā yam udita(ṃ) prajā(ḥ)
muñćanti yagapad[4] vāshpa(ṃ)
çokānandasamudbhave.

20. . . . .
. . . .

21. nave vayasi vṛttasya
yasya rājyabharodyatam[5]

[1] Lire *paryyāpta+*.
[2] Lire *°āsīd vikṛtam*.
[3] Lire *guṇa°*.
[4] Lire *yugapad*.
[5] Le *m* final très effacé.

citrīyate kumārasya
sainānya(ṃ) marutām iva.

22. upadhāçuddhimā bhṛtya-
s tayor avanipālayo(ḥ)
. . . .
. . . .

23. . . . .
. . . .

24. haimau karaṅkakalaçā-
v ityādiçriyam uttamām
yo labdhavān prasādena
svāminor ubhayor api.

25. na kiñcit svāmyasaṃbhukta-
m āpta(ṃ) yena kadācana
bhojanavasana. . . . . [1]
yānādyabharaṇāni vā.

26. prāṇair asāralagubhi-
(× pi[2] t)ṛpiṇḍavivarddhitai(ḥ)
svāminorkhe çurustheya-
+ [3] kretum aihata yo yamam.

27. lakshmyā gādḥopagūdḥopi
pūrvvābhyāsaçalena ya(ḥ) [4]
munīnā(ṃ) caritan dhatte
kshamāsamaparāyan[5] a(ḥ)

28. suprakāçitaçauryyasya
sa(ṃ)grāmatyāgayor api
bhīrutva(ṃ) yasya vikhya[6] ta-
m akīrtter vvṛjinād api.

[1] Ces deux syllabes sont représentées sur le calque par *sapi*.

[2] On peut aussi songer à *r bhartº;* mais, dans ce cas, le *t* serait probablement doublé, ce que la place occupée par le *ṛ* ne permet pas d'admettre.

[3] Je lis ainsi ce pāda : *svāminorthe gurustheya- ṅ.*

[4] Lire *çīlena;* pāda incertain.

[5] Lire *ºparāyaṇaḥ.*

[6] Lire *vikhyāta-.*

29. prīṇayan udya............[1]
ruca(ṃ) kurvvan dvishām api
pakshadvaya(ṃ) yo mitratva-
m anayad guṇasa(ṃ)padā.
30. kalidāvalīnā[2] dharmmo
(bha)gnaikacaraṇopi yam
mahāstambham ivālamvya
catushpād iva susthita(ḥ).
31. açāçvatīty avadṛtya
tanuçriyam ivātmanaḥ
yaça×puṇyamayīm eva
yas sthirā(ṃ) bahv amanyata.
32. idam u[3]grapurādhīça-
s subhaktyā langam[4] aiçvaram
pratishṭhāpitavān atra
çrībhadreçvarasa(ṃ)jñakam.
33. dāsagokshetrahemādi
detadravyam açeshava[5]
pramāṇam iha te santu
yatayo devayājakā(ḥ).
34. vāndhavā yajamānasya
putrās sa(ṃ)vandhinopi ca
devasvan nopabhuñjīra-
n na pramāṇībhavanti ça.
35. yad dattam asmai devāya
yajamānena bhaktita(ḥ)
ye narā hartum icchanti
te yāntu nirayañ ciram.

[1] Le calque suggère *udyatā senā;* mais l'estampage s'y oppose.

[2] Lire °*līno.*

[3] Peut-être *agrapurā*°. L'*u* paraît assez net sur l'estampage, mais peut aussi provenir d'un défaut de la pierre ou d'un pli du papier.

[4] Lire *liṅgam;* les deux premières syllabes de ce pāda sont à peine perceptibles; il y a probabilité cependant en faveur du *ss* initial.

[5] Lire *deva*° et *açeshadāḥ.*

B

1. svabhāvanishkalenāpi
jitam indukalābhṛtā
ekenāpi jagat kṛtsnaṃ
vibhutvenādhitishṭhatā.
2. sthānātiçayalobhena
mukhe lasati bhāratī
asatkṛtyoshitāṃ yasya
mahatīm urasi çriya(ṃ).
3. somānvayanabhassomo
ya+ kalākāntisa(ṃ)padā
ripunārīmukhābjeshu
kṛtavāshpapariplavaḥ.
4. atishenayato[1] yasya
pratāpaç çaradāgame
raver apy adhikas sahyo
na hi sāvaraṇair api.
5. jetu[2] parvvatabhūpālā-
n ā mahīdharamastakāt
setu× prāvṛshi yasyāsī-
d dhāstineshv api vārishu.
6. bhaṭair āveshṭita(ṃ) yasya
ripūṇāṃ parikhājjalam[3]
açushyat saha cetobhi-
r vvandhusnehāplutair api
7. yam samīkshyātisaundaryya-
cetonayanahāriṇaṃ

[1] Lire *abhisheṇayato*, K.

[2] Lire *jetuḥ*, K. Comme l'orthographe du texte amènerait ici l'upadhmānīya, dont il n'y a pas de trace, je pencherais vers la correction graphiquement plus simple de *jetuṃ*, malgré ce que cette construction de l'infinitif a d'insolite.

[3] Lire *parikhājalam*, K.

samaçerata kāminya-
× pushpaketor anaṅgatā(ṃ).

8. raṇe kvacid arātīnāṃ
paçyatā(ṃ) yañ caturbhujaṃ
akāṇḍepy agamad bhaṅga(ṃ)
sahacakro manoratha(ḥ).

9. bhrāntā vidurato[1] yasya
kīrttir āçāmukheshv api
itastatastyais sujanai-
r avadāteti varṇyate.

10. na kevalam imāṃ bhumi-[2]
m açeshāñ jetum icchati
sarvvasādhanasa(ṃ)patyā
yonyām api davīyasīm.

11. na guṇānām açeshāṇāṃ
kaçcid ekas samāçrayaḥ
iti rūḍha× pravādoyaṃ
guṇinā yena lupyate.

12. mahārājādhirājasya
tasya çrībhavavarmmaṇaḥ
bhṛtyas sarvvopadhāçuddhe-
r antaraṅgatvam āsthitaḥ.

A

1. La victoire est au (dieu) qui porte la lune à son diadème[3], qui, sur sa tête, reçut la Gangā[4] dont les flots obliques, (cherchant à se dérober) au regard irrité d'Umā[5], lui formaient comme une guirlande de liane immaculée.

[1] Lire *vidūrato*, K.

[2] Lire *bhūmi-*, K.

[3] Çiva.

[4] Le Gange, à sa descente du ciel.

[5] L'épouse de Çiva, représentée d'ordinaire à cette occasion comme jalouse de Gangā.

2. Le roi çrī-Bhavavarman fut le maître des protecteurs de la terre, héros magnanime et invincible, sublime comme un autre Meru[1].

3. Né dans la race de Soma[2], comme Soma est issu de l'Océan, qui, jamais, égala sa brûlante ardeur au milieu de l'embrasement des batailles?

4. Quand les six ennemis[3] qui naissent au dedans (de nous), insaisissables, incorporels, inaccessibles aux sens, furent vaincus par lui, quels récits (n'en fit-on pas) parmi les nations étrangères?

5. Il captivait en masse, pour (s'en servir dans) le combat, les éléphants à l'époque même où leurs trompes étaient constamment humectées par le suc du dāna[4] et qu'ils semblaient ainsi l'imiter lui-même (dont les mains étaient toujours humides de l'eau versée à l'occasion de ses donations[5]).

6. Quand, dans la saison de l'automne, il allait attaquer les nations étrangères dont le lustre pâlissait (aussitôt)[6], c'était son ardeur bien plus que celle du soleil qui était insupportable pour ses ennemis.

7. La poussière soulevée par son armée venant à se répandre sur les joues des femmes de l'ennemi, bien que toute

[1] Montagne fabuleuse sous le pôle nord.

[2] Les descendants de Soma, de la Lune, et ceux du Soleil, sont les deux grandes races royales de la légende épique. Beaucoup de dynasties se prétendent issues de l'une ou de l'autre.

[3] Les six vices principaux, la volupté, la colère, la cupidité, l'orgueil, le mensonge et la paresse. De là l'emploi du mot *ari* «ennemi», pour désigner le chiffre 6.

[4] Liquide qui s'écoule du front de l'éléphant à l'époque du rut. C'est le moment où l'animal est le plus redoutable.

[5] C'est là l'autre sens du composé *nityadānapayassiktakara*. Une donation se confirme par l'acte symbolique de prendre de l'eau dans le creux de la main et de la répandre.

[6] Ou bien, en faisant du deuxième pāda un seul mot : «Quand, à l'approche de l'automne, il partait en guerre, dans sa splendeur que l'ennemi ne saurait obscurcir.»

toilette en fût bannie, y prenait l'apparence de la poudre de sandal[1].

8. L'eau dans les fossés des villes de ses ennemis séchait aussi bien que leur cœur, quand, avec leurs richesses et leur joie, elle était bue (en quelque sorte) par ses soldats.

9. Quand une ville était déjà enveloppée par son ardeur flamboyante, on n'en parlait pas moins, comme par une (vaine) tautologie, de porter du feu sur le rempart[2].

10. Après avoir vaincu les rois de la montagne, il occupa les contrées et les peuples avec ses bardes incapables (pourtant) de célébrer dignement ses mérites, de même qu'(il remplit) l'espace de sa splendeur.

11. Il n'avait pas plus tôt franchi la frontière des princes ennemis, que ses exploits le portaient au delà des confins (opposés) de leur pays.

12. Bien que conquise d'abord par la force, la terre qui a l'Océan pour ceinture se soumit ensuite avec patience à sa souveraineté.

13. Entraînés par sa vaillance, des adversaires, même sans avoir été vaincus dans le combat, faisant abandon de leur majesté royale, adorent les lotus de ses pieds.

14. « Un autre l'a déjà parcourue avant (moi) tout entière. » Dans cette pensée, il ne se repose pas qu'il n'ait conquis la terre qui est entourée par l'Océan.

15. Quand la lune a pris ses seize kalās[3], elle arrive à la plénitude; mais lui, bien qu'il en ait acquis d'innombrables, il ne fut jamais satisfait.

16. « Il n'est personne qui réunisse toutes les qualités. » Cette maxime des sages a été changée par lui, sans même qu'il ait eu à dire un mot.

[1] Les femmes se frottent de poudre de sandal le visage et la gorge. C'est le complément de la grande toilette.

[2] Des projectiles à feu de diverses sortes étaient usités dans les sièges.

[3] Jeu de mots sur *kalā*, d'abord « la seizième partie ou un doigt du disque de la lune », ensuite « un art, une science ».

17. Ce roi des rois eut un fils, semblable à la lune nouvelle, qui, doué de toutes les splendeurs, à commencer par celles de ses mérites, fait l'admiration des peuples.

18. Ses.. rayons font la joie des rois de la terre......
....

19. Le roi (Bhavavarman) étant allé dans la demeure de Çiva, les peuples, en voyant se lever cet (astre) nouveau, versèrent des larmes à la fois de douleur et de joie.

20. ....

21. Encore dans la première jeunesse, quand il soulève le fardeau de la royauté, il brille du même éclat que Kumāra[1] à la tête de l'armée des Maruts.

22. Pur de toute perfidie, au service de ces deux princes, fut...

23. ....

24. Il reçut une aiguière et une coupe d'or, et d'autres distinctions suprêmes, (comme témoignage) de la grâce de l'un et de l'autre de ses maîtres.

25. Jamais il ne posséda rien qui ne fût aussi au service de son maître, en fait d'aliments, de vêtements,... de chars et d'autres objets de luxe.

26. Avec son (propre) souffle vital, débile et léger, et qui n'était entretenu que par ses offrandes funèbres[2], il désirait acheter, en faveur de son maître, Yama, le redoutable juge.

27. Bien qu'étroitement embrassé par Lakshmī[3], fidèle aux anciennes coutumes, il observa la règle des munis[4], estimant par-dessus tout la patience et l'égalité d'âme.

28. Bien que son héroïsme brillât dans les batailles et dans ses largesses, il était pourtant célèbre au loin pour son humeur craintive en face du déshonneur et de la fausseté.

[1] Le dieu de la guerre. *Kumāra* signifie proprement «adolescent». Les Maruts ou Rudras désignent ici les armées célestes de Çiva.

[2] Ou, si on complète autrement la lacune, «qu'avait nourri le pain de son seigneur».

[3] La déesse de la prospérité.

[4] La règle des ascètes.

29. Réjouissant les....., faisant la joie de ses ennemis même, il ramenait à l'amitié les deux partis hostiles, par la (seule) plénitude de ses vertus.

30. Perdu dans la forêt embrasée du Kali, et bien que son unique jambe soit brisée, Dharma, s'appuyant sur lui, comme sur une puissante colonne, se tient aussi ferme que s'il avait encore ses quatre pieds [1].

31. « Elle est périssable, » ainsi faisant fi de la beauté de son propre corps, il n'estima comme vraiment solide que celle qui est faite de gloire et de bonnes œuvres.

32. Maître de (la ville d') Ugrapura [2], il érigea ici, avec une dévotion parfaite, ce linga du Seigneur, connu sous le nom de çrī-Bhadreçvara [3].

33. Ceux qui donnent sans réserve des serviteurs, du bétail, des terres, de l'or et d'autres biens revenant aux dieux, que ceux-là aient autorité ici, les ascètes qui honorent les dieux.

34. Mais que les parents du donateur [4], ses fils et ses alliés, ne jouissent pas du bien des dieux : ils n'ont aucune autorité ici.

35. Ce qui a été ainsi donné à ce dieu par le donateur, en témoignage de sa foi, que les hommes qui voudraient le ravir aillent à la destruction à jamais.

[1] Voir la précédente inscription, strophe 15.

[2] Voir page 222, note 3. *Agrapura* « la haute ville », conviendrait fort bien à la position élevée de Han Chey.

[3] « Le seigneur Propice ». Remarquer que tous ces noms locaux désignent à la fois le dieu, l'idole et le sanctuaire

[4] Le texte dit *yajamāna*, proprement, celui qui fait célébrer à son profit un sacrifice védique. La tendance est très marquée dans ces inscriptions d'appliquer au culte çivaïte les termes de l'ancien rituel.

B

1. La victoire est à (l'être)[1] qui, bien qu'essentiellement sans kalās, porte (à son diadème) la kalā de la lune[2]; qui, bien qu'étant un, occupe tout l'univers par son ubiquité.

2. Dans sa bouche[3] se joue Bhāratī[4] qui, aspirant à une station plus haute, dédaigne de rendre hommage à la puissante Çrī[5] qui repose sur sa poitrine.

3. Lune du ciel de la race lunaire[6], il se baignait sur le visage des femmes de ses ennemis, comme parmi autant de lotus[7], dans les larmes (qu'il leur arrachait) par la plénitude de l'éclat de ses kalās[8].

4. Quand il allait en guerre, à la venue de l'automne, sa brûlante ardeur, supérieure à celle du soleil même, était insupportable, même pour ceux qui étaient à couvert[9].

5. Quand il allait vaincre les rois de la montagne, jusqu'aux sommets de leurs pics, il avait, en pleine saison des pluies, un moyen de franchir[10] les eaux, fussent-elles profondes à hauteur d'éléphant.

6. Quand ses soldats assiégeaient (une forteresse), l'eau, dans les fossés, séchait en même temps que le courage de

[1] Çiva.

[2] Jeu de mot sur *kalā* «partie, division», et «seizième partie du disque de la lune».

[3] Cette strophe et les suivantes, toutes construites avec le pronom relatif, se rapportent à Bhavavarman de la strophe 12.

[4] La déesse de l'éloquence.

[5] La même que Laksmī, la personnification de la fortune royale.

[6] Voir A 3.

[7] La lune, dans la poétique hindoue, est l'amant des lotus.

[8] Autre jeu de mots sur *kalā* «habileté dans une science», et «seizième partie du disque lunaire».

[9] Derrière des retranchements; le mot a les deux sens et la métaphore est soutenue jusqu'au bout.

[10] Le texte dit «une digue». Cette digue, c'étaient ses éléphants de guerre.

ses ennemis, bien qu'il fût arrosé par (les larmes de) tendresse de leurs familles.

7. A la vue de ce (héros) qui, par son extrême beauté, ravissait les yeux et les cœurs, les belles en venaient à douter que le (dieu) armé de fleurs fût réellement sans corps[1].

8. Plus d'une fois, dans la bataille, à la seule vue de cet (autre) Caturbhuja[2], l'espoir de ses adversaires, ainsi que leur armée, fut soudain brisé.

9. Sa gloire, bien qu'elle eût couru au loin, jusqu'aux extrémités de la terre, n'en est pas moins déclarée pure par les honnêtes gens de tout pays[3].

10. Ce n'est pas seulement cette terre entière qu'il désire conquérir, mais, par la réunion de toutes les ressources possibles, une autre encore qui est par delà.

11. «Jamais toutes les qualités ne se réunissent en un seul»; ce commun proverbe est démenti par ce grand homme.

12. Au service de ce grand roi des rois, çrī-Bhavavarman, et s'attachant à rester pur de toute perfidie,

(Le reste manque.)

[1] L'Amour, dont les flèches sont terminées par des fleurs, et qui n'a plus de corps, depuis que Çiva l'a réduit en cendres du feu d'un de ses regards.

[2] «Quatre-Bras», surnom de Vishṇu-Kṛshṇa.

[3] Le dérivé *itastatastya* manque dans le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg.

UNE INSCRIPTION NON SÉMITIQUE DE HAMMOURABI,

TRADUITE EN ASSYRIEN,

PAR

M. Arthur AMIAUD.

L'inscription de Hammourabi, dont sir Henry Rawlinson a publié le texte en 1861 dans le premier volume des *Cuneiform inscriptions of Western Asia* (planche 4, n° XV, 1), a été souvent traduite depuis cette époque. Après le premier essai d'interprétation qu'en a donné M. Oppert dans son *Expédition en Mésopotamie* (Paris, 1863), t. I, p. 270, elle a été surtout l'objet de deux études détaillées : l'une due à M. Menant (*Inscriptions de Hammourabi*, Paris, 1863, p. 72 et suiv.), l'autre, plus avancée et d'un caractère plus scientifique, due à M. Lenormant (*Études accadiennes*, Paris, 1874, II, p. 356). M. Menant, en 1876, a reproduit une traduction de Georges Smith, préférable aux précédentes, dans son livre *Babylone et la Chaldée*, à la page 109.

Il y a peu de mérite à présenter aujourd'hui une traduction améliorée de cette inscription, après les

progrès qu'a faits dans ces dernières années l'intelligence des textes non sémitiques. Aussi me suis-je proposé un autre but en en reprenant l'étude. Il m'a paru curieux d'en pouvoir donner une traduction assyrienne, empruntée presque tout entière et comme ligne par ligne aux inscriptions sémitiques du même roi Hammourabi, et de montrer ainsi quelle étroite et frappante correspondance existe entre la rédaction de l'une et celle des autres. Si l'auteur ou les auteurs de ces inscriptions ont écrit en deux langues différentes, il semble bien au moins qu'ils n'ont pensé que dans l'une des deux. Je serais moins frappé de la correspondance que je signale, si elle se bornait au texte où j'ai voulu d'abord la mettre en lumière. Il émane d'un roi de Babylone, d'un prince dont nous possédons des textes sémitiques, et l'on peut croire qu'il a été rédigé par un scribe de langue assyrienne, si le nom de *Zarilab* est bien, comme l'admet M. Delitzsch (*Wo lag das Paradies?* p. 225), le nom sémitique de la ville appelée par les Sumériens et Accadiens *Kul-unu* [1]. Mais il est encore possible, et je me propose de le faire plus tard, de montrer la même conformité de rédaction dans toutes les inscriptions non sémitiques des cinq premières planches des WAI.

Je désignerai comme il suit les textes de Hammourabi dont j'aurai à faire usage :

[1] Remarquez aussi la terminaison *ni* du nom de Bel-Dagan, col. 1, l. 9. Je ne parle pas de la formule : *lugal an ub-da* 𒋰-*ba*. M. Haupt propose de lire 𒋰-*ba* : *tattaba*.

J'appellerai *I du Louvre* l'inscription publiée et traduite par M. Menant, *Inscriptions de Hammourabi* (Paris, 1863), p. 13 et suiv.; — *II du Louvre*, l'inscription publiée et traduite par M. Menant dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II, p. 76; — *III du British Museum*, l'inscription bilingue dont j'ai donné la troisième colonne dans le même *Recueil*, tome I, page 181 [1].

COLONNE 1.

[1] Je réserve l'appellation *I du British Museum* pour l'inscription que je traduis ici; — *II du British Museum* pour celle qui a été publiée dans R. I., planche 4, n° XV, 2.

COLONNE 2.

COLONNE 1.

	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.
1.	Dingiri	Ana Nanâ
2.	Zarilab *ki*	(ša) Zarilab,
3.	nin melamâni	beltim (ša) melammeša
4.	an kia millal	šamê (û) irṣitim malû,
5.	ninânir,	beltišu,
6.	Ḥammurabi,	Ḥammurabi,
7.	gudêa Ana	nabiû Anim
8, 9.	*an* Enlil-Dagani,	(û) Bel-Dagan,
10.	šega *an* Babbar,	migir Šamaš,
11.	siba šâ-dudu	ri'um muṭib libbi
12.	*an* Gudibir-kit,	Marduk,
13.	ri šâ-kiag	naram
14.	Dingiri-kit,	Nanâ,
15.	lugal aga,	šarrum dannum,
16.	lugal kâ-Dingira *ki*,	šar Babilim,
17.	lugal Kengi	šar (nišê) Šumerim
18	*ki* Uri,	(û) Akkadim,
19.	lugal *an* ub-da	šar kibratim
20.	tabtaba-kit,	arba'im,

COLONNE 2.

	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.
1.	lugal bara-bara	šarrum (ša) parakkì
2.	dingir galgalene	Ilani rabuti
3.	šu-bil	eššiš
4.	nenaga.	ipuš.
5.	Ud Dingiri	Ninu Nanâ
6.	[illegible] ugani	nišêša

7. Kengi *ki* Uri	Šumerim (û) Akkadim
8. namenâbi ag-ne	ana belim
9, 10. munansuma-ta,	taddinušum,
11. tukabi	ṣirrazina
12. šunišu	ana gatišu
13. nensiga,	tumalliû,
14. Dingiri	ana Nanâ
15. Kiagânir	ra'imtišu,
16. Zarilab *ki*	(ina) Zarilab
17. uru namninakana,	al belutiša,
18. E-zi-kalama,	E-zi-kalama,
19. ê kiagâni,	bît naramiša,
20. munaninru.	ibniši.

TRADUCTION.

A Nanâ de Zarilab, la déesse dont la gloire remplit le ciel et la terre, à sa dame, Hammourabi, prophète d'Anu et de Bel-Dagan, serviteur obéissant de Samas, pasteur qui réjouit le cœur de Marduk, favori de Nanâ, roi puissant, roi de Babylone, roi des peuples de Sumir et d'Accad, roi des quatre régions, qui a refait les sanctuaires des grands dieux.

Après que Nanâ lui a eu donné l'empire sur ses peuples de Sumir et d'Accad et qu'elle a eu rempli ses mains de leurs rênes, il a bâti à Nanâ, sa protectrice, dans Zarilab, ville dévouée à sa divinité, le temple *Ezikalama,* son temple favori.

COMMENTAIRE.

Colonne I, ligne 2. — Sur Zarilab (ou Zirlab), voyez Delitzsch, *Wo lag das Paradies?* p. 225.

L. 4. — On sait que *malû* est une des valeurs de [illegible]. La forme offerte par notre ligne, [illegible],

sans doute à prononcer *millal* ou *milla* (pour *min-lal, min-la?*), est rendue elle-même par *malû* dans R. IV, 27, a, 23, 24 : *mul ana* *isi millala* (ou *millâ*) *gim : kima kakkab šamê Nabû*[1] *malû ṣiḥâti* « comme l'étoile des cieux, Mercure, qui est pleine d'éclat ».

L. 7 à 9. — Cf. II du Louvre, col. 1, l. 9. — *Gu-de = nabû*, R. II, 7, gh, 38. — Les dieux Anu et Dagan sont encore associés dans Layard, 1, 1, et dans R. I, 17, 10 : *naram Anim û Dagan.*

L. 10. — Cf. II du Louvre, col. 1, l. 11 et 12. — L'équivalence de *še-(ga)* et *magâru* est connue; voyez R. II, 7, d, 28, 29, et IV, 24, a, 56, 57. Sur le sens de *magâru*, et, en particulier, de notre expression *mi-gir*, voyez Guyard, note 8, dans le tome IV des *Mémoires de la Société de linguistique.*

L. 11 et 12. — Cf. I du Louvre, col. 1, l. 8 et 9. — Ma traduction est assurée, d'ailleurs, par R. IV, 12, 9, 10 : *nun šâ-du-du En-lil Nin-lil = rubâ muṭib libbi Bel u Belit.*

L. 13 et 14. — Cf. II du Louvre, col. 1, l. 13 et 14. — Pour traduire exactement ces deux lignes, j'aurais dû écrire : *ri'um naram libbi Nanâ.* En effet, R. V, 21, gh, 59, donne à la valeur *ri'u*, et la traduction complète, *naram libbi* pour *šâ-kiag*, nous est fournie par R. IV, 24, a, 14 et 15. J'ai voulu seulement éviter la répétition des mots *ri'um* et *libbi*, qui se trouvaient déjà dans les lignes précédentes, et je

[1] Je lis -*bû*, au lieu de -*bû*. Cf. R. II, 7, gh, 37, et voyez Lenormant, LPC, p. 345, et Delitzsch, *Paradies*, p. 219.

n'ai fait que ce qu'eût fait sans doute comme moi un traducteur assyrien. De nombreux passages des inscriptions prouvent qu'on disait indifféremment *naram* ou *naram libbi*. Cf. par exemple, Smith, *Hist. of Assurb.*, p. 119, l. 19 : *Ina al Arbaïl, ali naram libbiša*, avec II du Louvre, col. 2, l. 14, 15 : *in Barzipa, ali naramišu.*

L. 15 à 20. — Cf. I du Louvre, col. 1, l. 1 à 5; II du Louvre, col. 1, l. 15, à col. 2, l. 4. Ces deux inscriptions écrivent toujours DA-LUM pour rendre *aga;* seule, l'inscription III du British Museum écrit *da-an-nu-um.*

Col. 2, l. 1 à 4. — Les inscriptions non sémitiques ne connaissent pas le pronom relatif. Quand elles veulent l'exprimer, elles ont recours au moyen suivant : elles font simplement précéder l'incise d'un qualificatif de l'antécédent. Je crois qu'on a beaucoup trop restreint le nombre des qualificatifs pouvant jouer le rôle du pronom relatif, quand on a dit qu'ils se réduisaient à deux : , *lu* « homme », pour les personnes, et, par extension, pour les êtres animés; , *nin* « chose », pour les objets inanimés [1]. Ne nous occupons que du genre animé, pour employer l'expression de M. Lenormant. Certes, s'emploie fréquemment dans les inscriptions pour tenir lieu du pronom. Par exemple, à la planche 1 du premier volume de Rawlinson, n° 1, 1 et 2 : *Urbagaš, lugal Uruma* (?), *lu E-*

[1] Lenormant, *Études accadiennes*, t. I, 1, p. 91 et 180.

inrua « Ur-bagas, roi d'Ur, homme (qui) a construit le temple de Sin[1] », et encore à la même planche, n° 1, 9. Mais il ne s'ensuit pas qu'on ne pût employer des qualificatifs moins généraux. Ainsi, dans les inscriptions que je viens de citer, on aurait pu aussi bien, au lieu de , *lu*, répéter, comme on l'a fait dans la nôtre, , *lugal* « roi ». Il est même des cas où le qualificatif « homme » conviendrait peu, quand il s'agit, par exemple, d'un dieu ou d'une déesse; et justement notre inscription nous présente à la col. 1, l. 3, le signe , *nin* « dame, déesse », tenant la place du pronom relatif. Bien que j'aie traduit dans ce passage : « *ana Nanâ ša Zarilab, beltim ša melammeša...* », et dans le passage qui nous occupe présentement : « *šar kibrâtim arba'im, šarrum ša parakkî Ilani...* », il eût été tout aussi exact de traduire : « *ana Nanâ ša Zarilab, ša melammeša...* », et « *šar kibrâtim arba'im, ša parakkî Ilani...* ».

Je lis (pluriel de , *bara* = *parakku*) les deux signes qui suivent *lugal*, à la ligne 1. Il n'y a pas de doute au moins pour le second. Si la forme archaïque de ce signe est un peu différente dans l'Inscription de Londres (col. 3, l. 1 et 2), en revanche elle est tout à fait identique dans II du Louvre, col. 2, l. 17, où M. Menant a bien lu *parakšu ellam*.

, littéralement : « main nouvelle »

[1] D'après Haupt (*Akkadische und Sumerische Keilschrifttexte*, p. 136) : « constructeur du temple de Sin ».

= *eššiš*, se prouve par R. IV, 12, 30. : *kin nitena aga šu-bil-bi ruâna : ana šipir ramanišu eššiš ibannu.*

L. 5 à 10. — Cf. I du Louvre, col. 1, l. 10 et suiv.; II du Louvre, col. 2, l. 5 et suiv. — Il faut rapporter à *ud* = *umu*, qui commence la proposition, *ta* = *ištu*, qui la termine [1], et traduire littéralement : « le jour (où) Nanâ ses peuples de Sumir et d'Accad à gouverner lui a donné — depuis ». On voit que notre phrase répond exactement aux nombreuses phrases des inscriptions assyriennes commençant par *ninu* ou *inu* « après que ». Il n'est pas douteux que *ina* R. 1, 69, c, 24; = 𒌓 ..... 𒀸 (Haupt, ASKT, p. 61, l. 39 et suiv.), soit une forme contractée de *ina umi*, et que *ninu* provienne d'une formation analogue. En effet, nous trouvons à côté de *ninu* une conjonction *ninum* (R. 1, 51, 1, a, 10; 1, 51, 2, a, 7; 1, 65, a, 8) dans le même sens de « lorsque, après que, du jour où », et un adverbe *ninumišu* (R. 1, 51, 1, a, 27; 1, 65, b, 15), avec le sens de « ensuite, alors, de ce jour ». Dans ce dernier sens encore nous avons *ninušu* (R. 1, 66, col. 3, 27), et *inušu* (R. 1, 44, 55), = 𒌓 𒁉 𒋫 (R. IV, 5, a, 52, 54, et 69, 70; Haupt, ASKT, p. 80, l. 25, 26).

La même tournure de phrase se rencontre dans plusieurs autres inscriptions non sémitiques des premières planches des WAI. Je n'en veux tirer qu'un second exemple (R. 1, 3, x, col. 2, l. 2 et suiv.) : *Ud Ana, En-lil, En-ki, dingir galgalene, Unuma* [2]

[1] Cf. Haupt, *Akkadische und Sumerische Keilschrifttexte*, p. 197, n° 3.
[2] Pour *Unuga?*

šumušu baninsigeš-a (*a* remplace ici le *ta* de notre texte; cf. = *inašu*) : « *Nina Anum, Bel, Ea, Ilani rabuti, Uruk béla* (?) *ana gatiya umallû.* »

La ligne 6 présente une assez grande difficulté, et je ne sais à quelle interprétation m'arrêter pour . Il est possible que ce signe joue le même rôle ici que dans la formule connue, = *ana ittišu*[1], et qu'on doive le négliger dans la traduction, comme je me suis hasardé à le faire. Je m'appuie, pour la lecture *ugâni* = *nišêša*, sur R. II, 16, bc, 24, où il serait facile de corriger *uga*- -*ne* en *uga*- -*ne* = *ina nišiya*.

Sans doute, les mots *ana belim* des inscriptions du Louvre traduisent très bien *namenâbi agne*. J'aurais cependant rendu cette ligne plus exactement encore par « *beluzina epêšu* », si je n'avais tenu à conserver le style de Hammourabi. Cette traduction mot à mot de *namenâbi agne*, littéralement « à faire (ou de faire) leur gouvernement », nous est fournie par un passage des annales d'Assurbanabal (R. V, 7, 103 et suiv.) : *nišê ša Aššur, Ištar u Ilani rabuti iddinûni ri'usina epišu û umallû qatûa* « les peuples sur qui Assur, Istar et les grands dieux m'ont donné de régner ».

L. 11 à 13. — Cf. I du Louvre, col. 1, l. 14 à 16; II du Louvre, col. 2, l. 9 à 11. — *Tu-ka-bi* « le vêtement de leur bouche » peut être invoqué comme une nouvelle preuve à l'appui du sens de « rênes »,

[1] Voyez Lenormant, ESC, p. 177; Delitzsch, *Assyr. Studien*, p. 135 et suiv.

que j'ai proposé ailleurs pour l'assyrien *ṣirrat*. Voyez *Journal asiatique*, août-septembre 1881, p. 240.

L. 15. — La traduction presque invariable de *kiaga* est *naram;* voyez R. IV, 1, a, 5, 7; IV, 15, a, 13, 14; IV, 24, a, 14, 15 et 23, 24; etc. Or, c'est le sens du participe passif « aimé, favorisé », qu'il faut donner à *naram*. Rien que la forme du mot l'atteste, et je pourrais me dispenser de citer R. IV, 18, a, 4 et 5, qui rend *é kiagâni* par *bîtu ša irammu* « la demeure qu'il aime ». Mais s'il n'est pas sans exemple qu'un dieu soit dit le *naram*, le « préféré » d'un roi (*Nabu naram šarrutiya, — Sin, bel naram šarrutiya*, R. I, 53, col. 1, l. 34; I, 65, col. 2, l. 45), l'inverse semble plus naturel, et l'on trouve plus ordinairement : *beli ra'imiya, Ilani ra'imû šarratiya* ou *šangutiya* « le dieu, mon protecteur, les dieux qui protègent ma royauté ou ma prêtrise ». Pour cette raison et par analogie avec II du Louvre, col. 2, l. 12, 13 : *ana Marduk ili banišu*, j'ai préféré traduire le *kiagâni* de notre ligne par *ra'imtiya*. Je suis, en outre, porté à penser que les inscriptions non sémitiques ne distinguaient pas le participe actif du participe passif. On ne saurait traduire autrement que par *migir Šamaš* « serviteur obéissant de Samas » les mots *šega Babbar* de notre inscription (col. 1, l. 10), et j'ai cité à cette occasion un passage des WAI, où *nu šega* = *la magiri* « non obéissant ». Et cependant cette même forme *šega* ne peut être comprise que comme un participe passif à la ligne 8 d'une inscription de Gamil-Ninip (Lenormant, *Textes cunéiformes*, n° 65) : *en šega*

Unuga « prince obéi de la ville d'Uruk »; conf. I du Louvre, col. 1, l. 4 : *šar muštešmi kibrâtim arba'im.*

L. 17. — Ma traduction suppose qu'à côté des formes *na, ni* et *nene* du pronom suffixe, il existait d'autres formes, *kana, kani* et *kanene*. Cf. R. I, 3, VIII, 2, l. 5 et 7 : *egal namlugalakani muru* : « *ekal šarrutiša ibni* »; — R. I, 5, XX, l. 28 à 30 : *é namnanakani* [cunéiforme] *dingiranir* (?) *munanru* : « *bît belutišu ana Sin, ilišu, ibnišum* »; Lenormant, *Textes cunéiformes*, n° 64. l. 13 : *ša-*[cunéiforme]*-la-kanene;* l. 15 : *bal namlugalakani.*

L. 18 et 19. — *É-zi-kalama* a été interprété « le temple de la vie du pays » ou « de l'esprit du pays ». La seconde de ces traductions ne peut plus se soutenir et la première n'est pas satisfaisante. R. IV, 36, n° 35, nomme un temple *é-*[cunéiforme]*-kalama,* qu'avait construit ou restauré Hammourabi.

E kiagâni = *bît naramiša;* voyez col. 2, l. 15, au commentaire.

Pour l'ensemble des sept dernières lignes, cf. II du Louvre, col. 2, l. 12 à 18.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

A Tibetan-English Dictionary with special reference to the prevailing dialects, etc., by H. A. Jäschke, late Moravian missionary at Kyelang, British Lahoul. Prepared and published at the charge of the Secretary of State for India in Council. London, 1881, in-4°, xxii-671 pages (imprimé à Berlin).

Voici un nouveau secours pour les amis rares, très rares de la langue tibétaine. Aux dictionnaires de Schröter, Csoma, Schmidt vient s'ajouter celui de M. Jaeschke qui, ayant résidé comme missionnaire pendant plusieurs années en territoire tibétain, a étudié la langue du pays, principalement en vue de prêcher le christianisme et de traduire l'Ancien et le Nouveau Testament dont il a publié plusieurs livres ou fragments en tibétain. Il a aussi donné, en 1866, une grammaire de la langue populaire. Ces divers travaux ont été publiés par la voie de l'autographie, procédé assez commode et assez économique, mais bien défectueux et peu favorable à la diffusion des ouvrages de longue haleine. Il a recouru à ce même moyen depuis son retour en Europe, pour publier par livraisons un dictionnaire tibétain-allemand qui est le fruit et le résumé de toutes ses recherches sur la langue tibétaine. Le dictionnaire imprimé que nous annonçons n'est que la traduction du dictionnaire allemand autographié. Le gouvernement britannique, comprenant la nécessité de favoriser les études tibétaines, a fait les frais de la publication. La typographie et l'emploi de la langue anglaise ont certainement rendu le tra-

vail de M. Jaeschke plus accessible au public, même restreint, qui peut y prendre intérêt.

L'ouvrage comprend trois parties : 1° Une introduction et une préface de XXII pages; 2° Le dictionnaire lui-même qui va de la page 1 à 608; 3° Un vocabulaire anglais tibétain de 58 pages (611-668).

I. Un mot d'abord sur ce vocabulaire. Plusieurs auteurs de dictionnaires, Schmidt (tibétain et mongol), Shakespeare (hindoustani), Loiseleur Deslongchamps (Amarakocha), ont mis à la suite un glossaire, simple liste de mots (allemands, anglais, français) avec indication de la page à laquelle se trouve la traduction de chacun d'eux dans le dictionnaire. M. Jaeschke a fait mieux; il ajoute immédiatement la signification en tibétain sans renvoyer aux pages du dictionnaire, sauf dans quelques cas importants. Ce n'est pas que le recours au dictionnaire ne soit souvent utile et même nécessaire. On n'en trouve pas moins immédiatement dans le vocabulaire le mot tibétain que l'on cherche. Les articles en sont généralement courts : quelques-uns ont cependant une certaine étendue, soit que l'auteur indique plusieurs sens d'un même mot, soit qu'il donne la traduction de mots composés ou de petites phrases. Le vocabulaire a été fait avec soin et paraît bien complet; en comptant quatre-vingt-dix mots par page (ce qui semble être la moyenne), je trouve un total de cinq mille deux cent vingt mots. Il ne serait pourtant pas impossible qu'on y découvrît quelques omissions graves, et j'ai été surpris de n'y point voir le mot *hell* « enfer » qui, cependant, exprime une idée familière aux Tibétains.

II. Le corps du dictionnaire présente une disposition tout autre que celle de ses devanciers. Dans ceux de Csoma et de Schmidt, les caractères tibétains abondent, les blancs sont nombreux; chaque terme, chaque exemple est donné en caractères tibétains et forme un alinéa. Dans l'ouvrage de M. Jaeschke, chaque mot forme un seul alinéa, deux s'il y a lieu (comme il arrive souvent) de donner des composés ou des dérivés. Le mot initial de chaque article est seul repro-

duit en caractères tibétains; tous les exemples sont donnés en transcription. On conçoit que cette disposition économise la place et diminue les frais d'impression; mais il en résulte que les articles sont très serrés et compacts. Pour éviter la confusion, la signification des mots est imprimée en caractères plus grands, un peu gros, la transcription de tous les mots tibétains en italiques, la traduction des exemples en lettres romaines. Les indications diverses et les références sont données, soit en italiques, soit en lettres romaines, au moyen d'abréviations assez nombreuses dont la liste a été mise avec l'explication en tête du Dictionnaire. On ne peut pas nier qu'il n'y ait un peu de surcharge, et le lecteur habitué à Csoma et à Schmidt éprouve au premier abord un peu de gêne; mais on s'y habitue. Il était impossible d'éviter cette sorte d'entassement; et rien n'a été négligé pour donner la plus grande clarté possible.

Si de la disposition extérieure nous passons aux éléments que renferme le dictionnaire, nous avons tout d'abord à noter la part très large faite au langage usuel et aux dialectes. Il n'est pas, comme ceux de Csoma et de Schmidt, réduit à la langue classique, à celle des livres. Innovation très importante et d'une grande utilité pour l'étude purement linguistique du tibétain! Cette direction nouvelle donnée à l'étude de la langue tibétaine tient à la nature des travaux de M. Jaeschke; c'est à la même cause que nous devons l'indication des termes tibétains employés pour rendre les idées chrétiennes. Ces indications sont souvent appuyées d'une discussion. L'auteur s'est vu en outre dans la nécessité de distinguer entre les termes employés par les missionnaires protestants et ceux dont les missionnaires catholiques romains font usage, l'accord entre les uns et les autres étant fort rare.

Parmi les mots nouveaux donnés par M. Jaeschke il en est qui sont d'origine étrangère, et l'auteur les reproduit toujours sous leur forme originale; même sans qu'il y ait eu emprunt, il recourt souvent aux langues étrangères pour préciser le sens des mots. C'est ainsi qu'il donne assez fréquemment les

équivalents sanskrits. Une fois entré dans cette voie, on pourrait aller loin. On pense bien que M. Jaeschke n'a donné sur ce point dans aucun excès. Le plan de son travail l'en préservait. Mais c'est déjà la preuve qu'il n'a pas négligé la langue littéraire et savante. En effet, non seulement il a utilisé les dictionnaires de Csoma et de Schmidt, mais aussi il a profité des travaux postérieurs. La liste des ouvrages qu'il a consultés n'est pas fort considérable, et les résultats acquis dans cet ordre de recherches sont nécessairement restreints. Il reproduit les renseignements fournis par Csoma et Schmidt, en y ajoutant quelque chose, et quelquefois beaucoup, non cependant sans quelques omissions; j'en ai constaté plusieurs. Il n'est pas douteux, en somme, que ce livre marque un progrès dans les études tibétaines.

III. Dans sa préface, M. Jaeschke fait l'historique de la lexicographie tibétaine, et indique le plan qu'il a suivi. L'introduction est consacrée à un sujet très intéressant, mais très ardu : l'écriture tibétaine, la prononciation, l'accentuation, la transcription. Nous ne pouvons, on le comprend, entrer dans beaucoup de détails. L'auteur a adopté le système de transcription de Lepsius en le modifiant légèrement. Il résume ce système pour ceux qui ne le connaissent pas et qui n'ont pas la facilité de s'en procurer l'exposé. Les pages XVI et XXI contiennent une table phonétique dans laquelle l'auteur a groupé un bon nombre de mots tibétains, distribués en différentes classes selon les particularités de l'orthographe tibétaine, et dont les diverses prononciations sont figurées dans sept colonnes. La première donne « l'ancienne prononciation littérale »; ce sont les mots tels qu'on les écrit. Les colonnes suivantes indiquent la manière de prononcer les mêmes mots dans le Tibet occidental (Ladak, Lahoul), dans le centre (Spiti, Tsang, U), dans le Khams. Une huitième colonne fournit quelques renseignements particuliers. De ce tableau M. Jaeschke conclut que toutes les lettres des mots tibétains (qui présentent ordinairement une accumulation de consonnes assez considérable) se prononçaient à l'origine, et

il en trouve la preuve dans le fait que les lettres généralement oblitérées dans la prononciation de la plupart des dialectes se sont conservées presque toujours tantôt dans l'un tantôt dans l'autre.

Ces lettres, Csoma les écrivait dans un caractère différent de celui des autres lettres essentielles du mot (ex. : *gsum* br*gya*). M. Jaeschke a renoncé à cette distinction, et il emploie un même caractère pour toutes les lettres du même mot. Je le veux bien; mais, puisque ces lettres ont disparu dans la plupart des dialectes, que dans certains cas, elles permutent entre elles ou s'effacent par des raisons grammaticales, il n'était pas inutile de les distinguer des autres. M. Jaeschke lui-même a cru devoir faire pour une de ces lettres quelque chose d'analogue à ce que faisait Csoma; il rend le *g* préfixe par *γ* et écrit *γsum* ce que Csoma écrivait *gsum*. Mais la lettre *g* n'est pas, que je sache, une exception. La logique semblerait exiger que M. Jaeschke écrivît *βden, μgo, δbul*, etc. ce que Csoma écrivait b*den*, m*go*, d*bul*. Je ne vois pas qu'il ait justifié l'exception qu'il a faite en faveur de la lettre *g*.

Je ne veux pas dire du mal du système de transcription de M. Jaeschke. Il réfléchit bien l'orthographe tibétaine. Cependant, je hasarderai quelques observations dans l'intérêt de la clarté et de la simplification. Il me semble qu'un alphabet de transcription doit répondre à ces diverses conditions : 1° rendre une seule lettre indigène par une seule lettre romaine; 2° rendre toujours une même lettre par le même caractère; 3° employer les lettres et signes usités dans telle ou telle langue de l'Europe, en leur donnant la valeur qu'ils ont dans cette langue; 4° éviter le plus possible les signes diacritiques nouveaux. Je sais bien qu'il est difficile, peut-être impossible de suivre ces règles avec une rigoureuse exactitude; mais on doit s'en écarter le moins possible. Aussi regretté-je que M. Jaeschke rende le *n* palatal par *ny*, quand nous avons le *ñ* espagnol, le son *tch* par *c*[1] quand le simple *c* a ce son en italien, le son *dj*

[1] Surmonté d'un accent.

par *j* [1] quand *j* a cette valeur en anglais, le son *ch* par *s* [2] quand notre *ç*, qui n'a pas, il est vrai, ce son, mais qui est un signe connu, peut parfaitement l'exprimer. M. Jaeschke rend par l'esprit rude l'aspirée jointe à la consonne; pourquoi ne pas employer l'*h*? L'esprit rude multiplie d'une façon peu heureuse les signes diacritiques, et il en résulte des complications qu'il vaudrait mieux éviter : *chos* n'a-t-il pas meilleure apparence que *cos* [3]? La plupart des critiques que je mets en avant sont légitimées par l'alphabet pâli inauguré par Fausböll et universellement admis, dans lequel le *ñ*, le *c*, le *j*, l'*h* sont employés de la façon que j'ai indiquée. L'alphabet tibétain étant d'origine indienne, il ne serait que légitime de lui appliquer les résultats acquis pour l'alphabet pâli. Je sais bien qu'il se rattache surtout à l'alphabet sanscrit pour lequel on n'a pas su encore admettre un système de transcription uniforme, et que, s'il a supprimé certaines lettres de l'alphabet original, il en a ajouté d'autres, *tsa, ts'a, dza,* qui sont un sérieux embarras. Aussi mes observations sont-elles de simples remarques plutôt qu'une critique en forme.

On sait que l'alphabet tibétain possède deux lettres d'une nature spéciale, ཨ et འ. La première est toujours isolée ou initiale; M. Jaeschke l'assimile à א (*aleph* sémitique) et le rend par l'esprit doux '. Il définit la seconde la *voyelle absolue,* et la rend de trois manières différentes; par un petit cercle ($_\circ$) quand elle est initiale préfixe précédant une consonne (ex. $_\circ$*dun*), par le signe algébrique de l'inégalité, minuscule et l'ouverture dirigée vers le mot (<), quand elle est initiale surmontée d'une voyelle (ex. <*od*), par *a* ou par la voyelle qui la surmonte, quand elle est finale ou suffixe (ex. *mda, de-i*). Voici un spécimen de ce mode de transcription :

འདུན།	འོག།	མདའ།	དེའི།
$_\circ$*dun*	<*og*	*mda*	*de-i.*

[1] Surmonté d'un accent.

[2] Surmonté d'un accent.

[3] Écrit avec *c* surmonté d'un accent et d'un esprit rude.

Il est impossible de contrevenir plus formellement à la règle si naturelle, posée plus haut, que le même caractère doit être toujours rendu par le même signe. Cependant, je n'ose pas dire que M. Jaeschke ait eu tort, car nous avons ici des emplois bien différents d'une même lettre. Je me borne à répéter ce que j'ai déjà dit, que son système de transcription est satisfaisant et reproduit bien la physionomie des mots tibétains. S'il n'y avait que cela à envisager (et au fond c'est l'essentiel), il n'y aurait qu'à le louer; mais d'autres considérations m'ont obligé à faire des réserves.

L'ouvrage de M. Jaeschke est fait avec beaucoup de science et de soin; il ne rend pas inutiles les dictionnaires antérieurs, mais il les complète et offre de nouvelles ressources aux amis soit de la linguistique, soit de la littérature tibétaine. On pourrait assurément faire un dictionnaire où la langue classique serait plus complètement représentée, et qu'on enrichirait des renseignements fournis par les ouvrages qui n'ont pas encore été lus. Si la littérature tibétaine est étudiée d'une manière un peu générale et approfondie, nous aurons peut-être quelque jour un *thesaurus* renfermant tous les mots trouvés dans les textes avec leurs équivalents sanscrits et de nombreux exemples servant à en déterminer les diverses significations. Mais nous n'en sommes pas encore là, et nous devons savoir gré à ceux qui, comme M. Jaeschke, tout en apportant des renseignements pour une nouvelle branche d'études, nous rendent avec accroissement les précieux travaux de Schmidt et de Csoma. Ceux qui se sentent le courage d'aborder l'étude du tibétain sont avertis qu'il existe des instruments de travail suffisants.

L. Feer.

NOTICE

SUR

LA SECTE DES YÉZIDIS,

PAR M. N. SIOUFFI,

VICE-CONSUL DE FRANCE À MOSSOUL.

La Commission du *Journal asiatique* n'a pas cru devoir s'opposer à l'insertion de cette notice, malgré ses lacunes et la puérilité de certains détails. On ne trouvera ici que des notes recueillies à la dérobée, dont l'auteur désire ne pas révéler, quant à présent, la provenance, afin de ne pas tarir la source de ses renseignements. M. Siouffi espère recueillir peu à peu sur cette secte si peu connue un ensemble de documents authentiques, comme il l'a fait déjà pour les Sabéens, et en offrir la primeur aux lecteurs du *Journal.*

B. M.

I

TRADITIONS COSMOGONIQUES.

§ 1er. De la création du monde.

Dans le principe, le monde était un océan au milieu duquel se trouvait un arbre créé par la puissance divine. Dieu se tenait sur cet arbre sous la forme d'oiseau, et l'on ne sait pendant combien de siècles il y est resté. Dans une région très éloignée de celle où avait poussé l'arbre, il y avait un rosier chargé de fleurs, et le *Cheikh Sinn* (ou *Cheikh Hassan-*

el-Bassri) avait pris place dans une de ses roses. Dieu avait tiré ce dernier de lui-même, pour lui donner l'être [1].

Dieu créa ensuite de sa propre splendeur l'archange Gabriel, aussi sous la forme d'oiseau, et le plaça sur l'arbre à côté de lui [2]. Il lui adressa ensuite cette question : « Qui suis-je et qui es-tu ? » Gabriel répondit : « Tu es toi et je suis moi ! » Par cette réponse orgueilleuse, l'archange voulait faire entendre à Dieu que chacun d'eux avait une valeur et une importance spéciales et qu'il pouvait, lui, Gabriel, se considérer comme l'égal de son créateur.

Ayant entendu la réponse de Gabriel, Dieu se mit en colère. Il lui donna aussitôt un coup de bec, et le chassa de l'arbre. L'archange prit son vol et se mit à fendre les airs. Il continua à errer de tous côtés dans l'espace ; mais après avoir volé pendant plusieurs siècles, il se fatigua et revint se percher sur l'arbre. Dieu lui demanda alors une seconde fois : « Qui es-tu et qui suis-je ? » Et la réponse du réfugié ayant été la même que la première, un nouveau coup de bec le mit hors de l'arbre. Il reprit le chemin de l'exil et passa encore plusieurs siècles à planer dans le vide, sans pouvoir reposer ses ailes qui commençaient à s'épuiser de fatigue.

[1] Cheikh Sinn est aussi un dieu pour les Yézidis, puisqu'il tire son existence de la nature divine elle-même. Il est, pour cette raison, supérieur aux autres personnages célestes dont nous parlerons dans la suite, et qui sont aussi des dieux. Son vrai nom est *Cheikh Sinn ;* mais quand ils en parlent à des gens de croyances étrangères, les Yézidis l'appellent le *Cheikh Hassan el-Bassri*, personnage musulman mort en odeur de sainteté au commencement du II[e] siècle de l'hégire. Ils emploient ce nom d'emprunt pour cacher le nom véritable et plaire aux musulmans, en l'assimilant à un de leurs saints et en cherchant par là à faire croire qu'ils vénèrent ces saints personnages. Ibn Khallikan (t. I, p. 180, éd. de Boulac, 1275) le considère comme le plus éloquent de son époque. Il met sa naissance deux ans avant la mort du calife Omar, c'est-à-dire l'an 21 de l'hégire (641-642 de notre ère), et sa mort le jeudi 1[er] rajab de l'an 110 (728-729 de J.-C.).

[2] Gabriel et les autres archanges dont il sera parlé plus bas dans ce chapitre, sont considérés, par les Yézidis, comme autant de divinités, puisque, ayant été créés de la splendeur divine, ils font partie de l'être suprême et sont, par conséquent, des dieux.

Il passa enfin, un jour, sans le savoir, à une certaine distance du rosier du Cheikh Sinn qui, l'ayant aperçu de loin, l'appela et lui dit : « Où vas-tu? et pourquoi tournes-tu de la sorte? — Il y a, loin d'ici, répondit l'oiseau errant, un arbre qui porte un oiseau, et toutes les fois que je vais me percher sur l'arbre, je suis chassé par cet oiseau. — Que te disait-il, lui demanda le Cheikh, et que lui disais-tu pour qu'il t'ait traité de cette manière? » Gabriel lui fit part de la courte conversation qu'il avait eue avec Dieu. L'habitant de la rose lui enseigna alors comment il devait agir pour se tirer d'affaire. « Retourne, lui dit-il, vers l'arbre, et lorsqu'il te posera la même question, réponds-lui en ces termes : « Tu es le créa-« teur et je ne suis que ta créature. Tu es le nourrisseur par « excellence (ou celui qui procure à ses créatures les moyens « de vivre), et je suis nourri (de tes bienfaits). » Il te permettra alors de te poser sur l'arbre à côté de lui. »

L'archange retourna donc vers Dieu qui lui fit la même demande. Sa réponse ayant été conforme aux instructions du Cheikh Sinn, Dieu lui demanda qui lui avait mis ces paroles dans la bouche. « C'est, répondit Gabriel, un personnage que j'ai rencontré sur un rosier au milieu de l'océan. — Ah! reprit Dieu, qui avait reconnu celui dont il s'agissait, c'est notre Seigneur *Al-Ouarkani*[1] ».

Gabriel resta désormais avec Dieu[2].

[1] الورقاني. Les Yézidis ont tiré ce mot du substantif arabe ورق qui signifie *feuille*, et en ont fait, pour le Cheikh Sinn, un surnom dont le sens est « appartenant, ou qui a rapport aux feuilles », parce que ce personnage habitait au milieu des feuilles d'une rose.

[2] Cette aventure de Gabriel constitue un dogme principal et de la plus grande importance dans la religion des Yézidis. Le judaïsme, le christianisme et l'islamisme ont réduit l'ange déchu au rôle abject et honni de Satan, dont ils ont fait l'ennemi commun de tout bien, le génie du mal et l'être malfaisant par excellence. Ils l'ont condamné pour toujours. La Bible donne pour motif de cette éternelle réprobation un acte d'orgueilleuse rébellion; le Coran, une fière insoumission par laquelle l'ange aurait refusé d'offrir à Adam l'hommage de son adoration. Les Yézidis reconnaissent, ainsi qu'on vient de le voir, que, mû par un sentiment d'orgueil, l'archange a voulu se faire l'égal de l'Être suprême. Mais ils disent que, ayant été châtié à deux

Dieu créa plus tard trois autres personnages[1] et un très grand nombre d'anges, et après avoir appelé près de lui Cheikh Sinn, il façonna un vaisseau. Trois autres personnages furent encore créés en même temps : l'un portait le navire sur la tête, l'autre le dirigeait par la proue et le troisième le poussait par la poupe. Les six personnages[2] s'embarquèrent à bord du bateau et firent une tournée sur mer qui dura plusieurs siècles. Dans le cours de cette longue navigation, chacun des six passagers prétendait être le seul Dieu tout-puissant. Cette anarchie naissante allait mettre la division entre les voyageurs. Ils tinrent conseil entre eux et déclarèrent d'un commun accord qu'il était impossible qu'ils fussent tous les six égaux en grade, en dignité et en puissance. Ils décidèrent enfin que celui d'entre eux qui aurait assez de pouvoir pour épaissir l'eau au point de la rendre solide[3] et qui suspendrait la voûte céleste, serait considéré comme le seul Dieu tout-puissant. Cette décision prise, chacun essaya de donner de la consistance à l'élément liquide. Pour y parvenir, ils ne cessaient de cracher, l'un après l'autre, dans l'océan; mais leurs efforts furent impuissants. Le tour de Dieu arriva : il cracha dans la mer, et l'eau se convertit sur-le-champ en une masse solide qui fut la terre[4].

Au moment où s'exécuta cette transformation, une grande

reprises par Dieu, qui le chassa de l'arbre, et que, ayant fait ensuite amende honorable en reconnaissant les droits et la suprématie qu'avait le créateur sur lui, l'ange est rentré en grâce par son repentir et qu'il a repris son ancien rang divin. — Satan ou le diable n'existe donc pas pour les Yézidis, et les maux qui surviennent ici-bas ont, suivant eux, leurs causes naturelles ou cachées. Les tentations auxquelles l'homme est exposé et les péchés qu'il commet, ne sont dus qu'au penchant naturel qui existe en lui et qui le porte au mal.

[1] Ces trois nouveaux personnages furent créés, ainsi que Gabriel, de la splendeur divine, et ils sont conséquemment considérés comme dieux.

[2] Ces six personnages étaient : Dieu, Cheikh Sinn, Gabriel et les trois autres dont la création a précédé celle du vaisseau.

[3] Par l'eau épaisse et solidifiée, les Yézidis entendent le firmament.

[4] L'endroit qui reçut la salive de Dieu est le même où les Yézidis recueillent la poussière sacrée qu'ils appellent «la poussière du Cheikh A'adi».

secousse se fit dans l'océan. Celui-ci vomit une immense et épaisse fumée qui couvrit l'espace, de sorte que tout fut enveloppé de ténèbres. Pour obvier à ce mal, Dieu créa les deux grands astres et les étoiles, et l'univers fut éclairé.

Après cela Dieu créa le ciel et fit exister le paradis et l'enfer.

§ 2. De la création de l'homme.

Dieu dit ensuite à ses compagnons : « Voilà que nous avons formé le ciel, la terre, le paradis et l'enfer. Il nous faut créer maintenant des sujets. Je me propose, continua-t-il, de créer Adam; mais il faut pour cela qu'un de vous veuille s'incarner en lui. Qui de vous accomplira cette œuvre? » Mais aucun d'entre eux n'accepta le rôle proposé.

« C'est toi qui t'incarneras dans Adam, » dit alors Dieu au Cheikh Sinn.

Le Cheikh refusa encore. Il pria Dieu de l'en dispenser, prétendant qu'il ne voulait pas habiter dans un être qui serait, lui et sa postérité, voué au péché et qui commettrait toute espèce de fautes! « Il le faut, répondit Dieu en insistant. — Si la chose est indispensable, répondit Sinn, je ne m'y résignerai qu'à une condition : c'est que tu m'accompagneras jusqu'auprès du corps qui va être créé, que tu m'y introduiras toi-même [1] et que tu donneras le paradis pour demeure au premier homme dans lequel j'habiterai. » — Cette condition fut acceptée. — Dieu fit alors une pâte composée des quatre éléments : le feu, l'eau, l'air et la terre. Il forma de cette pâte une statue ayant une figure humaine. Il y conduisit ensuite le Cheikh Sinn et l'y introduisit. Adam reçut en ce moment la vie et fit son entrée dans le paradis [2].

[1] Je n'ai pas obtenu de renseignements sur le motif de cette condition posée par le Cheikh Sinn.

[2] Dieu n'a créé, comme on vient de le voir, que le corps d'Adam. Notre premier père n'a vécu que de la vie et de l'âme du Cheikh Sinn qui s'est incarné en lui. Ce qui fait que le premier homme est considéré comme un dieu par les Yézidis.

Pendant tout le séjour qu'il fit dans la demeure de la félicité, Adam était vêtu et coiffé de la robe et du bonnet des fakirs[1]. Il avait reçu pour guide et compagnon un ange qui lui indiquait les noms de tous les fruits et des plantes dont il se nourrissait. Les deux organes inférieurs servant, chez l'animal, à l'évacuation des matières fécales et urinaires, n'existaient pas chez Adam; parce que tout ce qu'il mangeait trouvait son issue par la transpiration seule.

Il rencontra un jour, sur son chemin, la plante du froment. Il demanda au guide quel était le nom de cette plante. « C'est, répondit l'ange, l'arbre du blé; n'en mange pas parce qu'il te fera du mal! » Adam ne fit aucun cas de cette défense. Il prit un épi qu'il froissa dans sa main et dont il mangea les grains, supposant que cet aliment était semblable aux autres choses qui lui avaient déjà servi de nourriture. Aussitôt qu'il en mangea, il eut le ventre gonflé. Dieu ayant appris ce qui s'était passé, fit des reproches à Adam : « Mon ange, lui dit-il, ne t'avait-il pas défendu de manger de ce grain? tu avais à ta disposition tous les produits du paradis et tu ne t'en es pas contenté! » Dans sa colère, Dieu dépouilla Adam de ses habits et le chassa du paradis. Aussitôt qu'il fut dehors, le malheureux homme sentit se former en lui les deux canaux naturels dont il n'avait pas eu besoin jusqu'alors. Il fit une évacuation et se trouva soulagé du gonflement douloureux qu'il avait eu au ventre.

§ 3. De la création d'Ève.

Adam s'est donc trouvé tout seul, attendu que l'ange qui lui servait de guide dans le paradis y était resté. Dieu résolut de donner une compagne au premier homme. Il voulut unir les créatures humaines, afin que de cette union sortît une progéniture qui composât les sujets qu'il désirait avoir.

Il prit le reste de la pâte qu'il avait employée à la forma-

[1] Les fakîrs sont une espèce d'ordre religieux chez les Yézidis, comme chez les musulmans.

tion d'Adam, et de ce reste, il fit Ève [1]. Une fois qu'ils se trouvèrent en face l'un de l'autre, ils s'embrassèrent. Après cela Ève quitta Adam et s'égara. Elle perdit l'homme et ne cessa de le chercher durant cent ans; pendant cette période d'égarement, elle passa à plusieurs reprises à côté d'Adam sans l'apercevoir. Elle le retrouva enfin et lui fit des récriminations de ce qu'il l'avait abandonnée pendant tout ce temps. « Je n'ai point quitté, lui dit Adam, l'endroit où je me trouvais au moment où nous nous sommes séparés, et c'est par conséquent de ta faute si tu t'es égarée. » Ève ne crut point à ces paroles, parce qu'elle restait convaincue que c'était lui qui avait voulu s'esquiver, dans l'intention de lui échapper. Une discussion eut lieu à ce sujet entre eux; pour la terminer, Adam fit valoir, en sa propre faveur, la preuve suivante. « Nous avons, dit-il à la femme, un moyen simple et certain pour savoir qui de nous deux s'est éloigné de l'autre : celui dont le postérieur se trouvera être chaud, sera celui qui se serait tenu toujours assis et qui n'aurait, par conséquent, pas quitté sa place; celui qui l'aura froid, sera le vrai coupable, attendu que ce serait lui qui aurait laissé refroidir cette partie du corps en ne se tenant point assis. » Ils se tâtèrent l'un l'autre, et les fesses d'Adam furent trouvées chaudes, tandis que celles d'Ève étaient froides. Celle-ci ne dit plus rien, et elle reconnut l'innocence de son mari.

§ 4. Du mariage de nos premiers parents.

Dieu envoya un jour Gabriel pour procéder au mariage de nos premiers parents. Cette formalité accomplie, Adam prit Ève pour femme, et le nombre des enfants qu'elle lui donna fut de soixante-douze garçons et autant de filles. Chaque enfantement se composait de deux jumeaux, chacun d'un sexe différent. Lorsque tous ces descendants furent parvenus à

[1] La femme a, dans la secte des Yézidis, un rang tout à fait inférieur à celui de l'homme. Elle est même considérée comme son esclave, parce qu'elle a été créée du superflu de la pâte qui a servi à la formation de l'homme.

l'âge nubile, Adam résolut de les marier; mais il ne pouvait pas le faire, puisque le mariage entre frère et sœur est défendu. Un des enfants s'étant aperçu de l'embarras de son père à ce sujet, lui indiqua un moyen de légitimer ces unions: « Tu n'as, lui dit-il, qu'à donner la fille provenant d'une couche et qui se sera trouvée, pendant la conception, à la gauche de sa mère, à un garçon d'une autre couche qui aura occupé la droite du sein maternel, et réciproquement. — *Oh! le Druze!* » s'écria le père en entendant ce conseil ingénieux [1]. Et bien que cet avis ne tranchât pas toute la difficulté, Adam l'adopta, en laissant la responsabilité à celui qui l'avait inventé. De cette manière tous les enfants furent mariés.

Après l'union croisée de cette nombreuse progéniture, survint une nouvelle dissension entre Adam et Ève. Celle-ci prétendit que tous les enfants qu'elle avait mis au monde lui appartenaient de droit, attendu que c'était d'elle qu'ils avaient reçu la vie. Le mari lui contesta ce droit, soutenant que si les enfants devaient le jour à quelqu'un, c'était à lui et non à elle. Or, pour prouver la légitimité de sa prétention, il prit deux jarres dont l'une fut remise à Ève et l'autre resta entre ses mains. Après avoir déposé son propre sperme dans sa jarre, Adam invita sa femme à déposer le sien dans l'autre. Il boucha ensuite les deux vases qu'il enfouit dans un tas de fumier. « Ces jarres, dit-il à sa femme, resteront neuf mois là où je viens de les placer, et au bout de ce temps, nous verrons ce qu'il en sortira. » Quand le terme fut échu, Ève devança Adam pour se rendre près des deux jarres: elle prit la sienne qu'elle ouvrit, mais elle n'y vit que des scarabées noirs et des vers. Elle brisa cette jarre pour s'assurer de son contenu, mais elle n'y trouva pas autre chose. Elle prit ensuite la seconde jarre, et, au moment même, elle vit venir

[1] C'est, d'après les Yézidis, à cet enfant que la secte des Druzes doit son origine. Le titre qui lui a été donné par Adam a servi de nom distinctif à sa postérité. Les Druzes passent chez les Yézidis pour des gens doués d'une intelligence fine, mêlée d'une certaine fourberie. Ils savent, suivant eux, se tirer d'affaire dans quelque embarras qu'ils tombent.

son mari. Elle s'empressa d'ouvrir le vase avant que celui-ci fût arrivé auprès d'elle, et voilà que la jarre contenait un petit enfant aussi beau qu'un diamant. Transportée de colère, Ève se mit à secouer la jarre, afin de faire périr l'enfant. Mais Adam, qui était déjà à côté d'elle, la lui arracha de la main. Il brisa le vase dont il fit sortir le nouveau rejeton, et il trouva que l'enfant avait eu les genoux paralysés par les violentes secousses qu'il venait de recevoir. Ce nouveau rejeton fut appelé *Chahîd-ibn-el-jarra*, ou « le martyr, fils de la jarre, » شهيد ابن الجرّة.

Cependant l'ange Gabriel faisait de fréquentes visites à Adam. Un jour celui-ci lui dit : « O Gabriel! annonce à Dieu que mes enfants, après s'être mariés, ont pris chacun sa femme et se sont séparés de moi. Il ne me reste que cet enfant paralytique auquel je voudrais trouver une femme pour le marier. » L'archange fit parvenir la demande à Dieu qui lui ordonna d'emmener à Chahîd une des houris du paradis, qui lui servirait de compagne. Le jeune homme se maria avec la beauté céleste, et de cette union descendent les Yézidis[1].

II

ORIGINE DES YÉZIDIS.

Pour établir leurs titres de haute noblesse et se distinguer du reste des hommes, les Yézidis ont adopté un lignage remontant à Chahîd-ibn-el-jarra, dernier rejeton d'Adam, personnage cité à la fin du chapitre de la création. « Notre père (*Chahîd*), disent-ils, est né d'Adam seul, sans le concours de la femme et sans aucun mélange avec le sang corruptible du sexe féminin. Quant à notre mère, elle fut d'origine céleste. » A cause de sa naissance pure et pour ainsi dire immaculée, Chahîd-ibn-el-jarra est considéré comme le père des Yézidis, et ils se disent ses descendants. Ils reconnaissent qu'Adam

[1] Les Yézidis s'attribuent ce lignage de haute noblesse pour se distinguer du reste des humains.

adorait (le vrai) Dieu et qu'il était, par conséquent, dans la vraie religion transmise par lui à Chahîd et qui était la leur.

Quelque temps après Chahîd, la religion se corrompit et se perdit, au point que les hommes se souvenaient à peine de Dieu. Cet état de choses continua jusqu'au jour où parut Yézid, fils de Mo'avia, qui rétablit la religion et donna son nom à la secte. Pendant ce laps de temps, c'est-à-dire depuis la disparition de la religion jusqu'à son rétablissement par le fils de Mo'avia, les Yézidis s'appelaient *Mouhaïyarîn*, متحيّرين (pluriel de متحيّر, qui signifie en arabe « égaré, indécis »).

Yézid abandonna la foi de ses pères pour embrasser la religion qui devait porter son nom. Mo'avia lui adressait souvent des reproches pour avoir quitté l'islamisme. Il faisait tous ses efforts, afin de ramener son fils à la pratique des prières et du jeûne prescrits par le Coran, et de le détourner de l'usage du vin interdit par sa croyance; mais toutes ses tentatives furent inutiles. Un jour le calife ayant insisté pour le décider à renoncer à la boisson, Yézid lui dit : « Tu ne fais que me tourmenter pour m'empêcher de prendre du vin; or tu ne sais pas ce que tu me défends. Prends-en une toute petite quantité, autant de gouttes que pourra contenir l'ongle de ton pouce, et si, après l'avoir fait, tu persistes à me le défendre, je m'en abstiendrai. » La proposition fut acceptée. Yézid fit tomber quelques gouttes sur l'ongle du pouce de son père, et les lui fit avaler. Quelques instants après avoir pris ce breuvage tout à fait nouveau pour lui, Mo'avia sentit naître en son cœur une gaieté et une allégresse qu'il n'avait point connues jusque-là : il se mit à danser. Dans ce transport de joie, il décida le cadi (le grand juge) à suivre son exemple. Celui-ci but du vin, et dansa aussi avec le calife. Après avoir fait cette agréable expérience, Mo'avia approuva la conduite de son fils, et lui promit de ne plus le tracasser.

Or la religion des Yézidis se répandit dans toute la Syrie et les contrées voisines, jusqu'au moment où apparut le

cheikh A'adi [1]. Celui-ci reçut un jour une révélation divine ainsi conçue : « Bien que tu sois né en Syrie, ce pays ne doit point être ton séjour définitif. Transporte-toi à Maraga [2] où se trouve le couvent chrétien de Hanna et Mar-Hanna (Jean et Saint-Jean). Tu chasseras les moines qui habitent ce couvent et tu t'en empareras, car je te le donne. » Lorsque A'adi se présenta dans le couvent, les deux moines que nous venons de nommer et qui gardaient seuls le cloître, refusèrent de lui céder leur habitation et le renvoyèrent. N'ayant pas voulu leur enlever l'immeuble par la force, le Cheikh les quitta pour aller habiter une caverne qu'il trouva dans les environs. Après son départ, les deux moines chrétiens se métamorphosèrent en serpents et se dirigèrent vers l'habitation du Cheikh dans l'intention de le tuer. Celui-ci, les ayant vus venir, les reconnut et se métamorphosa à son tour pour prendre une forme qu'il avait eue autrefois, à une époque où les deux moines s'étaient trouvés à son service [3]. Aussitôt qu'ils le virent, ils reconnurent en lui leur seigneur, et se prosternant immédiatement, ils l'adorèrent. Après avoir rempli ce devoir, ils reprirent leur forme humaine. Ils lui demandèrent ensuite pardon de leurs fautes et se désistèrent en sa faveur de leurs droits sur le couvent. Ils le prièrent enfin de leur communiquer une étincelle de sa puissance, qui leur restât comme un souvenir de sa manifestation, et au moyen de laquelle ils pussent être de quelque utilité sur la terre. Satisfait de leur repentir et consentant à leur demande, A'adi leur dit : « Je vous donne cette grotte pour habitation et j'attache à ce terrain la propriété de guérir toute infirmité de la bouche. Quiconque se frottera la bouche avec la poussière

[1] Cheikh A'adi, شيخ عدي, est considéré comme une divinité par les Yézidis. Son tombeau est pour eux un lieu de pèlerinage.

[2] Les Yézidis prétendent qu'une localité de ce nom se trouvait alors dans les montagnes d'Amadiya qui commencent à quinze lieues au nord-est de Mossoul.

[3] L'époque dont il s'agit ici est celle où A'adi existait encore dans son état de divinité, c'est-à-dire avant son incarnation.

de cette demeure devenue dorénavant la vôtre, en invoquant vos noms, obtiendra sur-le-champ sa guérison. » Les deux moines habitèrent depuis lors la grotte qui, par la vertu curative de sa poussière, leur procura un moyen de subsistance, grâce aux aumônes des malades qui venaient de tous côtés chercher la guérison. A'adi alla ensuite prendre possession du couvent, où il s'installa.

III

DE L'ÉMIR OU PRINCE DES YÉZIDIS.

Les Yézidis ont une famille princière dont l'aîné ou le plus fort est le chef suprême et qui réunit le pouvoir spirituel et temporel. C'est le successeur de Yézid dont il occupe le trône. Le titre originaire du prince est « Mir-Haddj » ou Émir-el-Haddj (« prince, chef du pèlerinage »).

Voici, d'après les Yézidis, quelles étaient les mœurs de leurs premiers émirs et les vices qui se sont introduits plus tard dans la manière de vivre de ces chefs suprêmes. « Les princes, disent-ils, pratiquaient dans le principe l'abnégation, le désintéressement et les vertus qui distinguent les saints personnages qui savent mépriser les choses de ce monde pour ne viser qu'au spirituel. Mais cette vie de perfection ne dura pas longtemps chez eux : la corruption et l'ambition s'introduisirent peu à peu dans leurs mœurs. Leurs cœurs se corrompirent, ils négligèrent leur devoir et s'arrogèrent avec le temps des droits qu'ils n'avaient point. » Ce sont maintenant de vrais tyrans, ambitieux et dépravés, aussi hautains vis-à-vis des partisans de leur secte dont ils reçoivent les basses adulations, comme des maîtres absolus, que vils et rampants devant les autorités du pays qui les traitent toujours du haut de leur grandeur et, le plus souvent, avec mépris. Cette position humiliante qui est faite aux émirs des Yézidis par les agents de la Porte ottomane, est due tant à la croyance qu'ils professent et qui est la plus odieuse aux yeux de l'islam, par qui ils sont considérés,

quoique à tort selon moi, comme des adorateurs du diable, qu'à la faiblesse dans laquelle se trouve la secte en général. Les émirs acceptent cette position avec résignation, parce qu'ils ont besoin de l'appui des gouverneurs pour être maintenus dans des fonctions qu'ils ne peuvent exercer administrativement qu'avec l'autorisation du gouvernement turc [1]. Leurs ménagements ne s'adressent pas exclusivement aux principaux représentants de ce gouvernement. Ils recherchent aussi les bonnes grâces des principaux notables de la ville de Mossoul qui sont en position de les soutenir, et dont quelques-uns leur font payer assez cher la protection qu'ils leur accordent.

On a vu assez fréquemment les membres de la famille princière se disputer avec acharnement l'émirat, et employer tous les moyens à leur disposition pour y parvenir. Plus d'une fois des assassinats ont été commis entre eux dans ce dessein. L'autorité exercée par l'émir sur les Yézidis est presque illimitée : c'est lui qui juge à son gré, et comme il l'entend, toutes les causes portées devant son tribunal, sans que personne ose interjeter appel d'une sentence rendue par lui. La suprématie qu'il doit à sa naissance et qui est secondée par le profond respect et l'aveugle soumission de ceux dont il est le chef, le porte souvent à des excès odieux. Des personnes dignes de foi m'ont assuré que lorsque l'émir trouve chez un Yézidi un objet ou un cheval qui lui plaît, il se le fait céder par le propriétaire soit pour rien, soit moyennant une indemnité relativement modique et fixée arbitrairement par l'émir lui-même. Je tiens de source certaine que Hussein Bey, père de Mirza Bey, prince actuel, a enlevé la

[1] Au point de vue religieux et constitutionnel, la secte des Yézidis ne doit jamais rester sans émir. Aussi lorsqu'ils viennent à perdre leur prince, ils désignent immédiatement son remplaçant dont ils reconnaissent l'autorité, absolument comme ils l'ont fait pour son prédécesseur. Mais ce chef ne peut exercer ouvertement le pouvoir administratif que lorsqu'il est reconnu officiellement par les autorités du pays comme agent du gouvernement. C'est le titre officiel auquel les émirs attachent tant de prix, et pour lequel ils font de si grands sacrifices.

femme d'un Yézidi pour la faire passer dans son harem où elle est restée plusieurs années.

Se met-il en colère contre quelqu'un, un Yézidi encourt-il sa disgrâce, l'émir dépouille le coupable de tous ses biens et le condamne avec sa famille à la misère; et si la victime se permet de porter plainte aux autorités du pays, elle est frappée d'anathème. Ces abus de pouvoir sont cependant assez rares, tant à cause du profond respect qu'ont les Yézidis pour leur prince, respect qui les rend très soucieux de se ménager sa bienveillance, que la crainte, de la part de ce dernier, de les pousser au désespoir par ces traitements iniques, et de les voir briser les liens sacrés de leur subordination, ou abjurer leur religion même afin de se mettre en état de pouvoir lui intenter un procès. Cette crainte est le seul frein qui empêche l'émir de se livrer à des excès d'autorité envers ses coreligionnaires, dont les sentiments superstitieux, cimentés par une lourde ignorance, leur fait croire qu'ils ne sont, par rapport à leur prince, que des esclaves soumis aux caprices d'un despote.

Non seulement la personne du prince est sacrée, mais tout ce qui est en contact direct avec lui devient un objet de vénération pour les Yézidis. Les vêtements qu'il porte ne peuvent être lavés que par un *Kotchak*, c'est-à-dire un des domestiques spéciaux attachés au service de l'émir. L'eau sale même provenant de cette lessive ne doit point être versée dans un égout. Bien mieux, aucune pièce de linge, quelle qu'elle soit, ne peut être mêlée, pendant qu'on fait la lessive, aux effets du prince. Cet acte serait considéré comme une profanation des habillements sacrés portés par ce personnage.

Voici un fait qui m'a été raconté par un négociant chrétien de Mossoul et dont il a été lui-même témoin oculaire. J'aurais voulu éviter de le mettre sous les yeux du lecteur, à cause de la répugnance qu'il inspire; mais il est tellement caractéristique, il fait tellement ressortir la sordide et grotesque vénération que s'attribuent les émirs, ainsi que les

habitudes de malpropreté pratiquées par eux, que je me décide à le citer. M. B. K. m'a dit avoir vu un jour Hussein-Bey, ex-émir des Yézidis, assis sur la terrasse d'une maison voisine de la sienne[1]. Il avait la tête découverte et une personne de sa suite s'occupait de lui chercher certains insectes dans les cheveux. Tous ceux qu'elle trouvait, elle les écrasait entre les deux ongles des pouces, ayant soin de les laisser à leur place, parce que ces insectes, si immondes qu'ils soient, ne doivent point être jetés à terre, et cela par respect pour le sang de l'émir qu'ils ont sucé et dont leurs cadavres sont encore imprégnés!

La famille princière remonte, par sa descendance, à Cheikh A'adi. L'usage de l'écriture et, par conséquent, des livres, étant prohibé chez les Yézidis, il m'est impossible de dresser la table généalogique de cette famille. Tout ce que j'ai pu obtenir d'un des principaux chefs spirituels de la secte, homme d'un âge avancé, c'est qu'il me citât, de mémoire, et en remontant aussi haut que possible, les noms des derniers aïeux de l'émir. Il me les a donnés dans l'ordre suivant : Mirza Bey, prince actuel, fils de Hussein Bey, fils d'Ali Bey, fils de Hassan Bey, fils de Tchouli Bey, fils de Bedagh Bey, fils de Mirkhan Bey, fils de Suleiman Bey. En tout huit générations. Hussein Bey, père et prédécesseur de Mirza Bey, a rempli les fonctions d'émir près de quarante ans. Sa mort eut lieu en 1879. Bien que la filiation qu'on vient de voir constitue une ligne de descendance directe, elle ne compose pas une suite d'émirs se succédant immédiatement les uns aux autres. La cause en est, ainsi que je l'ai dit plus haut, que certains membres collatéraux de la famille princière, mus par un sentiment d'ambition ou d'hostilité, ont quelquefois tué le chef de leur famille pour prendre sa place.

L'émir a des ressources pécuniaires assurées qui lui appar-

[1] Hussein Bey était venu à Mossoul pour affaire. Il était logé chez un chrétien de ses amis dont la maison était attenante à celle du négociant.

tiennent par droit constitutionnel et religieux à la fois. Ce sont les revenus des *sandjaks*[1]. Les sandjaks qu'on dit avoir été au nombre de sept ou huit ne sont maintenant, paraît-il, qu'au nombre de cinq. Ils dépassaient autrefois ce dernier chiffre, mais deux de ces étendards ont été enlevés dans des circonstances diverses. L'un se trouve, m'assure-t-on, chez un chrétien de Mossoul qui le retient à titre de nantissement, contre une somme d'argent qui lui est due par l'ex-émir; l'autre est en ma possession. Cet objet m'a été vendu par un Mossouliote, peu de temps après mon arrivée à Mossoul.

Ces sandjaks sont l'image sacrée de la divinité la plus en vogue chez les Yézidis : le *Taous-Malek* ou le paon-roi. Ils sont toujours gardés dans une chapelle spéciale faisant partie de la maison de l'émir où des lampions brûlent jour et nuit en leur honneur. Chacun de ces drapeaux est envoyé, une ou plusieurs fois par an, dans une des localités habitées par la secte, et tout Yézidi doit s'empresser d'y porter l'hommage de son adoration, accompagné d'une offrande pécuniaire. Porter le sandjak et l'exposer au culte des fidèles est une des prérogatives les plus importantes des *Kawâls* ou chantres, qui sont considérés comme faisant partie de la suite du prince et qui forment une troupe de près de quarante individus. L'émir, à qui doit revenir le produit de ces quêtes pieuses, choisit ordinairement un des deux moyens suivants pour sauvegarder ses intérêts. Dans le premier cas, il afferme, au plus offrant parmi les *kawâls*, tel ou tel sandjak destiné à parcourir telle ou telle localité. Le contractant qui accepte le marché s'engage à payer, au retour de sa tournée, une somme stipulée d'avance. En vertu de ce contrat, toutes les recettes que peut faire ce dernier dans la circonscription affectée au sandjak dont il est porteur, lui appartiennent personnellement; c'est une spéculation qu'il fait pour son compte particulier, et qui est susceptible de profit ou de perte. Mais, quel qu'en soit

[1] *Sandjak* signifie en turc «étendard». Les Yézidis donnent ce nom au paon représenté sous la forme d'un oiseau en bronze.

le résultat, heureux ou malheureux, il est tenu de verser entre les mains du prince le montant de la somme représentant son fermage. Dans le second cas, l'émir charge le kawâl, qui jouit de son entière confiance, de faire la tournée pour son compte particulier (pour le compte de l'émir). Ce kawâl est considéré alors comme simple mandataire, et tout le numéraire qu'il ramasse dans la localité qui lui est confiée, est rapporté au prince qui donne une petite indemnité à l'agent pour sa peine, et garde le reste pour lui.

Voici la division des sandjaks et des localités habitées par les Yézidis qui reçoivent la visite du *paon-roi :* 1° Un sandjak qui parcourt le pays de Sinjâr, deux fois par an (une fois en été et une fois en hiver); le même étendard est envoyé aussi deux fois par an dans le pays de Djézira (au printemps et en automne); 2° un sandjak pour la province d'Alep qui le reçoit une fois par an; il visite le pays situé entre Djézira et la ville d'Alep; 3° un autre parcourt, une fois par an, le pays de Seert et ses environs; 4° un quatrième sandjak visite, une fois par an, les pays de Van, Bayezid, Mouche en Turquie, et certaines contrées de Russie, où vivent des Yézidis; 5° le cinquième fait, trois fois chaque année, la visite des villages situés dans les alentours de Mossoul. En outre des sommes importantes que lui rapportent les sandjaks, l'émir jouit encore d'autres revenus consistant dans les nombreux cadeaux et offrandes que lui portent les pèlerins qui visitent le tombeau de Cheikh A'adi à l'occasion des cinq fêtes annuelles.

Les Yézidis considèrent leur prince comme infaillible, dans tout ce qu'il professe concernant la foi.

Ce personnage habite le village de Baédri, à huit heures au nord-est de Mossoul.

Lettre de M. J. Halévy au rédacteur du Journal asiatique.

Monsieur le rédacteur,

Dans un article qui vient de paraître dans le *Journal asiatique* sous ce titre : *Études sur l'épigraphie du Yémen*, par MM. Joseph et Hartwig Derenbourg, je lis à la p. 362, n. 1, le passage suivant :

« Le nom (de la ville de Albaiḍâ) n'a pas encore été retrouvé sur les inscriptions ; mais, d'après M. D. H. Müller (*Die Burgen und Schlösser Süd-Arabiens*, Vienne, 1881, II, p. 51 et suiv.), Albaiḍâ serait identique à נשק, etc. »

Et à la p. 367, n. 2 :

« D'après M. D. H. Müller (*Die Burgen*, etc., II, p. 58), Yathil serait l'ancien nom de Barâḳisch. »

Je regrette de constater ici que les auteurs sont mal informés : l'identification de ces villes a été faite par moi, dès 1872, dans mon *Rapport sur une mission archéologique dans le Yémen*. Relativement à Albaiḍâ, j'ai dit, à la p. 250, n. 1 :

« C'est la ville que les auteurs classiques appellent *Nescus* ou *Nesca ;* elle était la résidence d'un roi vassal de l'empire de Saba, etc. » Quant à Yathil, voici ce qui est imprimé à la p. 43-44 du même livre :

« Dans les inscriptions, la ville (de *Beraqisch*) porte le nom de *Iṭoul, Iṭal*, 𐩺𐩻𐩡, nom apparemment inconnu aux auteurs grecs et arabes. »

Je crois que, dans les études épigraphiques, les attributions inexactes doivent être encore plus soigneusement évitées que dans toute autre branche de l'orientalisme qui dispose d'abondants moyens d'information. En outre, ceux qui traitent pour la première fois une épigraphie qui n'est étudiée que par trois ou quatre spécialistes, doivent avoir soin de mentionner le nom de leur prédécesseur dont ils acceptent l'opinion ou l'interprétation, surtout quand cette opinion ou cette interprétation a été contestée. Ainsi, par exemple, les auteurs de l'article en question auraient pu indiquer à la p. 375,

n. 4, que la traduction des mots אלם | ושימם par « Il et Scheyoum », a été proposée par moi, contrairement à celle de M. Praetorius, qui traduit « Alam et la plaine ». M. E. Renan a donné sous ce rapport, dans la partie phénicienne du *Corpus*, un excellent exemple; je suis certain que les auteurs de la partie himyaritique ne manqueront pas de s'en inspirer dans leurs travaux ultérieurs.

Agréez, je vous prie, Monsieur, ma considération la plus distinguée.

J. Halévy.

Paris, le 4 juillet 1882.

Manuel du pehlvi des livres religieux et historiques de la Perse, par C. de Harlez, professeur à l'Université de Louvain. Paris, Maisonneuve, 1880.

Depuis la publication de la grammaire huzvaresch de Spiegel, en 1856, de nombreux travaux relatifs à cette branche de la philologie ont vu le jour. Mais un manuel du pehlvi. qui résumât en soi tout ce qui peut être regardé comme véritablement acquis à la science, n'existait pas encore; M. de Harlez, en se proposant de combler cette lacune, a mérité la reconnaissance des orientalistes.

Son manuel est divisé en trois parties: une grammaire, une anthologie avec des notes critiques et exégétiques, et un glossaire. Dans l'introduction, l'auteur nous communique ses opinions sur la question de l'origine et de la nature de la langue pehlvie. Il soutient que le fond du pehlvi est purement éranien, tandis qu'il rejette l'opinion de Nöldeke, à savoir que les mots sémitiques qui s'y trouvent n'ont jamais été prononcés, mais ont joué dès l'origine le rôle d'idéogrammes dépourvus de sens, servant uniquement à représenter les expressions persanes équivalentes. M. de Harlez soutient que les mots empruntés aux langues sémitiques se sont pro-

noncés d'abord comme dans le dialecte auquel on les avait pris. Nous n'hésitons pas un instant à accepter cette opinion comme la seule véritable.

L'usage que l'auteur fait de la grammaire sémitique doit naturellement, à son point de vue, être très limité; mais le tableau nouveau qu'il nous donne de la formation des mots sémitiques (p. XIII, XIV) sera d'une grande utilité. Quant au fond éranien du pehlvi, l'auteur suppose, avec raison, qu'il n'est pas permis d'en chercher la provenance dans aucune des langues éraniennes que nous connaissons. Si le pehlvi contient beaucoup de mots qui en même temps appartiennent à l'avestique, il en a tout autant qui sont vieux persans; mais, malgré cela, il serait téméraire d'affirmer que le pehlvi provient du vieux persan, ou de l'avestique, puisqu'il y a beaucoup de mots pehlvis dont la formation suit d'autres lois que celles de ces deux idiomes. M. de Harlez est donc disposé à croire que le fond éranien du pehlvi appartient à un dialecte collatéral du persan des inscriptions achéménides, et l'on voit, par les comparaisons qu'il établit (p. VI, VII, etc.) entre les mots éraniens pehlvis et ceux des autres langues éraniennes, que cette opinion est extrêmement probable.

Après avoir traité sommairement, mais scientifiquement, les questions de la nature et de la provenance du pehlvi, l'auteur passe au manuel proprement dit. La grammaire (p. 1-82) est non seulement au niveau actuel de la science, mais elle lui fera faire plus d'un progrès : elle est claire, précise, logique et méthodique. Un de ses objets principaux est de faciliter aux commençants l'étude de cette langue difficile, et il faut avouer qu'en général ce but est atteint. Ainsi, p. 3, l'auteur donne quelques règles pratiques qui simplifient extrêmement le déchiffrement de l'écriture, une des difficultés capitales du pehlvi; puis, p. 4 et 8, on trouve l'explication des groupes de signes usités dans les manuscrits, et ici nous avons constaté avec plaisir que l'auteur a omis les différentes valeurs que peuvent avoir les groupes, selon les voyelles

brèves qui entrent dans la formation des mots, addition toujours inutile et quelquefois trompeuse. Le chapitre sur la formation des mots, et en particulier la section qui traite des modifications que subissent les sons constitutifs des mots, contiennent beaucoup de renseignements précieux et nouveaux. P. 28, il rejette l'opinion de Spiegel, que le pehlvi possède un article. Le signe que le savant allemand lit *é*, et qu'il fait dériver de *aêva*, est sans doute le signe de l'unité, qui s'emploie également en vieux persan. P. 45, il reconnaît avec raison les formes verbales dans la composition desquelles entre l'auxiliaire *hêt* +ᶠ comme *qehabunîhêt*, pour potentiels et non conditionnels. Le verbe (p. 39-59) est traité d'une manière aussi détaillée que scientifique, et il suffit de renvoyer nos lecteurs aux tableaux (p. 40-41, 47-48) pour leur donner une idée du soin que l'auteur a consacré à cette section importante. Dans la syntaxe, nous appelons l'attention sur le chapitre qui traite de la construction des phrases (p. 70-73), de l'usage des pronoms (p. 73-75) et des modes verbaux (p. 77-80).

Le choix des pièces dans l'anthologie nous paraît très judicieux. Ce recueil embrasse presque tous les genres de style à toutes les époques. Nous y trouvons des fragments de la version de l'Avesta (*Vend.* fargg. II, V, XIX, du *Yaçna* XI, et XXVIII), le chapitre 1ᵉʳ du *Boundehesh;* du *Dinkart,* le *Gatet ī Khôd,* de l'*Arda i Viraf Nameh.* L'auteur y a donné une place même à l'*Ormuzd Yasht,* publié dans un état corrompu et sans corrections, par M. Salemann. Aussi a-t-il eu soin d'en corriger le texte et d'en éclaircir le sens par des explications très heureuses. Partout dans l'anthologie le texte a été publié sous deux formes, d'abord en caractères pehlvis, puis en transcription en lettres latines, au lieu des caractères hébraïques. Quant à la lecture des signes pehlvis, l'auteur s'écarte souvent de ses prédécesseurs, et en général, à notre avis, avec raison. Ainsi, par exemple, p. 87, 96, 101, il lit *ahrubu* ou *ahrur,* au lieu de *yasharubu*, proposé par Haug. Si nous acceptons la lecture de M. de Harlez, il n'est plus néces-

saire de chercher pour ce mot une étymologie sémitique, car sa parenté avec l'avestique, le vieux persan, etc., est évidente; en effet, le pehlvi *hr*, comme on sait, correspond au persan *rt*, *rd*, comme dans les mots *vahr* = *vard* « croître », d'où dérive *ahra* = *arta* = *asha* « pur ». P. 92, v. 12, l'auteur lit *guît* au lieu de *gavît*, qu'on avait ordinairement accepté, et il le fait dériver de *gu* = avestique *vî* (cf. *vîta*), car *v* devient *g* en pehlvi (cf. *gustaçp* = *vistaçpa*, etc.). P. 113, 123, 142, il préfère à *madam* la lecture *mehim*, qu'il compare au chaldéen *mehim* (la lettre *s* à la fin de ce mot est sans doute une faute typographique pour *m*). De même il lit avec raison *aguzand*, *fravhar*, *hinhitûntano*, *vitortano*, *huît*, *hatofrît*, etc., et non *agazand*, *fravyashar*, *hankhetûntano*, *vitortano*, *khunîd*, *aûsô-frid*, comme West.

Le glossaire n'est pas inférieur à la grammaire ou à l'anthologie, et satisfait à toutes les exigences de la science; il s'adresse non seulement aux commençants, mais aussi aux savants. L'auteur, partout où cela est possible, donne la dérivation de chaque mot, et en établit l'étymologie par une comparaison avec les mots apparentés des langues voisines, sémitiques ou autres. Employant consciencieusement cette méthode, il a réussi à expliquer bien des mots qui embarrassaient les orientalistes. Ainsi, page 285, au lieu de *mehimmônastano* ou *medam*, nous lisons, avec M. de Harlez, *medimmônastano*, qu'il fait dériver du sémitique *mi* + *dima*. P. 295, il explique très bien le mot *vashtamuntano* comme une dérivation de la racine *ta'am* au heshtaphel. P. 295-296, au lieu de *vashamuntan*, il propose la lecture *nishammûntâno*, qu'il donne comme le niphal, employé dans un sens actif, de la racine *shama'*. Sans doute l'emploi du niphal dans une signification active pourrait nous faire hésiter à accepter cette explication; mais nous ne pouvons nier la possibilité d'un pareil usage de ce mode, surtout quand nous réfléchissons que c'est un peuple éranien qui emploie une forme verbale étrangère à sa langue. Du reste, les langues modernes même nous fournissent de nombreux exemples de mots empruntés à une

langue étrangère, qui subissent des modifications bien plus considérables dans la langue qui les a adoptés.

Nous regrettons toutefois que l'auteur ait négligé l'emploi de l'arménien. Cette lacune nous surprend d'autant plus que l'université de Louvain a beaucoup contribué aux progrès des études arméniennes. Cette exception singulière faite au détriment de l'arménien doit être, sans doute, attribuée à l'influence de l'opinion de quelques savants, d'après qui l'arménien serait dépourvu de toute valeur historique et philologique. Comme nous nous proposons de traiter cette question en détail ailleurs, nous n'en dirons rien ici.

Nous nous permettons seulement d'exprimer l'espoir que M. de Harlez tiendra compte de l'arménien, dans la seconde édition de son manuel. Le grand soin et la pénétration qui caractérisent les notes exégétiques et critiques ajoutées à la fin nous inviteraient à en parler en détail. Mais le manque d'espace nous en empêche, et nous sommes forcé de nous borner à deux ou trois indications puisées au hasard. P. 316, au lieu de *zafîr,* il lit *zîfar;* à la même page, au lieu de *kinsûk,* il lit *kaçuîk;* page 128 il corrige *astmankân* des manuscrits, qui ne donne aucun sens, en *asthomand* « corporel, visible » (cf. 321); au lieu de *amânçpand,* il admet dans son texte *ameshoçpend;* p. 130, l. 10, après le mot *zag* il supplée avec raison le mot *pavan.* P. 131, l. 5, la correction du mot *to,* qui est dépourvu de sens, en *vata* est digne d'attention. De même nous approuvons complètement (p. 132, VIII, l. 2) l'admission dans le texte du mot *kartano* que le contexte exige, mais qui ne se trouve point dans les manuscrits, comme nous admettons volontiers la correction de *yekimunit* (p. 13, IX, l. 2) en *yekevîmûnît.* Dans les remarques exégétiques, comme dans les améliorations du texte de l'*Ormuzd Yasht,* que M. Salemann a publié tel qu'il l'a trouvé, M. de Harlez fait preuve d'une critique aussi juste que profonde; et en général le manuel nous montre qu'il a bien saisi le génie de cette langue difficile. Des ouvrages comme celui-ci sont propres, à un très haut degré, à favoriser le développement de

l'étude de la langue pehlvie en Europe, et nous lui souhaitons un heureux succès, car notre conviction est que la plupart des résultats atteints par l'auteur dans son travail resteront acquis à la science.

É. J. DE DILLON.

ÉTAT MILITAIRE OTTOMAN, par Djevad Bey. Tome Ier : les Janissaires. 1 vol. in-8°, avec atlas. Constantinople, 1882.

Un officier supérieur de l'état-major ottoman, le colonel Djevad Bey, qui joint à ses connaissances techniques le goût des recherches d'érudition et de nos méthodes de critique, a entrepris d'écrire l'histoire militaire de son pays. Tout est à faire dans cet ordre d'études, et les chroniqueurs ottomans n'y fournissent guère plus de lumière que les auteurs européens, d'ailleurs vieux d'un ou deux siècles, qui ont eu quelques notions de l'organisation militaire de la Turquie. C'est un sujet de haute importance et étroitement lié à l'histoire proprement dite. L'auteur se propose de le prendre à l'avènement de la maison d'Osman et de le conduire jusqu'à nos jours. Il étudiera la tactique des milices turques, leur stratégie, leurs armes et manœuvres militaires sous chaque règne. Il y a là, on le voit, un vaste champ d'études, et il ne faudra pas moins d'une vingtaine de volumes pour l'épuiser. Le tome Ier, publié depuis peu, est entièrement consacré aux Janissaires; on y suit les phases diverses de l'existence de cette milice qui, après avoir glorieusement contribué à la grandeur des armes ottomanes, devint avec le temps un germe de mort. Tout abonde ici en faits nouveaux et puisés aux meilleures sources : organisation et nom des *ortas* ou régiments, règlements, solde (*ulufè*), costume, armement, tout cela est décrit d'après les documents officiels et accompagné d'un atlas de planches, dont la valeur artistique est contestable, mais qui est cependant fort utile pour éclaircir ce que la description a de trop technique. Les derniers chapitres traitent particulièrement du rôle historique des janissaires. Djevad Bey recherche avec

beaucoup de pénétration et de sagacité les causes de leur rapide décadence. Comme tout fonctionnaire ottoman, il voit dans la destruction de ces cohortes indisciplinées un grand service rendu par Mahmoud II à la dynastie et à l'État. C'est possible; mais ce que l'auteur ne dit pas et ne pouvait pas dire, c'est que l'amputation du membre gangrené a peut-être porté un coup mortel au corps entier. Ni le *Nizami djèdid*, ni les emprunts à la tactique européenne ne remplaceront ces « enfants perdus » à qui l'étendard du Prophète a dû tant de victoires. Après tout, la force brutale devait se briser tôt ou tard contre le progrès moderne, et, en ce sens, l'auteur n'aurait pas tort de considérer cet événement comme un fait providentiel. Le travail de Djevad Bey est un des plus remarquables qui aient paru depuis longtemps en Turquie, et il est juste de féliciter l'auteur en lui souhaitant tout le succès qu'il mérite. Des remerciements reviennent aussi à M. Georges Macridès qui nous a donné du texte turc une traduction aussi élégante que fidèle.

B. M.

Le sixième Congrès international des orientalistes, qui devait avoir lieu en 1884, est avancé d'une année : il s'ouvrira à Leyde, le 10 septembre 1883. Le bureau du comité d'organisation se compose de MM. Dozy, président; Kuenen, vice-président; De Goeje et Tiele, secrétaires; Pleyte, trésorier. Le Comité adressera, en temps opportun, une circulaire et une lettre d'invitation aux savants qui s'occupent d'études orientales.

Le Gérant :
Barbier de Meynard.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1882.

TABLE DES MATIÈRES

DE

LA SEPTIÈME SÉRIE,

COMPRENANT LES ANNÉES 1873 À 1882.

Nota. Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes la page. — L'abréviation (rap. an.) signifie rapport annuel; l'abréviation (rapp. ann.) rapports annuels. — Dans les titres, les lettres arabes ذ et ض sont transcrites par *dh*, le س et le ص par *s*, le ت et le ط par *t*, le ث par *th*, le ز et le ظ par *z*, le ك par *k*, le ق par *q*, le و et le ى par *w* et par *y*, le fatha par *a*, le kesra par *i*, le dhamma par *o*. Dans les titres persans et turcs, la prononciation usuelle a été conservée.

A

B

merie Nationale, pour services rendus au *Journal Asiatique*. I, 113. — annonce qu'Ahmed Véfiq Efendi fait imprimer, à Constantinople, un dictionnaire turc oriental. *Ibid.*, 413. — rend compte de l'ouvrage publié par M. de Goeje, sous le titre de : *Bibliotheca geographorum arabicorum. Pars secunda: Viæ et regna; descriptio ditionis moslemicæ, auctore Abu 'l-Kasim Ibn-Haukal. Ibid.* 567 et suiv. — rend compte de la quatrième partie de l'ouvrage précédent, contenant l'index, les corrections et additions et un glossaire. XIV, 271. — publie le 7ᵉ volume des *Prairies d'or* de Maçoudi. II, 65 (rap. an.). — publie le 8ᵉ volume. IV, 43 (rap. an.). — correction à ce volume. III, 458. — publie le 9ᵉ et dernier volume. XII, 47 (rap. an.). — rend compte de l'ouvrage intitulé : Les Colliers d'or de Zamakhshari, texte arabe accompagné d'un commentaire et d'une traduction en turc, et publié à Constantinople. III, 541. — Cet article cité dans le rapport annuel. VI, 55. — annonce qu'il publiera une nouvelle édition des Colliers d'or, avec une traduction et un commentaire. III, 547, 550. *Voir ci-dessous.* — Son étude sur Ibrahim, fils de Mehdi, citée dans le rapport annuel. IV, 45. — Le Seïd himyarite, recherches sur la vie et les œuvres d'un poète hérétique du IIᵉ siècle de l'hégire. IV, 159 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. VI, 53. — rend compte de la 3ᵉ livraison du Divan de Ferazdak publiée par M. R. Boucher. V, 579. — fait paraître des observations sur le Livre des locutions vicieuses de Djawaliki, publié par M. H. Derenbourg. VI, 54 (rap. an.). — publie, dans la *Revue critique*, divers articles sur les Ismaéliens, sur le Divan de Moslim et autres sujets. *Ibid.*, 55 (rap. an.). — Les pensées de Zamakhshari, texte arabe publié complet pour la première fois, avec une traduction et des notes. *Ibid.*, 313 et suiv. — Cet ouvrage cité dans le rapport annuel. VIII, 56. — Il en est fait un tirage à part. *Ibid.* — est choisi par la Commission du *Journal asiatique* comme rédacteur du journal. VII, 402. — donne connaissance du projet de publication du texte arabe de la Chronique de Tabari. *Ibid.*, 408. — publie : Les Colliers d'or, allocutions morales de Zamakhschari, texte arabe, suivi d'une traduction française et d'un commentaire philologique. VIII, 56 (rap. an.). — rend compte de l'ou-

C

D

E

F

XVI, 486 et suiv. — Suite. Comment on devient Pratyeka-Buddha. XVII, 515 et suiv. — Suite. Comment on devient Arhat. XVIII, 460 et suiv. — Suite. Mésaventures des Arhats. XIX, 328 et suiv. — Ces études citées dans les rapports annuels. II, 24; VI, 19; VIII, 32; XIV, 31; XVI, 19; XVIII, 26; XX, 28. — a donné, dans la Revue critique, une analyse des travaux de M. Jeanneau sur le cambodgien. II, 78 (rap. an.). — publie l'entretien de Bouddha et de Brahma sur l'origine des choses (1er chapitre du Soutra tibétain : Le lotus blanc de la grande compassion). VI, 20 (rap. an.). — rend compte d'un ouvrage intitulé : The Jâtaka together with its commentary, being tales of the anterior births of Gotama Buddha, published by V. Fausböll and translated by R. C. Childers. Text. vol. I, part. I. Jatakatthavannanâ, by V. Fausböll. VIII, 508. — Études cambodgiennes. La collection Hennecart de la Bibliothèque Nationale. IX, 161 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. XII, 63. — traduit le Jàtaka 193. X, 23 (rap. an.). — publie des articles de critique sanscrite. XII, 19 (rap. an.). — rend compte et donne un résumé étendu de l'Histoire du Nepâl (Vamçâvali), traduite du Parbatiyâ par le Munshî Shew Shunker Singh et le Pandit Shrî Gunânand, et publiée, avec une introduction sur le pays et ses habitants, par M. Daniel Wright. XII, 178 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. XIV, 31. — rend compte des ouvrages suivants I. A grammar of the rong (lepcha) language, as it exists in the Dorjeling and Sikkim Hills, by colonel G. B. Mainwaring. — II. A vocabulary in english and mikir, with sentences illustrating the use of words, by Rev. R. E. Neighbor. XIII, 549, 554. — Ces articles cités dans le rapport annuel. XIV, 31. — traduit et publie, avec une introduction et des notes, le Sutra en 42 articles. *Ibid.*, 32, 33 (rap. an.). — rend compte d'un ouvrage de M. R.-N. Cust, intitulé : A sketch of the modern languages of the East Indies, accompanied by two Language Maps. XV, 75. — publie une étude sur l'état actuel des études bouddhiques. XVIII, 26 (rap. an.). — rend compte de l'ouvrage intitulé : Instructions familières du Dr Tchou-pô-lou, traité de morale pratique, publié pour la première fois, avec deux traductions françaises, par M. C. Imbault-Huart. XIX, 82 et suiv. — rend compte du dictionnaire

G

H

vail de M. Müller sur l'épigraphie himyarite publié par le journal de la Socié'é orientale allemande. VII, 580. — communique au Conseil un essai de traduction d'un hymne assyrien en l'honneur d'un mort. *Ibid.*, 581. — publie une brochure intitulée : La prétendue langue d'Accad est-elle touranienne? VIII, 42 (rap. an.). — fait paraître un ouvrage intitulé : Prières des Falashas ou Juifs d'Abyssinie, texte éthiopien publié pour la première fois et traduit en hébreu. X, 29 (rap. an.). — persiste à maintenir l'origine assyrienne de l'écriture cunéiforme. *Ibid.*, 42 (rap. an.). — Essai sur les inscriptions du Safa, avec cinq planches. *Ibid.*, 293 et suiv. — Suite. XVII, 44 et suiv. — Suite. *Ibid.*, 179 et suiv. — Suite. *Ibid.*, 289 et suiv. — Suite et fin. XIX, 461 et suiv. — Ce mémoire cité dans les rapports annuels. XII, 31 ; XVIII, 46 ; XX, 42. — reprend l'étude de l'inscription de Byblos. XII, 26 (rap. an.). — Note supplémentaire sur l'inscription de Byblos. XIII, 173 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. XIV, 53. — fait quelques observations sur l'inscription de Carpentras et explique un disque judéo-babylonien. XII, 27 (rap. an.). — fait une communication au sujet du titre de *Philhellène* que prenaient les rois d'Axum. *Ibid.*, 59 (rap. an.). — Une partie de la relation de son voyage en Abyssinie est publiée en anglais. *Ibid.*, 60 (rap. an.). — fait paraître des mémoires sur les anciennes populations de l'Arabie et sur l'extension des colonies sabéennes vers le nord. *Ibid.*, 60 ; XIV, 53 (rapp. ann.). — conteste la signification attribuée, en assyrien, à la racine *Zabal*, par M. Stan. Guyard. XIII, 100. — présente des observations sur plusieurs mots sémitiques incertains ou mal expliqués jusqu'à présent. *Ibid.*, 387. — expose, de nouveau, ses doutes sur l'existence de la langue d'Accad. *Ibid.*, 391, 517 et suiv. — est nommé membre du Conseil de la Société. XIV, 7. — fait une communication sur quelques termes assyriens. *Ibid.*, 263. — signale deux faits nouveaux à l'appui de sa théorie de l'accadien. XV, 349. — entreprend de démontrer que le nom de l'île de Chypre existe dans les langues sémitiques. *Ibid.*, 353. — Ses deux articles précédents cités dans le rapport annuel. XVIII, 35. — présente quelques observations sur les noms des princes coalisés contre Essarhadon II, dernier roi

I

J

K

L

— publie deux brochures de polémique. *Ibid.* — publie un mémoire sur un fragment de statue d'un des rois pasteurs. *Ibid.*, 47 (rap. an.) — Hymne au Soleil, à texte primitif accadien, avec version assyrienne, traduit et commenté. *Ibid.*, 378 et suiv. — Suite et fin. XIII, 5 et suiv. — Post-scriptum au commentaire de l'Hymne chaldéen au Soleil. XIV, 264 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. XIV, 43. — maintient et démontre, par des exemples, que l'*accadien* est absolument distinct des idiomes sémitiques. XIII, 391, 519. — publie un mémoire sur trois monuments chaldéens et assyriens appartenant à des collections romaines. XIV, 43 (rap. an.). — fait paraître, dans la Gazette archéologique, divers mémoires sur des points d'archéologie sémitique. *Ibid.*, 53 (rap. an.). — publie des articles sur les cylindres babyloniens et sur l'origine du mythe d'Adonis-Tammuz, d'après les documents cunéiformes. XVI, 38 (rap. an.). — fait paraître un ouvrage intitulé : Les origines de l'histoire, d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux. *Ibid.*, 39 ; XX, 47 (rapp. ann.). — publie des articles sur quelques noms de maladie et sur les noms de l'airain et du cuivre en accadien et en assyrien, ainsi que la traduction de la descente d'Ishtar aux enfers. XVI, 61 (rap. an.). — fait paraître une note sur le culte de Jupiter Carius, en Syrie, et sur les bétyles. XVIII, 44, 45 (rap. an.). — est nommé provisoisoirement membre du Conseil. XIX, 511. — est confirmé dans ces fonctions par un vote de l'assemblée générale. XX, 10. — publie diverses traductions d'hymnes bilingues et des remarques sur les croyances des Assyriens. XX, 35, 36 (rap. an.).— publie une étude sur le culte d'Élagabal. *Ibid.*, 44 (rap. an.).

Lepcha. Voyez *Rong*.

Lepsius soutient une polémique avec M. J. Oppert au sujet des tablettes mathématiques de Senkereh. XII, 39 (rap. an.).

Leroux (E.) propose d'acheter les exemplaires restant en magasin de plusieurs ouvrages publiés autrefois par la Société. VIII, 271. — Une commission est nommée pour étudier cette proposition et faire un rapport au Conseil. *Ibid.* — Le rapport de la Commission est soumis au Conseil qui en approuve les conclusions. *Ibid.*, 501. — Le Conseil ratifie les stipulations arrêtées entre la Commission et M. E. Leroux. *Ib.*, 505.

M

— publie deux brochures de polémique. *Ibid.* — publie un mémoire sur un fragment de statue d'un des rois pasteurs. *Ibid.*, 47 (rap. an.) — Hymne au Soleil, à texte primitif accadien, avec version assyrienne, traduit et commenté. *Ibid.*, 378 et suiv. — Suite et fin. XIII, 5 et suiv. — Post-scriptum au commentaire de l'Hymne chaldéen au Soleil. XIV, 264 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. XIV, 43. — maintient et démontre, par des exemples, que l'*accadien* est absolument distinct des idiomes sémitiques. XIII, 391, 519. — publie un mémoire sur trois monuments chaldéens et assyriens appartenant à des collections romaines. XIV, 43 (rap. an.). — fait paraître, dans la Gazette archéologique, divers mémoires sur des points d'archéologie sémitique. *Ibid.*, 53 (rap. an.). — publie des articles sur les cylindres babyloniens et sur l'origine du mythe d'Adonis-Tammuz, d'après les documents cunéiformes. XVI, 38 (rap. an.). — fait paraître un ouvrage intitulé : Les origines de l'histoire, d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux. *Ibid.*, 39 ; XX, 47 (rapp. ann.). — publie des articles sur quelques noms de maladie et sur les noms de l'airain et du cuivre en accadien et en assyrien, ainsi que la traduction de la descente d'Ishtar aux enfers. XVI, 61 (rap. an.). — fait paraître une note sur le culte de Jupiter Carius, en Syrie, et sur les bétyles. XVIII, 44, 45 (rap. an.). — est nommé provisoisoirement membre du Conseil. XIX, 511. — est confirmé dans ces fonctions par un vote de l'assemblée générale. XX, 10. — publie diverses traductions d'hymnes bilingues et des remarques sur les croyances des Assyriens. XX, 35, 36 (rap. an.). — publie une étude sur le culte d'Élagabal. *Ibid.*, 44 (rap. an.).

Lepcha. Voyez *Rong*.

Lepsius soutient une polémique avec M. J. Oppert au sujet des tablettes mathématiques de Senkereh. XII, 39 (rap. an.).

Leroux (E.) propose d'acheter les exemplaires restant en magasin de plusieurs ouvrages publiés autrefois par la Société. VIII, 271. — Une commission est nommée pour étudier cette proposition et faire un rapport au Conseil. *Ibid.* — Le rapport de la Commission est soumis au Conseil qui en approuve les conclusions. *Ibid.*, 501. — Le Conseil ratifie les stipulations arrêtées entre la Commission et M. E. Leroux. *Ib.*, 505.

épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique. II, 50 (rap. an.). — publie, sous le titre : Une enquête judiciaire à Thèbes, au temps de la xxe dynastie, une étude sur le papyrus Abbott. *Ibid.*, 51 (rap. an.). — combat, dans un ouvrage intitulé : De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima, l'opinion qui identifie Karkemisch avec le Circesium de l'Euphrate. *Ibid.*, 51 (rap. an.). — publie une étude comparative du pronom dans les langues sémitiques et dans l'égyptien. *Ibid.*, 52 (rap. an.). — a traduit et commenté la stèle égyptienne de Djebel-Barkal, *Ibid.*, 54 (rap. an.). — publie les notices manuscrites de Champollion. IV, 54 (rap. an.). — Ses publications dans les Mélanges d'archéologie égyptienne, citées dans le rapport annuel. *Ibid.*, 55. — publie, sous le titre de : The instructions of Amenemhat I unto his son Thortesen I, la traduction d'un pamphlet historique de la xiie dynastie. *Ibid.*, 56 (rap. an.). — revient sur le problème des rapports des Hébreux et des Égyptiens. *Ibid.* — Son opinion sur la date de l'Exode. *Ibid.* — traduit deux stèles inédites de la xiie dynastie et tente d'éclairer plusieurs points obscurs de la conjugaison égyptienne. VI, 47 (rap. an.). — publie une histoire ancienne des peuples de l'Orient. *Ibid.*, 49, 50 (rap. an.). — publie un article sur les traités de médecine contenus dans le papyrus Ebers. VIII, 46 (rap. an.). — publie les stèles des rois égyptiens Aspalout, Horsiaten et Nastosenen et une lettre à M. Lepsius sur la flexion en *i* de l'égyptien antique. *Ibid.*, 49 (rap. an.). — fait paraître des fragments d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote. *Ibid.*, 51 ; X, 48 ; XII, 47 ; XIV, 39 ; XVI, 55 (rap. an.). — Son travail intitulé : Un gouverneur de Thèbes au début de la xiie dynastie (stèle C. 1. du Louvre), et un mémoire sur quelques papyrus du Louvre, sont cités dans le rapport annuel. VIII, 51. — prend la direction du Recueil des travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes. X, 44 (rap. an.). — entreprend la publication du papyrus de Berlin n° 1. *Ibid.*, 48 ; XII, 42 (rapp. ann.). — poursuit ses observations sur le dialecte égyptien de l'Éthiopie et publie le fac-simile et la traduction du papyrus Mallet. X, 48 (rap. an.). — donne la traduction de la stèle C. 11 du Louvre. *Ibid.*, 49. — Le conte du prince prédestiné, transcrit, traduit et commenté. *Ibid.*, 237 et suiv. — Suite et fin. XI,

compte de l'ouvrage intitulé: Die Fahrten des Sajjid Batthal, ein alttürkischer Volksroman übersetzt von Ethé. *Ibid.*, 70. — donne connaissance d'une réclamation de M. Prætorius, au sujet d'observations faites par M. Halévy sur son interprétation des inscriptions sabéennes. *Ibid.*, 245. — rend compte de deux brochures de M. Cusa: Sopra il Codice arabico sulle palme: — La palma nella poesia, nella scienza e nella storia siciliana. *Ibid.*, 246. — rend compte d'un extrait du *Banzaï-Sau*, intitulé : Deux traductions du San-Tseu-King et de son commentaire, par le marquis d'Hervey de Saint-Denys. *Ibid.*, 247. — rend compte du premier fascicule de la Revue bibliographique de philologie et d'histoire, publiée par E. Leroux. *Ibid.*, 555. — rend compte d'un ouvrage de M. Ed. Thomas, intitulé: The chronicles of the Pathan Kings of Dehli, et de son supplément: The Revenue ressources of the Mughal empire of India. IV, 295. — explique les circonstances qui l'ont obligé à signer le Journal de la Société comme gérant. *Ibid.*, 487. — L'autorisation donnée par M. Mohl à M. Lefmann, d'emprunter le manuscrit du Lalitavistara, appartenant à la Société, est ratifiée par le Conseil. *Ibid.*, 488. — rend compte de la Vie de Mahomet, par M. Henri Delaporte. *Ibid.*, 493. — rend compte de l'ouvrage de M. H. Walter Bellew, intitulé : From the Indus to the Tigris. *Ibid.*, 589. — rend compte du XIIe volume de la Chronique d'Ibn al-Athir, que publie M. Tornberg. *Ibid.*, 590. — annonce la publication d'un ouvrage intitulé : A supplementary Catalogue of sanscrit Works, in the Saraswati Bhaudaram library of his Highness the Maharaja of Mysore. *Ibid.*, 592. — donne des détails sur la nouvelle édition de la Numismatique orientale de Marsden. V, 339. — rend compte de la première partie de la nouvelle édition des *Numismata orientalia* de Marsden. *Ibid.*, 349. — rend compte du Dictionnaire français-cambodgien de M. E. Aymonier. V, 352. — rend compte du troisième volume de l'Archæological survey of India. Report for the year 1871-1872, by Alex. Cunningham. *Ibid.*, 353. — rend compte d'une dissertation étymologique de M. K. Eneberg sur les pronoms arabes. *Ibid.*, 355. — rend compte de l'ouvrage posthume de F. Rückert, intitulé : Grammatik, Poetik und Rhetorik der Per-

Le tome III et dernier du catalogue de ses manuscrits syriaques est publié. Compte rendu de cet ouvrage. II, 395. — Importance de sa collection syriaque. IV, 42 (rap. an.). — M. J. Oppert signale l'intérêt que présente une brique cunéiforme conservée dans ce Musée et portant clairement le nom de Cyrus, fils de Cambyse. III, 46. — M. Stanley Lane Poole publie trois mémoires sur différents types de monnaies arabes appartenant à ce Musée. III, 69. — Le catalogue de ses manuscrits persans est en cours de publication. Compte rendu du 1er volume de cet ouvrage. XV, 87. — Compte rendu du second volume. XVIII, 557. — Le catalogue de ses monnaies orientales est publié par MM. Stanley Lane Poole et Reginald Poole. Compte rendu des quatre premiers volumes de cet ouvrage. XVI, 561. — M. Pinches y découvre une tablette babylonienne contenant une liste de rois mythiques postérieurs au déluge. Communication de M. J. Oppert. XVII, 252. — égyptien de Florence (Une stèle du). Voyez *Wiedemann*. — khmer. Voyez *Compiègne*. — du Louvre. Le catalogue de ses manuscrits égyptiens est publié. II, 47 (rap. an.). — Une nouvelle édition de la Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes est publiée par M. de Rougé. *Ibid.*, 55 (rap. an.). — M. de Horrack publie un mémoire sur deux stèles égyptiennes qui s'y trouvent. IV, 59, 60 (rap. an.). — Le catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne est publié par M. Paul Pierret. *Ibid.*, 61 (rap. an.). — Le catalogue de ses antiquités hébraïques est publié par M. Héron de Villefosse. X, 30 (rap. an.). — La stèle du Collier d'or est traduite par M. Ledrain. *Ibid.*, 47 (rap. an.). — La stèle C. 11 est traduite par M. Maspero. *Ibid.*, 49 (rap. an.). — égyptien du Louvre. Un recueil de ses inscriptions inédites est publié par M. P. Pierret. XIV, 37; XVI, 56 (rapp. ann.). — Voyez aussi *Papyrus coptes*. — de Madrid. Note de M. E. Renan sur l'inscription d'une statuette qui y est conservée. III, 552. — de Marseille. Voyez *Naville*. — de Rennes. M. Maspero publie un travail sur une stèle inédite de ce musée. IV, 55 (rap. an.). — de Turin. Ses monuments égyptiens sont examinés dans le rapport de M. Maspero sur sa mission en Italie. XVIII, 31 (rap. an.). — Ses papyrus coptes, cités. I, 210 et suiv.

MUSÉES du Hâvre et de Rouen. Deux notices sur leurs monu-

O

I, 113, 289, 369. — rend compte de l'inscription du déluge, découverte au Musée Britannique, par M. G. Smith. *Ibid.*, 292, 295. — communique une nouvelle traduction d'une inscription bilingue du Musée Britannique contenant des dispositions judiciaires sur les rapports de parenté. *Ibid.*, 371. — Ces divers travaux cités dans le rapport annuel. II, 43 et suiv. — donne à l'ancienne langue de la Babylonie le nom de *sumérienne*, au lieu de celui d'*accadienne*, adopté par M. Hincks. *Ibid.*, 42 (rap. an.). — signale l'inexatitude de ce dernier terme et justifie le choix de l'expression *sumérienne*. III, 457. — a publié dans la VIe série du *Journal asiatique*, et ailleurs, l'explication d'une inscription assyrienne de l'an 81 de notre ère, d'un cylindre perse, d'une inscription d'Artaxerxès Mnémon, des recherches sur le site de Pasargades, sur l'étalon des mesures assyriennes, sur les anciens habitants de la Susiane, etc. II, 43 (rap. an.). — a publié également différents travaux sur l'épigraphie, l'archéologie et l'ethnographie assyriennes. *Ibid.* — a fait paraître le texte et la traduction de l'inscription de Borsippa et publié ultérieurement une rectification à ce travail. *Ibid.*, 45 (rap. an.). — rend compte des résultats obtenus par M. G. Smith dans les fouilles de Koyoundjik. *Ibid.*, 594. — fait une communication au sujet de la stèle de Dhiban. *Ibid.* — signale l'importance d'une brique cunéiforme du Musée Britannique portant le nom de Cyrus, fils de Cambyse. III, 46. — Cette communication citée dans le rapport annuel. IV, 68. — Note sur la formation de l'alphabet perse. III, 236, 238 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. IV, 25. — donne quelques explications sur un lion de bronze trouvé à Abydos, et portant une inscription araméenne. III, 538. — discute avec M. J. Halévy sur la signification du premier mot de cette inscription : *Asparna*. *Ibid.* — publie un ouvrage intitulé : La linguistique comparée et les études ethnographiques. IV, 16 (rap. an.). — Son opinion au sujet de Nimrod. *Ibid.*, 68 (rap. an.). — Son travail sur la plus ancienne date de l'histoire est cité dans le rapport annuel. *Ibid.*, 68, 69. — L'étalon des mesures assyriennes fixé par les textes cunéiformes (Suite). *Ibid.*, 417 et suiv. — Ce travail cité dans le rapport annuel. VI, 42. — présente des re-

P

Q

R

S

le rapport annuel. IV, 30. — publie un ouvrage sur la numismatique de la Palestine. *Ibid.*, 40 (rap. an.). — publie une notice nécrologique sur M. E. de Rougé. *Ibid.*, 53, 63. — publie une lettre sur quelques points de la géographie antique de la Syrie selon les données égyptiennes. *Ibid.*, 63 (rap. an.). — publie une seconde lettre sur le dressage des grands monolithes. *Ibid.*, 64. — donne l'explication de vases de terre cuite en forme de grenade ou de pomme de pin trouvés en divers endroits. VI, 28 (rap. an.). — publie un ouvrage intitulé : Sept siècles de l'histoire judaïque, depuis la prise de Jérusalem jusqu'à la prise de Bettir par les Romains. *Ibid.*, 33 (rap. an.) — publie des recherches sur la géographie du pays de Chanaan au temps de la domination égyptienne. *Ibid.*, 47 (rap. an.). — reprend la question des villes maudites de la Pentapole. VIII, 36 (rap. an.). — publie un dictionnaire topographique abrégé de la Terre Sainte. X, 30 (rap. an.). — Sa correspondance avec M. Clermont-Ganneau sur la question du site de Gomorrhe, citée dans le rapport annuel. *Ibid.* — publie un travail sur l'identification des villes du Louten supérieur. XIV, 42 (rap. an.). — publie quelques fragments d'art judaïque trouvés à Jérusalem. XVI, 45 (rap. an.). — Sa notice nécrologique. XVIII, 12 et suiv. (rap. an.). — Un monument de la vallée de Hinnom est publiée d'après ses papiers. XX, 45 (rap. an.). — La fin de ses articles sur les Soubbas est publiée. *Ibid.*, 52 (rap. an.). — Voyez aussi *Aksa* (*El-*).

Sautayra (L.) et E. Cherbonneau publient le 1er volume d'un ouvrage intitulé : Droit musulman. Du statut personnel et des successions. IV, 50 (rap. an.). — Le 2e et dernier volume est publié. VI, 55 (rap. an.).

Sauvaire (H.) publie un ouvrage intitulé : Histoire de Jérusalem et d'Hébron, depuis Abraham jusqu'à la fin du XVe siècle de Jésus-Christ. Fragment de la Chronique de Moudjîr ed-dîn. VIII, 54 (rap. an.). — publie des mémoires de numismatique arabe et le traité d'Élie de Nisibe sur les poids et les mesures. XII, 55 (rap. an.). — publie un supplément à ce dernier ouvrage. XVI, 67 (rap. an.). — traduit des textes importants du rite hanéfite. XII, 55, 56. — fait paraître deux ouvrages intitulés, le premier : Arab metrology. El-Djabarti; le second : Les fetwas de Khaïr ed-dîn. Livre des ventes, tra-

T

U

V

W

Y

Z

